LA

FAIBLESSE HUMAINE[1]

DERNIÈRE PARTIE[2]

XXI

Maurice s'était rejeté dans la fournaise, dormant à peine …x heures par nuit, dérobant aux journées morcelées les …ots de son travail, comme si, ministre improvisé et recon…issant son insuffisante préparation, il s'efforçait de s'assimiler …n coup son écrasante tâche. A quoi bon, pourtant? Combien … temps durerait-il, en des circonstances si critiques?

Les chefs de service pouvaient lui soumettre les dossiers. …lle impulsion donnerait-il à la lente machine? Pouvait-il …ouver en lui la force de concentration nécessaire, sans cesse …angé, tiraillé, débordé? Et son amour dévorant, pour comble …quiétude? Et l'état de son père, dont toutes les deux ou trois …ures Gabrielle l'informait, par coup de téléphone ou dépêche? …core parlait-on d'une grève imminente des Postes qui inter…prait toutes communications. La grève de Dosmont déjà …gnait tous les corps du bâtiment.

A certaines minutes, Dopsent jugea lourd le pouvoir. Parmi … collègues, aucune cohésion. Les conseils des ministres se …ttaient dans l'incohérence, énervés par l'inconnu du lende-

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er et 15 mars et 1er avril.
(2) *Copyright by* Plon-Nourrit.

main. Le Président du Conseil, Méjannes, flottait au jour le jour, en brasseur d'affaires qui vit d'expédiens; Fernacques, éloquent dans le vide, opposant des tirades sonores à la brutalité des événemens; Caldry, d'une intransigeance sectaire, parlant, lui ex-révolutionnaire, de proclamer l'état de siège et de fusiller les meneurs; Ligones félin, cherchant à compromettre Méjannes pour prendre sa place. En ces heures douloureuses, Maurice sut ce que c'est que le maniement des hommes et quelle impuissance comporte l'autorité.

L'affaire Crapennes prenait une ampleur inattendue : des plaintes en escroquerie affluaient au Parquet. Chose plus grave: on parlait de concessions, d'achats de votes. Les légendes affolantes de Panama renaissaient : des histoires de chèques couraient sous le manteau. *La Voix Publique*, qui, par rivalité de *l'Impartial*, avait soutenu Crapennes, le lâchait brusquement, annonçait, par un article de Sigismond Pec, des révélations sensationnelles. Dans la coulisse, Hélyotte inspirait cette tactique; ses rancunes d'ambition trompée servaient les plans de Le Vigreux, qui avait, lui aussi, un compte à régler avec Caldry et voyait, dans l'élévation éventuelle de Ligones, un allié puissant pour de grosses affaires.

Dopsent avec stupeur se vit un matin pris à partie par *la Voix Publique*, à cause de la révocation d'un employé vaguement anarchiste : on bafouait les heures de présence exigées par le ministre et le travail qu'il imposait aux bureaux. On publiait, en première page, le portrait de cet agent, le chapeau melon de travers, la pipe à la bouche, gouailleur, et en dessous sa tête à lui, Dopsent, si mâchurée par le clichage, qu'il avait l'air pustuleux. En grosses manchettes échelonnées : *Employé et Ministre. Fonctionnaires-Esclaves. L'arbitraire de l'État-Patron. Ils se fâchent!* »

Les réclamations qu'il formula sur l'heure auprès de Le Vigreux ne rencontrèrent qu'ironique courtoisie. Le directeur protestait qu'il n'y était pour rien : — Pour rien, cher ami ! C'était ce mauvais coucheur de Sigismond Pec. Il le lui envoyait, persuadé que le ministre allait s'entendre avec lui. Et en effet, Sigismond Pec arrivait, avec son air de mauvaise bête grasse. Il posait son ultimatum, vingt mille francs pour étouffer l'affaire. Dopsent, soulevé d'un afflux de sang, bondit pour le prendre à la gorge et le jeter dehors, s'arrêta à temps, sur

l'entrée opportune d'Odel. Sigismond Pec s'en alla, paisible, en brossant du coude son chapeau que de peur il avait laissé tomber. Maurice allait payer cher cette peur-là.

— Hein ! croyez-vous ?... disait-il, derrière la porte refermée, à son chef de cabinet. Sans vous, je l'aplatissais.

Max Odel eut une grimace significative :

— A votre place, monsieur le Ministre; enfin..

On téléphonait de la Justice. C'était Fernacques.

— Il faut que je vous parle immédiatement.

— Pouvez-vous venir?

— Non, je vous attends.

Dopsent trouvait un homme effondré : le lion blanchi offrait une mine de fauve piteux et battu. Il ne poitrinait plus, son dos se voûtait, il se tenait la tête dans sa main :

— La gaffe, dit-il; un imbécile de policier a mis la main sur Crapennes ; on le ramène, il va être emprisonné.

— Eh bien?

— Il parlera !

Maurice regarda les yeux effarés du vieux lutteur, eut peur d'y lire une épouvante égoïste. Ce qu'on disait tout bas des besoins d'argent de Fernacques lui revint ; non, c'était impossible !

— Que voulez-vous qu'il dise !

Fernacques détourna les yeux :

— Des mensonges, évidemment.

— Cela n'atteint aucun de nous.

— On ne sait jamais... Conseillez-moi, mon ami !

— Vous êtes garde des Sceaux et ministre de la Justice : cela ne regarde que vous.

Fernacques lui jeta un regard singulier et dit, avec un accent profond :

— Oui, vous avez de la fortune. Vous n'avez pas de besoins.

— Moi? dit Dopsent...

Il se tut : à quoi bon révéler à Fernacques que, dans le krack du banquier, il allait perdre près de cent cinquante mille francs, peu à peu engagés en actions dans diverses affaires, et ce que lui avait coûté Alice et sa propre vie fastueuse, l'exagération de ses dépenses, roulées dans ce tourbillon de luxe et de plaisir.

Fernacques dit :

— Je vais faire appeler le procureur général et saisirai le

Conseil des ministres des mesures à prendre : il faut que chacun accepte ses responsabilités.

Une trépidation fébrile l'agitait maintenant; il secoua, comme si son col le serrait, sa face apoplectique. Dopsent s'étonna de ce revirement et, plein de tristesse, le laissa dans un battement de portes, jetant des ordres.

Il trouva, en rentrant à son Ministère, Alice Comeau-Pierres installée dans le petit salon qu'occupait Odel, et où celui-ci, respectueux et galant, l'avait introduite, dès que l'huissier eut annoncé la femme du ministre du Commerce. Odel s'éclipsa : derrière lui, Maurice tira le verrou, décrocha les récepteurs du téléphone; ces cinq minutes de repos, il ne les avait pas volées. Il s'avançait, tendant les mains vers elle, comme un enfant vers un beau fruit; mais l'immobilité qu'elle gardait le déconcerta, et l'étrange fixité de son visage.

Il lui découvrait, depuis plusieurs semaines, une expression qu'il ne lui connaissait pas auparavant et qui le déroutait, comme si, sous son masque suave, apparaissait un visage de volonté têtue et fermée. Dans la courbe mystérieuse du sourire, il craignait de lire une amertume et un reproche secrets. Et cela gâtait sa joie. Puis elle se dérobait. Plus de rendez-vous furtifs. La prudence les interdisait. Car maintenant, ils vivaient cette vie à plein jour des grands, sur qui tous les regards se braquent, et qu'on épie, et qu'on assiège, pour tirer d'eux quelque chose.

Elle le regardait fixement avec de grands yeux de sphinx.

— Qu'y a-t-il encore? fit-il.

— Mon mari sait tout.

— Ah!...

— Vous ne pensez pas à mon angoisse?

— Si..., ne soyez pas injuste!

— Vous m'avez perdue, mon ami.

— Je vous ai aimée, Alice.

— Oh! je ne vous fais pas de reproches... A quoi bon? Je paierai seule vos torts et les miens.

— Que s'est-il passé?

— Les soupçons d'Henri ont pris forme, il nous a fait filer; une enquête a découvert l'appartement qui abritait nos rendez-vous, et vos lettres. Vous ne le connaissez pas : cet homme calme a des fureurs sauvages. Il m'a maltraitée, il voulait faire

un esclandre. Il a réfléchi; il se taira, mais il m'impose le divorce. Et vous ne m'épouserez pas, pour refaire ma situation perdue...

Maurice la regardait avec une attention extraordinaire, un trouble accablé, où mille pensées contradictoires, mille sentimens violens se heurtaient. Pour la première fois, — à quels insaisissables indices? — un doute, pas même un doute, une appréhension informulée naissaient en lui : était-elle sincère? Et jusqu'à quel point? Mentir? Oh! pas précisément; mais ne faussait-elle pas, pour un but obscur, la vérité? Il repoussa cette intuition, comme une injustice en un pareil moment.

— Alors? dit-il.

— Alors... je vous le demande?...

— Je vais voir votre mari. Nous causerons d'homme à homme.

Il prononça ces mots résolument, trop courageux pour fuir l'explication pénible avec l'époux outragé; mais elle se leva, dramatique :

— Non, Maurice, pas cela! Un malheur arrive vite. La douleur affole Henri, vous dis-je.

— Il était mon ami, ou du moins j'étais forcé de le traiter comme tel. S'il veut un duel, je suis à ses ordres.

Contradiction éternelle des idées et des actes!... Sa conscience réprouvait le duel absurde et barbare qui ne démontre rien, sinon le courage ou l'adresse. Et son point d'honneur le jetait, à présent, au-devant d'un autre homme, pour le tuer ou mourir.

— Henri ne se battra pas. Il divorcera et me jettera à la rue.

Elle regardait Maurice dans les yeux, attendant le geste, le cri du sauveur, l'offre spontanée de se rendre libre, lui aussi, pour l'épouser. Mais à n'être plus imaginaire et à se préciser, cette réalité l'effrayait comme si, dans son âme obscurcie, il voyait soudainement clair.

Il répondit, même :

— Je suis là, moi.

— C'est un mari qu'il me faut.

— Je suis là, Alice, je vous le répète; je serai le compagnon de votre existence brisée; je vous aimerai assez pour que vous me pardonniez le mal qu'involontairement je vous ai fait.

Elle répondit, calme :

— Je vous ai dit un jour que je n'accepterais jamais certaines situations. J'y suis venue pourtant, par faiblesse à votre égard. Mais je ne descendrai pas plus bas. J'ai tout sacrifié pour vous, tout perdu. Mais je veux garder le respect de moi-même. Votre égale, oui; votre femme, oui; mais une passante qu'on recueille et qu'on garde par pitié, qu'on peut quitter un jour de lassitude, non, mille fois non!

Il la contemplait d'un air d'humilité profonde :

— Je ne puis cependant faire plus, Alice.

Elle se redressa, et son pied impatient battit le parquet, tandis qu'il ne pouvait s'empêcher de l'admirer, tant de perfection s'harmonisait aux contours voilés de son corps, et tant son visage pâle exhalait de grâce poignante :

— Quelle lâcheté chez tous les hommes!... fit-elle.

Il répondit, grave :

— Je vous assure que je ne suis pas lâche.

— Quand je pense que vous m'avez laissé insulter par votre femme, chasser comme une domestique!

— Ne parlez pas ainsi, je vous en prie!

— Bien! je sais ce que je voulais savoir; adieu, mon ami.

Son masque était si tragique que Dopsent eut peur.

— Où allez-vous?

— Où voulez-vous que j'aille? Chez moi. Mais ai-je encore un chez moi? Les huissiers, les garçons de salle pourront faire d'ignobles plaisanteries sur la femme que vous avez aimée. Oh! Maurice... Maurice!...

Cet accent désespéré le toucha plus que les plaintes amères et les reproches. Il lui prit les mains avec détresse :

— Du courage; tout n'est peut-être pas perdu. Henri vous aime, il vous pardonnera...

Elle le regarda, les joues agitées d'un frémissement sardonique comme si elle allait éclater d'un rire insultant :

— Et vous, pardonneriez-vous, si votre femme vous trompait avec le beau Varaise?

Il se redressait :

— Voilà une vilaine parole, Alice. N'insultez pas les absens.

Il revoyait Gabrielle au chevet de son père, active, dévouée, les yeux rougis d'insomnie. Varaise?... C'était la seconde fois qu'on lui jetait ce nom à la figure. Des doutes mal éclaircis, des intuitions vagues rampèrent dans son cerveau. Non, il ne la

soupçonnerait pas! Pourtant, des dents invisibles lui mordaient le cœur. Allons donc!... Gabrielle!

— Alors, adieu, dit-elle d'un ton bref.

— Quand vous reverrai-je?

— Je ne sais pas...

On heurtait à la porte, discrètement, puis plus fort :

— Monsieur le Ministre... c'est moi, Odel.

Dopsent dit à Alice, en l'emmenant à travers le large cabinet de travail vers une porte qui menait aux appartemens particuliers et débouchait sur un petit escalier de sortie :

— Passez par là.

Avait-elle dit la vérité, seulement?...

Il revint ouvrir à Odel.

— Monsieur le Ministre, le président du Conseil vous convoque à cinq heures avec M. Fernacques; et voici une dépêche.

Elle était de Mme Dopsent.

État stationnaire, plutôt léger mieux.

Il ajouta :

— Il y a des bagarres autour des chantiers du Métro : la garde républicaine a dû charger.

Il vit son ministre le regarder intensément, comme s'il avait quelque chose à crier, un mot, un ordre; puis Dopsent, — vraiment, c'était trop d'émotions à la fois! — haussa ses bras et les laissa retomber d'impuissance.

Ah! le Pouvoir!...

XXII

Maurice quitta à six heures du soir la place Beauvau, avec une impression de colère et de dégoût. On y avait discuté la situation faite au Ministère par le plongeon de Crapennes et le parti qu'en tirait la presse hostile. Méjannes et Fernacques penchaient pour arrêter à tout prix les poursuites. Si un non-lieu... L'argument décisif qui revenait dans leur conversation était : l'intérêt du parti. Éviter à la veille des vacances une interpellation. Que la Chambre entrât dès après-demain en congé, et les députés, joyeux comme des collégiens, décamperaient au plus vite vers leurs circonscriptions réchauffer le zèle de leurs électeurs. Nul ne se souciait d'une crise ministérielle en ce moment.

Et en y mettant le prix, — il y avait la manière, — de faveurs et de compromissions, on romprait peut-être la grève de Dosmont; le meneur principal, d'après les renseignemens de la Préfecture de police, se laisserait acheter. Méjannes s'en chargerait.

« Voilà donc ce que c'est que de gouverner? pensait Maurice. Ils n'ont rien prévu, ni moi. Et au lieu d'une action ferme et suivie, c'est à ces misérables moyens qu'on recourt : transiger et corrompre. Qui dit d'ailleurs que le procureur général, s'il est un caractère, influencera son Parquet, et qu'on arrive à étouffer l'affaire de cet impudent Crapennes qui s'est vanté de déshonorer le Parlement et le ministère? Qu'il y a loin de la conception théorique du Pouvoir avec les entorses qu'on lui donne! Et la loi? et la morale? Et les principes qu'on invoque toujours en pareil cas. Comme on sait les faire gauchir, comme on les plie à la nécessité!... »

Avide d'absolu, son cœur droit, son cerveau sans souplesse répugnaient à ces voies obliques; mais la sagesse pauvre et prosaïque lui montrait les dangers du grand jour et de la franchise. Évidemment Fernacques, à voir son visage ravagé, portait un tourment secret. Dopsent, sans vouloir approfondir à quelles défaillances son collègue avait pu se laisser aller, comprit le devoir humain de solidarité : le silence, l'ombre, l'oubli, tout valait mieux que d'inutiles scandales. Mais sa conscience protestait. Ce n'est pas cela qu'il avait rêvé jadis, dans sa bonne foi et son ignorance, lorsqu'il était venu, grand homme de province, s'enlizer dans les boues dorées de Paris.

Il jeta à son chauffeur :

— Rue Caumartin.

C'était l'adresse du rez-de-chaussée sur cour, à double entrée, où il recevait Alice. Peut-être lui aurait-elle écrit un mot, peut-être, espoir fou, serait-elle venue elle-même? Comme il eût dû s'y attendre, il ne trouva rien ni personne. L'appartement était en ordre; la concierge n'avait même pas ces airs curieux et dissimulés qui suivent des événemens insolites. Elle affirma que nul n'était venu l'interroger, ni aujourd'hui, ni les jours précédens. Comment concilier cela avec l'espionnage qu'Alice attribuait à son mari? Le soupçon, une seconde fois, mais aussitôt écarté, l'assaillit; et il songeait à ces médisances de la cousine Jacquil qui l'avaient indigné, naguère, en le troublant profondément dans les replis obscurs de l'être, là où le mauvais désir

et la jalousie basse fermentent. La pureté d'Alice, pourquoi n'y croyait-il plus avec la même ferveur?

Une angoisse l'étreignit, un remords. Par quel drame intime elle devait passer! Le besoin de la défendre luttait en lui contre la peur de lui nuire davantage. Il eût donné beaucoup pour se trouver en face de son mari, et il lui fallut toute sa volonté afin de ne pas aller provoquer une explication mortifiante pour lui-même et certainement désastreuse pour elle. La réflexion qu'il fit que Comeau-Pierres était le maître d'agir et le trouverait facilement, le retint. Du moins voulait-il voir Alice; il repassa au Ministère: sauf Odel et un ou deux secrétaires, tout le personnel était parti. Il passa chez lui, avenue Henri-Martin, rien. Il dînait chez Givreuil et s'excusa au téléphone; dîner et soirée lui semblaient insupportables. Les voix, les propos, les rires, cette gaieté de commande que la bienséance impose, tout lui paraissait odieux. Il dîna mal et seul, avec la place vide de Gabrielle en face de lui. Fraülein Busch était allée chercher Charlette à Eastbourne. Il éprouva le besoin de contempler, sur la cheminée du salon, les portraits de sa femme et de ses enfans. Puis il alla regarder dans sa chambre, longuement, celui de son père et de sa mère. Que faisait-il là? Est-ce que son devoir n'était pas auprès du vieillard? Mais que pouvait-il? Le docteur Le Taillet s'en acquittait mieux que lui. Et Gabrielle...

Le souvenir d'Alice lui revint, insupportable; le besoin lancinant de la revoir.

Le timbre de la porte, le téléphone, encore une nuit où il ne fermerait pas l'œil... Un de ses secrétaires... La vie le reprenait.

La première nouvelle qui le saisit au matin fut un article de *la Voix Publique*, avec ce titre en gros caractères : *Crapennes a parlé.* Et dessous : « Un carnet de chèques compromettant. »

Dopsent lisait:

« Le prisonnier de la Santé doit bien s'amuser ce matin en lisant notre journal: il s'appliquera les vers de La Fontaine:

Cet animal est très méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.

« On ne peut — toutes réserves faites sur les griefs imputés à Crapennes et que l'instruction éclaircira, nous y comptons bien, — nier que ce gaillard-là ait de l'estomac. Il vient de tirer de

sa poche son carnet de chèques, et avec un sourire circulaire il en commence la lecture. Les chèques, direz-vous, se sont envolés? Rassurez-vous, on les retrouvera bien dans une poche ou dans une autre. En tous cas, les talons restent, et ils accusent.

« Nous dirons peut-être demain quels noms ou quelles initiales y figurent : la liste est longue.

« On nous affirme dès à présent qu'on lit distinctement sur l'un *Mej...* sur l'autre *Fern...* et sur un troisième *M. Do... La Voix Publique* se déclare incapable de résoudre cette énigme et fait appel à la sagacité de ses lecteurs. »

Maurice pâlit : « Oh ! les gredins ! »

Le sang battit à ses tempes, il étouffait; il se plongea la tête dans l'eau glacée d'une cuvette : pendant cinq minutes, il craignit une congestion. Il se répétait :

« Bandits! bandits! »

Qu'y avait-il de vrai dans l'imputation contre Méjannes et Fernacques, car évidemment c'était eux qu'on marquait au fer rouge? Son honnêteté se refusait à croire qu'ils eussent pour un intérêt quelconque vendu leur appui à ce Crapennes. De Méjannes, il eût répondu ; de Fernacques, aussi, presque ; mais qu'on le visât, lui, qu'on eût l'audace de suspecter son honneur!

« Je vais prendre Le Vigreux à la gorge et le forcer à rétracter! »

Il ne fit qu'un saut chez Méjannes; le trouva qui, dodu dans son peignoir, armé d'un gant de crin, se frictionnait le dos au sortir du bain. Il plaisantait en homme que rien n'étonne :

— Chantage! Voulez-vous parier que je leur ferme la bouche?

Fernacques, chez qui Dopsent courut, était livide. Il vitupéra, le poing levé, dans une période cadencée, la liberté de la Presse. Maurice comprit qu'il ne devait compter que sur lui seul. Il se rendait chez Le Vigreux, quand Max Odel se dressa devant lui :

— Ça non, monsieur. Assez d'imprudence comme cela!

— Laissez-moi passer, dit Dopsent d'une voix brève.

— Vous me le reprocheriez demain. Casser Le Vigreux ne recollerait pas les affaires.

— Quand je pense qu'il a osé...

— Il osera bien plus si vous manquez de sang-froid.

Maurice, ironique, demanda :

— Vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que je lui envoie mes témoins?

— Si ça peut vous soulager; quoique, pardonnez ma franchise, dans votre situation cela me semble un enfantillage. Et je serais bien surpris que le président du Conseil et le garde des Sceaux vous imitent.

Il ajouta, rivant son monocle et souriant de son glabre visage :

— J'ose le dire, vous êtes admirablement jeune, monsieur le Ministre !

Dopsent désignait deux témoins, son vieil ami Serquy, justement de passage à Paris, et un général en retraite, ami de son père. Ils perdaient leur journée à jouer à cache-cache avec Le Vigreux; au soir seulement, ils apportaient sa réponse. Il refusait de se battre avec un ministre en fonctions; d'ailleurs, on n'avait pas nommé en toutes lettres Maurice Dopsent? Et pourquoi se reconnaissait-il? Après tout, ajoutait Le Vigreux avec insolence, il ne refuserait pas à l'homme privé, une fois le ministère tombé, la réparation qu'il n'accordait pas au fonctionnaire public.

Dopsent se retourna avec fureur vers Max Odel, et agitant ses poings robustes :

— M'empêcherez-vous encore de...

— Plus que jamais, monsieur le Ministre, ne gâtez pas la partie que M. Méjannes gagnera pour vous.

Maurice ne voulait rien entendre. Il s'asseyait à son bureau et écrivait vivement quelques lignes.

— C'est bien, dit-il, je vais porter ma démission au Président de la République.

— Et ce soir, fit Max Odel, tout Paris dira que vous plaidez coupable.

— Ah! fit Dopsent atterré, qui ne put s'empêcher de grincer des dents, en déchirant la feuille en petits morceaux, tandis que son chef de cabinet le regardait avec un respect sympathique mêlé de pitié. Il aurait cru le patron plus fort. Fait-on de la politique, quand on a le cœur si chatouilleux et l'estomac si peu fait à digérer des crapauds?

Une visiteuse inattendue le tira d'embarras.

— Madame, — dit-il à Ginette Hélyotte qui, plus en beauté que jamais, forçait la porte du ministre sans égard pour l'huissier effaré, — venez à la rescousse, et dites à M. Dopsent de ne pas prendre si au sérieux un article de Sigismond Pec.

Mme Hélyotte lui fit signe de la laisser seule avec Maurice. Il leva sur elle un regard de douleur:

— Ginette, vous ne le croyez pas, au moins, vous?

— Moi? mon cher Maurice, je répondrais de vous comme de l'enfant qui vient de naître. Ne vous mettez donc pas en cet état. Personne, entendez-moi, personne ne croira que vous avez reçu un centime.

— Mais comment ce Crapennes a-t-il osé?...

Ginette Hélyotte, renseignée dès l'instant en haut lieu, lui expliqua la scélératesse profonde du banquier: en inscrivant calomnieusement ces initiales (et il avait même porté des noms entiers) sur des talons de chèques non touchés, il jetait la suspicion sur des gens intéressés, bon gré, mal gré, à le défendre. Il liait son sort au leur pour les contraindre à le sauver; car prouver l'innocence n'était pas moins malaisé que de prouver la culpabilité.

— Croyez-vous, fit-elle, qu'il avait mentionné mon mari, et des hommes aussi inattaquables que vous : Aucassin, Roudry? Mon mari en est indigné. Demain *la Voix Publique* dévoilera la fourberie et déclarera solennellement la probité insoupçonnée des intéressés.

— Merci bien, fit Dopsent amer. Et Crapennes?...

Elle baissa la voix :

— Crapennes, à l'heure qu'il est, a pris la poudre d'escampette; et on ne le rattrapera plus cette fois : une évasion bien combinée...

— Il a pu?...

— Je n'ai pas dit : combinée par lui. Mon mari, qui combattait le ministère, mais qui est trop chevaleresque pour ne pas réprouver de pareilles infamies, s'opposera à tout incident demain à la Chambre. Le Parlement en vacances; dans huit jours, on ne parlera plus de rien.

— Et cela s'appelle la politique !... fit Maurice avec un haut-le-cœur.

— Ne pensez plus à ces horreurs, et récompensez-moi d'être

venue vous rassurer; vite, un sourire, monsieur le Ministre, à votre fidèle alliée.

— Ah! Ginette, vous êtes bonne! Et j'ai tant de tourmens...

— Des peines de cœur? fit-elle en le menaçant du doigt.

Il la regarda, et sentant sa détresse monter, le submerger, il murmura, accablé :

— Je suis si malheureux!

Elle lui mit la main sur l'épaule.

— Confiez-vous à moi.

Et elle s'assit tout près de lui.

— Alice ?... interrogea-t-elle.

— L'avez-vous vue? Pouvez-vous me dire quelque chose?

— Elle a très bonne mine ; nous avons goûté tout à l'heure chez Williams. Nous n'avons parlé que de chiffons.

— Son mari sait tout.

— Oh! fit légèrement Ginette, il savait depuis longtemps.

Maurice murmurait, avec reproche :

— Pourquoi dites-vous cela?

— Parce que ce sont des choses que vous êtes le seul à ne pas savoir.

— Alors, il lui pardonnera ?

Elle eut envie de rire et le regardant avec de grands yeux :

— Mais, que je sache, il ne lui a jamais rien reproché : ils font un excellent ménage.

Il ne répondit pas, et la regarda avec une stupeur faite de méfiance, d'irritation et d'anxiété... Tout ce qu'on avait dit et qu'il n'avait pas voulu croire !...

Elle reprit :

— Mais vous êtes par trop candide aussi... Ah! Alice est forte.

— Alors elle a eu des amans... avant moi?

— D'où sortez-vous ?

— Des amans... généreux peut-être?

— Plutôt, oui.

— Écoutez, Ginette : ou vous calomniez indignement une femme que j'aime encore, ou elle est la dernière...

— Oh! si vous vous fâchez, mon ami...

— Ginette, je suis torturé; il serait abominable à vous d'accuser sans preuves!

— Tenez-vous vraiment à être édifié?

— Oui, oui! Je veux tout savoir.

— Vous me maudirez après...

— Non, je vous le jure... Sais-je au juste ce que j'éprouve en ce moment? Je suis dans une de ces crises, voyez-vous..., quand on est remué jusque dans les profondeurs et que l'âme sombre de détresse.

— Pauvre Maurice.

— Je ne puis vous croire, fit-il avec une plainte sourde. Et pourtant! Allons, dites-moi tout, j'ai du courage.

— Ici, impossible, donnez-moi un rendez-vous...

Elle sourit, et ajouta:

— Discret. Vous devez en avoir l'habitude.

Une idée singulière traversa Maurice. Il tira de son gilet une petite clé, donna l'adresse de la rue Caumartin. Là, nul témoin indiscret... Elle le regarda avec un éclair pétillant au coin de l'œil:

— Eh bien, à demain, trois heures.

Elle ajouta:

— Je me compromets terriblement; mais je m'en moque. Et votre huissier qui tout à l'heure voulait me retenir par ma robe!... Allons, adieu, je me sauve.

Seul, Dopsent rajusta machinalement l'épingle de sa cravate. Alice? Serait-ce vrai?... La glace lui renvoyait un visage qu'il ne reconnaissait pas.

XXIII

Ginette avait prophétisé juste: le lendemain *la Voix Publique* annonçait à la fois l'évasion de Crapennes, aveu, faisait remarquer le journal, de sa culpabilité, et innocentait formellement les suspects de la veille, en révélant la perfidie du maître escroc. La grève de Dosmont, son remous inquiétant, s'affaissait comme un liquide en ébullition, sous lequel on éteint le feu. *L'Impartial*, la plupart des journaux joignaient leurs voix en un concert de réprobation contre les viles manœuvres par lesquelles on avait voulu discréditer le ministère; certains louaient l'habileté de Méjannes, l'éloquence de Fernacques et la droiture de Dopsent, un de ces rares caractères qui...

Maurice songea qu'Hélyotte, si la ruse de Crapennes ne

l'avait pas compromis avec les autres, n'eût pas mis autant de zèle à arranger les choses: l'intérêt, une fois de plus, avait été le bon conseiller, cet intérêt qu'il retrouvait à présent partout, mêlé aux mille actions humaines.

Il attendit trois heures avec une impatience fiévreuse. Il se sentait écartelé de sensations terribles. L'image de son père le poursuivait : remords, angoisses; qui sait ce que chaque heure apportait de destruction en ce corps affaibli? Et sa mère? Gabrielle, dans la lettre de ce matin, ne lui cachait pas combien elle s'inquiétait de la faiblesse et de la dépression morale de la pauvre femme... Le souvenir de Gabrielle le poursuivait aussi de honte et de douleur : jamais elle ne lui avait été, tant le cœur est contradictoire, aussi chère qu'en ce moment où Alice le dominait encore. Jamais il n'avait soupçonné ces complications d'existence, ces tiraillemens d'âme. Et il ne s'affranchissait un instant de ces hantises que pour sentir retomber sur lui le poids de ce titre qu'il avait tellement convoité, et dont il n'éprouvait plus aucun orgueil, tant le mépris et le dégoût de ce qu'il avait dû souffrir dans sa fierté lui faisaient paraître vains ce pouvoir impuissant, ces glorioles entachées de boue. Ah! certes! il était au-dessus des injures comme des éloges d'un Sigismond Pec! Mais, orgueilleux, Maurice avait tenu à l'opinion; et la rétractation du journal ne le consolait pas du calice d'amertume bu la veille jusqu'à la lie.

Jamais les hommes ne lui avaient paru plus petits, plus méchans. Il en venait à prendre en pitié l'ambition, même assouvie, qui payait de telles rançons. L'idée qu'on avait pu jeter son honneur en pâture à l'ignorance des uns, à la malveillance des autres, à la niaiserie des crédules, à l'indignation des dupes, l'exaspérait d'une horripilation insupportable, lui mettait aux lèvres un goût de fiel et de sang, l'envie de se venger en frappant, en broyant ses agresseurs.

Une surexcitation nerveuse, seule, le soutenait dans ce surcroît de fatigue ; jours trépidans, nuits sans sommeil. Mais son âme tournait à tous vents. Des impulsions irrésistibles, des retours brusques le chaviraient. Il ne se reconnaissait plus la lucidité ni la volonté qui seules permettent de régler la conduite. Un être discordant, frénétique l'habitait.

Si encore il avait pu se pencher sur lui-même, sonder les abîmes de sa pensée; mais il était comme un homme ivre qu'un

flot tumultueux d'images assaille : ses sensations le débordaient. Il se voyait emporté par un ouragan de mobiles confus, de forces ignorées, de passions inconnues de lui-même, la révélation de ce qu'il contenait en lui, de ce que les événemens faisaient jaillir d'étranger à lui, le bousculait d'un vertige où se tordait une cruelle joie, la douloureuse volupté de souffrir et de faire souffrir.

« Quoi ! se disait-il, j'ai souci de mon honneur social, je ne voudrais pas qu'on me croie un coquin, capable de recevoir de l'argent, et, — quelle absurde contradiction ! — mon honneur d'homme, fait de fidélité, de loyauté et de pureté passionnelles, je m'en désintéresse. J'aime Gabrielle et je reste envoûté par l'influence d'Alice. Quel homme suis-je donc ? Quels bas-fonds d'âme je me découvre ! »

Une pensée de Joseph de Maistre lui revint, à peu près en ces termes : « Je ne sais pas ce que c'est que la conscience des scélérats, mais j'ai vu parfois ce qui se passe dans celle des honnêtes gens : c'est à faire frémir. »

Plus il sentait qu'une telle dégradation l'éloignait de Gabrielle, plus il en éprouvait un désespoir farouche, celui que la fiction romantique attribue aux maudits. Il aspirait à elle comme vers une source fraîche, et ne voyait autour de lui que l'aridité de sables brûlans.

Et il était un être intelligent, supérieur à la moyenne, moral d'intentions malgré ses défaillances, altruiste, ardemment épris de justice, ce qu'on appelle un brave homme. Que valaient les autres, alors ?

Il regardait la pendule avec irritation : à deux heures, il n'y put tenir, se jeta dehors. Marcher dans les rues remettait de l'ordre dans ses idées. Et il fuirait tout contretemps malchanceux. Mais il ne pouvait songer qu'à son désir : Alice, Gabrielle, — qu'il se reprochait de confondre ensemble, — s'imposaient à son obsession. Elles le poursuivaient : l'épouse grave et muette, dans sa douleur sacrée ; l'autre, énigmatique et terrifiante d'inconnu : dire qu'il l'avait eue à lui et qu'il l'ignorait toute !

Une auto passait, il se fit conduire au Bois, pour tuer le temps. L'avenue des Champs-Élysées était foule et lumière ; les jets d'eau retombaient en pluie d'écume ; l'Arc de Triomphe s'ouvrait sur du jour bleu. Voilà donc ce Paris qu'il avait voulu conquérir ! L'indifférence paisible des promeneurs le surprit : quel

contraste avec la tourmente qui se déchaînait en lui! Le pouvoir, eh bien! il l'avait : quel mirage évanoui, dès qu'on s'approche! Être ministre, ce n'était que cela? Un homme, accablé de charges et de soucis, passant au milieu de milliers d'individus qui ignorent son visage et savent à peine son nom. La célébrité, c'était ce leurre! Recevoir au vol un regard averti, un coup de chapeau empressé? Quelle duperie! Ce n'est pas en surface, ce n'est pas en largeur que la vie compte, mais en profondeur. Ce n'est pas dans le morcellement du moi que s'exalte l'ivresse de vivre, mais dans l'unité forte des pensées et des actes. Se réaliser, donner son effort le meilleur, dans le milieu le plus favorable, voilà le devoir.

« Avoue-le, pensa-t-il, tu t'es fourvoyé. Tu as pris les ailes d'Icare pour retomber pantelant sur le sol! »

Cette constatation lui fut la plus douloureuse de toutes, parce qu'elle atteignait en lui les fibres essentielles, celles qui répondent à nos raisons d'agir les plus impérieuses, l'orgueil et la satisfaction de soi.

Et de nouveau la voix lui cria :

— Que fais-tu ici? Qu'attends-tu?

Il songea à quelles duplicités le condamnait sa conduite; prendre la femme d'un homme dont chaque jour on serre la main, quelle vilenie! Et Gabrielle abandonnée là-bas, trop fière pour se plaindre, assez digne pour ne jamais pardonner un si cuisant outrage! Et ses enfans qui, un jour, pourraient savoir, comprendre : la belle éducation, le noble exemple, en vérité, qu'il leur donnait là!

Alors l'envie lui vint obsédante, — déjà il l'avait eue hier, — de déposer ses chaînes, et, quittant le pouvoir, de redevenir un simple citoyen. Il ne manquerait pas d'ambitieux pour le remplacer; et dans le nombre, plus d'un serait mieux qualifié que lui. Il ne déserterait pas au moment du péril. Le départ des Chambres arrêtait la vie politique du pays; les ministres n'étaient plus que des expéditeurs d'affaires. Tout l'avait convaincu qu'il ne serait pas à la hauteur des événemens, si ceux-ci engageaient le redoutable inconnu de la guerre sociale. Les principes, les plus belles conceptions théoriques comptent bien peu, quand il faut agir sans délai, assumer les responsabilités d'actes rigoureux. On ne s'improvise pas berger des hommes : l'art de jouer avec leurs appétits, leurs intérêts et leurs passions

est le plus difficile qui soit. Il lui en coûta cruellement de s'avouer que Gabrielle avait vu juste.

Mais quoi! s'avouer vaincu? Renoncer, quand à force de chance et aussi un peu de mérite personnel, — car enfin, cela il pouvait l'admettre, — quand il était, oui! parvenu à son rêve et venait de se hisser presque miraculeusement au faîte? Cette rapide ascension aboutissait à un plouf si soudain, à une noyade si brève que, les remous vite effacés, l'eau du fleuve coulerait comme auparavant? Quelle démence le saisissait? Aurait-il lutté, espéré, souffert pour rien? Est-ce que les forts abdiquent? Dût-il assumer une responsabilité écrasante devant le pays et l'histoire, c'était son honneur et son devoir d'affronter les risques et les dangers de sa fonction, puisqu'il en acceptait l'enivrement. Car enfin, c'était enivrant, le pouvoir!

L'était-ce? Il y a des heures dégrisantes où la nausée... Gabrielle l'avait-elle donc connu mieux qu'il ne se connaissait lui-même? Cassandre, parlant à un sourd et à un aveugle, elle lui avait prédit l'avenir. Il en ressentit une souffrance âcre, chaude, chercha, sans pouvoir les trouver, des torts impondérables à lui reprocher, sa responsabilité dans cette crise d'ennui et de désir qui l'avait poussé vers l'action et l'aventure. Moins parfaite, eût-elle animé de sensations plus variées, plus vives leur côte à côte? Mais pouvait-il lui faire un crime d'avoir été une compagne idéale? La faute était à lui, qui n'avait su, possédant le plus rare bonheur, s'en contenter; elle tenait à l'imperfection de sa nature, à l'éternelle faiblesse humaine.

Mais cet hommage que sa raison rendait à Gabrielle laissait son cœur mécontent et inassouvi.

Sa montre l'avertit : il cria dans le porte-voix l'adresse. Une femme voilée, quand il sauta de voiture, s'engouffra devant lui sous le porche. Il la suivit. La porte se referma sur eux.

— Vous ai-je menti? dit Ginette. *La Voix Publique* ce matin...

— Ah! oui! fit-il d'un air las, avec l'écœurement que de pareilles choses fussent possibles.

— Je vous ai promis des preuves, dit-elle. Tenez-vous tant à les connaître?

Il comprit qu'elle hésitait, et quelle pudeur d'âme se mêlait à une besogne dont ils partageaient la tristesse sans beauté. Mais il voulait savoir : Alice était encore trop vivante en lui.

Elle lui dit, méfiante :

— Vous l'aimez donc encore?

Il eut une expression de souffrance : savait-il ce qui se passait dans son cœur troublé?

— Décidément, mon ami, je crois que j'ai fait une sottise en venant ici, et je me demande si le mieux ne serait pas que je m'en aille?

— Vous ne ferez pas cela! fit-il. Tout votre mérite, Ginette, est dans votre spontanéité qui vous absout.

Elle retira de son sac à main des lettres et les lui tendit :

— Tenez... oui, je sais ce que vous pensez... mais moi, je ne pose pas à la vertu. Je ne mens jamais.

Avidement il les saisit : c'était l'écriture d'Alice. Il en ressentit un coup au cœur. Des lettres d'amour... D'amour? Était-ce possible? Ginette, penchée sur lui, commentait les phrases :

— Ça, c'est de Claude Barol; ça, du beau d'Estérac; celle-ci est adressée à Mathieu Loche, le peintre. Et celle-là, la dernière, à Crapennes. Oui, mon cher.

Il paraissait atterré.

Elle expliqua comment elle avait en sa possession ces lettres.

Alice se les faisait soigneusement rendre, à chaque rupture; un jour d'alerte, elle les avait confiées à Ginette, et celle-ci, qui, pour de vieilles rancunes, tenait à garder des armes contre elle, ayant dit les avoir brûlées, Alice n'avait osé les redemander.

— Vous avez menti au moins cette fois, dit Maurice durement.

Il considérait Ginette blottie dans une bergère, les murs, la pièce, comme on considère un champ de bataille, le soir du désastre. Dire qu'il avait cru à la pureté d'Alice, jusqu'à songer, dans une heure de folie, à unir son existence à la sienne!... Pouah!...

— Vous voilà refroidi, Excellence, dit la jeune femme en souriant.

— Ah! Ginette,... Ginette,... soupira-t-il.

Et il ne savait plus s'il haïssait Alice. Une immense tristesse, un flot de ténèbres déferlaient en lui.

Il soupira :

— Si vous m'aviez aimé, du moins! Mais vous ne pensiez

qu'à votre orgueil et à votre vengeance : tout cela est si petit, si vilain!

Elle vint à lui doucement, et lui mettant la main à l'épaule :

— Savez-vous si je ne vous aimais pas?... Laissons cela... C'est de l'histoire ancienne... Voulez-vous un conseil, Maurice ? C'est celui de l'amie, rien qu'une amie, que je resterai pour vous. Allez retrouver votre femme.

Il eut un geste de colère. Le généreux conseil, et de quelle bouche autorisée, vraiment! Elle répéta, malicieuse :

— Vous êtes trop facile à rouler pour nous autres.

Et lui tendant ses fines mains gantées :

— Adieu, monsieur le Ministre.

— Vous serez la dernière qui m'aura appelé ainsi, fit gravement Maurice. Ce soir, j'aurai donné ma démission.

Elle le regarda sans trop de surprise, compatissante pour ce qu'une telle détermination représentait de déboires :

— Pauvre ami!... Voilà qui va faire bien plaisir à mon mari.

Et elle eut un rire un peu forcé en s'en allant.

Maurice se vit seul. Il resta une demi-heure immobile, dans le noir, puis, tâtonnant pour ouvrir la porte, s'éloigna.

Un télégramme l'attendait au Ministère :

Père au plus mal. Je vous supplie venir. — Gabrielle.

Deux heures après, sa démission acceptée, après les résistances d'usage, Odel pourvu d'une préfecture, ses secrétaires désignés à des compensations flatteuses pour leur amour-propre, Dopsent, avec des mains impatientes, bouclait sa valise. Trouverait-il encore son père vivant?

Était-ce bien lui qui venait de reconquérir sa liberté? Lui qui, lassé, mais non rassasié, déposait le fardeau prestigieux que tant d'autres enviaient, rejetait son titre de ministre et même sa fonction de député? Un prodigieux étonnement le poursuivait, d'avoir fait cela. Les commentaires des journaux, les commérages des gens... Et comme on ne peut être guéri d'un seul coup de cette ivresse, il songeait, avec un involontaire regret, à tout ce qu'il allait perdre, respects, quémandages, courbettes, toute l'adulation intéressée de son entourage.

Alice lui semblait tout à coup lointaine, un rêve confus qui s'évapore.

Il crut remarquer que le valet à favoris noirs soupesait avec moins de déférence sa valise, en la descendant.

Ah! oui! Il faudrait s'habituer à redevenir un passant anonyme. C'était donc vrai?

Dopsent soupira : il n'était plus qu'un homme parmi les hommes.

XXIV

Gabrielle vivait des heures d'angoisse affreuse. Les dépêches des journaux lui avaient appris l'odieuse imputation dirigée contre son mari. Elle en avait été affolée. Pas une minute, elle ne douta de lui.

Que sa conscience eût subi de légers fléchissemens, ces compromis d'occasion que la politique rend inévitables, elle le déplorait ; mais admettre qu'il pût être entaché dans une louche affaire d'argent, cela, non, jamais! Comme elle hait les risques courus, les représailles auxquelles l'exposait une situation aussi en vue, c'est avec rage qu'elle maudit cette ambition fatale qui amassait tant de ruines.

Elle était à bout de forces, sinon de courage; pendant ces jours et ces nuits de veille, une fièvre sèche et lucide l'avait d'abord soutenue. L'espoir de sauver le père de Maurice la dressait contre la maladie : alerte, ingénieuse, luttant avec intelligence, avec dévouement; maintenant, devant l'agonie inévitable, elle ployait. L'état de Mme Dopsent mère l'alarmait de plus en plus : le médecin diagnostiquait en cet organisme usé une grave lésion du cœur insoupçonnée jusqu'à présent, une insuffisance mitrale aggravée par les émotions de ces derniers jours, et à la merci d'une secousse brutale.

Si Maurice était là, encore! Certes, sa présence lui serait pénible; dans ce contact quotidien et silencieux, ce côte à côte distant, s'avérait une rupture plus sensible que s'il était absent, hors des yeux, sinon du cœur. Si près l'un de l'autre et si loin, lui infligeait une torture intolérable. On se résigne presque à ne plus voir un être qu'on a adoré, parce que l'éloignement se pare, au mystérieux sortilège du souvenir, des mérites anciens ; tandis que la présence souligne les désaccords et les disparates. Voir un étranger dans celui qui fut notre pensée, notre chair, est le plus abominable supplice. En souhaitant que Maurice accourût au plus tôt, Gabrielle redoutait cette venue autant qu'elle l'espérait. Mais le devoir parlait plus haut que son tourment; et sa

piété filiale voulait que le père eût cette suprême consolation d'étreindre encore une fois son fils, avant le grand départ d'où nul n'est revenu.

Conscient de son état, brave devant l'inévitable, ne se plaignant pas, la face injectée, les mains tremblantes, le colonel se bornait à répéter, d'une voix faible :

— Maurice... Où est donc Maurice !

Gabrielle se reprochait d'avoir cru, sur la foi de M. Le Taillet, dans ce répit laissé par le mal : elle aurait dû avertir son mari plus tôt; elle se blâmait, comme d'une défection envers le mourant, d'avoir, malgré elle, eu souci de Maurice, de lui avoir laissé le temps et le sang-froid nécessaires pour se débattre au milieu des difficultés terribles qu'elle supposait. Elle se le représentait se battant pour son honneur, blessé, tué peut-être. Puis, quand elle songeait qu'il se consolait peut-être des misères de sa gloire auprès d'Alice, son sang se figeait dans ses veines. Était-ce de la jalousie, de la douleur ou de la pitié, ce lancinement aigu de l'idée fixe, cette petite mort qu'elle endurait?

Ah ! comme Paris, ce Paris qu'elle redoutait tant, dans son instinct de femme, le lui avait volé! Volé dans ses pensées moins confiantes et détournées d'elle; volé dans son affection blasée, dirigée vers des rivales d'une séduction artificielle; volé jusque dans l'essence de son être ! Une révolte la secouait, faisait craquer, dans un étirement énervé, les jointures de ses membres, les os de ses mains. Folle, de l'avoir livré à lui-même en le laissant là-bas! Mais qui aurait soigné ce vieillard si bon pour elle, dont les regards tristes souriaient encore vaguement aux siens? Que serait devenue la pauvre mère éperdue, sans résistance, dans cette maison à la dérive? Elle n'avait fait que son devoir en venant à leur aide. Elle n'avait pas eu même le choix.

Ah ! Maurice, cruel ingrat ! Elle s'interrogeait avec angoisse. Qu'avait-elle donc fait pour le perdre ainsi? En quoi avait-elle démérité? Était-elle moins intelligente, moins belle que cette femme, pour qui un tel vertige l'avait envoûté qu'il avait pu songer à renier sa vraie compagne et ses enfans? Oui, peut-être, trop confiante en elle et en lui, ne l'avait-elle pas assez aimé, d'un amour vigilant, ombrageux, perspicace? Et qui sait si, d'écouter la voix plaintive de Varaise, de parlementer avec cet amour défendu, elle n'avait pas perdu là des heures précieuses pour sa propre sauvegarde? Quel châtiment en ce cas!

Car enfin! si André Varaise l'avait émue de sa douleur, attendrie par sa fidélité, elle avait eu le courage de briser cette affection si sûre, si droite, dont rien ne l'eût forcée à rougir, venant d'un si noble cœur. Mais ce droit même de l'écouter, si peu que ce fût, pour le convaincre et l'éloigner, l'avait-elle eu? Peut-être avait-elle mal agi en se laissant apitoyer un instant par un tel élan de passion; et peut-être, par une obscure justice des choses, est-ce cette faute involontaire qu'elle payait si cher aujourd'hui?

Mais sa franchise répondait :

« Non, je suis restée pure d'intentions à Maurice, à Maurice oublieux, à Maurice parjure. Non, je pourrais le front haut lui raconter tout ce qui s'est passé entre André et moi. Le pourrait-il, lui, de sa trahison avec cette malheureuse? Comme elle a su l'ensorceler? D'où vient à ces femmes-là ce don fatal de plaire? Elle est belle, mais trouble : elle sent la fausseté; elle a les yeux des créatures vénales. Je n'ignore rien des folies qu'il a commises pour elle; et ce n'est pas cet argent gaspillé que je regrette; mais comment a-t-il pu, lui qui est intelligent, lui qui est bon et qui aurait eu jadis horreur de me faire souffrir, lui que j'ai connu si noble et si haut, succomber à de pareilles séductions? »

Alors elle oubliait ses rancœurs, son orgueil blessé, pour ne plus s'abandonner qu'à l'irrésistible appel de sa douleur, invoquant le retour du coupable au bercail.

« Qu'il vienne, que j'entende sa voix, que je retrouve ses yeux; même suppliciante, sa présence me sera douce, dans l'amertume. Malheureuse que je suis, je l'aime encore! Et si j'osais me l'avouer, jamais il ne m'a été si cher que depuis que j'ai la terreur de le perdre!

« Mais non, c'est impossible! Il a raison, un fossé nous sépare. Comment reviendrait-il à moi? Et en voudrais-je? Est-ce encore le Maurice que j'ai aimé, celui en qui j'avais une telle foi? En tuant en moi cette sécurité, c'est l'irréparable qu'il a mis entre nous. Il a empoisonné l'avenir. »

Les rancunes de la femme trahie, venues de plus loin qu'elle, de ses éternelles compagnes de douleur, des premières victimes de la duplicité et de la tyrannie de Maurice, soulevaient en elle leur défi :

« Et c'est à ce fourbe, à ce lâche que je me sacrifie, en pleine jeunesse et force de vie, belle encore, pour d'autres. Pour

d'autres? — elle sourit amèrement, — non, je suis sa femme, je ne puis appartenir qu'à lui. Ce n'est peut-être pas de la vertu, ce n'est peut-être pas de l'honneur : c'est un sentiment venu des profondeurs de mon instinct : je suis marquée à son effigie, je suis sa chose. Je ne demande qu'à le *servir.* »

Servir, le mot dont elle avait fait toute sa fierté, sa devise. Comme il avait abusé de l'amour qu'elle lui avait consacré toute, de son dévouement sans réserves : et dire que tous, presque tous étaient ainsi !

« Mais je ne pense qu'à moi ! se répétait-elle avec honte. Je fais de ma détresse le centre du monde; et ce pauvre père va mourir, et que deviendra sa compagne? Et Maurice va vivre de nouvelles douleurs. »

Ainsi sa délicatesse trouvait à se torturer, tandis qu'elle multipliait ses soins autour de M. Dopsent qui, s'affaiblissant d'heure en heure, répétait :

— Maurice? Où est donc Maurice !...

— Il va venir, père, il sera bientôt là...

Mais arriverait-il à temps?... Sa dépêche l'annonçait pour le lendemain matin. Et les forces du vieillard baissaient, à vue d'œil. Comment épargner à sa femme le dernier coup? Comment l'isoler, l'écarter? Tous les efforts de Gabrielle consistèrent alors à obtenir de la vieille épouse qui, la main sur son cœur, suffocante, s'obstinait à revenir auprès de son mari, qu'elle prît quelque repos et s'étendît sur un divan, dans la pièce voisine. Elle réussit, non sans peine, à lui faire prendre une potion calmante, et quand Mme Dopsent fut assoupie par l'opium, elle aida à la transporter dans une pièce éloignée, la déshabilla et la coucha.

Maintenant, pour M. Dopsent, la mort pouvait venir.

Elle entra à pas légers, s'assit au chevet du vieillard, prit sa main glacée, arrêta peu à peu son souffle. Miséricordieuse, elle lui fit la grâce d'une agonie sans souffrance. A l'aube, il passa dans un frisson si faible qu'on pouvait le prendre pour un sursaut fugitif de la vie. Et ce fut l'immobilité sans nom, le froid descendu par tout le corps, les yeux vitreux sur lesquels, pieusement, Gabrielle abaissa les paupières. Une vie de courage, d'honneur, de droiture, une belle vie d'autrefois venait de s'éteindre. En pleurant sur cet homme de Plutarque, Gabrielle pleura sur Maurice et sur elle-même.

Que les heures maintenant, la lugubre dernière toilette achevée, lui parurent longues! Avidement, elle implorait Maurice, sa force d'homme, à demeurer si morne et si seule auprès du mort.

Mais comme elle contemplait cette face rigide, où la mort mettait son sceau de majesté, cette suprême splendeur des vies bien vécues, elle entendit derrière elle un gémissement. Épouvantée, elle se leva, soutint dans ses bras Mme Dopsent blêmie, chancelante, vêtue d'une robe de chambre qui flottait autour d'elle.

La vieille femme résista à l'étreinte de sa bru. Ses bras étendus dans une adjuration vers le compagnon fidèle de sa longue existence, l'homme qui ne lui avait jamais causé la moindre peine, celui avec qui elle avait tout partagé, les soucis et les joies, les bons et les mauvais jours, elle murmura :

— Charles... Est-ce que tu dors?... Charles! Réponds-moi!

Puis elle fit :

— Mon Dieu, est-ce possible?...

Et Gabrielle sentit que le corps de Mme Dopsent pliait entre ses bras, la tête roula lourdement contre son épaule; elle étendit la pauvre femme sur le tapis.

A ses cris, la garde, le médecin de La Fondation accoururent, Il la saigna en vain, en vain fit des injections d'éther et de caféine. Le cœur s'en allait, bientôt il cessa de battre. Mme Dopsent venait de mourir, comme elle l'avait annoncé, n'ayant plus de raisons de vivre, puisque son Charles n'était plus.

A ce moment, une voix bien connue, des pas se firent entendre; elle voulut s'élancer, arrêter, prévenir Maurice. Il était déjà là, atterré, auprès de sa mère, auprès de son père, agenouillé entre ces deux morts, pressant tour à tour leurs mains, cherchant leur cœur anéanti, espérant un miracle, voulant pleurer et ne trouvant pas une larme, crier sa douleur et restant muet, hagard, hébété d'horreur à faire pitié.

Gabrielle mit la main sur le front de son mari. Il la reconnut et éclata en sanglots.

XXV

L'enterrement de M. et Mme Dopsent eut lieu devant une assistance profondément recueillie. Si la curiosité qu'éveille un

ministre, lorsqu'il cesse de l'être, avait amené des journalistes et des étrangers, la meilleure partie de la foule se composait des amis proches ou lointains, notoires ou obscurs de la famille Dopsent. On y voyait Brousseval réconcilié avec Maurice, Stamar, les Serquy. « Uncle Francis » était venu saluer les vieux compagnons de sa jeunesse, ce couple uni dans la vie et que la mort ne séparait pas. Raphaële Jacquil avec son teint de cire et ses orbites creuses, se répandait en lamentations de parade, comme une pleureuse.

Elle blâmait la simplicité de ces obsèques et, en ce qui la concernait, fit-elle confidence à M. Wats, elle avait fixé les plus minces détails de ses propres funérailles : il y aurait un char attelé de six chevaux, chacun tenu en main par un piqueur en habit noir à la française et botté, le chapeau lampion sous le bras. Son cercueil serait de bois d'amarante, recouvert d'une housse de velours violet. Son mausolée de marbre de Carrare, avec figures d'anges debout.

A voir s'en aller dans une stricte ordonnance les deux corbillards, l'épouse derrière l'époux, les spectateurs émus se remémoraient mieux le colonel Dopsent et sa femme, que si un concours de troupes solennel, des marches funèbres, des porteurs de décorations et de couronnes eussent ajouté leur pompe à ce défilé : on songeait à la fin poignante de l'épouse mourant, quelques heures après lui, au chevet de son mari. Tous les visages exprimaient l'émotion, et dans bien des yeux on voyait des larmes. On plaignait Maurice Dopsent ; et ceux mêmes qui, sur la foi des journaux et dans le feu des discussions politiques, avaient paru ses adversaires, désarmaient devant sa douleur.

Elle faisait peine à voir, à force d'être domptée et refoulée. Pâle et voûté, vieilli de dix ans, il s'avançait comme un automate, tête nue, sans regards que pour le cercueil qu'il suivait, et où sa mère reposait à jamais. Chancelant, il gravissait le calvaire sans faiblir, mais l'horrible angoisse qui l'étreignait était douloureuse à tous. Trouvait-il dans la piété silencieuse du cortège, dans la sympathie de la foule, un réconfort? On n'eût pu le dire. Il semblait en proie à l'idée fixe de tenir bon jusqu'au bout, ne penser à rien qu'au gouffre de désolation où il plongeait.

L'affreuse lucidité qui accompagne ces états d'âme lui avait cependant permis de discerner les absens et les présens : Pierre

Duadic, discret, suivait à l'écart, humble cœur tendre; Max Odel, excusé par dépêche, avait sans doute à Paris trop à faire pour lui-même. La Patchicore (il se rappela la mort du fermier de Soorts) n'avait pu venir, car elle avait mis la veille un gros garçon au monde, à l'heure même où s'éteignait le vieil Hamburu. Ainsi vont les choses. Mais son mari, le forgeron de Labenne était là, gauche dans ses vêtemens du dimanche. Hernès manquait. Mme Holtz représentait le Sanatorium qu'on allait se résoudre à fermer : la charge en devenait trop lourde. Berck-sur-Mer recueillerait les petits malades. Encore une faillite et une des plus tristes !

Parmi les hommes politiques, seul, le ministre Roudry; cet homme silencieux, qu'il eût aimé mieux connaître, était là, lui qui ne devait rien à son ex-collègue. Anglure, l'ancien contremaître de la scierie, tombé dans l'alcoolisme, suivait parmi les derniers, son arrogance à bas, entre les pêcheurs et les résiniers. Et il y avait aussi les vignerons des sables, les parqueurs d'huîtres, les anciens et obscurs cliens du docteur Dopsent.

Il faisait beau : une splendeur magnifique, l'indifférence de la nature, la gloire du soleil dans la verdure sombre des pins, le sentiment de l'éternel et de l'infini qui dépasse les courtes vies humaines, absorbe leurs peines et leurs joies, le vaste azur sans bornes, la poussière de la route, le tapis brun des aiguilles de pins et là-bas, derrière l'étang et le rideau d'arbres, les vagues déferlant en rouleaux d'argent crêtés d'écume; leur plainte morne qui n'éveillait plus, dans le cœur de Maurice, l'écho triomphal des tambours de la gloire, mais les coups de bêche du fossoyeur et les pelletées de terre sur un cercueil.

Après la cérémonie, après le défilé des amis, après le retour à *la Pierre Bleue*, ce fut l'accablement désœuvré d'une fin de jour trop belle : l'ironique éclat du coucher de soleil dans l'eau d'or fondu. Enfin, très tard, le crépuscule descendit, enlinceula le paysage, rendit noirs les pins dans le ciel vert qui tourna au gris, au mauve sombre, au bleu plein de suavité de la nuit piquée, peu à peu, d'étoiles.

Maurice, seul dans son ancien cabinet de travail, songeait. Était-ce même songer, que cette lugubre immobilité aux yeux ouverts? La pièce semblait nue; d'être restée si longtemps inhabitée, elle avait perdu son âme. Maurice l'arpenta de long

en large, et le parquet froid et sans tapis résonna. Il s'arrêta pour contempler, sous la vitre des bibliothèques, les livres reliés; tout ce que la médecine lui avait enseigné, et qu'il lui faudrait rapprendre, s'il voulait recommencer sa vie austère d'autrefois. Puis il reprit son va-et-vient monotone, sa marche de bête en cage.

On l'appela pour le dîner. C'était la première fois qu'il se retrouvait en face de sa femme et de ses enfans. Pierre Duadic, pour un soir, à son ancienne place; et il y avait M. Wats et Fraülein Busch. On aurait pu se croire au temps jadis; mais les vêtemens de deuil, mais la pâleur exténuée de Gabrielle, mais l'anéantissement de Maurice attestaient qu'une catastrophe avait passé sur eux. A la fin du repas, le souvenir des deux chers vieux, du père et de la mère, enfouis maintenant à six pieds sous terre, voués à l'affreux silence de la destruction, étouffa Maurice. Il se leva, et on l'entendit là-haut qui marchait pour user sa détresse.

Les enfans s'étaient retirés. Pierre Duadic avait pris congé. « Uncle Francis » et Gabrielle, au salon, seuls, se regardaient intensément.

— Ah! parrain, que devenir?

— Sois bonne, répondit le vieillard, il souffre.

Gabrielle hocha la tête: elle aussi souffrait. Mais le moment était-il venu de le consoler? Accepterait-il même d'être consolé?

Une noble émotion animait le visage de M. Wats; il dit:

— J'ai beaucoup vécu, j'ai connu beaucoup d'êtres: je crois qu'il n'y a qu'une vertu au monde: l'indulgence.

— Cela vous est facile à dire, à vous qui êtes la bonté même, fit tristement Gabrielle.

— Non, non, dit « Uncle Francis, » personne n'est bon naturellement. Crois-tu que je n'aie pas vu, mille fois, la laideur des hommes; la vilenie des femmes; des drames abjects d'intérêts, des passions hideuses? Crois-tu que je n'aie pas payé la rançon de ma fortune? On m'a exploité, on a mendié mes aumônes, on les a bafouées; j'ai rencontré beaucoup d'ingrats, j'ai vu la bassesse du cœur se répandre sur les visages; et je crois, malgré tout, qu'on doit être bon. Personne n'est parfait. Beaucoup ne sont qu'à demi responsables. Il faut avoir une infinie pitié des autres.

— Ah! s'écria Gabrielle, ne voyez-vous pas que je meurs de l'envie de lui pardonner?

Elle se reprit :

— Non, qu'ai-je même à lui pardonner? Vous avez raison, parrain, personne n'est parfait; moi moins qu'une autre. Si j'étais sûre qu'il ne repousserait pas l'aide que je lui apporte?

— Va le trouver, dit M. Wats.

Mais elle n'en eut pas le courage; et ce soir-là le mari et la femme se couchèrent comme des étrangers, et le lendemain non plus ils n'eurent pas le courage de s'aborder. Mauvaise honte de Maurice? Pudeur de Gabrielle? Oui, et tout l'arrière-fond des souffrances informulées, une rancune que chacun eût niée s'il en avait eu conscience, des élans que l'orgueil saignant refoulait, la peur de voir l'irréparable surgir d'un nouveau malentendu, la triste épouvante l'un de l'autre, avec la soif avide de se comprendre, de se retrouver, et le désespoir de se dire : « S'il était trop tard! Nous reconnaîtrons-nous? »

A l'un et l'autre, il y eut là des heures d'amertume inexprimables. Au soir, M. Wats partit. Et cette nuit encore, Maurice et Gabrielle, séparés, murés chacun dans son âme ulcérée, engourdis de douleur, puis térébrés par la conscience fulgurante de la réalité, vécurent les ténèbres d'une véritable Passion.

L'aube revint, le soleil se leva, éclairant le labeur des servantes, la promenade des enfans au jardin, l'éclosion des fleurs, le vol des abeilles, le caquetage du poulailler, les croupes dures des bœufs, les plumes lisses des pigeons, la vie bourdonnante, l'étang bleu, la fête de l'été.

Gabrielle et Maurice se rencontrèrent sur la terrasse où jadis elle guettait ses retours. Ils échangèrent un pâle, douloureux et irrésistible regard, un de ces regards qui tordent le cœur, mais trahissent une lueur d'âme violentée et presque heureuse de l'être.

— Comme tu as l'air brisé, mon pauvre ami, dit-elle. Je voudrais tant pouvoir te redonner du courage.

— Tu m'en redonneras, Gabrielle, si tu ne te détournes plus de moi. J'ai expié, vois-tu.

Elle se levait droite dans le jour, maigrie, lasse; mais la vie renaissante se devinait, à fleur de peau; et il l'admirait comme une femme nouvelle, une chère disparue qui revient. Si seulement, au lieu de ce grave et fier profil qui se découpait sur

le ciel clair, elle inclinait vers lui le pardon de ses yeux...

— Écoute, fit-il tout à coup, je ne veux pas t'implorer. Il faut avoir le courage d'une explication franche et complète.

Elle le regarda, soudain pâle et angoissée : quelles paroles terribles allait-il prononcer, quel irrévocable sortirait de cet entretien ?

— Crois-tu, dit-elle presque timidement, que nous ayons le calme nécessaire? Ne veux-tu pas te reprendre pendant quelque temps encore? J'attendrais, quoique, moi aussi, ce silence me soit une indicible angoisse.

— Gabrielle, murmura-t-il, tu ne croiras jamais plus en moi ?

Elle baissa la tête : l'affreux passé la hanta : la jalousie et le souvenir des trahisons ; elle répondit :

— Cela dépend de toi.

— Ah ! fit-il consterné, j'ai tué ta confiance, tu ne m'aimes plus. Assieds-toi près de moi, sur ce banc. Personne ne nous écoute, nous sommes seuls comme au bout du monde. Laisse-moi me confesser sans réserves, te dire tout, mes faiblesses, mes erreurs, tout ce que tu ignores encore...

Un trouble presque désespéré s'empara de la jeune femme. Il la vit trembler :

— Non, dit-elle précipitamment, non, ne me dis rien.

— Si tu me revenais un jour, Gabrielle, je ne voudrais pas avoir volé ta pitié. Écoute-moi, tu décideras après de notre sort. Mais d'abord laisse-moi te dire ceci : ce qui t'a fait si injustement souffrir n'existe plus. Tu ne dois plus rien craindre de moi, ni d'une autre.

Elle le regarda avec des yeux pleins de surprise, et aussi de crainte et d'espoir :

— Que dois-je comprendre? Tu ne penses plus à me quitter?

— Non, non, le cauchemar s'est dissipé, j'étais fou, j'étais aveugle : maintenant, je vois clair. Comment ai-je pu ?... Quand tu es là, quand je pense à ce que tu as été, à ce que tu es pour moi, la beauté morale, l'orgueil de mon cœur d'homme... Dire que j'ai pu aimer cette malheureuse...

Elle rougit, puis devint blanche, et le tremblement de son corps gagna ses mains ; son émotion poignante se communiqua à Maurice :

— C'est fini, comprends-tu? Tâche d'oublier cette affreuse histoire...

Elle défaillit; il n'eut que le temps de la recevoir entre ses bras.

— Ah! Maurice...

Jamais il n'oublierait ce frisson de douleur et de joie. Elle s'arracha de lui, chancelante, comme lorsque vierge elle avait reçu son premier baiser :

— Est-ce vrai? Est-ce vrai?

— Oui, j'ai rompu; mais j'ai peur de toi, Gabrielle, tu étais ma conscience vivante; si tu me méprisais trop, j'en mourrais. Tu ne peux savoir combien, privé de toi, je me soucierais peu de vivre, à présent...

Elle le regarda comme si elle ne comprenait pas : et cela lui fit mal, car elle allait souffrir encore.

Alors il se livra, déchargeant sa conscience sans égards pour elle, sans pitié pour lui; ses courtes infidélités d'Hossegor, avant la grande tentation qui l'avait jeté vers Paris et sa fièvre, il les avoua : l'Américaine de Biarritz, la petite fermière de Saint-Vincent-de-Tyrosse, l'infirmière du jour de la mort de Labrit, Thérèse Maury. Il dit les surprises de sa vie agitée, dans ce Paris de luxe et de vanité. Il ne pouvait plus s'arrêter; un besoin de franchise absolue, de purification par la vérité, l'emportait. Et maintenant, accablé de honte et regrettant presque l'imprudence de ses paroles, effrayé devant les tressaillemens du martyre qu'il infligeait à sa femme, il la regardait, pétrifiée, anéantie dans une désolation farouche.

Le silence s'éternisa cruel, peu à peu lancinant à hurler.

— Oh! Maurice, gémit-elle enfin, toi, toi que je plaçais si haut!...

Elle se cacha la tête dans les mains, comme pour ne plus le voir, comme pour ne plus voir la laideur et la tristesse des choses.

— Ah! je savais bien, fit-il d'un ton navré... il a fallu que je te le dise pourtant... aucune puissance humaine ne m'en aurait empêché... Et maintenant j'ai tout détruit... Tu ne m'aimeras plus, tu ne pourras plus m'aimer?

Il s'affaissa, les coudes aux genoux, la tête basse; il semblait effondré.

Et le noir silence, dans le lumineux matin, s'éternisa.

Elle releva son visage :

— Mon mari... dit-elle enfin d'une voix profonde.

Et dans ce mot qui trahissait son immortelle affection et l'absolvait pour son repentir, il sentit venir à lui la bonté qui lave les cœurs les plus souillés.

— Ah! murmura-t-il, tu ne peux me comprendre, toi que j'aimais... toi si pure...

— J'ai été tentée comme les autres, Maurice, dit-elle en le regardant dans les yeux, et si je ne t'avais autant aimé, je ne sais si je n'aurais pas faibli comme tant d'autres.

Il la contempla avec angoisse, balbutiant :

— Varaise? dit-il, oui, on m'a dit...

Elle s'empourpra, et vivement :

— Pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé?

Il répondit :

— Parce que je n'ai jamais douté de toi.

Elle sentit l'accent de sincérité, l'hommage, et s'humilia:

— Je ne suis qu'une femme, Maurice, et peut-être m'as-tu trop laissée à moi-même.

— Tu l'aimes donc? fit-il avec une douleur où sa jalousie laissait percer l'atavique rage sombre du maître, du mâle.

Mais il eut un geste d'impuissance :

— J'ai perdu le droit de t'interroger...

— Si, Maurice, si, tu auras toujours ce droit-là !

Et pansant généreusement la blessure dont souffrait son orgueil, elle dit :

— Tu as tous les droits sur moi, je suis ton égale en douleur, je reste malgré tout ta femme. Je te parlerai, moi aussi. Depuis longtemps, je voulais libérer ma conscience...

Et à son tour, elle se confessa. Elle dit l'amitié fidèle et loyale d'abord et qu'un autre sentiment... leur séparation; comment ils s'étaient revus, et comment ils s'étaient quittés, pour toujours.

Maurice l'écoutait avec un anxieux malaise, rassuré pourtant, terrifié aussi : il aurait pu la perdre! Un autre, moins honnête, aurait pu ramasser le trésor qu'il délaissait. Moins honnête elle-même, aurait-elle résisté au vertige?

Il soupira :

— Comme tu vaux mieux que moi!... Cela me dévore, vois-tu, cette idée que tu aurais pu... Non, n'est-ce pas?...

— Je t'aimais, Maurice, mais j'ai été tentée...

— Tu as triomphé, tandis que moi...

— Ton horrible confession rachète bien tes torts...

— J'ai été bien faible...

— J'ai failli l'être.

— Ah! ma femme, me tendras-tu la main? Ayons foi l'un dans l'autre : l'amour et la douleur ont cimenté notre union d'une manière indestructible.

— Que de ruines!... soupira-t-elle.

— Je rebâtirai. Aide-moi seulement. Ce sera dur. Mais si tu veux, je serai fort.

— De toute mon âme !...

Il prononça alors le mot qui coûtait le plus à sa fierté :

— Comme d'avance tu avais eu raison! Je suis un vaincu.

— Non, mon pauvre ami, tu as lutté! Une telle défaite sera ta victoire demain.

— Comme tu as foi dans la vie! Où mets-tu cette certitude?

— Dans la conscience de servir. A chaque jour sa tâche. Tiens, regarde !...

Les trois enfans, en deuil, — mais une longue tristesse avait-elle prise sur l'insouciance de leur jeunesse? — s'avançaient vers eux : Michel robuste, Charlette grandie, Lou sereine, avec son air de songe. Ils agitèrent les bras, en signe d'appel. Riches de vie, portant leur destin inconnu au front, ce destin que l'éducation pouvait transformer, hausser, ennoblir, ils se hâtaient vers leurs parens.

Gabrielle serra fortement la main de Maurice et dit :

— Voilà notre avenir!

Et sur ce visage si beau, le sourire reparut enfin, comme le premier, le faible rayon de soleil après la tourmente.

PAUL MARGUERITTE.

LA RUSSIE NOUVELLE

ET LA

LIBERTÉ RELIGIEUSE

II[1]

LES VIEUX-CROYANTS. — LE RÉTABLISSEMENT DU PATRIARCAT. — LA CONVOCATION D'UN CONCILE

Si la liberte religieuse a tant de peine à triompher en Russie, c'est, avons-nous vu, que le gouvernement et les nationalistes russes, aujourd'hui plus puissans que jamais, redoutent qu'elle ne profite surtout aux Polonais, aux Israélites, aux Arméniens, aux Tatars, à toutes ces populations d'origine étrangère que les Russes réunissent sous le nom d' « allogènes » (*inorodtsy*), et que leur patriotisme soupçonne de tendances séparatistes ou fédéralistes. Il serait cependant erroné de croire que la liberté religieuse n'importe qu'aux catholiques, aux protestans, aux juifs, aux musulmans, c'est-à-dire aux 40 ou 50 millions de sujets du Tsar étrangers au sang russe et à la foi orthodoxe. Elle ne serait guère moins précieuse aux Russes et aux orthodoxes eux-mêmes; et cela, non seulement aux dissidens en révolte contre le Saint-Synode et l'Église officielle, mais à cette Église elle-même, qui ne peut recouvrer son ascendant sur le peuple

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

qu'à l'aide de réformes profondes, et qui ne saurait se réformer qu'à l'aide d'un peu de liberté. Le besoin en est d'autant plus impérieux que l'Église qui, depuis son assujettissement, avait déjà perdu tout crédit sur les classes élevées voit de plus en plus s'éloigner d'elle les masses populaires, les ouvriers des villes, et souvent, à leur suite, les paysans des villages (1).

I

Si les cinq millions de Juifs de la Russie n'ont encore pu retirer aucun bénéfice réel de l'édit de tolérance de Nicolas II, il n'en est pas de même des *raskolniks*, des « vieux-croyans » ou « vieux-ritualistes, » en révolte, depuis plus de deux siècles, contre l'Église officielle. Ces sectaires longtemps persécutés ont, aux yeux mêmes des plus ardens nationalistes grands-russiens, un précieux avantage sur tous les autres dissidens, sur les Juifs comme sur les musulmans, sur les catholiques comme sur les protestans ou les Arméniens; ils sont tous de sang russe, presque tous même de souche grande-russienne. Détachés de l'orthodoxie officielle, sous le règne du tsar Alexis, père de Pierre le Grand, pour n'avoir pas voulu admettre la réforme liturgique du patriarche Nikone, ces vieux-croyans ou « starovères » représentent le vieil esprit moscovite, avec son conservatisme étroit et son traditionalisme intransigeant. Ils ont, sous les Romanof, incarné les résistances opiniâtres des Vieux-Russes à l'œuvre européenne de Pierre le Grand, à la transformation de l'orientale Moscovie en État moderne. De là, les colères soulevées contre eux, la longue et obstinée persécution dont ils ont été les victimes sous Pierre et ses successeurs. L'Église et l'État se trouvaient déjà tellement liés qu'une révolte contre l'Église devait être traitée comme une insurrection contre l'État. Aux rigueurs de la loi les vieux-croyans, bientôt divisés en nombreuses sectes rivales, répondirent, à leur tour, en jetant l'anathème à l'État comme à l'Église, en maudissant le gouvernement imitateur des « païens d'Occident, » en reniant l'autorité tsarienne elle-même. Pour les sectes extrêmes, l'Église russe devint « la synagogue de Satan ; » le Tsar, jadis vénéré comme « le

(1) L'incrédulité et le matérialisme commencent à pénétrer dans le peuple; voyez une étude du prince Eug. Troubetskoï : *Moskovski Ejeniedelnik*, 9 janvier 1910.

petit père » et le lieutenant de Dieu, devint l'Antéchrist. A l'ombre du Raskol, surgirent, du fond du peuple, des sectes nouvelles qui prêchèrent la négation des lois, la communauté des biens, le refus de l'impôt et du service militaire.

Le moujik russe n'est pas le contemporain de nos prolétaires d'Occident; le moujik en est souvent encore à notre moyen âge. Comment s'étonner si, chez lui, les aspirations populaires prennent encore une forme religieuse? si chaque printemps fait jaillir de la terre russe de naïves et bizarres hérésies? Parmi elles, il est juste de le reconnaître, il en est d'anciennes ou récentes dont le gouvernement le plus libéral ne saurait supporter la propagande. La liberté religieuse a beau être la plus sainte, la plus digne de respect, la plus nécessaire des libertés, elle ne saurait, elle non plus, être conçue comme illimitée. Aux prophètes populaires qui, dès longtemps avant Léon Tolstoï, — leur disciple autant que leur maître, — ont prêché la suppression des tribunaux, de la police, de l'armée, la destruction même de l'État, aucun État n'eût pu reconnaître le droit de répandre le nouvel Évangile anarchique.

La faute du gouvernement impérial a été de confondre trop longtemps, dans la même réprobation, les diverses sectes en révolte contre l'Église d'État, d'appliquer, à des doctrines inoffensives au point de vue civil, les mêmes rigueurs qu'à des sectes antisociales ou immorales, telles que les Skoptsy ou mutilés, qu'aucun gouvernement n'eût pu tolérer. S'il se relâchait peu à peu de ses rigueurs vis-à-vis des sectes anciennes du Raskol, il poursuivait sans merci les sectes nouvelles, sans même les connaître, comme s'il s'était donné pour mission d'étouffer en leur germe toutes les manifestations spontanées de la pensée religieuse. C'est ainsi que sous Alexandre II, sous Alexandre III, jusque sous Nicolas II, l'administration et la police ont fait une guerre sans trêve aux communautés évangéliques à tendances protestantes, nées parmi les Petits-Russiens du Sud-Ouest et connues sous le nom de Stundistes. Le caractère radical, parfois révolutionnaire, prêté aux doctrines de ces Stundistes dont la propagande a gagné jusqu'au centre de l'Empire, tenait peut-être, pour une bonne part, aux persécutions mêmes du gouvernement, au secret dont ces réformés ou baptistes indigènes étaient contraints de s'entourer. Les sévérités du pouvoir allaient s'exercer jusque sur les salons aristocratiques où

des apôtres de haute culture, tels que lord Radstok et le colonel Pachkof, à l'imitation des *revivals* anglo-américains, s'efforçaient de créer un mouvement évangélique, accessible à la fois aux gens du monde et aux gens du peuple (1).

Anciennes ou nouvelles, la lutte contre les sectes réputées particulièrement nuisibles s'est poursuivie, jusque sous Nicolas II, avec des alternatives de rigueurs violentes et de relative tolérance, selon les caprices de l'administration supérieure ou les vues des administrations locales. A la fin même du siècle dernier, en 1897, aux bords du Volga, dans le gouvernement de Samara, on a vu des missionnaires orthodoxes faire enlever par la police les enfans des *molokanes*, les faire enfermer dans des couvens pour les y élever conformément aux prescriptions de l'Église, sans que les autorités locales eussent le courage de s'y opposer ou de transmettre à Pétersbourg les plaintes des parens. Des faits analogues se sont répétés, à la même époque, en d'autres provinces, à l'égard de paysans de sectes diverses. De même, jusqu'à l'édit de tolérance de 1905, on a persisté à interner dans les couvens ou à détenir dans les prisons des monastères, et cela sans jugement, d'humbles moujiks dont tout le crime était de professer ou de répandre des doctrines condamnées par l'Église officielle (2).

Le gouvernement impérial n'avait cependant pas attendu l'oukaze d'avril 1905 pour se relâcher de ses rigueurs envers les principales ou les plus inoffensives des sectes du Raskol, spécialement envers les « popovtsy, » qui ne diffèrent guère des orthodoxes que par leur persévérance à repousser la réforme liturgique accomplie au XVII[e] siècle par le patriarche Nikone. L'héroïsme séculaire de leurs martyrs, l'infrangible opiniâtreté des confesseurs de la « vieille foi » avaient fini par triompher de la toute-puissance des persécuteurs. Non contens d'avoir conquis, pour eux et pour tout le peuple, le droit de porter

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, tome III, liv. III, chap. X. — Aux rigueurs du gouvernement impérial contre les sectes et les doctrines nouvelles, je ne vois guère qu'une exception toute récente; c'est, en Pologne, à l'égard des « Mariavites. » Mais cette secte bizarre, à tendances mystiques, qui compte déjà plus de 100 000 adhérens, ne sort pas de l'Église orthodoxe officielle, mais de l'Église catholique romaine. La facilité avec laquelle le gouvernement l'a reconnue a paru, de sa part, moins une preuve de tolérance qu'une marque de son désir de diviser les Polonais et d'affaiblir les influences catholiques.

(2) Voyez les très intéressantes études de M. A. Prougavine sur *le Raskol et la Bureaucratie : Vestnik Evropy*, octobre et novembre 1909.

la barbe proscrite par Pierre le Grand, ces chrétiens fidèles aux vieilles mœurs comme aux vieux rites, avaient élevé, jusque dans les deux capitales, des maisons de prières, que la police s'était résignée à ne plus fermer.

Malgré cela, les vieux-croyans, demeurés les plus fidèles à l'esprit conservateur et routinier de leurs ancêtres, s'ils étaient tolérés par l'autorité suprême, restaient toujours exposés aux dénonciations du clergé, aux vexations de la police. Le plus grand nombre d'entre eux était toujours inscrit sur les registres des paroisses orthodoxes ; à ce titre, ils ne pouvaient exercer leur culte qu'à l'aide du grand agent d'émancipation sous le régime autocratique, à l'aide du rouble, du pot-de-vin, de la corruption des autorités civiles ou ecclésiastiques. La liberté que semblait leur assurer l'édit de tolérance du tsar Nicolas II risquait d'être illusoire ou précaire, si les anciennes lois interdisant aux orthodoxes, ou aux Russes considérés comme tels, de sortir de l'Église d'État demeuraient toujours en vigueur. Ces lois d'un autre âge, la troisième Douma, cette Douma conservatrice, si souvent traitée par ses adversaires de rétrograde, voire de Chambre introuvable, les a rejetées après une vive et tumultueuse discussion. Les « octobristes, » ces conservateurs constitutionnels qui forment le centre de la Douma, se sont joints aux « Cadets » et aux groupes de gauche, pour reconnaître aux Russes orthodoxes, malgré les instances des ministres, le droit de sortir librement du giron de l'Église officielle (1). C'est là une grande nouveauté dans la Sainte Russie, une nouveauté si hardie qu'il reste douteux qu'elle soit sanctionnée par le Conseil de l'Empire, ou qu'elle triomphe des pieux scrupules de l'empereur Nicolas. Ce n'est cependant qu'à ce prix que la liberté religieuse sera vraiment établie et vraiment garantie dans l'Empire. Quelque opinion qu'on ait de la jeune Russie constitutionnelle et de la troisième Douma, il convient de féliciter la majorité de cette timide assemblée d'avoir osé prendre une initiative d'une telle portée. Cela seul prouverait l'erreur ou l'injustice des Russes et des étrangers qui se plaisent à répéter que, avec la troisième Douma, la « Révolution russe » n'a abouti qu'à un avortement.

(1) Il est bon de savoir que le chef des Octobristes et par suite de la majorité, M. Al. Goutchkof, élu dernièrement président de la troisième Douma, est sorti lui-même d'une famille de vieux-croyans.

Veut-on mesurer l'importance pratique d'un tel vote, il faut savoir que les statistiques officielles n'évaluent le nombre des raskolniks et des sectaires de toute sorte qu'à onze ou douze cent mille, tandis que, d'après les hommes les plus compétens, le chiffre en doit monter à quinze ou vingt millions d'âmes. L'émancipation, en grande partie effectuée, des « starovères » ou vieux-croyans, notamment des *popovtsy*, c'est-à-dire de ceux qui ont conservé des prêtres, aura du reste, pour la Russie et pour l'Église, des conséquences sur lesquelles il n'est pas inutile d'insister. Ces « popovtsy » forment, aujourd'hui, en Russie, cette chose autrefois inouïe, une Église libre, autonome, s'administrant elle-même, sans aucune intervention d'aucune autorité reconnue. Cette Église starovère a découpé l'Empire en diocèses dont chacun a son évêque et son clergé, entretenus largement par les libres offrandes des fidèles. C'est, en pleine Russie, le système « volontaire, » *the voluntary system*, tel qu'il fonctionne au pays classique de la séparation, aux États-Unis d'Amérique.

Pour constituer une Église libre, les *popovtsy* n'avaient pas attendu le règne de Nicolas II et l'éclosion des libertés publiques dans l'autocratique Russie. Grâce à la complaisance intéressée d'un évêque d'Orient, ils avaient su redonner à leur Église décapitée, veuve depuis deux siècles de tout épiscopat, une hiérarchie nouvelle dont ils avaient eu soin de placer la tête à l'étranger, à Fontana Alba, autrement dit à Belokrinitsa, en Bukovine, sur le territoire autrichien. Non seulement les starovères russes, aujourd'hui affranchis des vexations de la police, possèdent une Église libre, indépendante de l'État; mais cette Église ayant son centre et son berceau à l'étranger, hors de la portée des serres de l'aigle noire impériale, échappe aux principaux périls qui menacent toute Église nationale. Elle jouit, vis-à-vis de l'autorité tsarienne, du privilège qui fait une des forces de l'Église catholique; si nationale et si russe qu'elle soit, sa hiérarchie, chevauchant par-dessus les frontières, n'est point à la merci des changemens ou des caprices de l'autorité impériale.

Que l'on compare maintenant cette situation à celle qui est faite, par les lois de l'Empire, à l'Église orthodoxe officielle, à l'Église d'État, administrée, sous le contrôle du gouvernement et sous la jalouse surveillance du haut-procureur impérial, par le Très-Saint-Synode de Pétersbourg. D'un côté, liberté entière, indépendance absolue; de l'autre, assujettissement, pour ne pas

dire asservissement de l'Église, de l'épiscopat, du clergé au gouvernement et à l'administration. Ce n'est point, comme le répète à tort le vulgaire, que l'Église russe ait pour chef le Tsar; les souverains russes, au rebours des rois d'Angleterre, n'ont jamais assumé un tel titre, ni une telle fonction. L'Église, d'après l'enseignement orthodoxe, n'a qu'un chef invisible, le Christ; mais, étant liée à l'État, placée sous la protection de l'État, elle est naturellement tombée dans la dépendance de l'État. Et l'État russe étant, depuis des siècles, un État autocratique, on comprend combien étroite et lourde a dû être cette dépendance.

Aujourd'hui que la Russie entre à son tour au nombre des États constitutionnels, alors que l'autocratie, maintenue nominalement en droit, n'est plus entière en fait, une des questions qui surgissent, devant cette Russie en voie d'évolution, si lentes qu'en semblent les réformes, est celle même de l'Église d'État. Que va devenir, avec le régime nouveau, en face d'assemblées politiques électives, cette antique Église russe, cette vieille mère de la Sainte Russie? Alors que tout s'éveille, que tout s'agite autour d'elle, va-t-elle seule demeurer immobile et muette? Quand, de la Russie de Pierre le Grand, il ne survit, presque partout ailleurs, qu'un souvenir, doit-elle rester enfermée à jamais dans le cadre rigide aux formes surannées où l'a emprisonnée, contrairement aux canons ecclésiastiques, la rude main du réformateur laïque? Quand, de toutes parts, dans le vaste Empire, on s'efforce, — en vain, il est vrai, le plus souvent, — de secouer le joug de l'omnipotence bureaucratique, l'Église, éternellement rivée à l'État, va-t-elle se résigner à être toujours administrée par les bureaux de Pétersbourg, comme une branche des services publics?

II

Certes, les liens séculaires qui enchaînent l'Église à l'État sont trop forts, sont trop conformes aux mœurs nationales, aussi bien qu'aux traditions gouvernementales ou ecclésiastiques, pour être entièrement et brusquement rompus; mais, sans les briser ou même les dénouer, ne pourraient-ils être un peu relâchés, dans l'intérêt commun des deux parties?

L'étroite solidarité, si longtemps maintenue entre le temporel et le spirituel, entre le pouvoir autocratique et la hiérarchie

ecclésiastique, entre la nationalité russe elle-même et la profession de la foi orthodoxe, a pu être, autrefois, un des plus solides fondemens de l'État russe, une des forces même de la nation; aujourd'hui, elle a quelque chose d'archaïque. Si l'on prétend la maintenir intacte, au lieu d'être une garantie pour l'État comme pour l'Église, elle risque d'être, pour tous deux, une gêne et une faiblesse. Les privilèges mêmes, officiellement assurés à la vieille Église, n'ont plus leur antique efficacité, et ils ont comme rançon, au dehors, l'assujettissement bureaucratique, au dedans, l'engourdissement spirituel. Le monopole conféré par la loi à l'Église dominante, monopole de propagande, est inconciliable avec la libre concurrence qui est la conséquence logique, la suite, à la longue inévitable, de la liberté religieuse. Plus les cultes dissidens, peu à peu affranchis, apprendront à faire usage de leurs nouvelles libertés, plus l'Église officielle, chargée de liens de toute sorte, paralysée par ses privilèges mêmes, se sentira entravée et embarrassée pour soutenir la lutte contre des adversaires plus dispos pour le combat et mieux adaptés aux conditions et aux batailles de la vie moderne. Les esprits habitués en toutes choses à respirer un air plus libre, les âmes les plus chrétiennes, vaguement tourmentées d'aspirations nouvelles, se sentiront mal à l'aise et comme oppressées, dans l'épaisse et lourde atmosphère de cette Église bureaucratique, en quelque sorte domestiquée par les siècles.

Pour lui garder la foi et l'amour de ses ouailles, pour qu'elle soit autre chose que le cadre extérieur d'une institution d'État, il faut donner à l'Église plus de vie, et on ne peut lui donner plus de vie qu'en lui rendant plus de liberté. Il n'est pas nécessaire pour cela de proclamer la séparation de l'Église et de l'État. S'il est au monde un pays encore éloigné de la séparation, c'est la Russie. Elle sera sans doute, de tous les pays chrétiens, le dernier à s'y résoudre. Mais entre l'union intime, étroite, qui fait de l'administration de l'Église une branche de l'administration impériale, et la séparation, il y a bien des étapes. Sans briser l'union, sans renoncer même à tous ses droits sur l'Église et sur la hiérarchie, l'État peut les tenir dans une dépendance moins stricte et une tutelle moins jalouse. S'il prétend, comme il en fait profession, servir les intérêts de l'orthodoxie, à ses yeux liés aux intérêts mêmes de la nation, c'est l'unique façon de les servir.

Nombre d'orthodoxes, ecclésiastiques ou laïques, membres du clergé blanc ou membres de clergé noir (1), en ont déjà le sentiment. Il n'échappe pas aux plus clairvoyans qu'une des choses qui ont fait la faiblesse de l'Église et le discrédit de sa hiérarchie, vis-à vis du peuple et des sectaires du peuple, comme vis-à-vis des classes cultivées et de « l'intelligence, » c'est son défaut d'indépendance, sa servitude séculaire, ses complaisances volontaires ou contraintes envers le pouvoir et les agens du pouvoir. S'il est un pays où, selon un mot célèbre, le prêtre a trop souvent fait figure de « gendarme en soutane, » c'est manifestement la Russie. Et cela n'est bon ni pour le prêtre, ni pour l'Église, ni pour l'État. Est-on étonné qu'une Église, pourvue d'aussi grandes prérogatives, garde aussi peu d'ascendant sur le peuple, aussi peu d'influence, soit sur les masses incultes, soit sur les classes supérieures, c'est là, certainement, c'est dans la dépendance dont elle paye ses privilèges qu'il en faut chercher la raison. De nos jours surtout, à notre époque de critique sceptique et d'universelle suspicion, une Église ne saurait conserver d'ascendant qu'autant qu'elle est et qu'elle paraît libre. Loin d'être rehaussée par ses prérogatives légales, son autorité morale est en raison inverse de l'autorité matérielle que prétend lui conférer le pouvoir civil. Quand le prêtre semble agir en vertu de la force publique, quand, pour parler au peuple, il s'adosse au trône et au code, en vain prétend-il se faire entendre, ou se faire obéir, au nom de Dieu. L'ingérence du temporel dans le spirituel finit toujours par les compromettre l'un et l'autre; mais comme, entre eux, l'échange de services est forcément inégal, c'est le spirituel qui en pâtit le plus. Ainsi s'explique la situation morale faite à l'Église russe et à son clergé.

Si, malgré l'ignorance de leurs pasteurs, malgré l'illogisme de leurs conceptions théologiques, les sectes issues du Raskol ont triomphé de toutes les persécutions de l'État et de toutes les missions de l'Église officielle; si, aujourd'hui encore, elles gardent une prise sur une grande partie du peuple, c'est que « la vieille foi, » issue d'un formalisme grossier, a représenté, en face des chapes d'or de l'Église d'État, la foi vivante et la liberté spirituelle. Aujourd'hui que, avec la liberté du culte, elles ont conquis la liberté matérielle, alors qu'elles achèvent de

(1) On sait que le clergé blanc est le clergé séculier, d'ordinaire marié, que le clergé noir est le clergé monastique d'où sortent les évêques.

s'affranchir des dernières entraves que leur imposait la loi, les sectes du Raskol et, avec elles, les Églises dissidentes ont, dans le conflit des rites et des doctrines, un avantage manifeste sur l'Église privilégiée. En dépit des retours offensifs de la police, elles sont libres de se mouvoir et de combattre à leur gré ; à l'inverse de ce que se propose la législation impériale, les sectes du Raskol, autrefois désarmées vis-à-vis de l'Église en armes, ont contre leur adversaire la plus forte des armes modernes, la seule qui rende invincible : la liberté. Et cette liberté qu'on leur dispute encore en vain, les vieux-croyans, qui semblaient captifs d'un rituel corrompu et de superstitions surannées, en usent déjà largement, avec ardeur et avec habileté. Ils prient, ils prêchent, ils enseignent, au gré de leur conscience ; ils s'unissent, ils s'associent, ils discutent leurs affaires spirituelles et matérielles. Déjà, *popovtsy* et *bezpopovtsy*, — sectes qui gardent un clergé, sectes qui, faute de prêtres, ont laïcisé leur culte, — tiennent publiquement leur congrès ou leurs conciles. Le bruit en vient jusqu'aux oreilles des orthodoxes, et les plus ardens ou les plus pieux comparent l'engourdissement de leur clergé et la vie somnolente de leur Église avec la vie libre, spontanée, intense des chapelles starovères. Et, comme de jeunes pousses au brusque printemps du Nord, de nouvelles idées, de nouvelles prétentions percent, chez le clergé et le peuple orthodoxes, à travers la glace rigide des froides dévotions officielles. Prêtres ou laïques se demandent quand la sainte Église orthodoxe, héritière de la grande Église d'Orient, aura, elle aussi, ses assemblées et ses conciles, quand il lui sera permis, à elle aussi, de donner ou de rendre, en son clergé et en ses dignités ecclésiastiques, une part à l'élection et à la voix du peuple chrétien. Car en Orient, tout comme en Occident, telle réforme qui semble une innovation téméraire ne serait souvent qu'un retour au passé, aux vénérables usages de siècles plus chrétiens.

C'est ainsi que cette antique Église, qui, de loin, nous paraissait à jamais endormie à l'ombre de ses coupoles d'or ou d'azur, a commencé à ouvrir les yeux à un jour nouveau, à secouer ses membres assoupis, sentant naître en son sein des besoins jadis méconnus ou des aspirations longtemps comprimées. Elle s'est prise, en son élite, à songer, elle aussi, de rajeunissement, de renouvellement et, pour cela, de liberté et d'affranchissement.

A vrai dire, pareilles aspirations, si audacieuses qu'elle semblent, sous ces lourdes coupoles bulbeuses ou en ces couvens aux épaisses murailles de forteresse, ne datent pas entièrement d'hier. Il faut reconnaître, à l'honneur de la Russie et de son Église, qu'il y a toujours eu, sur le sol russe, quelques âmes assez hardies ou assez mystiques pour rêver de renouvellement et d'émancipation. Mais, naguère, pareils songes étaient rares, isolés et le plus souvent muets. Alors même qu'ils n'étaient pas étouffés sous le double poids des autorités civiles et des autorités ecclésiastiques qui pesaient, de concert, sur le clergé et sur les fidèles, ils demeuraient forcément impuissans. Ainsi des rêves de rénovation de feu mon ami, Vladimir Solovief, qui, pour libérer et rajeunir son Église, avait osé entreprendre de la réunir à Rome. Depuis l'aube du siècle nouveau, depuis l'ébranlement communiqué à la Russie et à toutes les choses russes par les armes japonaises et par ce que Moscou et Pétersbourg nommaient déjà prématurément leur révolution, de pareilles aspirations ont pu impunément se faire jour et s'affirmer.

L'Église, comme l'État, a passé, durant les quatre ou cinq dernières années, par une crise où, à certaines heures, tous les changemens, toutes les transformations ont paru possibles et faciles. Vladimir Solovief avait prédit, en une strophe devenue célèbre, après la défaite, le triomphe des « Jaunes, » annonçant, à ses compatriotes incrédules, que les armes des soldats du Tsar Blanc serviraient de jouets aux enfans des Asiates. Solovief, mort de longs mois avant la guerre, était un voyant, aussi bien qu'un poète et un philosophe; je ne sais si, dans ses rêves les plus hardis, il eût osé prévoir que les victoires lointaines de ces païens asiatiques auraient leur contre-coup sur son antique Église, pourraient devenir, pour elle aussi, le point de départ d'une ère de renouvellement. C'est cependant ce qui, durant des mois et des années, a paru vraisemblable, ce qui, malgré tout, n'est pas encore impossible.

L'Église, qui non moins que l'autocratie a fait la Russie, tient une trop grande place dans son histoire, dans ses institutions, dans toute sa vie nationale, pour que, aux heures solennelles où tous les cœurs russes s'échauffaient pour la rénovation de l'État et de la patrie, la vieille mère Église fût oubliée. Aussi, durant la guerre russo-japonaise et les années qui suivirent, grande fut l'agitation en son sein et autour d'elle.

Ecclésiastiques et laïques, hiérarques mitrés et ministres du Tsar, croyans et incroyans, s'interrogeaient, presque également, sur son avenir, se demandant quelles réformes urgentes pouvaient être apportées à ses institutions, sur quelles traditions anciennes, ou sur quels principes nouveaux, devait être reconstruit le vénérable édifice qui avait abrité la naissance et la croissance du vaste Empire. Les idées les plus diverses, les thèses les plus contraires surgissaient et s'entre-choquaient dans le clergé, parmi les prêtres et parmi les moines, entre les protopopes et les archimandrites, comme chez les fidèles et parmi les politiques.

Deux courans opposés se partageaient les âmes religieuses et les entraînaient en sens contraire, menaçant de déchirer l'unité de l'Église, d'introduire en son sein l'esprit de dispute et de division, sinon l'esprit d'indiscipline et de révolte qui sévissait partout autour d'elle. On vit alors combien de diversités morales et de tendances divergentes recouvrait, en les dissimulant, l'uniformité apparente maintenue, du haut en bas de la hiérarchie, par la lourde pression mécanique de l'administration officielle. Les uns, effrayés du mouvement profond qui semblait soulever toutes les classes de la nation à la fois, au risque de bouleverser l'État et de renverser le trône, voulaient relever le clergé et fortifier l'Église, afin qu'Église et clergé reprissent sur le peuple leur influence ancienne et pussent redevenir, pour l'État et pour le Tsar russe, d'utiles et efficaces auxiliaires, dans la lutte contre « l'intelligence » sceptique et contre la révolution destructive. Les autres, ouverts aux idées nouvelles, en contact plus étroit avec les masses, avec le moujik des campagnes ou avec l'ouvrier des villes, rêvaient de rajeunir l'Église en en démocratisant à la fois l'esprit et les institutions, en la ramenant aux pures maximes évangéliques, en enlevant à Tolstoï et aux sectes populaires le monopole et le bénéfice des interprétations égalitaires ou socialistes, voulant, eux aussi, fortifier l'Église et relever le clergé, mais afin de les mettre au service des idées nouvelles de rénovation politique ou de transformation sociale.

Si contraires que fussent ces deux tendances, toutes deux du reste, tantôt ardentes et téméraires, tantôt prudentes et modérées, il y avait un point où elles convergeaient, sur lequel toutes les aspirations de réformes semblaient d'accord, la nécessité de rendre la vie à l'Église, de lui rendre la spontanéité avec la liberté, ce qui n'était possible qu'à condition de briser ou au

moins d'élargir les cadres rigides dans lesquels la tenaient enfermée, depuis Pierre le Grand, la machine administrative et l'automatisme bureaucratique.

III

Il semblait de loin que le gouvernement impérial dût, par intérêt comme par tradition, se montrer hostile à toute tentative d'affranchir l'Église, à toute velléité de relâcher les liens qui la tenaient dans l'étroite dépendance de l'État. A toute autre époque qu'au lendemain de la guerre de Mandchourie, avec tout autre souverain que l'empereur Nicolas II, peut-être le pouvoir suprême eût-il repoussé, d'un geste de brusque défiance, tout projet de réforme ecclésiastique et d'émancipation spirituelle. Mais l'ébranlement apporté par les victoires japonaises s'étendait à toutes les institutions russes; le besoin d'une profonde rénovation nationale se faisait sentir dans tous les domaines à la fois. L'Empereur lui-même, déçu et abattu par la défaite, n'échappait pas à ce sentiment des plus éclairés et des meilleurs de ses sujets; souverain consciencieux, esprit plutôt timide et timoré, chrétien convaincu, pieusement soumis à la volonté divine, il était résigné, pour le salut de l'Empire et de la dynastie, à toutes les réformes que ne lui faisait pas juger trop périlleuses son éducation d'autocrate. Fils dévoué et docile de l'Église orthodoxe, il était de ceux qui, aux heures d'incertitude et de désarroi universel, devaient être portés à chercher leur appui dans le soutien de l'Église, en même temps que dans le secours de Dieu. Plus la Russie, en proie à la propagande révolutionnaire, semblait menacée de bouleversemens, et plus le pieux souverain devait être enclin à ranimer dans le peuple orthodoxe la foi religieuse, pour le mettre à l'abri de la séduction des nouveautés; plus il devait prendre à cœur de fortifier l'Église nationale, afin qu'elle eût assez de force pour en prêter à la couronne et à l'autorité.

Or, parmi les chefs hiérarchiques du clergé, comme parmi les laïques les plus dévoués à l'Église nationale, s'était répandue l'idée que, pour restaurer, sur le peuple et sur le pays, l'ascendant moral de l'Église, il fallait, à la fois, relever son prestige au dehors et ranimer en elle les énergies chrétiennes. Les vagues plans de réformes, agités dans le clergé et, plus encore

peut-être, chez l'élite des fidèles, aboutissaient à deux mesures d'ordre différent, mais presque également inattendues d'un empereur autocrate et d'un héritier de Pierre le Grand : le rétablissement du patriarcat et la convocation d'un concile national. De cette double mesure, il semblait que l'Église pût attendre une rénovation, ou au moins une réforme profonde. On était à la veille de la convocation de la première Douma; c'était un de ces rares momens, dans la vie des peuples, où les grandes résolutions et les grandes initiatives paraissent aisées. L'empereur Nicolas II semble s'être décidé au rétablissement du patriarcat comme à la réunion d'un Concile. Le comte Witte était président du Conseil (fonction qui venait d'être créée pour lui) ; le prince Obolensky, ami de Vladimir Solovief, était haut-procureur du Saint-Synode. Le double projet ne rencontra pas d'opposition de leur part, si bien que, durant de longs mois, on parut en préparer l'exécution.

Relever, après deux siècles, en face du trône de l'autocrate, le trône patriarcal, qu'en eût dit l'ombre de Pierre le Grand? Pierre avait décapité l'Église, pour que la Russie n'eût plus qu'une tête, l'Empereur autocrate. Il l'avait formellement déclaré dans son « Règlement Spirituel » (*Doukhovny Reglament*) : un patriarche pouvait sembler au simple peuple un autre souverain, un souverain ecclésiastique, égal et peut-être supérieur à l'autre. Pierre se souvenait des prétentions opposées un jour à son père Alexis par le patriarche Nikone ; il n'entendait point que des successeurs de Nikone pussent jamais être de nouveau tentés d'introduire dans la Russie orthodoxe les théories du clergé d'Occident sur les deux pouvoirs et les « deux luminaires. » Mais pareilles appréhensions, déjà excessives dans la Moscovie du XVIIe siècle, seraient manifestement surannées dans la Russie du XXe. Si, en face de l'autorité impériale, menace de se dresser un autre pouvoir, ce n'est pas de l'Église qu'il peut surgir ; c'est du fond même de la nation, du sein des assemblées électives, et contre ce nouveau rival, un patriarche serait pour le Tsar un allié, non un adversaire.

Absolu ou constitutionnel, l'État, en Russie, comme presque partout ailleurs, comme dans tous les pays orthodoxes notamment, l'État est assez fort pour n'avoir rien à redouter des entreprises de l'autorité religieuse. L'empereur Nicolas II pouvait donc sans scrupule revenir sur l'œuvre ecclésiastique du plus

grand et du plus absolu de ses prédécesseurs. Il pouvait sans ébranler l'autorité du trône, avec l'espoir même de la raffermir, relever l'ascendant de l'Église en relevant le siège patriarcal. De cette restauration, il semblait même en droit d'espérer un double avantage. Comme souverain, en fortifiant l'Église, il renforçait les influences conservatrices; comme prince orthodoxe, en lui rendant un pasteur suprême, il faisait rentrer l'Église russe dans le cadre traditionnel des institutions canoniques de l'Église d'Orient. De cette façon, il rehaussait le prestige de l'Église nationale, au dehors comme au dedans. Et pour cela, il n'eût même pas été besoin d'altérer profondément la constitution collégiale imposée par Pierre le Grand à son Église. Le Très-Saint-Synode eût continué à siéger à côté du patriarche et, au besoin, à gouverner avec lui. Par la force même des habitudes bureaucratiques, la restauration du patriarcat eût peut-être été en fait plus nominale que réelle; le titre, non l'autorité effective, eût été restauré. Le patriarche ne devait du reste plus siéger en son antique métropole, au Kremlin de Moscou, « la troisième Rome » héritière des deux autres, comme la saluaient, après la chute de Constantinople, les hiérarques d'Orient qui avaient consenti et applaudi à l'érection de ce cinquième patriarcat. Le futur patriarche devait résider à l'ombre du souverain et des ministres, dans la nouvelle capitale, au couvent de Saint-Alexandre Nevsky, tout comme aujourd'hui le métropolite de Saint-Pétersbourg, président de droit du Saint-Synode. C'était du reste au métropolite actuel de Pétersbourg, Mgr Antoine, que devait revenir, du consentement général, la nouvelle dignité. Les sceptiques disaient déjà que ce ne serait pour lui qu'une sorte de promotion honorifique. Pour qui a vu le premier prélat de l'Église officier, solennellement, en la salle Saint-Georges du Palais d'hiver, lors de l'inauguration de la première Douma, pour qui l'a entendu, au Palais de Tauride, adresser ses vœux de bonheur et de prospérité aux premiers représentans de la nation, il semble que la tiare patriarcale n'eût pas été déplacée sur un tel front.

Pourquoi, après y avoir paru décidé, le gouvernement impérial n'a-t-il pas encore rétabli la dignité patriarcale? C'est sans doute que, depuis l'ouverture de la troisième Douma et l'accalmie, au moins relative, qui a suivi les orageuses années précédentes, le gouvernement, raffermi et rassuré, ne se sent plus

porté aux grandes initiatives et aux grandes innovations. Le relèvement de la chaire patriarcale serait, il est vrai, moins une innovation qu'une restauration; mais s'il répugne aux nouveautés, le gouvernement, en rétablissant une institution du passé, craindrait peut-être de se faire accuser de tendances réactionnaires et de visées archaïques. Pour qu'une telle mesure fût bien accueillie de l'Église et de l'opinion, pour qu'elle parût au clergé ou aux laïques un principe de renouvellement de l'Église nationale, il fallait qu'elle fût liée à la convocation d'un Concile. C'est du Concile, présidé par le nouveau patriarche, que les croyans et les patriotes attendaient le rajeunissement de l'antique Église. Or, après l'avoir laissé annoncer, après avoir nommé une Commission pour en préparer la réunion, le gouvernement, pris de doute, semble, ici encore, hésiter et reculer.

Un Concile, c'est une assemblée délibérante et légiférante, une assemblée souveraine, en une Église surtout où les conciles généraux demeurent l'autorité suprême. Un Concile national, c'est une sorte de parlement ecclésiastique, où toutes les affaires religieuses et politico-religieuses seraient naturellement agitées, discutées, publiquement, à la face du pays et du monde. A l'heure où, se rendant aux vœux de la nation, l'Empereur autocrate se décidait à concéder à ses peuples une façon de Parlement, il paraissait naturel qu'il fît quelque chose d'analogue pour l'Église et pour le clergé. Le Tsar orthodoxe ne pouvait-il les appeler, eux aussi, à faire connaître leurs vœux et leurs doléances? les inviter également à étudier, à voter des lois nouvelles pour la réforme de l'administration ecclésiastique? Rien donc d'étonnant que l'Empereur et ses conseillers s'y fussent décidés. On m'a même assuré, dans les cercles les mieux informés, qu'au début, sous le ministère Witte, l'empereur Nicolas II en avait si bien accepté le projet que, à certain moment, il eût préféré que la réunion du Concile précédât celle de la première Douma. Il espérait sans doute que, en attirant à elles l'attention et le respect du peuple orthodoxe, les solennelles assises de l'Église exerceraient, sur l'assemblée politique et sur le pays, une action calmante, en tempéreraient les impatiences, en modéreraient les prétentions.

Aujourd'hui, quand la Russie en est déjà à sa troisième Douma, tout autre est la situation du pays, tout autres sont les dispositions du pouvoir. Le gouvernement est porté à trouver

qu'il lui suffit d'une Douma et d'un Conseil de l'Empire, sans qu'il aille se donner encore l'embarras de réunir un parlement ecclésiastique qui voudrait, peut-être, lui aussi, jouer à la Constituante, et d'où l'on ne sait trop ce qui pourrait sortir. L'Église, à l'heure présente, est sous la main du pouvoir ; il a su s'en servir aux dernières élections, si bien qu'il ne sent plus le même besoin d'en accroître la force, en en accroissant la liberté. Les politiques apprécient peu la valeur des forces spirituelles; ils peuvent se dire que, pour l'État, le plus sûr est de ne voir en l'Église qu'un instrument, et que l'instrument le meilleur est le plus inerte.

Aussi, le projet de convoquer un Concile national serait-il déjà peut-être abandonné, s'il n'avait été presque officiellement admis. Une commission, nous l'avons dit, avait été nommée pour préparer la réunion du Concile ; cette commission, après un long examen, a rédigé un projet que la presse a commenté, et que la presse, après l'avoir discuté, ne laissera pas oublier.

Un Concile national, c'était là, pour la Russie de Nicolas II, une chose nouvelle, à force d'être ancienne et désuète. Pour trouver des précédens ou des modèles, il fallait remonter, au delà de Pierre le Grand, jusqu'à la vieille Moscovie des premiers Romanof. Quelle autorité devait convoquer le Concile? De quelle manière surtout devait-il être composé? Les évêques y devaient-ils siéger seuls? ou bien, à côté des évêques, y devait-on admettre des représentans du bas clergé, voire des représentans des laïques, aussi bien que des délégués du gouvernement? Chez nous, dans l'Occident catholique, un Concile est uniquement une assemblée d'évêques; bien que, avant 1870 et le Concile du Vatican, les gouvernemens y fussent d'ordinaire représentés. En Orient, s'en rapporte-t-on à l'iconographie byzantine, un Concile est une assemblée d'évêques, réunis autour du trône d'un empereur. Prêtres ou laïques, ce n'était pas ainsi que l'entendaient, en Russie, la plupart des orthodoxes qui réclamaient un Concile national. N'y admettre que les mitres épiscopales, c'eût été, à leurs yeux, faire œuvre archaïque et œuvre vaine. De l'épiscopat russe, sorti du clergé monastique et recruté par les mains réactionnaires de M. Pobédonostsef, naguère encore le tout-puissant procureur du Saint-Synode, comment attendre aucune réforme profonde, aucune initiative libérale?

En Russie, les deux clergés, le « noir » et le « blanc, » le régulier et le séculier, le premier voué au célibat, le second marié, sont tellement séparés par le genre de vie, par les habitudes, souvent par les idées et les tendances que, si un Concile national doit représenter les vœux et les besoins du clergé, il importe que les simples prêtres, que « le clergé blanc » y ait accès à côté des évêques, d'ordinaire issus du « clergé noir. » Bien plus, le clergé lui-même en tant que corps, on pourrait presque dire en tant que caste, vit socialement et moralement isolé de la nation, de telle façon qu'il ne saurait prétendre à représenter le peuple orthodoxe. Veut-on que la voix de ce dernier puisse se faire entendre du futur Concile, qu'il puisse, lui aussi, y exposer ses vœux, ses besoins, ses aspirations, il faut qu'il puisse y déléguer ses représentans. Les promoteurs de la convocation du Concile y réclamaient ainsi une place pour les délégués des laïques, aussi bien que pour ceux du bas clergé. Désirait-on que le Concile fût efficace et ouvrît à l'Église une ère nouvelle, il fallait, à les entendre, que le corps même des fidèles y fût représenté, à côté des évêques et des deux clergés.

Ces prétentions ont beau nous sembler peu conformes à la tradition et aux canons orthodoxes, elles étaient d'accord avec les tendances de la majorité des Russes, avec la conception même que, sous les influences protestantes ou rationalistes, la plupart des orthodoxes se font aujourd'hui de l'Église. Elles étaient faites pour embarrasser les membres de la commission chargée de préparer la réunion du Concile. La commission ne pouvait méconnaître les vœux de l'opinion. Elle admit que le futur Concile devait être ouvert aux représentans du bas clergé et des laïques sans oser, par respect des canons et de la tradition, les mettre sur le même rang que les évêques, dépositaires des pouvoirs apostoliques. S'ils ne pouvaient obtenir les mêmes droits que les évêques, les délégués du bas clergé et des laïques pourraient prendre part à l'étude, même à la discussion des questions posées à la sainte assemblée. Sans avoir voix délibérative (1), ils pourraient parler, plaider leur cause, défendre leurs idées et leurs droits ; et comme les séances devaient être publiques ou les discours être publiés, on pouvait être certain que les vœux des simples prêtres ou des orateurs laïques ne seraient

(1) On eût ainsi imité les Starovères qui, dans leur récent concile de Rogogski ont admis les représentans des laïques et du bas clergé avec voix consultative.

pas étouffés dans les chants d'église ou dans le silence des monastères où se réunirait le futur Concile; que leur parole passerait par-dessus les mitres d'or des évêques pour arriver à la presse, au peuple, au parlement, aux partis. Les timides ou les prudens se demandaient si l'écho des discussions du Concile ne risquait pas de troubler la paix des consciences, de fournir un nouvel aliment aux luttes de partis, de soulever dans les masses ignorantes de nouveaux schismes, de nouvelles hérésies. Devant de pareilles perspectives, le gouvernement semble rester hésitant, et la réunion du Concile est devenue incertaine.

Pour parer à de tels dangers et pour rassurer à la fois les autorités civiles et la hiérarchie ecclésiastique, presque également inquiètes de la convocation d'une sorte de parlement religieux, on a proposé, récemment, de réunir un Concile où ne seraient admis que les seuls chefs traditionnels du clergé, les évêques, investis par les canons de l'Église, comme par les lois de l'État, de l'autorité ecclésiastique. La Russie aurait ainsi son Concile national, sans que le gouvernement ou la hiérarchie en pussent prendre ombrage. D'une pareille assemblée de prélats, il n'y aurait, semble-t-il, rien à craindre; mais, peut-être aussi, presque rien à espérer. Ce ne serait pas là, en tout cas, le Concile promis ou attendu. L'opinion serait déçue; c'est du coup que les Russes, aujourd'hui déjà enclins au pessimisme, se croiraient en droit de parler d'avortement. La presse conservatrice elle-même montre peu de goût pour un concile épiscopal. Le *Novoïé Vrémia* s'y est franchement déclaré hostile. Un simple concile d'évêques, c'est, pour lui, un concile « à la romaine, » ce n'est pas une représentation de l'Église et du peuple chrétien, telle qu'il sied à la Russie orthodoxe. Une pareille assemblée, pour nous, la plus conforme à la tradition, ne serait, pour la plupart des Russes, qu'une apparence, pour ne pas dire une parodie de concile. Aux yeux de presque tous, ce ne serait qu'un anachronisme suranné. La vérité est qu'en un pays tel que la Russie, semblable concile risquerait fort de n'avoir ni vertu, ni efficacité pratique. Il tromperait, presque également, les espérances mises sur sa convocation par les novateurs et les partisans des réformes, comme par les conservateurs et les adversaires de la révolution. Sans prestige vis-à-vis du pays, sans autorité vis-à-vis du gouvernement, il serait aussi incapable de

relever, aux yeux du peuple, l'ascendant de l'Église que d'effectuer en son sein les réformes nécessaires (1).

IV

Les schismatiques, les « vieux-croyans » *popovtsy* ont pu tenir, récemment, à Moscou, en leur célèbre cimetière de Rogogski, un concile solennel. Il est douteux que l'Église nationale, embarrassée dans ses privilèges, obtienne l'autorisation de réunir le sien. Plus que jamais, il est manifeste que pour l'Église russe, comme pour toute autre Église, les privilèges se paient, et que la rançon du privilège est la liberté. Nombreux sont parmi les Russes orthodoxes ceux qui le comprennent et ceux qui le regrettent; mais ni parmi les laïques, ni surtout parmi le clergé, ils ne sont aujourd'hui la majorité. L'heure des hautes espérances et des vastes revendications semble déjà passée. A l'élan des aspirations audacieuses qui a suivi la guerre ont succédé la déception et la dépression. Dans tous les domaines aujourd'hui, dans l'Église comme dans l'État, la bureaucratie, dont naguère encore les Russes semblaient unanimes à vouloir briser le joug, est en train de rétablir son omnipotence ancienne. Elle survit à la charte du 17 octobre; elle survit au régime constitutionnel dont l'inauguration en paraissait devoir marquer la chute.

Dans le clergé, non moins que dans les administrations civiles, les influences rétrogrades menacent de reprendre leur vieil ascendant. Le clergé orthodoxe compte plus de trente représentans à la troisième Douma. Les plus en vue, les plus écoutés, tels que l'évêque Eulogius, sont des nationalistes passionnés, toujours enclins à faire appel contre les dissidens au bras séculier et à la puissance autocratique. Quelques prêtres isolés, s'intitulant « progressistes, » ont essayé de former, dans cette troisième Douma, un petit groupe qui prétend s'inspirer de

(1) Les récens débats de la Douma sur le budget du culte orthodoxe ont montré le peu de crédit des évêques, alors même que, avec Mgr Mitrophane et Mgr Eulogius, ils se plaignent de l'assujettissement de l'Église et réclament des réformes au moyen d'un Concile. Leurs trop fréquentes complaisances pour les « Hommes Russes » et les partis d'extrême Droite enlèvent à leurs revendications presque toute autorité. En revanche, le discours véhément du député Karaoulof contre le haut clergé et les abus de l'administration ecclésiastique a fait une vive impression sur la Douma et a eu, au dehors, un grand retentissement dans le clergé comme parmi les fidèles.

l'idéal chrétien. Au nom même de l'Évangile, ils ont osé réclamer l'extension et la garantie des libertés individuelles; mais leur voix n'a trouvé guère d'échos que sur les bancs de l'opposition. Hors de la Douma, les prêtres soupçonnés de tendances libérales ou de sentimens démocratiques sont tenus en suspicion; les plus remuans sont enfermés dans les prisons des monastères. Pendant ce temps, les popes absolutistes parlent haut et fort, faisant entendre leurs menaces dans des réunions politiques, traitant les libéraux d'ennemis de Dieu et de la patrie, cherchant à soulever le peuple contre les Polonais, les Juifs et les amis des Juifs. Au congrès des missionnaires orthodoxes de Kief, en 1909, les mesures les plus violentes ont été proposées et adoptées; contre les sectaires et les dissidens, contre la concurrence des catholiques ou des protestans, contre la diffusion de l'esprit d'incrédulité, ces apôtres du Christ semblaient mettre toutes leurs espérances dans l'administration et dans la police, dans la prison, l'internement, la déportation.

Naguère, à l'imitation de Rome et des grandes Églises d'Occident, l'Église russe, lisant, elle aussi, l'Évangile à la clarté des idées nouvelles, semblait prête à se pencher vers le peuple, vers les masses souffrantes, prête à seconder, à son tour, leurs aspirations sociales, en travaillant à leur relèvement moral et matériel. Déjà, plusieurs prêtres s'étaient signalés au peuple par un zèle qui, là aussi, n'était peut-être pas toujours demeuré prudent, et dont les audaces avaient ému les autorités ecclésiastiques et civiles. En dépit de ces témérités inhérentes aux débuts de tout mouvement social, il y avait là, pour l'Église, pour ses fils et ses filles, un champ d'action immense que, prêtres ou laïques, les disciples du Christ n'avaient qu'à défricher et à ensemencer. Selon la formule chère aux révolutionnaires russes, il lui fallait, à son tour, « aller au peuple, » entrer en étroit contact avec lui, lui apporter, avec le réconfort de la parole sacrée, l'aide active de la fraternité chrétienne.

Pourquoi l'Église russe, pourquoi ses évêques, ses prêtres, ses enfans des deux sexes ne tenteraient-ils pas, au profit du moujik et du peuple russe, demeuré en son âme et en son fond si chrétien, ce qu'ont essayé, en des pays moins croyans, les catholiques, les protestans, les anglicans; ce qu'ont plus d'une fois ébauché déjà, en Russie même, les vieux-croyans et les populaires adhérens des sectes dissidentes; ce qu'ont essayé

même, sur quelques points isolés, malgré le peu d'encouragemens de l'Église et des autorités de tout ordre, de trop rares fils de l'Église orthodoxe (1)? Pourquoi l'Église et le clergé semblent-ils ainsi reculer devant ces œuvres sociales qui, dans les deux mondes, attirent partout, aujourd'hui, l'élite des chrétiens de toutes les confessions? Est-ce qu'ils ne sentent point qu'il y a là, pour l'Église et pour la charité chrétienne, une tâche nouvelle et rénovatrice qu'il est dangereux et coupable d'abandonner aux fauteurs de l'incrédulité et aux apôtres de la révolution? Est-ce que, engourdis par le formalisme séculaire ou avilis par la sujétion bureaucratique, l'Église, le clergé, leurs fidèles sont devenus si étrangers à l'esprit évangélique que, n'ayant aucun désir de réaliser le royaume de Dieu, ils ne sentent pas que des chrétiens ne sauraient demeurer indifférens aux plus nobles aspirations contemporaines?

Non; chez plus d'un Russe orthodoxe, l'esprit de charité et de fraternité évangélique demeure encore vivant, sous le lourd formalisme bureaucratique, mais, chez eux, tout rêve, tout projet d'action sociale, d'action collective surtout, est étouffé par la rigueur des lois ou par la défiance des autorités. Pour aller au peuple, pour le disputer à la propagande antichrétienne ou révolutionnaire, pour fonder des œuvres sociales, il faut deux choses interdites encore à l'Église comme à ses enfans, deux choses que la liberté pourrait seule leur donner : l'esprit d'initiative et des garanties légales. Aussi ne saurions-nous être surpris de l'affaissement moral qui a si vite succédé aux courtes heures d'exaltation des récentes années. Prêtres ou laïques, les fils les plus dévoués de l'Église semblent revenus des hautes espérances de naguère; déçus ou découragés, ils sentent que le plus sûr pour des Russes est de se défier des idées nouvelles, de renoncer aux initiatives non autorisées. Au sein du clergé surtout, les hommes qui s'étaient brusquement éveillés, au bruit lointain du canon de Mandchourie et aux troublans appels de la révolution, sont pour la plupart retournés à la somnolence traditionnelle; ils dorment ou font semblant de dormir, remettant à des jours

(1) La plus remarquable de ces œuvres sociales orthodoxes est sans doute la « Confrérie ouvrière de l'Exaltation de la Sainte-Croix, » créée dans le gouvernement de Tchernigof par Nicolas Néplouief, œuvre à laquelle cet homme de bien a consacré toute sa fortune et qui lui survit encore aujourd'hui. Voyez N. Néplouief, *la Confrérie ouvrière et ses écoles*, Paris, Alcan, 1906.

plus propices la reprise de leurs rêves d'hier. Le moment est en toutes choses peu favorable aux initiatives hardies et aux entreprises nouvelles. Le pouvoir n'a guère qu'un souci, le rétablissement du calme et de l'autorité; le pays, pris de lassitude après un effort impuissant, est redevenu avide de repos. C'est ainsi que, après avoir été agitée et comme soulevée durant deux ou trois ans par les vents du siècle, l'Église sur laquelle avait passé un souffle nouveau semble en train de retomber dans sa stagnation ancienne.

Il en est, hélas! de l'Église comme de l'État, et de la liberté religieuse comme des libertés publiques. La grande œuvre de rénovation et d'émancipation que, aux heures fiévreuses du lendemain de la guerre, tant de Russes se flattaient d'accomplir d'un seul coup et comme d'un seul élan, exigera sans doute les efforts persévérans de plus d'une génération. La Russie nouvelle ne se construira que petit à petit, par le labeur incessant des hommes de bonne volonté de toute classe et de toute origine. C'est pour l'avoir méconnu que trop de Russes, — et à leur suite trop d'étrangers. — en sont déjà venus à proclamer l'avortement de leur révolution. Le manifeste du 17 octobre et l'édit de tolérance d'avril 1905 n'en marquent pas moins, pour le vieil Empire autocratique, l'inauguration d'une ère nouvelle. L'œuvre essentielle d'aujourd'hui, celle qui importe le plus à l'avenir, c'est, en dépit de toutes les réactions et de tous les découragemens, l'acclimatation du régime constitutionnel. Avec lui et grâce à lui, la liberté religieuse et la liberté politique sauront bien peu à peu faire reconnaître leurs droits. Aussi, comme nous l'écrivions récemment ailleurs (1), les déboires des libéraux russes, ne doivent pas nous rendre trop pessimistes sur l'avenir prochain et sur le développement intérieur du grand Empire. En cette époque même de déceptions où, en Russie comme en Occident, la foi dans les assemblées et dans le parlementarisme paraît ébranlée, ce n'est pas, pour la Russie, une mince conquête que d'avoir enfin obtenu, après un siècle de rêves vains et d'impuissans efforts, un Parlement. En ce Parlement, si humble qu'en semble encore le rôle, ou si défectueux le mode d'élection, si jalousement mesurés qu'en soient les droits, si étroits ou si mesquins que nous en paraissent quelquefois l'esprit

(1) Préface de l'ouvrage de M. Pierre Chasles, *le Parlement russe*, Arthur Rousseau, éditeur, 1910.

et les votes, la Russie possède, malgré tout, l'instrument nécessaire de toute réforme, comme le germe vivant de toute évolution politique.

Puisse, pour le bonheur de ses peuples, comme pour le bien de l'Europe, cette évolution s'accomplir pacifiquement et régulièrement, au profit de ses cent cinquante millions d'habitans, sans distinction de race ou de religion ! C'est à quoi ne veulent pas consentir les adversaires obstinés de la liberté religieuse et de l'égalité civile, les fanatiques champions du passé qui, par leurs violences à froid et par leur turbulente obstruction, s'efforcent, au Palais de Tauride, de discréditer le régime nouveau et d'amener la dissolution de la troisième Douma, sans comprendre qu'en rendant impossible tout travail législatif, ils servent la révolution et les révolutionnaires. Comme l'affirmait, hautement, dans sa lettre publique à M. Khomiakof, son digne prédécesseur, M. Goutchkof, le nouveau président de la Douma, en dehors du régime constitutionnel, il n'y a plus d'issue pour le peuple russe. Il nous est heureusement permis d'espérer que l'empereur Nicolas II en a lui-même le sentiment, et qu'il saura écarter les ambitieuses intrigues qui, pour lui faire renier la charte du 17 octobre, s'appliquent à rendre stérile tout le travail des représentans du pays.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES
DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

III

LE SERVICE DE TABLE ET LA CUISINE

Je ne serai pas assez paradoxal pour avancer que boire chacun dans son verre, ne pas manger avec ses doigts et ne pas puiser à la gamelle avec ses voisins, soient des jouissances positives. Par cela même qu'un usage est général, il ne semble répugnant à personne. Il ne se révèle tel à la foule que le jour où une élite le proscrit. Longtemps nos aïeux furent donc ce que nous nommons aujourd'hui « grossiers » et « malpropres, » riches et pauvres indistinctement; mais il n'y en avait pas moins entre eux, suivant qu'ils étaient, dans leur rusticité, magnifiques ou misérables, une distance que les derniers siècles avaient accrue et qu'au contraire les découvertes de ces siècles-ci sont en train d'atténuer ou d'abolir.

Il est vrai que les classes d'autrefois, séparées par un abîme, ne sentaient pas leur éloignement; tandis que nos contemporains, à mesure qu'ils se rapprochent, supportent mal ce qui reste entre eux de diversité. Raison de plus pour noter les résultats lentement obtenus, que déjà l'on oublie ou l'on ignore.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1909.

I

Les seigneurs de l'an 1500 ressemblaient beaucoup plus, dans leur manière de manger, aux Gaulois d'un siècle avant notre ère qu'aux Français de 1750. Les barbares qui, d'après la description du philosophe Posidonius, saisissaient les morceaux à pleines mains, mordaient à même ou les dépeçaient avec un petit couteau, dont la gaine pendait à leur ceinture, qui buvaient à la ronde dans un vase que les serviteurs faisaient circuler, n'eussent guère été gênés dans leurs habitudes, je ne dis pas à la table des simples sujets de Louis XII, où chacun tirait au plat et buvait à même le pot, mais à celle des personnes de distinction où, « selon la mode de France, » on faisait assiette et pinte communes, deux par deux, chacun « ayant une dame ou une pucelle à son écuelle. »

Grâce aux écuelles à oreilles, que chaque couple remplissait dans le bassin à potage, on évitait de prendre cuiller à cuiller dans la soupière, « à cause du dégoût que les convives pouvaient avoir les uns des autres. » Cette gamelle limitée n'empêche pas les « honnêtes gens, » jusqu'au milieu du XVIIe siècle, de mettre chacun son tour la main dans le plat, en observant toutefois d'attendre que les plus qualifiés l'y aient mise les premiers.

Puis il y avait la manière : La Bruyère, s'il eût vécu cinquante ans plus tôt, n'aurait pu blâmer Gnathon « de ne se servir à table que de ses mains ; » parce que la fourchette, usitée en 1690, ne l'était pas en 1640. Mais lorsque le moraliste dit de ce goinfre : « S'il enlève un ragoût de dessus un plat, il en répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe, on le suit à la trace, » le reproche aurait aussi bien été fait dès le XVe siècle. De vieille date la civilité recommandait de prendre les alimens avec trois doigts. Si Tallemant fait grief à Séguier « de manger le plus malproprement du monde, de sorte que cela fait mal au cœur, » c'est parce que le chancelier « déchire les viandes et se lave les mains dans la sauce, » tandis qu'il n'était point élégant d'y plonger les phalanges trop avant.

« Corner l'eau » était, dans les châteaux forts, la façon d'annoncer le dîner. On « allait laver, » c'était la formule, avant comme après les repas. « Après, » on le devine, ce ne devait pas être un vain rite ; « avant, » c'était une garantie mutuelle de

propreté : « Il faut se laver en présence les uns des autres, quand même on n'en aurait pas besoin, afin que ceux avec qui on met les mains dans le plat ne puissent douter si elles sont nettes. » Le traité de *Civilité*, qui s'exprime ainsi, nous découvre, comme tout ouvrage de ce genre, à la fois les coutumes existantes et leurs défauts récemment aperçus, dont la correction inaugurera des coutumes nouvelles.

Il se fit en cent cinquante ans (1550-1700), dans la tenue de la bonne compagnie, une évolution plus marquée encore que celle des heures du dîner qui, de dix heures du matin sous François Ier fut reculé à midi sous Louis XIV, à deux heures sous Louis XVI, à cinq heures au début du XIXe siècle, pour arriver aujourd'hui à 8 heures du soir. L'étiquette du moyen âge, qui ne reconnaissait pas à de grandes dames le droit d'avoir une table à doubles nappes, leur pain enveloppé et un maître d'hôtel avec bâton en main, — tous honneurs réservés aux seules princesses, servies par des gentilshommes portant la serviette sur l'épaule et non sous le bras, comme chez les personnes de moindre dignité ; — cette étiquette, si pointilleuse sur la distinction des rangs, n'avait rien décidé quant au sort des déchets de viande, des os, des épluchures de fruits ou des restes de légumes, que chacun jetait simplement derrière son dos et que les domestiques balayaient. Plus tard, agir ainsi devint vulgaire et prohibé.

Le manuel du bon ton, « la Galathée, » venu d'Italie au XVIe siècle (1544) et traduit en toutes les langues au siècle suivant, portait qu'« il n'est pas honnête de se gratter étant à table. Il faut aussi, en ce temps-là, que l'homme s'abstienne de cracher autant qu'il lui sera possible et, s'il lui faut en venir là, qu'il le fasse de quelque gentille façon. » — Chacun sait que, sous Louis XIV encore, dans les appartemens on crachait par terre : — « J'ai ouï dire qu'il se trouvait des nations si sobres que jamais elles ne crachaient ; nous nous en pouvons abstenir pour un peu de temps. Nous ne devons aussi pas prendre la viande si goulûment que le sanglot en vienne, comme fait celui qui se hâte par trop. Il est contraint de perdre haleine et de souffler, qui cause ennui et regret à toute la compagnie. »

Il n'est pas étonnant qu'Henri III prescrive, par ordonnance spéciale, que « Sa Majesté veut qu'étant à table, l'on se tienne un peu loin d'elle, afin qu'elle ne soit pressée et que nul ne

s'appuie sur son fauteuil que le capitaine des gardes en quartier; » un règlement de 1642, en vigueur dans le landgraviat d'Alsace, entre autres obligations des cadets et jeunes officiers invités à dîner chez un archiduc, leur recommandait de : « présenter leurs civilités à Son Altesse en tenue propre et ne point arriver à moitié ivres; ne pas boire après chaque morceau, car ainsi on se saoûle trop vite ; ne pas jeter les os sous la table, ne pas cracher sur l'assiette ni se moucher dans la nappe; ne pas hanaper trop bestialement au point de tomber de sa chaise... »

Le minimum de confort, que la généralité des citoyens possède de nos jours, était ignoré de tous au moyen âge; mais les riches avaient ce faste qui, chez tous les peuples, a précédé la commodité. Le faste ne laissait pas que d'être assez puéril lorsqu'il consistait à dorer les poissons et les rôtis, ou à décorer la table de joujoux non comestibles, — pâtés d'oiseaux vivans, — et d'entremets de grande imagination, tels que « fol chevauchant un ours à travers montagnes chargées de frimas, » basiliques en sucre avec cloches sonnantes, cheval lançant du vin par ses naseaux, tours crénelées d'où jaillissait de l'eau d'orange.

Le luxe se manifestait surtout dans l'orfèvrerie, dans la possession d'objets d'or ou d'argent; et par exemple il est curieux que Charles le Sage, en 1380, ait eu *dix fois plus* de vaisselle d'or que Louis XIV et certainement plus que n'importe quel souverain actuel d'Europe. A dire vrai, Charles V n'avait pas acquis ce trésor; c'était en partie le legs des races antérieures, des siècles où la détention d'un gros morceau d'or était à elle seule une dignité respectable. Le roi Chilpéric avait fait faire un plat d'or de 25 kilos, afin, dit très sérieusement Grégoire de Tours, « d'honorer la nation des Francs. »

Ce spécimen ne figure pas dans le catalogue des Valois du XIVe siècle, mais il s'y trouve d'autres pièces provenant des premières dynasties: la coupe d'or du roi Dagobert, celle de Charlemagne enrichie de saphirs, à côté de la coupe de saint Louis et de son aiguière. Et si ces hanaps, souvent garnis de perles, de rubis et d'émeraudes, ne dépassaient guère le poids d'un kilo et demi, au delà duquel ils eussent été vraiment peu maniables, l'inventaire de la vaisselle d'or mentionne des objets de dimensions assez flatteuses pour l'amour-propre: plusieurs « nefs » royales, — coffrets renfermant les ustensiles de table personnels au monarque — dont la plus grande, portée par six lions et

ornée d'un ange à chaque bout, pesait 31 kilos, un baquet soutenu par des sirènes, des bassins, des flacons, des vases à couvercles, par douzaines et demi-douzaines, représentant chacun des cinq et six kilos.

Il n'est pas jusqu'à la grande salière d'or, donnée par la Ville de Paris, qui ne pesât près de quatre kilos; même en métal blanc, une pareille salière n'eût pas été méprisable, et cela nous explique que plus tard, dans un voyage de Charles VI en Languedoc, la salière d'argent de ce prince ayant été égarée, la Cour aussitôt s'arrête à Béziers et l'on envoie des courriers à Narbonne et à Valence, « pour faire crier la salière du Roi qui était perdue. »

Ce mobilier précieux de Charles V, hérité de ses prédécesseurs, lentement accru par les « joyeux » dons des sujets, par les conquêtes ou par les rançons des villes menacées de pillage, nous n'en pouvons fixer la valeur; l'inventaire détaillé ne contient aucune appréciation. Le prix des pierres fines, perles et camées, celui du travail de l'orfèvre qui dépassait à cette époque tous les autres arts industriels, est donc inestimable. Nous ne savons même pas le poids *total* d'or et d'argent; celui de beaucoup d'articles et de montures ayant été omis par les rédacteurs du document. Cependant, en faisant le relevé des poids indiqués, on arrive déjà en monnaie actuelle au chiffre de *quatorze millions de francs*, dont plus de 11 millions pour la vaisselle d'or et près de 3 millions pour celle d'argent et de vermeil (1).

(1) L'or et l'argent sont évalués dans cet article, suivant ma règle constante; 1° d'après la valeur de la livre-tournois en francs légaux, — de 4 grammes et demi d'argent fin monnayé; — 2° d'après le pouvoir d'achat actuel de ce franc, comparé à son ancien pouvoir. Ce mode de conversion appliqué à l'argent-vaisselle, qui a perdu comme *marchandise* la moitié de sa valeur officielle en *monnaie*, peut prêter à la critique. Cependant le système consistant à appliquer, à la vaisselle d'argent de jadis, le prix commercial de 1910 conduirait au pur arbitraire. Il est beaucoup d'objets d'argent dont le poids et le titre sont inconnus, dont le prix seul est mentionné. Surtout, il faut considérer que le prix à établir, c'est celui que valait la vaisselle *autrefois*, le prix *qu'elle a coûté naguère*, et non pas celui *qu'elle se vendrait présentement*. Or la vaisselle d'argent de nos pères a été payée en une monnaie de compte, — la livre-tournois, — qui représentait indistinctement de l'or ou de l'argent, à des époques où l'argent avait, *commercialement*, la valeur que notre système monétaire continue de lui attribuer *légalement*, ou même une valeur plus grande relativement à l'or, lorsque, par exemple, le rapport des deux métaux n'était au moyen âge que de 1 à 12.

II

Parmi ces 1000 kilos d'or et ces 3000 kilos d'argent, ouvrés et parfois semés de pierres précieuses et d'émaux, qui constituaient pour la couronne de France au XIVe siècle le plus féerique service de table qui se soit jamais vu, le nombre des assiettes est proportionnellement très limité, celui des cuillers est dérisoire; quant aux fourchettes, à peine si elles sont mentionnées. Ce prince, si riche en vaisselle, ne possédait que 500 écuelles; à peu près de quoi en donner une par deux convives dans un de ces banquets monstres comme celui de 800 « couverts » qu'il offrit à l'Empereur, son oncle.

Le mot moderne de « couverts » est d'ailleurs ici tout à fait impropre, puisque chacun apportait son couteau, qu'on n'usait pas de fourchettes et que le Trésor royal disposait en tout de 91 cuillers. Les grands personnages n'étaient pas à cet égard plus exigeans que le vulgaire. Le Roi avait devant lui l'un de ces superbes cadenas ou nefs, qui contenait en de petits compartimens du sel, du poivre et du sucre, à côté de la serviette et d'une assiette de forme carrée que l'on ne paraît pas changer durant le repas. Sur cette assiette le monarque plaçait, comme tout le monde, une large tranche de pain, — le « tailloir, » — sur laquelle se posaient les viandes et se versaient les sauces qui les humectaient. Ces pains-assiettes se renouvelaient sans doute à chaque service; au sacre de Louis XII on en usa 1294 douzaines. Le système n'était pas économique, et ce n'était pas au reste par économie que les riches avaient si peu d'assiettes, puisqu'il leur en eût coûté beaucoup moins de les acquérir que de s'offrir le luxe d'une masse d'ustensiles massifs et même de meubles en argent. Mais, par un vestige de la simplicité primitive, tout en visant au superflu, on n'avait pas encore imaginé le nécessaire.

Dans toute argenterie privée au moyen âge s'observe la même disproportion que dans le mobilier royal entre la vaisselle que nous qualifierions d'indispensable et les objets de pur ornement. Non que ceux-ci fussent à profusion. L'interdiction de Philippe le Bel (1294) à qui ne possédait pas 400000 francs de rente « d'avoir vesselement d'or ou d'argent pour boire ni pour manger » aurait eu pour résultat d'en supprimer totalement

l'usage, puisqu'il n'y avait pas dans toute l'étendue de ses fiefs cinq personnes à jouir d'un pareil revenu. L'ordonnance n'était pas sérieuse. Les seigneurs, les prélats et les bourgeois aisés avaient donc de l'orfèvrerie, mais en petite quantité. Le plus riche marchand-boucher de Paris au XIVe siècle, — boucher nominal s'entend, propriétaire de plusieurs étaux qu'il affermait, comme faisaient à cette époque les détenteurs de ce commerce monopolisé, — possédait une douzaine de kilos d'argenterie; les religieux de Saint-Denis, que l'on disait avoir un stock de vaisselle plate, la fondirent au XVe siècle et la donnèrent à Dunois pour solder des troupes; elle pesait moins de 10 kilos.

Jean sans Peur ne dédaignait pas dans sa jeunesse de manger dans des plats d'étain pendant que l'on réparait sa vaisselle d'argent; celle du sire de La Trémoïlle pesait alors 38 kilos et, vers la fin du XVe siècle, celles du comte d'Angoulême, père de François Ier (1497) et de l'archiduc Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas (1501) étaient de 90 à 100 kilos.

Ces chiffres assez modestes expliquent pourquoi, lorsqu'un personnage même très opulent alors donnait un grand festin, il devait emprunter de la vaisselle de tous côtés. Celles du Roi, du chancelier, du surintendant des finances, de trois ou quatre princes et seigneurs, se trouvent ainsi prêtées et réunies occasionnellement sur une même table. Encore ne suffisent-elles pas toujours, et l'amphitryon est-il obligé de compléter le service par de l'étain. Aussi, lorsqu'il est question, dans les Mémoires ou les récits d'autrefois, de repas servis uniquement en vaisselle d'argent, faut-il savoir si elle n'est pas louée. Autrement, on s'exposerait à croire nos aïeux beaucoup plus riches à cet égard qu'ils ne l'ont été réellement. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les rôtisseurs se chargeaient de fournir la vaisselle plate pour les soupers qu'ils servaient en ville; eux-mêmes en tant que besoin l'empruntaient à des spécialistes, *sous leur responsabilité*, car il se trouvait des cliens assez indélicats pour mettre cette vaisselle en gage.

Avec le temps le luxe évolua: celui de la vaisselle d'or passa de mode; les princes du XVIIe siècle en avaient peu. Louis XIV fit fondre à la Monnaie toute celle de la couronne, le total monta à 810 000 francs. Celle de Charles V était depuis longtemps sans doute vendue et dispersée. Le goût de l'argenterie s'était au contraire développé, mais dans une classe très restreinte:

celle des gens de Cour, des traitans, des prélats à gros bénéfices et de la haute magistrature. C'était toujours en objets de parade que passait le plus clair du métal blanc : le cardinal de Richelieu avait laissé au Roi par testament un grand buffet d'argent ciselé qui, par son poids seul, — 750 kilos, — indépendamment du travail, valait 375 000 francs.

Dans la première partie de sa vie, Louis XIV, comme un monarque d'Orient, raffola des meubles d'argent massif. Versailles en était plein; cela faisait ouvrir de grands yeux aux étrangers. De tous ces canapés, balustrades, torchères, caisses à orangers, brancards, vases énormes placés de chaque côté des portes, guéridons supportant les girandoles et les chandeliers, figures ou statues, dessinés par Le Brun et façonnés par les meilleurs artistes, qui décoraient la galerie, les grands et petits appartemens, nous ne possédons plus que l'inventaire et quelques modèles ou gravures. A peine venait d'être terminée l'ornementation du trône d'argent, dans le salon d'Apollon consacré aux audiences solennelles des ambassadeurs, que le Roi, soit que la passion de la guerre éteignît en lui l'amour du faste, soit qu'il fût séduit par le beau geste de jeter en solde, à ses armées en campagne, le métal de son trône et des choses précieuses qui l'avaient charmé, envoya fondre en 1688 tous ces meubles à la Monnaie. De ces chefs-d'œuvre qui avaient coûté 35 millions de francs et dont la façon était plus chère que la matière, le souverain croyait tirer 21 millions; il n'en eut que 10.

Il n'en garda pas moins toutes ses illusions sur les ressources que l'État pouvait se flatter d'obtenir par la fonte de l'argenterie des particuliers. Comme personne n'avait idée du chiffre que représentait cette richesse dans tout le royaume, on chargea le bonhomme Gourville d'en faire l'estimation. Cet ancien commis de Fouquet, rompu aux affaires de finance, n'en savait pas là-dessus plus que les autres. Pour ne pas rester court, il fit des calculs, ou mieux des hypothèses (1690), évaluant l'argenterie privée à 700 millions de francs actuels, — 200 millions de livres tournois — dont moitié à Paris et moitié dans le reste de la France. De ce stock, disait-il, un tiers consiste en flambeaux, cuillers, fourchettes et couteaux. Cette proportion était très certainement fausse, on le verra tout à l'heure, et le total de Gourville contenait lui-même sans doute une grande part d'exagération.

En tout cas, ce n'est pas la mystification, pompeusement qualifiée par l'histoire de « fonte des vaisselles d'argent du royaume, » qui pourrait nous renseigner à cet égard. Dès 1702, sous Chamillart, les orfèvres avaient protesté contre ce projet qui était dans l'air; un ministre judicieux avait prévu que l'argent résisterait et se cacherait, si l'envoi à la Monnaie était obligatoire, et que, s'il était facultatif, les gens de Cour, seuls à s'exécuter de bonne grâce, mangeraient seuls dans la faïence, pendant que Paris et la province conserveraient leurs assiettes d'argent. Quelques seigneurs cependant, ayant offert en 1709 leur vaisselle plate, le Roi s'imagina que leur exemple serait suivi par le pays tout entier; il ne le fut que dans l'entourage immédiat du souverain et par un groupe infime.

A Versailles, « chacun n'osait ne pas offrir sa vaisselle, chacun y avait grand regret; les uns la gardaient pour une dernière ressource, d'autres craignaient la malpropreté de l'étain et de la terre. » Suivant qu'ils obéissaient à l'un ou l'autre de ces sentimens, les personnages en vue envoyaient leur argenterie à la fonte ou cessaient simplement de s'en servir, la mettant dans un coffre pour la faire reparaître en un meilleur temps. De ceux-là fut Saint-Simon. « J'avoue, dit-il, que je fis l'arrière-garde;... quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie et je fis serrer le reste. » La majorité des ducs fit de même; sur une soixantaine qu'ils étaient en 1709, il ne s'en trouva pas plus de 15 à échanger du métal précieux contre la promesse illusoire du Roi « de leur en rendre la valeur quand ses affaires le lui permettraient. » Et parmi ces donateurs deux seulement, Boufflers et Beauvilliers, qui figurent sur l'état pour 400 et 300 kilogrammes, se dépouillèrent réellement de leur vaisselle. Les autres n'en sacrifièrent qu'une partie et souvent la moindre : tel qui offre 30 kilogrammes, en possédait alors cinq fois plus d'après un inventaire authentique.

Cette générosité n'était pas moins remarquable en face de la réserve des hommes de robe et de la quasi-abstention des gens d'église, dont la liste se compose de deux cardinaux, d'un archevêque et de trois abbés. Le total des dons s'éleva à 8 600 kilogrammes, fournis pour un tiers par la famille royale et les princes du sang, et pour le reste par 67 personnes. Un poids à peu près égal fut vendu à l'hôtel des Monnaies au prix courant

du commerce. De sorte que le tout ne monta qu'à 3 660 000 francs *intrinsèques*, — une dizaine de millions actuels. — Ce n'était rien, mais le bénéfice du Trésor fut ailleurs : cette refonte d'argent servit de prétexte à un abaissement notable de poids et de valeur des espèces en cours.

De cette altération monétaire, qui passait alors pour un impôt déguisé, la nation tout entière fut contrainte de faire les frais ; mais comme, tout entière aussi, elle s'était refusée à se désargenter par persuasion, rien ne saurait nous renseigner sur l'importance de la vaisselle répandue parmi les bourgeois et les gentilshommes de province.

Quant à la noblesse de Cour, seigneurs financièrement mariés, hauts fonctionnaires grassement pensionnés et fermiers d'impôts aristocratisés, autant que les chiffres permettent d'en juger, elle possédait au XVIIe siècle beaucoup plus d'argenterie *utile* que les personnages équivalens du temps féodal ; les pièces qui composaient son service de table étaient tout autres. Il lui fallait plus d'assiettes depuis que l'on en changeait un peu, des cuillers aussi et des fourchettes, car on ne portait plus les morceaux à sa bouche avec la pointe de son couteau, encore moins entre le pouce et l'index : « s'en lécher » ou « s'en mordre les doigts, » — ce que Montaigne avouait lui arriver souvent parce qu'il mangeait trop vite, — n'étaient plus que des métaphores.

Depuis que les compagnons efféminés d'Henri III avaient scandalisé leur siècle par l'idée bizarre de porter à leur bouche un petit instrument fourchu, au lieu de leurs doigts ; depuis que Thomas Coryate, pour avoir rapporté cet usage d'Italie, sous Henri IV, avait été ridiculisé et affublé du surnom de *furcifer*, les fourchettes s'étaient imposées en France. Ce que l'on avait ainsi nommé à Byzance, puis à Venise et chez nous où cet objet était dès longtemps connu, bien qu'inusité, c'était un tout petit ustensile à deux dents *presque dépourvu de manche*. Telles avaient dû être les 4 fourchettes d'or du pape Boniface VIII (1295), les 3 fourchettes de Charles V, la fourchette de la reine Clémence de Hongrie (1328) ou celle du chancelier Duprat qui, sur 300 000 francs d'argenterie, avait aussi deux douzaines de cuillers.

Telles en tout cas avaient été les fourchettes dans la première moitié du XVIIe siècle : ce qui nous l'apprend avec certitude,

c'est leur poids. La douzaine de fourchettes, au temps de Louis XIII, pesait 245 grammes, — 20 grammes chacune, — c'est-à-dire *quatre fois moins* que les nôtres en 1910. L'écart entre les cuillers à potage, de 50 grammes la pièce autrefois à 90 grammes aujourd'hui, est beaucoup moindre; mais le « couvert » actuel ne remonte pas au delà de 1650, et nous le devons au duc de Montausier, plus connu comme auteur de la *Guirlande de Julie* ou comme gouverneur du Grand Dauphin que comme « inventeur des grandes cuillers et des grandes fourchettes, qu'il mit à la mode. » Saint-Simon note à ce propos que « M. de Montausier, qui vivait avec une grande splendeur, était d'une propreté *redoutable*. »

La « grande fourchette » ne dut pas faire sans difficultés son chemin dans le beau monde. Dans le peuple, il ne fut rien innové ni pour la fourchette, ni surtout pour le couteau. Les aubergistes, sous Louis XVI, omettaient encore de mettre des couteaux sur la table, parce qu'il allait de soi que chaque voyageur avait le sien en poche.

S'il est impossible d'évaluer, comme je le disais plus haut, ce que les Français pouvaient avoir d'argenterie à la fin du XVII[e] siècle et ce qu'ils en possèdent aujourd'hui, nous observerons toutefois que, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1690, il n'avait été extrait en deux cents ans que 60 millions de kilos d'argent. Depuis 1690 jusqu'à nos jours, il est sorti des mines 300 millions de kilos, — cinq fois plus, — dont 160 millions depuis l'année 1861. De la production annuelle, qui dépasse maintenant 5 millions de kilos dans le monde, la France, d'après les calculs de l'administration des monnaies, absorbe 200 000 kilos au minimum, dont une moitié sert à divers usages industriels ou artistiques (glaces, photographie, bijouterie, médailles, etc.) et dont l'autre moitié est transformée en argenterie massive ou galvanique. En admettant la même proportion pour l'époque de Louis XIV, où la production de l'argent n'excédait pas 350 000 kilos par an, les Français eussent employé à leur orfèvrerie de table quelque 7 à 8 000 kilos par an au lieu des 100 000 kilos actuels.

L'accroissement et la diffusion des richesses contemporaines, la baisse de prix de 50 pour 100 du métal blanc suffisent à justifier ce progrès énorme de la consommation. Le baron de Ruolz, compositeur d'opéras médiocres dans sa prime jeunesse,

qui, à trente ans, se révéla chimiste de génie et prit en 1841 son premier brevet pour l'argenture par la pile voltaïque, mit, par cette découverte capitale, à la portée de plusieurs millions de familles, des couverts en tout semblables à ceux dont usait seule auparavant une élite de privilégiés.

La couche d'argent étendue sur cette vaisselle démocratique emploie cinq fois plus de kilos chaque année qu'il n'en était consacré sans doute il y a deux siècles à fabriquer toute l'argenterie neuve. Les inventaires nous apprennent combien était restreint sur ce chapitre le luxe de la bourgeoisie et même de la plupart des maisons nobles de province : une douzaine, très rarement deux, de cuillers et de fourchettes, une aiguière, une paire de flambeaux, « engagés » en cas de besoin, c'était tout.

III

La vaisselle de la classe aisée était d'étain ; dans son château de Montbéliard un duc de Wurtemberg n'en a presque pas d'autre, et de même un comte de Ludres. A cette nuance près que les maîtres se servaient d'étain « tonnant » ou de Flandres, à 4 francs le kilo ; tandis que les domestiques mangeaient dans un métal à 1 fr. 30, appelé « étain commun, » mélange où le plomb entrait pour les quatre cinquièmes, et par là même excellent pour remplacer les balles de fusil quand elles venaient à manquer dans un siège. Des temps féodaux aux modernes, l'étain avait baissé de prix : tel qui eût hésité à l'employer sous Louis XI ou François I[er], lorsque les assiettes coûtaient 4 et 5 francs et qui se contentait de les louer 5 centimes la pièce pour un grand dîner, se décida à en acheter sous Louis XV lorsqu'elles ne se vendaient plus que 2 fr. 50.

On avait essayé sans succès au XVII[e] siècle d'un alliage, — à 33 fr. le kilo, — où l'étain raffiné, durci, acquérait l'éclat de l'argent. Cette composition se prêtait mal au façonnage en vaisselle armoriée et surtout à une refonte indéfinie, d'où l'étain, malgré ses défauts, tirait sa principale supériorité sur la faïence.

Si l'usage de la faïence, argile poreuse, enveloppée d'une poudre métallique que la fusion transforme en un émail imperméable et poli, mit deux cents ans à se faire préférer au métal, — depuis les premières œuvres de Bernard Palissy jusque vers la fin de

l'ancien régime, — c'est que ces charmans spécimens, dont les collectionneurs se disputent à prix d'or les rares exemplaires demeurés intacts, revenaient beaucoup plus cher que la vaisselle d'étain, inusable et perpétuelle.

L'assiette de Nevers valait 2 fr. 50 sous Henri IV et le plat creux, ou « bassin, » 9 francs. Sous Louis XV, l'assiette de Rouen, décorée, coûtait encore 5 francs et l'assiette blanche 2 francs. Avec cela lourdes et fragiles, promptes à se casser ou à s'écorner, déplaisantes à la vue lorsque leur vernis éraillé laissait apparaître la terre jaune ou rouge dont elles étaient faites, ces inconvéniens compensaient et au delà le flou précieux du décor et la douce harmonie des tons de l'assiette fraîchement sortie du four. Leurs fabricans avaient produit des chefs-d'œuvre; plusieurs s'étaient enrichis, anoblis même, témoin la permission donnée par la duchesse de Nevers à « noble A. de Conrade, faïencier, de tirer de la terre propre à faire de la vaisselle dans toutes les places communes des environs. » A Moutiers, le dernier de la dynastie des Clérissy, maîtres-potiers de père en fils depuis 1632, devint baron en 1750, puis comte de Trévans.

Cependant, la faïence restait trop onéreuse pour le peuple; pour le riche, elle était une fantaisie, un « en-cas » de secours. Louis XV en avait à Trianon et s'en servait lorsqu'il allait y souper à l'improviste. Pendant cette éclipse passagère de l'argenterie où le Roi « agita de se mettre à la faïence » (1709), « tout ce qu'il y avait de grand et de considérable » à Versailles s'y mit en huit jours, à l'exemple des princes du sang, et vida les boutiques parisiennes de « terre vernie; » mais les courtisans, en obéissant au mot d'ordre parti d'en haut, affectaient de jouer au seigneur ruiné. Ils regardaient comme une déchéance les services de Rouen, même décorés de leurs armes. « M. le Premier Président, écrit la duchesse de Ventadour, est venu dîner chez moi et m'a trouvée en faïence; » cette dame travaillait d'ailleurs à se faire rendre sous mains le montant de son argenterie, qu'elle avait donnée ostensiblement.

L'industrie de l'ancienne faïence, qui florissait dans les centres renommés de Nevers, Strasbourg, Rouen ou Marseille, a totalement disparu au XIXe siècle, remplacée par une industrie nouvelle qui n'a de commun avec elle que *le nom*. Les patrons, fidèles à des méthodes vieillies qu'ils se refusaient à changer, durent fermer peu à peu leurs fabriques. A Rouen, on comptait

18 faïenciers en 1786 ; à la fin du Premier Empire il n'en restait plus. A la belle époque de Delft (1650), il s'y trouvait 43 manufactures occupant 10 000 ouvriers ; en 1764, il y en avait encore 29 ; en 1794, il n'en subsistait plus que 10. Il n'y en a qu'une aujourd'hui et l'on y fait... de la « faïence fine. »

Celle-ci, qui de l'ancienne n'a rien conservé, ni la substance, ni la « couverte, » est d'une tout autre solidité. C'est la seule à peu près qui se fabrique aujourd'hui dans les usines modernes de Gien, Sarreguemines, Lunéville, Longwy ou Choisy-le-Roi. Blanche comme la porcelaine, comme elle composée de kaolin, de sable et de feldspath et vitrifiée parfois comme elle, la faïence fine ne s'en distingue que par une certaine proportion d'argile champenoise ou étrangère qui s'oppose à la transparence.

Très supérieure à l'usage, cette faïence coûte dix fois moins cher que celle d'il y a cent cinquante ans. On est parvenu à établir de jolis services à 25 francs et la douzaine d'assiettes blanches communes, que l'on cotait 3 francs en gros il y a un tiers de siècle, est maintenant cédée pour 1 fr. 25.

La même révolution s'est produite dans la porcelaine : lorsque, vers les dernières années du règne de Louis XIV, où, pour imiter la pâte de Chine que les Hollandais importaient en France, Chicoineau avait fondé la manufacture de Saint-Cloud, la « pâte tendre, » dont il était l'inventeur, constituait un luxe plus onéreux que l'argenterie : six tasses avec leurs soucoupes se vendaient 120 francs et un service à thé 1 400 francs. Ces chiffres élevés ne tenaient pas au prix de la matière — quoique la pâte, d'une cuisine fort compliquée, revînt à 5 francs le kilo au XVIIIe siècle, tandis que la pâte actuelle de l'industrie vaut 0 fr. 12 ; — mais cette « porcelaine de verre » était au premier chef anti-industrielle, peu plastique et très pénible à façonner, surtout d'une cuisson pleine de hasards. A l'ancien Sèvres, commandité par le Roi et par Mme de Pompadour qui espérait faire une bonne affaire, il fallait briser à la sortie du four les trois quarts des pièces. Un quart, un tiers au plus n'étaient pas endommagés. L'usage du kaolin, depuis 1769, et la création d'ateliers concurrens n'abaissèrent pas assez le prix des porcelaines, pour qu'elles pussent franchir le seuil des foyers modestes.

Ce progrès s'est réalisé depuis quarante ans par une série de découvertes dues à la physique, à la chimie, à la science de

l'ingénieur qui ont radicalement transformé l'industrie céramique. Il en est résulté un accroissement énorme de la production ; elle a doublé de 1880 à 1890 et triplé de 1890 à 1910. Cependant, évaluée en argent, la fabrication accuse une hausse peu importante ; c'est que chaque objet a singulièrement baissé de prix : à Limoges, qui compte 40 manufactures dont une seule livre par jour 20 000 assiettes, le même service de 12 couverts en porcelaine fine décorée de fleurs, qui valait 300 francs en 1870 et 120 francs il y a vingt ans, coûte aujourd'hui 60 francs. Porcelaine ou faïence, si l'humanité est toujours soumise par la loi de nature à manger son pain à la sueur de son front, elle peut désormais manger dans une assiette propre.

Il n'en allait pas ainsi autrefois : les écuelles du peuple étaient en bois, aussi bien que ses cuillers et ses gobelets ; la domesticité n'en avait pas d'autres chez les princes. A la réception de Philippe de Valois par le duc de Bourgogne, il est acheté 20 000 écuelles de bois pour la suite ; sans doute les maisons royales en avaient-elles à profusion. Mais comme cette vaisselle de bois coûtait aussi cher qu'aujourd'hui la faïence blanche ordinaire, — 0 fr. 15 environ, — les paysans, les ouvriers, n'avaient pas le moyen de renouveler souvent ce matériel aux graillons tenaces, assez dégoûtant à l'user.

Argent, étain ou bois, ces trois types nettement tranchés du service de table de jadis ont également disparu. L'ennui d'un travail constant, assez parfait et assez bien dissimulé pour que les ingrédiens et les outils qu'il exige ne communiquent aucun mauvais goût au métal, a détrôné les assiettes d'argent au profit de la porcelaine, chez les riches, — sauf dans les dîners de cérémonie, — et, pour les mêmes motifs, l'étain a été abandonné par la classe bourgeoise, devenue plus raffinée. En effet, quoique les seigneurs cossus eussent des argentiers, ceux-ci n'avaient pas le loisir de se livrer, dans l'intervalle des repas, à ce brunissage laborieux à la pierre, faute duquel l'assiette d'argent, livide et mal débarbouillée, rayée en tous sens et balafrée par les traces du couteau, devient une somptuosité assez malpropre.

Certes, il subsiste encore, quant à la valeur vénale et au mérite artistique, autant de distance dans notre république, entre certaines pièces conservées du vieux Sèvres et le biscuit blanc de nos faïenciers, qu'il pouvait y en avoir entre le « bassin » de vermeil d'une princesse du moyen âge et l'écuelle de bois du

villain. Mais ces porcelaines si rares, et si chères lorsqu'elles sont authentiques, ceux-là mêmes qui les possèdent n'oseraient s'en servir pour boire ou pour manger. Ce sont des objets de vitrine dont le rôle actif est terminé. Pratiquement, les Français du XXe siècle mangent tous dans des assiettes à peu près pareilles de matière et d'aspect. Leur émail procure au prolétaire une jouissance positive de confortable, tandis que les privilégiés n'ont plus à cet égard qu'un agrément assez artificiel de vanité.

IV

Nulle part ce phénomène n'est plus sensible que dans la verrerie. Non seulement le verre était connu de toute antiquité, non seulement les artistes de la Rome impériale le maniaient avec une souplesse merveilleuse, témoin le célèbre vase de Portland ou la coupe de Novare, faite de deux pâtes engagées l'une dans l'autre, mais certains procédés du temps passé font le désespoir de nos maîtres actuels. Byzance et les Vénitiens avaient importé chez nous des produits aux formes sveltes, où l'or se mariait aux fleurs, aux médaillons, aux arabesques; à leur imitation, des verriers de Montpellier et de Saint-Germain fabriquaient, dès la Renaissance, des pièces charmantes, dignes de rivaliser avec ces modèles; pourtant la majorité des Français sous Louis XIV n'avaient encore ni verres à boire, ni bouteilles, ni miroirs, ni même des vitres. Paris possédait, à la fin du XVIIe siècle, une corporation de *chassissiers* qui garnissaient les fenêtres de carreaux en papier.

Les nations voisines n'étaient pas mieux pourvues que nous, et sans doute quelques-unes l'étaient moins. Un Anglais, de passage à Boulogne en 1763, note avec éloge que « le Français ne boit pas à une coupe où peut-être douze sales bouches ont bu avant lui, *comme c'est la coutume en Angleterre* ; chacun a son propre gobelet qu'il remplit à son gré de vin et d'eau... » Le dîner auquel il est fait ici allusion était donné par un bourgeois aisé, on y passait à la fin du repas des rince-bouche. Dès longtemps la communauté des verres était mal vue dans un certain monde; « je ne bois pas volontiers en verre commun, » disait Montaigne. Mais, parmi le peuple, on n'avait de verres que lorsqu'on servait du vin; pour l'eau, chacun buvait à même la cruche posée à l'extrémité de la table.

Jusqu'à Louis XVI les seuls gobelets répandus étaient d'une pâte verte, opaque et grossière, semblable à celle de nos bouteilles d'aujourd'hui; vers 1782, on parvint à les établir en verre blanc pour le même prix. Ce n'étaient pourtant pas les « manufactures » qui manquaient; la France d'il y a deux et trois cents ans en comptait peut-être plus que la France actuelle; la Normandie seule avait une douzaine de verreries. Ce ne devait pas être la matière première, sable ou chaux, qui faisait défaut; seule la soude, qui entre pour un quart dans la composition et que l'on tirait jadis des cendres de plantes marines, était beaucoup plus coûteuse.

Mais ces verriers, qui savaient faire des coupes de formes multiples, les orner d'oiseaux et de fleurs, les poser sur des piliers en lacs d'amour, n'étaient pas parvenus à établir *à prix abordable* de simples gobelets en verre blanc. Le gobelet de bois, au moyen âge, variait de 0 fr. 15 à 0 fr. 70 centimes; le « godet » de verre se payait de 1 fr. 20 jusqu'à 0 fr. 30 centimes. Celui-ci devait être bien médiocre et peu engageant pour n'avoir pu se faire préférer, par les classes bourgeoises, au fer-blanc ou à l'étain. Lorsque apparut, au commencement du XVIIe siècle, le « cristal raffiné, » j'ignore s'il se composait comme aujourd'hui d'un tiers d'oxyde de plomb (minium) ou d'autres substances; mais je vois que le verre de cristal valait près de 3 francs, il ne pouvait donc être de vente courante.

Les bouteilles étaient aussi un article de luxe. Celles de verre semblent inconnues jusqu'à la fin du XIVe siècle; il s'en fait pour les riches en argent ou en ivoire, et plus modestement en diverses peaux comme les outres antiques : 5 à 6 francs étaient le prix d'une bouteille d'encre en cuir (1384). A cette époque les bouteilles de verre, destinées au vin, se vendaient 10 francs; elles ne valaient plus que 2 à 3 francs au milieu du XVe siècle et 0 fr. 60 au début du XVIIe; mais elles demeurèrent à ce chiffre jusque vers la fin de l'ancien régime. Sous la Restauration, les bouteilles et les verres communs valaient encore trois fois plus cher que de nos jours.

Ce qui caractérise notre XXe siècle, ce n'est pas l'apparat ou l'élégance du service; nous avons même renoncé à des complications qui ravissaient nos aïeux. Nous ne plaçons plus sur la table, comme au moyen âge, des fontaines d'argent d'où le vin sortait par la gueule de lions et de léopards; nous ne cachons

plus sous les buffets des hommes chargés de remplir les tuyaux de statuettes truquées : femmes de métal dont les mamelles versaient de l'hypocras, fleurs de lys d'où le lait jaillissait à flots et petits enfans pissant de l'eau de rose. Cependant, nos artistes contemporains ne le cèdent en rien aux verriers de jadis, et peut-être un Émile Gallé les surpasse-t-il dans les irisations, les métallisations, les flambages, la jaspure, dans le talent de ravir au profit du cristal les coloris des matières précieuses translucides, de lui attribuer la parure des élytres de certains scarabées. Nous fabriquons encore des verres à 125 francs et des carafes à 400 francs la pièce ; mais ce que nous avons et ce que nos ancêtres n'ont pas connu, ce sont des verreries qui font la carafe moulée à 0 fr. 25 la pièce et des verres à pied, « à jambe tirée, » dont le prix descend à 7 centimes et demi.

Pourtant les verriers actuels sont mieux payés que leurs devanciers ; les salaires, depuis trente ans, ont encore augmenté de 60 pour 100. Le travail est moins long et moins rude ; mais le matériel, depuis les fours de fusion de la pâte jusqu'aux innombrables machines qui la mettent en œuvre, s'est complètement transformé. Au lieu de 500000 francs de combustible, représenté par 20000 tonnes de houille, que dépense annuellement telle usine modèle comme Baccarat, s'il lui fallait travailler avec les appareils anciens chauffés au bois, 90000 hectares de surface forestière suffiraient à peine à l'entretenir.

La production s'est accrue dans une mesure beaucoup plus large que le chiffre d'affaires ne semble l'indiquer. Une seule manufacture, à Rive-de-Gier (Loire), fabrique 40 millions de bouteilles par an, et si, dans l'industrie de la cristallerie, Baccarat a passé depuis quatre-vingts ans de 800000 francs à 8 millions de ventes annuelles, il n'en faudrait pas conclure que la somme des marchandises livrées à la circulation a seulement décuplé ; elle est vingt-cinq ou trente fois plus grande parce que, dans ce même laps de temps, le prix moyen de chaque objet s'est constamment abaissé.

V

Depuis sept cents ans, les goûts ont varié, et la cuisine a suivi les évolutions du goût ; cela n'offre qu'un intérêt anecdotique, et il n'est d'aucune conséquence sociale que nos pères, au

xv[e] siècle, aient aimé les œufs à l'eau de rose, les tartes au cochon de lait, les tripettes au safran ou le poisson au lait d'amande, et que nous ne les aimions plus. L'institution du pâté n'est plus assise peut-être sur des fondemens aussi larges et rassurans qu'au temps où elle comptait 42 variétés distinctes, et nous ne nous piquons plus de faire des pâtés assez vastes pour renfermer sous une seule croûte toute une basse-cour.

Nous avons perdu le secret des 17 sauces énumérées par Taillevent, le maître queux de Charles VI (1394), et celles même dont la composition nous est connue, comme la « sauce à l'eau bénite, » faite d'eau de rose, de verjus, de gingembre et de marjolaine, ne nous tenteraient peut-être pas. D'autres sauces, d'autres mets, qui les ont remplacés à des dates postérieures ont pareillement disparu sans laisser de trace ; la politique fut étrangère à ces événemens. La Révolution de 1789 avait pu modifier la structure de la société française ; elle n'avait pas changé les noms des ragoûts et, sous la Terreur et le Directoire, on demandait dans les restaurans du Palais-Royal un « potage à la ci-devant Reine, » ou « à la ci-devant Condé. »

Nous pouvons noter d'ailleurs que, lorsqu'on parle de la passion du moyen âge pour la cuisine fortement pimentée et aromatisée, cela ne doit s'entendre que d'une élite assez fortunée pour s'offrir le luxe des épices, venues à grands frais de cet Orient mystérieux, « séjour des fées, » qui produisait le poivre, la cannelle, la muscade, le girofle et le safran. Le prix de ces condimens et la profusion incroyable avec laquelle on en usait dans toutes sortes de plats, de boissons et de confiseries, eût suffi à établir une démarcation profonde entre la table des riches et celle du peuple.

« Cher comme poivre, » disait le proverbe ; le poivre était l'objet de tributs féodaux, levés particulièrement sur les Juifs à raison d'un kilo par maison ; aussi, pour donner idée de l'opulence inouïe d'un comte de Limoges, l'on contait que chez lui le poivre était amoncelé en tas énormes, « comme du gland pour les porcs, » et que l'échanson y puisait pour les sauces par pelletées entières. Le poivre, qui ne se vend aujourd'hui, malgré le droit de douane de 2 francs, que 4 à 6 francs le kilo au détail, coûtait du XIII[e] au XVI[e] siècle de 30 à 50 francs de notre monnaie.

C'était la meilleur marché de toutes les épices. La cannelle

ou le gingembre de 40 à 80 francs le kilo, les clous de girofle ou la muscade de 60 à 160 francs, valaient *dix fois plus cher* que de nos jours et le kilo de safran se payait de 250 à 500 francs. Comme on en mettait beaucoup et partout, les épices qui, dans le budget culinaire d'un bourgeois de 1910, ne tiennent qu'une place inappréciable, étaient l'un des gros chapitres de la table des privilégiés. Montaigne nous parle d'un roi de Tunis « dont les cuisiniers farcissaient la viande avec des drogues odorifé-rantes de telle somptuosité, qu'un paon et deux faisans se trou-vèrent revenir, » sur ses comptes, à plus de 2 000 francs actuels; et, « quand on les dépeçait, non la salle seulement, mais toutes les salles de son palais étaient remplies d'une très suave vapeur. » Il y a là quelque exagération sans doute; mais dans un grand banquet offert en 1514 par le sire de La Trémoïlle, à côté des viandes qui montent ensemble à 1 160 francs, les épices figurent pour 711 francs.

Encore la plus précieuse d'entre elles, le safran, n'entre-t-il que pour 62 grammes dans cette fourniture où la cannelle domi-nait. Au XVIIe siècle, bien que, dans *le Joueur* de Regnard, un « docteur en soupers » porte ses épices sur lui,

> Ayant cuisine en poche et poivre concassé,

les ragoûts épicés furent bannis du monde gastronomique, en France du moins, et ce qui eût passé cent ans avant pour *un éloge* devenait *une raillerie* sous la plume de Boileau, lorsqu'il faisait dire par l'amphitryon du *Repas ridicule :* « Aimez-vous la muscade? on en a mis partout! » D'autres pays demeurèrent fidèles à l'ancienne mode; de ce nombre était l'Allemagne au temps du Grand Frédéric, qui affectionnait la cuisine incendiaire et se formalisait si ses convives n'en mangeaient pas.

Les épices qui représentaient un très fort chiffre d'affaires, inlassablement disputé par plusieurs corps d'état au temps où une livre de muscade coûtait plus cher qu'un cheval de labour, demeurèrent, quant à l'importation en Europe jusqu'à la fin du règne de Louis XV, un monopole jalousement gardé par les Hollandais. On ne versait plus de sang pour conquérir du poivre, comme à l'époque de la découverte du Cap, mais on risquait encore sa vie pour exporter des plants de muscades L'intendant de l'Ile-de-France envoya aux Moluques en 1769 une corvette de guerre; elle s'empara de quelques centaines de

pieds de muscadiers et de girofliers qui périrent presque tous. Deux ans après, il recommença avec deux vaisseaux; les Hollandais armèrent de leur côté pour se défendre, mais trop tard, et les deux navires revinrent chargés d'un butin pacifique d'arbustes arrachés à Ceylan et au Malabar. Plantés dans le jardin royal de l'île, ils donnèrent des muscades françaises, expédiées à la Cour en 1779, dont une fut présentée solennellement à Louis XVI.

Si la baisse moderne des épices n'offre guère d'intérêt aujourd'hui où riches et pauvres n'en usent guère, il n'en est pas de même du mouvement des prix d'autres substances telles que le sel, le sucre, l'huile ou le vinaigre. Nous devons à leur vulgarisation la « cuisine unifiée, » uniformisée, dont se nourrissent nos contemporains. C'est la bonne révolution, *créatrice et extensive*, gratifiant la foule des biens qu'un petit groupe seul possédait. La révolution contraire, *compressive et suppressive*, qui s'efforcerait d'anéantir les biens, apanage de quelques-uns, faute de pouvoir les donner à tous, aurait, en admettant qu'elle fût praticable, le grave défaut d'être très inconfortable pour la masse. Le but à atteindre est donc d'augmenter la somme des jouissances que le travailleur peut se procurer avec le prix de sa journée. Et par quels moyens, sous quelles influences peuvent être accrues ces jouissances?

Nullement par l'élévation artificielle des salaires *monnayés*. Prît-on soin de tarifer les marchandises par des lois de maximum à l'exemple des rois du moyen âge ou des assemblées de la Révolution, ce serait *comme si l'on pensait élever la température en chauffant le thermomètre*. Les choses rares seront toujours chères, les choses produites en petite quantité seront toujours rares; les prix ne sont qu'un thermomètre et, tant qu'on ne peut décréter l'abondance, qui est « la cause, » il est bouffon de prétendre décréter le bon marché, qui est « l'effet. »

Par voie réglementaire et coercitive, on peut toutefois *créer la cherté :* c'est le résultat qu'avait obtenu l'ancien régime avec l'impôt des gabelles. Nous avons encore des « gabelles » en 1910, puisque, sur les 45 millions de francs par an que déboursent actuellement les Français pour leur sel, 33 millions entrent dans les caisses de l'État. Mais les Français du temps de Richelieu, — quoique deux fois et demie moins nombreux, — payaient 130 millions de francs. Cette charge, qui serait peu de

chose pour les citoyens de notre république, — le chocolat seul leur coûte davantage, — était, pour les sujets du XVIIe siècle, d'autant plus rude qu'elle était inégale : plusieurs millions d'entre eux devaient payer le sel 3 francs le kilo, — on sait qu'il vaut aujourd'hui 0,20 à 0,25 centimes au détail; — certaines provinces étaient absolument affranchies de l'impôt; d'autres en étaient partiellement exemptes, de sorte que le prix du sel variait du simple au quintuple à quelques lieues de distance.

Cet état de choses subsista jusqu'à la fin de la monarchie : sous Louis XVI, le sel qui, au sortir des marais de Saintonge ou des mines de Franche-Comté, avait une valeur marchande de 4 à 6 centimes le kilo, se vendait 0,26 centimes à Boulogne-sur-Mer, 0,60 centimes en Alsace, 0,90 centimes en Lorraine, 1 fr. 80 en Bourgogne et plus de 3 francs à Paris, dans toute l'Ile-de-France, la Haute-Normandie, l'Orléanais, le Berry, l'Anjou et en général dans les pays dits de « greniers d'impôts; » ici les habitans, contraints de prendre tous les ans une certaine quantité de sel, taxée par le fisc à proportion de leur famille, étaient au régime de la consommation obligatoire et n'avaient pas le droit d'économiser outre mesure ce précieux condiment.

La recherche du « faux-sel » entraînait une inquisition vexatoire chez les contribuables, exposés, pour quelques centaines de grammes de sel non estampillé dont ils se trouvaient détenteurs, à une amende minimum de 600 francs. La fraude prenait des allures de bataille, mettant aux prises des bandes de 50 *faulx-saulniers* en armes avec des compagnies régulières d'infanterie, et le sel qui, au temps de Necker, rapportait au Trésor 120 millions de francs et en coûtait 160 au peuple, demeurait l'une des colonnes des finances françaises. Les plaintes, depuis si longtemps provoquées par cet édifice odieux de l'ancienne gabelle, n'avaient pu la condamner encore à disparaître.

Elle disparut pourtant, mais il y fallut une et même deux Révolutions; car les gouvernemens postérieurs à 1789 avaient persisté à grever le sel (cette marchandise de 2 francs le quintal) d'un impôt de 30 francs, réduit en 1849 à 10 francs. Pour le journalier d'autrefois, le prix actuel eût été un bienfait notable. Ce bienfait alimentaire est le seul qui soit dû à « la Politique, » dont l'intervention ici fut efficace parce que le sel avait été précédemment majoré, par la Politique elle-même, à cinquante fois sa valeur. C'était une *prohibition qui cessait;* ce n'était pas

une *richesse qui se créait*. L'État ne saurait en créer aucune par voie législative; ce n'est pas lui qui pouvait inventer le vinaigre d'alcool, l'huile de coton et le sucre de betterave.

Ne pas mettre d'huile dans la salade semblerait bizarre aujourd'hui; pourtant, la majorité des Français n'en ont jamais mis pendant des siècles. Les Danois, au dire de notre ambassadeur Deshayes de Courmenin, en 1630, décoraient leurs salades de trois grains de sucre; on se contentait chez nous de sel et de gousses aromatiques avec du verjus de petit vin, de cidre ou d'oseille. Il se faisait aussi des vinaigres de chicorée et de sureau. Le vinaigre de vin, suffisamment alcoolique, se payait le même prix au moins que de nos jours; mais aujourd'hui, le vinaigre de vin ne représente qu'un dixième de la consommation. Les neuf autres dixièmes, — 500000 hectolitres environ, — sont des vinaigres d'alcool, très économiques et parfaitement sains.

Les oliviers, comme les vignes, étaient au moyen âge infiniment moins nombreux dans nos départemens du Midi qu'ils ne le sont présentement. Il s'expédiait des huiles de Provence à Paris, mais fort peu; elles revenaient trop cher. Quoique les transports eussent augmenté au XVIIIe siècle, les bonnes qualités se payaient dans le Nord jusqu'à 6 francs le kilo et moitié plus en général que les produits authentiques de notre époque. Aussi les épiciers ne se faisaient-ils pas faute de les falsifier avec des huiles d'œillette ou de pavot, bien que cette dernière fût proscrite, sous peine d'amende, comme « narcotique et pernicieuse. » Du reste, beaucoup des anciennes huiles d'olive, mal épurées, mal raffinées, n'étaient nullement comestibles, les Méridionaux les employaient à l'éclairage; elles rancissaient aussi vite que les huiles de noix ou de navette.

La production de l'huile d'olive a pris en France une extension considérable; nous importons en outre un fort contingent d'Italie et d'Algérie; mais, si la consommation de l'huile a décuplé depuis cinquante ans dans notre pays, nous le devons surtout à l'huile issue de la graine de coton, dont la saveur se distingue à peine de l'huile d'olive, maintenant surtout que le consommateur supporte rarement le goût spécial du fruit. Comme cette « huile blanche » coûte au plus 1 fr. 40 le kilo, tout le monde peut en mettre dans sa salade. C'est une solution parcellaire de la « question sociale. »

L'accession de tous aux gâteaux et aux confitures en est une

autre. Le législateur eût en vain nationalisé les usines et les outils, aboli la propriété individuelle, voire la monnaie, tout cela n'eût pas doté le prolétaire d'un seul kilo de cassonade supplémentaire, si la science et l'industrie n'eussent inventé le sucre de betterave et transformé la fabrication du sucre de canne.

Sous les noms de « sucre de Babylone » ou « de Damas, » de *caffetino* ou de sucre musqué, cette denrée précieuse se vendait en moyenne 30 francs le kilo du XIIIe au XVe siècle. Elle nous venait de Madère ou des îles de la Méditerranée, de Constantinople ou des Indes, par l'Égypte, après plusieurs transbordemens et maints détours; le centre de la France se fournissait à Genève. Le sucre blanc pour les tartelettes, prodigalité que le poète Eustache Deschamps reproche aux femmes d'introduire dans les ménages, était un insigne d'opulence et, si l'on ne passait le « drageoir » d'argent qu'aux personnages les plus qualifiés, c'est que les dragées, à 30 ou 40 francs le kilo, suivant leur finesse, étaient une friandise assez précieuse. Il en allait de même du pignolat, du *manuchristi*, de la pâte de roi et de tous les bonbons que nos épiciers prodiguent pour quelques sous aujourd'hui, dans les plus humbles hameaux, et que l'apothicaire dosait jadis solennellement pour quelques tables privilégiées.

Le pharmacien était, comme on sait, jusqu'au XVIIIe siècle, l'unique détaillant du sucre, l'une des meilleures branches de son commerce. L'on disait, en manière de proverbe, de celui à qui il manquait une chose essentielle, — tel un chancelier privé des sceaux, — qu'il ressemblait « à un apothicaire sans sucre. » Quoiqu'il eût baissé au XVIe siècle à 10 francs le kilo et, depuis l'exploitation des Antilles au XVIIe siècle, à 6 et 5 francs, prix auquel il se maintint jusqu'à la fin de l'ancien régime, le sucre, devenu dans la bourgeoisie aisée objet de dépense courante bien qu'onéreuse, demeurait inabordable pour les classes laborieuses: « Grâce à Dieu, écrivait un fonctionnaire de Louis XV, le peuple des campagnes ne tombe pas dans la mollesse; le sucre reste chez le pharmacien, les plus riches fermiers en ont seuls quelque peu bien serré dans leur armoire. »

Il existait entre la cassonade ou *moscouade*, généralement employée, et le sucre raffiné un grand écart de prix et peut-être de qualité. Soit que les sucres bruts d'autrefois titrassent moins de degrés, soit qu'on les traitât moins bien, toujours est-il que de

100 kilos de cassonade l'on ne tirait que 67 kilos de raffiné. Cette question du raffinage fournit, depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI, la matière de copieux rapports administratifs; elle fut l'objet de contentions perpétuelles entre la France et la Hollande, puis entre nos colonies d'Amérique et la mère patrie et, à l'intérieur, entre diverses villes, telles que Rouen, Orléans ou La Rochelle, qui se disputaient âprement le monopole.

Les premiers « affineurs, » sujets de « Messeigneurs les États » des Provinces-Unies, qui avaient « dressé des instrumens » sur divers points de notre littoral, non sans exciter, en leur qualité de huguenots, les défiances du gouvernement de Louis XIII, furent concurrencés plus tard avec succès par la Guadeloupe et Saint-Domingue. Au lieu de « se contenter, dit un mémoire virulent de 1685, de cultiver le sucre que la France leur fait la grâce d'aller prendre dans leurs plantations mêmes, » ces îles eurent l'audace « de nous vouloir bailler lesdits sucres tout raffinés. » On leur prédisait qu'en agissant ainsi elles réduiraient le fret de retour des navires, « qui vont leur porter du blé, du vin, des chairs salées, etc., » et qui, découragés de faire cette traversée, « laisseraient ces gens, à l'autre bout du monde, exposés à la disette et au manque de toutes choses. »

Il paraît que ces sinistres perspectives n'empêchèrent pas les Antilles de persister dans une industrie, sans doute bien modeste, car la cassonade l'emportait de beaucoup dans l'usage sur le sucre en pain. Quoique le miel, dont on s'était servi au moyen âge en guise de sucre, eût baissé de prix depuis les temps modernes jusqu'à ne plus valoir que 2 fr. 50 le kilo sous Louis XVI, — aujourd'hui 0 fr. 75, — il était totalement dédaigné au XVIIIe siècle. Malgré la préférence accordée au sucre pour ses qualités propres et sa supériorité saccharimétrique, la consommation française de 1779 n'était que de 380 000 quintaux; en 1831, elle avait à peine doublé, — 749 000 quintaux. — Elle est, aujourd'hui, de 6 millions et demi de quintaux, soit de 16 kilos par tête.

C'est peu au regard des 40 kilos de l'Angleterre; c'est beaucoup par rapport aux 2 kilos de la France d'il y a quatre-vingts ans. Brillat-Savarin nous cite le mot d'un ami qui disait, au temps du blocus continental, lorsque le sucre était à 10 francs le kilo : « Si jamais il revient à 3 francs, je ne boirai jamais d'eau qu'elle ne soit sucrée. » En 1826, le sucre valait 2 fr. 50 à 3 fr. 20

le kilo et en 1840, à Paris, une livre de petits-fours se payait 4 francs.

VI

J'emprunte ce chiffre aux comptes d'une famille de médecin aisé qui habitait dans le quartier de la Bourse et dépensait à cette époque une quinzaine de mille francs par an. En parcourant ces registres vieux de soixante-dix ans et promus déjà au rang de documens historiques, on est frappé de ce fait qu'au milieu du règne de Louis-Philippe le plus grand nombre des *denrées de luxe* coûtaient aussi cher qu'aujourd'hui et quelques-unes davantage, bien que le franc de 1840 vaille plus que le franc de 1910.

Pour les dîners de 15 à 16 couverts qu'il donnait de temps à autre, et qui venaient de chez un marchand de comestibles en renom, ce ménage payait une dinde truffée 35 francs, un homard ou un pâté de foie gras 16 francs, un saumon ou un turbot 36 francs, un filet de bœuf 14 francs, un faisan et 4 pluviers 23 francs. Un « fromage glacé » lui était compté 10 francs, une gelée d'orange 7 francs. De même les vins et liqueurs, le Madère ou le Malaga à 6 francs, le Bordeaux et le Volnay à 4 ou 5 francs, le Champagne à 4 fr. 50, la Chartreuse à 8 francs la bouteille, ne paraissent pas différer des prix actuels.

A beaucoup d'égards, la famille dont il s'agit vivait alors tout autrement qu'elle ne vivrait en 1910, et nous verrons plus tard, en étudiant les divers chapitres du budget privé, que ce qui a changé surtout, c'est *la quantité* et non pas *le prix* des dépenses; c'est *le train* et non pas *le coût* de la vie. Au point de vue de la table, qui nous occupe ici, le résultat est plus sensible qu'ailleurs et il l'est davantage pour l'ouvrier que pour le bourgeois, parce que tous deux maintenant mangent de ces confitures que le premier ignorait jadis.

L'un et l'autre sont devenus d'ailleurs plus difficiles; les petits bourgeois du Paris de 1780, afin d'épargner 10 sous de bois dans la cuisine, envoyaient leur viande aux fours des pâtissiers, à qui ils donnaient 2 sous pour la cuisson; mais le rôti, souvent brûlé, se refroidissait au coin de la borne où les marmitons insoucieux le déposaient. En remontant le cours des siècles, un examen attentif de l'ordinaire des riches et du peuple démontre

que nos pères, pour se nourrir *comme nous*, dépensaient *plus que nous;* lorsque leur dépense est moindre ou seulement égale à la nôtre, c'est qu'ils mangent peu et mal.

Sans trop multiplier les exemples, je citerai la lettre bien connue où Mme de Maintenon dresse le budget de son frère d'Aubigné. Ce texte a servi maintes fois à démontrer le bon marché de la vie d'autrefois et il en démontre au contraire, *pour peu qu'on le lise avec soin*, la cherté et la rusticité relative. La nourriture journalière d'une maison de 12 personnes, dont 2 maîtres et 10 domestiques, est ici chiffrée à 42 fr. 35 de notre monnaie, — 12 livres 5 sols, — soit 3 fr. 50 par tête, somme qui semblerait au premier abord peu différente de ce que dépense en 1910 un ménage parisien de situation sociale identique à celui de Charles d'Aubigné.

Mais Mme de Maintenon ne prévoit dans cette somme que le pain, le vin, la viande de boucherie, la volaille et les fruits. Elle ne parle ni du poisson, beaucoup plus cher alors que la viande, ni des légumes, ni du beurre, du lait, des œufs, du fromage, des entremets (gâteaux, confiseries), des liqueurs, de l'épicerie (huile, vinaigre, etc.). Or la part de tout ce qu'elle passe sous silence représente aujourd'hui la moitié, — 50 pour 100, — des frais de table dans les familles de la capitale, dont la nourriture revient à 4 francs par tête et par jour. A ne considérer qu'un seul des chapitres omis, l'épicerie, pour n'être pas aussi variée que de nos jours, n'en était pas moins très onéreuse en 1679, lorsque le sel valait 2 fr. 50 le kilo et les autres condimens à proportion. Les d'Aubigné devront borner leur ambition à 125 grammes de sucre pour la compote, — leurs dix domestiques aujourd'hui en mettraient chaque jour trois fois davantage dans leur café, — et Mme d'Aubigné ne prétendra pas avoir du beurre à déjeuner ni des confitures à la collation, prodigalités exorbitantes aux yeux de sa belle-sœur.

Toute distraction au dehors lui est du reste refusée : elle devra « s'amuser dans sa chambre, s'accoutumer à la solitude...; il ne conviendrait point qu'elle fût dans le monde, » sans doute parce qu'elle a « un air d'emplâtre. » Quant au mari, il acceptera des dîners partout, « mais ne se piquera point d'honneur d'en rendre. » Cependant, malgré le programme ainsi tracé de rigoureuse économie, ce ménage du XVIIe siècle aurait forcément dépensé, pour se nourrir lui et ses gens, beaucoup plus que ne dépense aujour-

d'hui un ménage analogue pour vivre dans un confortable très supérieur. Cela tient à ce que plusieurs des articles n'absorbent pas du tout en 1910 la part qui leur était faite en 1679; une partie de ces alimens a baissé de prix, une autre a changé de nature.

Le chiffre global de Mme de Maintenon est aussi fantaisiste, lorsqu'elle fixe à 41 400 francs, — 12 000 livres, — le coût annuel d'un train de maison où la table, l'éclairage et le chauffage entrent pour 20 700 francs, la toilette de Madame pour 3 450 francs, autant pour les gages et les livrées, autant pour le loyer et 10350 francs « pour les habits de Monsieur, l'Opéra et autres dépenses. » Ce terme d' « autres dépenses » se trouve ainsi comprendre en bloc vingt chapitres très importans : voyages, aumônes, éducation des enfans, nourriture des chevaux, entretien des voitures, ameublement, maisons de campagne, etc. Dans un budget du type de celui-ci, ils eussent dépassé de beaucoup la somme qui leur était réservée.

La situation pécuniaire de celui qui allait devenir le beau-frère de Louis XIV n'a d'ailleurs pas de quoi nous inquiéter. La veuve de Scarron, depuis cinq ans marquise et déjà fort à l'aise, annonce son intention d'accroître les crédits insuffisans par des cadeaux ou des subventions en espèces. Elle avait obtenu des fermiers généraux, en favorisant le renouvellement de leur bail, une pension de 61 000 francs pour ce frère chéri, qui tirait un revenu égal du gouvernement de Cognac et de plusieurs autres emplois. Avec ces 122 000 francs de rente, d'Aubigné a pu braver sans peine les calculs erronés de sa sœur; mais l'histoire s'est longtemps abusée en les acceptant les yeux fermés; Voltaire lui-même, dans l'*Homme aux 40 écus*, s'y est laissé prendre.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les grands seigneurs passaient des marchés, de deux à quatre ans, avec des pourvoyeurs qui s'engageaient à leur fournir, en quelque lieu de la France que ce fût, les denrées et marchandises nécessaires. L'un se chargeait de la viande et de la chandelle, l'autre du vin, du bois et du charbon, un troisième des fourrages; il y en avait pour les oranges ou citrons et pour les habits de livrées. Les fournitures étaient payées tous les trois mois. Ce système était commode mais coûteux, bien que les quantités fussent minutieusement calculées et dosées. La maison du duc de Candale (1650), composée de 50 personnes, revenait en nourriture, chauffage et éclairage à

540 francs par jour, soit près de 11 francs par tête. Pourtant, elle ne comportait nul coulage : 600 grammes de pain, un litre et demi de vin par personne n'avaient rien d'excessif.

Lorsque le cardinal de Richelieu, mécontent de son neveu de Pont-Courlay, le général des galères qui avait excédé ses revenus, prend soin de régler lui-même sa dépense, il prévoit 15 000 francs par mois pour la table, la nourriture des chevaux et l'entretien de la maison (1630). C'eût été, pour les 30 personnes auxquelles avait été « borné son train, » une dépense de 16 francs par jour dont les vivres feraient bien la moitié. Dans la propre maison du cardinal, les chiffres étaient plus modestes: la cuisine de 21 pages et de leurs 15 valets paraît coûter, sans le vin ni le dessert, 4 fr. 50 par tête; mais le menu, en général des plus vulgaires, est assez court les jours maigres où l'exiguïté de l'omelette n'est compensée que par « un bon plat de morue. »

En province, à la campagne, lorsque le coût de l'alimentation semble modeste, il faut prendre garde que la cuisine est des plus médiocres : le comte de Ribeaupierre nourrit les hôtes de son domaine d'Alsace, au nombre de 85, maîtres et gens, pour 2 fr. 50 par tête; seulement, la consommation individuelle ne ressort qu'à 250 grammes de viande, et l'on usait moins de 3 kilogrammes de beurre par jour pour 85 personnes, tandis qu'en 1910, un propriétaire rural en consomme *proportionnellement sept fois plus*, sans excéder d'ailleurs la dépense moyenne du châtelain d'il y a trois siècles.

L'ordinaire est-il plus abondant, comme à Turin chez le duc de Savoie (1698), où les filles d'honneur *avaient droit* à une ration quotidienne de 5 litres et demi de vin par tête, que, j'imagine, elles n'étaient pas tenues d'absorber en personne; la table est-elle plus soignée, comme à Montbéliard (1721), chez le prince de Wurtemberg, propriétaire de ce fief franc-comtois, la nourriture d'une cinquantaine de personnes ressort ici à 4 francs par repas, c'est-à-dire à 8 francs par jour. Les ordonnances de *maximum* de la fin du XVIe siècle fixaient à 7 fr. 80 le prix d'un souper à la table d'hôte des auberges, et le code Michaud (1629) défendait aux entrepreneurs de festins de prendre plus de 15 francs par tête ; ce qui nous permet d'augurer que ces chiffres étaient souvent dépassés, même par les établissemens modestes. A Paris, dans les cabarets de luxe fréquentés

par la classe élégante, les cliens qui voulaient boire de grands crus, être, comme on disait, « servis en rois et faire chère entière, » devaient s'attendre à payer leur écot de 40 à 60 francs.

Un magistrat parisien, célibataire, pour s'épargner sans doute le détail d'une cuisine personnelle, s'abonne (1712) avec un entrepreneur à qui il paie pension. Cette « pension » ne comprend ni le vin, ni la viande comptée à part chez le rôtisseur, ni le sucre, le café, le chocolat ou les gâteaux, réglés directement à un pâtissier; elle ne comporte par conséquent qu'une partie de l'alimentation du maître, — dont les deux domestiques, un laquais et un cocher, s'entretiennent à forfait. — Son chiffre est néanmoins de 5 fr. 50 par jour; chiffre assez normal, puisqu'un personnage de moindre état, le secrétaire du duc de La Trémoïlle, a 6 francs par jour pour sa nourriture.

Au cours des siècles, la place tenue par chaque sorte d'aliment dans le budget domestique a varié, suivant son abondance et son prix, comme elle varie aujourd'hui sur l'échelle sociale, selon le degré d'aisance ou de richesse. Du moyen âge au XVIII[e] siècle, les goûts s'étaient affinés : les gros menus d'un Dauphin de Viennois en 1350, ses entrées de « lard salé à la purée de fèves, » suivies de « bonnes tripes cuites à l'eau, » eussent paru bien peu délicates à un financier du temps de Louis XV, qui avait tâté de la *garbure* ou du sanglier à la crapaudine et dont l'appétit n'était excité que si l'œil était intrigué d'abord du contenu des plats qu'on lui présentait. Le « boichet, » la nonnette de Dijon, n'était plus la friandise princière qu'elle avait été à la table de Jean-sans-Peur, où l'on n'en passait pas au menu fretin. Depuis quelques années, avait disparu des salons l'« oublieux, » le marchand ambulant de « plaisirs » ou d'échaudés, qu'au XVII[e] siècle encore on hélait le soir à son passage et que l'on faisait monter pour régaler la compagnie.

Mais chez les bourgeois, dans un repas de corps de marchands ou de médecins, en province, le dessert consistait encore à servir à « chacun son biscuit » de 0 fr. 15 et « de même son pain d'épice » de semblable valeur. Quant au peuple, des choux à l'eau et au sel lui paraissaient un mets très suffisant. Indifférente à la *qualité* et, depuis le renchérissement des vivres au XVI[e] siècle, privée de la *quantité*, la masse de la nation ignorait les progrès d'une cuisine privilégiée dont les élémens premiers étaient inaccessibles à sa bourse.

Comment le temps présent a-t-il révolutionné le service de table et la cuisine du peuple, en lui procurant à la fois la quantité et la qualité? Par une contradiction singulière, les artisans de cette révolution bienfaisante ont été des spéculateurs et non des philanthropes : ces donateurs travaillaient, non point *pour donner*, mais *pour acquérir*. Lorsqu'ils défrichaient ou plantaient, qu'ils édifiaient des usines, risquaient des expériences, lançaient des bateaux ou inventaient des machines, propriétaires fonciers, commerçans ou industriels avaient pour objectif de faire, non pas notre bonheur, mais leur fortune. Pourtant, c'est *notre pain* qu'ils ont gagné à la sueur de *leur front*.

Tout le progrès moderne est issu de soucis égoïstes et non d'un altruisme désintéressé. Cette constatation ne comporte nul pessimisme ; c'est la froide et claire vision des mobiles humains. Ce que leur libre jeu a réalisé, ni la charité chrétienne, ce socialisme facultatif d'hier, ni le socialisme, cette charité obligatoire d'aujourd'hui, n'auraient pu ni ne pourraient l'obtenir. Et comme tout n'est pas encore pour le mieux dans ce xx[e] siècle, comme il existe encore, parmi les civilisés que nous sommes, des êtres qui souffrent parfois de la faim ou qui lentement en meurent, il est bon de ne pas tarir les sources d'où peuvent jaillir, au profit du plus grand nombre, les progrès futurs.

Ils seront le résultat du libre effort individuel, et non de la bonté collective, fût-elle érigée en système légal. La bonté sert beaucoup à l'amélioration morale de ceux qui l'exercent comme un devoir et fort peu au soulagement matériel de ceux qui la réclament comme un droit. Elle crée seulement de la vertu pour les uns, elle ne crée pas des richesses pour les autres. Au point de vue économique, les bienfaiteurs effectifs de l'humanité ne sont pas les organisateurs de bonté, mais les entraîneurs de travail.

GEORGES D'AVENEL.

LA CROISSANCE DU CUIRASSÉ

Les nouveaux cuirassés qui vont être mis en chantier à Brest et à Lorient dépasseront de plus de 5000 tonnes ceux du type précédent. Le projet établi par le ministère de la Marine comporte en effet un déplacement de 23500 tonneaux. Tel est le gigantesque outil de guerre indispensable au maintien de notre puissance navale, telle est l'unité des plus prochaines escadres. A l'heure où nous nous sentons obligés d'en arriver à de pareilles proportions, entrent tout juste en service les six *Danton*, de 18350 tonneaux; un si faible intervalle de temps suffit à nous imposer un accroissement de tonnage de 27 pour 100! On peut se demander où nous allons, et quelles sont les raisons d'une si rapide progression.

Notons d'abord qu'elle ne représente pas un fait nouveau. En 1883, nous construisions encore des unités de ligne de 6000 tonneaux, comme le *Vauban* et le *Duguesclin*, dits cuirassés de croisière, qui figurèrent en escadre; l'un de nos plus remarquables bâtimens, le *Redoutable*, lancé en 1876, refondu en 1895, ne déplaçait que 9400 tonnes. Peu après, le *Courbet* et la *Dévastation* en atteignent 10800. On monte à 12000 en 1884 avec le *Formidable*, à près de 13000 avec le *Suffren* en 1899, à 15000 avec la *Patrie* en 1905, pour aboutir aujourd'hui aux 18350 du *Danton* et demain, nous l'avons dit, à 23500.

A l'étranger, on nous avait donné l'exemple. Dès 1891, l'Angleterre construisait ses *Royal-Sovereign* de 14200 tonnes,

en 1902 les *King-Edward VII* de 16 500, en 1906 le *Dreadnought* officiellement de 17 900, mais en réalité plus lourd de beaucoup. Le *Lion*, qu'elle met actuellement en chantier, déplacera 26 000 ou 27 000 tonneaux. Les États-Unis, qui commençaient en 1906 le *Michigan* de 16 256, en 1907 le *Delaware* de 20 320, en 1908 l'*Utah* de 22 174, en 1909 l'*Arkansas* de 26 416, étudient un bâtiment qui atteindrait, dit-on, 30 000 tonneaux (1). La marine italienne aurait enfin demandé, il y a quelques mois, à l'auteur de ses principales unités modernes, les plans d'un cuirassé de 32 000 tonnes. Et partout, sur le pourtour des Océans, les puissances les plus diverses cèdent au même entraînement. En dépit des profondeurs insuffisantes de leurs eaux littorales, comme l'Allemagne, en dépit de leurs faibles intérêts maritimes, comme l'Autriche, ou de leurs difficultés budgétaires, comme tant d'autres, elles abordent l'armement de « mastodontes » analogues. Les marines de second ordre, qui ne peuvent entretenir que peu de bateaux, les veulent grands. Celles de premier ordre, au lieu de poursuivre, par le nombre seul des unités de ligne, une supériorité compatible avec plus de souplesse dans la distribution des effectifs, cherchent à l'envi dans l'accroissement des dimensions le moyen de maintenir leur domination sur les mers.

Il faut donc croire que des motifs inéluctables poussent les marines du monde entier dans cette voie des grands déplacemens. Quels sont ces motifs? Ils n'ont pas toujours apparu dans leur évidence. Il y a quelque vingt ans, un ministre de la Marine déclarait infranchissable la limite de 12000 tonneaux; huit ans ne sont pas écoulés depuis qu'un de ses successeurs plaçait aux environs de 16 000 une seconde barrière imaginaire; mais il suffisait de peu de mois pour que les faits vinssent le démentir. L'instrument de la guerre navale croît avec une persistance dont on ne peut manquer d'être frappé. Il faut nous demander pourquoi.

(1) On télégraphiait de Washington à l'Agence Havas, le 27 février 1910 : « Dans la séance privée de la Commission de la Chambre des Affaires navales, le secrétaire pour la Marine, M. Meyer, a annoncé qu'il solliciterait l'autorisation de faire mettre en chantier en 1911 un navire cuirassé de 32 000 tonnes. Au cours de la discussion qui s'en est suivie, un membre de la Commission a fait connaître que le gouvernement avait reçu une information de source non officielle, aux termes de laquelle le Japon aurait commencé déjà la construction de deux vaisseaux de guerre de 32 000 tonneaux environ. »

*
* *

A la question ainsi posée, la réponse est complexe. L'enflure des tonnages a plusieurs causes différentes dont les effets s'ajoutent. Ces causes toutefois se rattachent les unes et les autres de quelque façon à la loi qui tend à rassembler sur le même bateau, dans la même main, au service du même coup d'œil et de la même volonté, tous les genres de supériorité navale, développés à leur plus haut degré. Une incessante aspiration à concentrer les forces, parce qu'elles se multiplient l'une l'autre par leur union, et d'autant plus qu'elle est plus étroite, accumule sur le même flotteur, sous la protection des plus épaisses cuirasses, la plus formidable artillerie, les tubes lance-torpilles les mieux abrités et les plus grandes vitesses de mer dans le plus large rayon d'action. C'est que les qualités diverses se prêtent un mutuel appui : l'intensité du feu constitue déjà une protection, qui concourt avec le blindage à sauvegarder l'intégrité des flancs, menacés par les obus ennemis. La vitesse, les facultés giratoires, la stabilité de plate-forme se présentent comme des auxiliaires du canon, à défaut desquels celui-ci tomberait au-dessous de sa propre valeur comparative, et devrait le céder à de moins puissantes artilleries, mieux servies. Le navire est un tout : il vaut par sa richesse; et cela lui fait une loi de cet équilibre harmonieux que partout on cherche à réaliser entre les élémens qui s'y disputent la prééminence.

Venons à ces élémens. Le grand levier de toute action militaire demeurant l'offensive, c'est en vue du canon, instrument par excellence jusqu'ici de l'offensive navale, que se détermine d'abord le matériel. La croissance du bâtiment de ligne coïncide bien en effet avec le développement récent de la grosse artillerie. Autrefois, on logeait sur un bateau deux gros canons, parfois un seul, au milieu d'un assez grand nombre de moindres pièces. Quand se répandit l'usage des tourelles doubles, contenant chacune deux canons jumelés, on fut conduit à placer quatre grosses pièces sur chaque cuirassé. Les Allemands s'en tenaient volontiers au calibre de 280 millimètres. Nous avions adopté le 305 millimètres. Tel est encore le système de nos *Danton* qui portent quatre 305 millimètres et douze 240 millimètres. Mais depuis le *Dreadnought* anglais, c'est dix ou douze 305 qu'il faut réunir sur la même plate-forme flottante. Nos

nouveaux cuirassés en recevront douze. Et déjà l'Angleterre crée un canon de 343 millimètres, dont le projectile pèsera, dit-on, 588 kilos, les États-Unis en préparent un de 356 millimètres, lançant à 25 milles un obus de 635 kilos. Le poids de cette dernière bouche à feu serait de 64 tonnes; on en pourrait installer douze semblables sur le futur cuirassé de 30 000 tonneaux. Enfin le cuirassé italien de 32 000 tonnes serait armé de pièces de 406 millimètres.

Et pourquoi encore ce grossissement des calibres et surtout ce rassemblement de batteries si formidables dans la même coque exposée à tant d'accidens de navigation ou de guerre? Pourquoi mettre, comme on dit, tant d'œufs dans le même panier? Parce qu'on s'est aperçu de la difficulté de régler le tir d'un calibre au moyen d'un autre calibre. Le réglage du tir, on le sait, consiste en une mesure permanente des distances au but, obtenue au moyen du canon lui-même. La gerbe de feu d'une pièce ou d'une batterie homogène se gouverne comme un jet de pompe, en relevant ou abaissant la trajectoire, par les modifications de hausse indiquées aux pointeurs suivant que la gerbe porte trop près ou trop loin. Or une gerbe de moyen calibre ne permet pas de déterminer à coup sûr la hausse à donner aux 305 millimètres. Il faut donc que ces derniers, destinés à porter le plus tôt possible à l'ennemi le coup fatal, se trouvent, sur chaque navire, assez nombreux pour effectuer seuls leur réglage, ce qui nécessite un certain nombre de pièces, au moins huit ou dix. On a par suite condamné la multiplicité des calibres principaux; on a voulu pour décider le sort du combat, une artillerie principale homogène, toute composée des plus fortes bouches à feu en service.

On admettait d'autre part, il y a vingt ans, que l'*ultima ratio* des escadres serait l'éperon; que les forces ennemies, courant l'une sur l'autre, en viendraient rapidement aux petites distances; et que la phase essentielle du duel d'artillerie correspondrait à la portée d'un kilomètre environ. Peu avant Tsoushima, on s'attendait encore, chez nous, à ouvrir le feu vers 3 000 mètres. Nous n'en sommes plus là. Joint au meilleur entraînement des pointeurs, le triple progrès des méthodes de visée, des vitesses de tir, et des perforations a considérablement étendu le rayon du combat. A Tsoushima, l'action décisive paraît s'être produite aux distances de 4 000 à 5 000 mètres. Avec les grandes escadres

actuelles, elle commencerait sans doute aux environs de 10 000(1).

L'origine de cet élargissement du champ de bataille fut dans l'emploi des lunettes de visée et des télémètres, qui donnent l'image et la distance du but lointain avec plus de précision que la simple vision à l'œil nu. Les Japonais, élèves de leurs alliés d'Angleterre, avaient adopté dès avant la guerre leurs appareils et leurs méthodes. L'escadre russe de Rodjestvensky prit bien au départ un certain nombre de lunettes; mais elle manqua du temps nécessaire pour familiariser les pointeurs avec l'usage de ces instrumens. Ils sont en service aujourd'hui dans toutes les marines.

Il ne suffit pas de voir, il faut atteindre. Les gros canons d'autrefois, à faibles vitesses initiales, à trajectoires peu tendues, à tir lent, à réglage insuffisant parce qu'il était obtenu pour eux par des pièces d'artillerie moyenne, n'avaient chance de toucher le but qu'à long intervalle. Le peu de densité de leur feu empêchait d'en faire ou l'arme unique ou l'arme principale d'un bateau. Les progrès de leur construction, en augmentant la justesse et la rapidité du tir, permirent au contraire de lancer avec une batterie de dix 305 une gerbe de projectiles capable de produire en quelques minutes, et presque aux limites de l'horizon, des effets foudroyans. Après les petits calibres, ces énormes pièces, à leur tour, sont devenues pièces à « tir rapide. » Elles débitent chacune plus de deux obus à la minute. On espère obtenir mieux prochainement. Ce serait déjà néanmoins, pour la bordée d'un *Utah*, par exemple, un poids total de 3 850 kilos, apportant sur la cuirasse ennemie, à 8 000 mètres et dans chaque minute, une puissance mécanique restante d'encore 100 000 tonneaux-mètres. Ajoutons-y la force destructive, de beaucoup plus considérable, développée par les obus en explosant : nous aurons un aperçu des énergies matérielles mises en jeu.

L'activité de l'artillerie moyenne, il est vrai, s'est accrue elle aussi : le même poids disponible, si on le consacrait à de moindres canons mais plus nombreux, assurerait toujours l'avantage en ce qui concerne les densités de feu totalisées. Seulement le tout n'est pas encore de toucher : il faut détruire ce qu'on touche. Les grandes distances de combat, qui font

(1) Les Russes ont tenté, au cours d'exercices, des tirs à 14 000 et 15 000 mètres. Ils faisaient relever les points de chute par des éclaireurs qui renseignaient l'escadre au moyen de la télégraphie sans fil.

perdre au projectile, surtout au petit projectile, une part notable de sa force vive, atténuent ses effets sur les cuirasses. Et cela nous ramène obligatoirement aux plus forts calibres. S'il est, en outre, facile de multiplier les pièces moyennes sur un bateau, il faut prendre garde qu'au delà d'un certain nombre, elles se gênent : le champ de tir, c'est-à-dire l'angle de l'horizon commandé par chacune, donc son utilisation, s'en trouve diminué. A bord, les poids ne sont pas seuls limités, il y a les espaces. Pour loger beaucoup de canons, il faut les tasser les uns contre les autres le long des flancs, comme sur les anciens vaisseaux, ce qui nuit à leur rendement et, à certains égards, à leur protection. La disposition la plus avantageuse en fin de compte parut être celle qui concentre en cinq ou six tourelles seulement, tourelles doubles, cela va sans dire, les forces de l'artillerie principale.

Ces diverses considérations déterminaient les grandes marines à armer leurs nouveaux cuirassés, à l'instar du *Dreadnought*, uniquement ou principalement d'une batterie homogène du plus gros calibre usité. Les puissances secondaires se voyaient contraintes à suivre d'autant plus tôt leur exemple, que le perfectionnement des méthodes d'instruction avait fort accru l'efficacité du tir. Alors qu'à Santiago les Américains, poursuivant sans péril aucun leurs adversaires espagnols, ne mettaient au but que 1 1/4 pour 100 des coups tirés (1) et que, dans nos exercices de la même époque, le pourcentage restait aux environs de 30 pour 100, un meilleur entraînement des canonniers inauguré en Angleterre et depuis imité chez nous, donnerait, aux distances moyennes, jusqu'à 70 et même 77 pour 100 (2). Il est complété par le système dit du pointage continu, qui maintient constamment la tourelle en face du but. Dès lors, une escadre dépourvue des moyens de lutter efficacement à grandes distances, c'est-à-dire d'une grosse artillerie puissante et fortement organisée, se verrait, semble-t-il, anéantie avant d'avoir réussi à s'approcher à bonne portée.

(1) A Manille, l'escadre Dewey avait obtenu un rendement de 2 1/2 pour 100 et les Espagnols de Montoya, environ 3 pour 100.

(2) Aux tirs effectués par notre escadre de la Méditerranée en 1909, la *Démocratie* a mis dans un but sensiblement moindre qu'elle-même, *à 6 500 mètres*, 54,4 pour 100 des coups tirés. Ce résultat, établi selon les usages de notre marine avec une entière sincérité, ne comporte assurément pas les exagérations tolérées ou volontaires dont on a pu faire parfois reproche aux statistiques de nos rivaux.

*
* *

Voilà donc une première obligation imposée aux cuirassés modernes : celle de porter au moins dix gros canons. En augmentant les poids, elle accroît les déplacemens. De prime abord, puisqu'il faut accorder plus à l'offensive, on pensa se rattraper sur la défensive en restreignant le poids des blindages. A peu près seule, la marine française hésitait prudemment à s'engager dans cette voie. A l'étranger, on réduisait à la fois et l'étendue et l'épaisseur des cuirassemens. La grande raison qu'on en donnait était qu'un trou dans la cuirasse ne devenait mortel qu'auprès de la flottaison; et la chance était faible d'une pareille réussite. Mais le spectacle de Tsoushima, tragiquement évoqué par le commandant Séménoff, devait montrer l'effet des projectiles explosifs de gros calibre lorsqu'ils tombent sur les ponts mêmes et frappent les parties désarmées. Sous l'ouragan de feu, un bateau devient un enfer. Le moindre obstacle rencontré par les obus les fait éclater comme un tonnerre, avec des gerbes de flamme, une mitraille d'éclats, un souffle délétère de gaz empoisonnés. Les cadavres s'amoncellent, déchiquetés. Les cloisons de la superstructure, les blindages légers sont déchirés, tordus en masses informes, dont les fragmens font projectile et sèment la mort tout alentour; les échelles d'acier, en se repliant, prennent des formes de roues, et les canons, sans être touchés, par la seule commotion sont arrachés de leurs affûts. En même temps s'allument partout les incendies; dans une température de fournaise, c'est comme un dégagement de feu liquide qui inonde tout. « De mes yeux grands ouverts, dit Séménoff, je voyais, sous le choc d'un obus, jaillir d'une plaque de fer une gerbe d'étincelles; et si la plaque n'entrait pas en fusion, toute la peinture n'en était pas moins volatilisée, laissant le métal à nu. Des objets difficilement inflammables : hamacs, bailles pleines d'eau, brûlaient instantanément d'une flamme brillante, comme des torches allumées. Même avec des verres fumés, on ne pouvait rien fixer, tant était troublée et déformée la silhouette de toute chose, par les vibrations de cette atmosphère infernale... »

Il devient indispensable, on le comprend, de protéger de sérieuse façon, non seulement la flottaison et les tourelles, mais les passages, mais le personnel réparti sur les ponts, mais les armemens des pièces. Mieux qu'à Tsoushima, les obus de semi-

rupture aujourd'hui réalisent les conditions de pénétration et de sensibilité suffisantes pour traverser les blindages légers et éclater derrière eux. Dans le duel entre le canon et la cuirasse, c'est le premier qui l'emporte. La pièce de 356 millimètres de la marine américaine doit perforer 30 centimètres d'acier à près de 9 000 mètres, c'est-à-dire la plus épaisse des cuirasses actuelles aux environs de la plus grande portée de combat.

***

Nous avons trouvé jusqu'ici deux raisons à l'accroissement des tonnages : l'une tient à l'artillerie, l'autre à la protection; il en est une troisième, relative aux vitesses. En 1888, quand la marine française construisait le *Marceau*, elle se contentait de lui demander 16 nœuds au maximum. Quatre ans plus tard pour le *Brennus*, on en exigeait 17,5. En 1899, le *Suffren* n'était encore établi que pour 18 nœuds. Depuis lors, il a fallu monter jusqu'à 19. Mais le premier *Dreadnought* anglais lancé en 1906 atteint déjà 21 nœuds et le *Lion* qu'on met en chantier à Devonport dépassera, dit-on, 25. Il en serait de même du H allemand. Cette progression, qui se manifeste partout, à l'occasion des bâtimens de commerce comme des bâtimens de guerre, et mène les contre-torpilleurs jusqu'à des vitesses de 33 et même 36 nœuds aux essais, répond à des avantages militaires particuliers. En ce qui concerne les cuirassés, il est d'abord utile de ne pas laisser s'établir à leur préjudice une trop forte disproportion par rapport aux flottilles qui les poursuivent pour les torpiller; et le motif a surtout sa valeur en considération des sous-marins, contre lesquels la meilleure défense, jusqu'ici, reste une allure assez vive pour ne pas leur permettre de joindre leur proie en plongée. Par ailleurs, il paraîtra superflu d'insister sur les bénéfices stratégiques d'une marche rapide des escadres : ils n'échapperont à personne. Mais l'intérêt tactique en est plus discuté. Point de doute néanmoins qu'en soi-même la supériorité de vitesse ne rende des services importans sur le champ de bataille, en permettant de s'assurer le choix des positions relatives.

Seulement il en faut aussi voir les inconvéniens. Ils se résument en ceci, que la vitesse, tout en restant une valeur secondaire par rapport aux deux autres élémens : artillerie et protection, — et de sa nature assez fragile, — absorbe pour ses

besoins une grande part des poids et de la place disponibles à bord. Au delà d'un certain point, pour gagner un nœud, il faut augmenter les puissances de machine et les consommations de charbon dans des proportions considérables. Le *Danton*, qui dépense 22 500 chevaux pour 19 nœuds 1/4, se contente de 3260 à 10 nœuds; et s'il pouvait donner 21 nœuds, il ne lui faudrait pas moins de 30 500 chevaux. Mais il en serait incapable, armé comme il est, faute de pouvoir et porter et loger assez de chaudières. Pour l'y rendre apte, il deviendrait nécessaire d'augmenter son déplacement, donc encore une fois sa puissance motrice. On aboutit ainsi à une différence d'au moins 10 000 à 12 000 chevaux pour le gain seulement d'un nœud et quart. Si l'on calcule en poids l'augmentation correspondante des machines, des chaudières, du charbon, du personnel, on arrive à plus de 1 000 tonnes, chiffre à tripler pour tenir compte enfin du supplément de tonnage nécessité par une coque agrandie en conséquence. Tel est le prix de la vitesse. Jointe à la force offensive et défensive, dont nous avons vu les exigences, elle définit le cuirassé moderne, et achève de fixer son déplacement entre 20 000 et 25 000 tonneaux aujourd'hui, entre 25 000 et 30 000 vraisemblablement demain. Il lui faut alors de 150 à 200 mètres et bientôt près de 250 de long, 30 à 35 de large, 8 ou 10 de tirant d'eau: le volume d'une cathédrale.

*
* *

On s'inquiète parfois de ces dimensions gigantesques. « Comment manœuvrer de pareils monstres, les faire évoluer en escadre, les diriger pendant le combat? » Certes, la difficulté de ses mouvemens individuels, pour chaque bateau, s'accentue avec sa masse et sa longueur. S'il devait combattre seul, on aurait lieu d'hésiter devant un alourdissement qui pourrait compromettre à cet égard, et son emploi sur le champ de bataille, et par conséquent sa valeur comparative. Du moins conviendrait-il de restreindre les longueurs et de changer les formes : c'est le raisonnement qu'il eût fallu tenir, par exemple, après Lissa, quand la mêlée semblait inévitable, et que le dernier mot appartenait à l'éperon. La tactique du navire isolé tenait la première place. Pour le combat aux grandes distances, pour le duel d'artillerie, il n'en va pas de même. L'acte de guerre qui assure la maîtrise des océans n'est pas une suite de combats singuliers,

mais un effort d'ensemble produit par un groupe constitué, qui doit rester inséparable, l'escadre. Une escadre forme un tout: elle représente la vraie unité tactique. Un de ses élémens importans est sa longueur totale, qui lui crée un désavantage. Il semble qu'une flotte actuellement n'abordera la lutte qu'en ligne de file, c'est-à-dire suivant une longue procession étalée sur des kilomètres. En arrivant à la portée extrême du tir, cette interminable ligne devra faire un crochet à angle droit, sur un côté, pour offrir son flanc à l'ennemi, et utiliser ainsi toute son artillerie. Pendant le temps de cette évolution, elle se présentera dans un ordre périlleux, suivant un angle, une de ses parties étant prise en enfilade par le feu ennemi et se masquant à soi-même son propre feu. C'est donc un moment critique : il importe de ne pas le prolonger. Mais sa durée dépend de l'étendue de la ligne. Déjà les cuirassés actuels, nous l'avons vu, dépassent 150 mètres de long. Ceux de demain, comme le *Lion* anglais, atteindront 200 et davantage; et il n'est guère possible de les faire naviguer à moins de 350 à 400 mètres d'intervalle. Cela donne au total, et en pratique, sensiblement plus d'un demi-kilomètre par unité de ligne : or une flotte, une de celles qui porteraient la fortune des grandes puissances navales, peut se composer de 18 unités et s'allonger par conséquent sur une longueur de 10 kilomètres au minimum. Si l'on veut calculer le temps nécessaire à cet immense serpent pour s'infléchir de la tête à la queue, en venant tourner, unité par unité, au même point de la mer, il faut se rappeler qu'aux vitesses de navigation, entre 15 et 20 nœuds, le bateau ne couvre que de 30 à 35 kilomètres à l'heure. Il ne faudra pas moins de quinze à vingt minutes à l'armée navale pour changer de cap et prendre sa position de combat. Or, il semble bien que la phase décisive de la bataille, qui commencera dès qu'auront été atteintes les distances où le tir peut être réglé efficacement, ne durera guère plus d'un quart d'heure. Au bout de ce temps, l'un des adversaires aura décidément perdu la partie; les dégâts causés dans ses rangs par les obus ennemis seront assez effroyables pour qu'il n'ait plus espoir d'échapper à l'anéantissement (1). Déjà, sans doute, avant la fin de ce quart

(1) Si trois bâtimens parviennent à concentrer leur feu sur un même vaisseau ennemi, par exemple sur le vaisseau amiral, ce qui est conforme aux précédens historiques, et peuvent l'y maintenir en plein débit, s'ils l'attaquent ainsi avec trente pièces de 305 millimètres, en admettant seulement 33 pour 100 de touchés,

d'heure tragique, après dix, peut-être cinq minutes d'une trombe de feu, plus terrible encore que celle dont Séménoff nous a laissé la description, l'un des partis se trouvera désavantagé ; l'équilibre des résistances ou matérielles ou morales apparaîtra rompu à son détriment, au profit du vainqueur futur. On juge par là de quel prix sont les instans, et quel intérêt hors de pair prend pour un amiral la rapidité des évolutions, donc la concentration de sa ligne de bataille. A cet égard, il est singulièrement utile de rapprocher sur une même unité les forces d'artillerie qui, réparties entre deux navires de moindre tonnage, auraient occupé dans l'escadre une longueur sensiblement double.

Ce bénéfice primordial n'est pas le seul à tirer de la même disposition des puissances offensives : elle en assure un autre, relatif au groupement du tir. Le moyen de vaincre est toujours et partout le même : il consiste à se procurer en un point important la supériorité momentanée. Vis-à-vis d'une flotte ennemie échelonnée à portée de canon, l'application directe du principe amènerait une escadre à rassembler toute la pression de son propre feu sur certains des anneaux de la chaîne adverse, pour les faire céder. On aboutirait donc à donner comme but à tous les bateaux d'une armée, ou du moins à un assez grand nombre d'entre eux, un seul navire ennemi. Malheureusement, il est alors difficile de régler en même temps le tir de deux bâtimens séparés. Ce réglage ne saurait être obtenu que par l'observation des points de chute des projectiles, et il devient presque impossible de distinguer ceux qui proviennent de chacun des bâtimens tireurs. Si ces derniers étaient non plus deux mais trois ou davantage, le réglage simultané se trouverait tout à fait impraticable. Pour être assuré de pouvoir toujours concentrer en un point le feu d'un certain nombre de canons, on n'a guère actuellement d'autre ressource que de les réunir sur le même navire.

*
* *

Après s'être inquiété des dimensions excessives, souvent on s'effraie des dépenses exagérées qu'entraîne, dit-on, l'accroissement des tonnages. Nous remplaçons, il est vrai, les escadres formées d'unités de 12 000 tonneaux par d'autres constituées de

ils devraient en un quart d'heure le frapper de *trois cents* gros obus ! Nous négligeons ici l'artillerie moyenne, dont le concours triplerait peut-être ce nombre.

mastodontes de 23 500. Mais, à y regarder de près, ce n'est pas proprement l'augmentation des déplacemens qui doit être rendue responsable de la surcharge des budgets, c'est l'augmentation des armemens, des ambitions navales; et cette augmentation se traduirait par la mise en ligne d'un plus grand nombre de bateaux, si chacun d'eux ne représentait une force croissante. Rien n'empêcherait d'ailleurs, à l'inverse, si l'on voulait aller à l'économie, de réduire le nombre des cuirassés dans l'escadre, en même temps qu'on en augmente la masse et le prix individuels. En fait, la marine qui veut construire 100 000 tonnes d'unités de ligne a plus d'avantage à les répartir entre cinq bâtimens de 20 000 tonneaux qu'entre dix de 10 000 : la force militaire sera supérieure, et la dépense sera moindre.

C'est ce que montreraient des exemples nombreux, s'il n'était si difficile de comparer sans risque d'erreur des constructions effectuées à des époques et dans des lieux différens. Il est néanmoins un principe mis en évidence par la pratique de l'architecture navale, à savoir que le poids de coque nécessaire pour porter à la mer un navire, prend une fraction de son poids total d'autant moindre que le navire est plus grand ; elle en laisse donc une part d'autant plus forte au service des appareils militaires. Le petit bateau consacre presque toutes ses disponibilités aux seuls besoins de flotter par tous les temps et de résister aux vagues.

La cause première en est facile à montrer : c'est une propriété géométrique. Le volume d'un solide et sa surface ne varient pas tous deux dans les mêmes proportions, mais l'un comme le cube, et l'autre comme le carré d'une même dimension linéaire. Or les espaces disponibles à bord se lient évidemment au volume du navire; il en est de même du déplacement, c'est-à-dire du volume immergé, d'où résulte le poids de l'eau que déplace le flotteur et qui équilibre sa masse, donc le poids total qu'il peut faire supporter à la mer. Tout cela croît de compagnie comme le cube du nombre dont le carré de son côté, représentant la surface de la coque, détermine le poids des tôles qui la constituent. Plus un nombre est grand, plus son cube l'emporte proportionnellement sur son carré : plus le cuirassé grandit, plus il peut donner de lui-même aux facultés militaires, meilleure est l'utilisation du tonnage et de la dépense.

Rapprochons par exemple les caractéristiques de deux cui-

rassés véritables, anglais tous deux, et doués de la même vitesse exactement, soit 18 nœuds 75. L'un est le *Renown*, l'autre le *Lord Nelson*. Le premier, de 12350 tonneaux seulement, ne porte comme artillerie que quatre 254 millimètres et dix 152 millimètres, tandis que le second, avec 16500 tonneaux, a pu recevoir quatre 305 millimètres et dix 234 millimètres. Sur celui-ci le poids total des canons seuls forme environ 3 p. 100 du déplacement, sur l'autre pas plus de 1,5 pour 100. L'utilisation, ainsi mesurée, y serait donc moitié moindre. Or le rapport des tonnages des deux bateaux est 75 pour 100. Si l'on considère non plus les bouches à feu mêmes, mais la bordée de projectiles qu'elles peuvent envoyer ensemble et la rapidité de leur tir respectif, on trouve pour le poids global de fer lancé dans une minute un peu plus de six tonnes et demie pour le *Renown*, environ douze tonnes un tiers pour le *Nelson* : et le rapport n'atteint plus que 53 pour 100. Mais les énergies conservées à 10000 mètres par ces projectiles, et portées au but, diffèrent plus encore et toujours dans le même sens : leur proportion se rapproche de 35 pour 100. En dépit des considérations diverses qui viendraient compliquer beaucoup l'analyse, si on la voulait rigoureuse, on voit par ces chiffres de quelle nature est l'influence des dimensions sur la puissance offensive.

Soit donc un tonnage total à construire, mieux vaut au seul point de vue militaire le système des mastodontes que celui des petits paquets. La somme des poids utiles pour l'attaque et la défense en est augmentée; le sacrifice nécessaire à la simple flottabilité se trouve moindre. La solution paraîtra plus avantageuse encore si l'on fait intervenir la considération des prix. Non seulement les petits bateaux, par tonne de déplacement, portent moins de poids disponibles, mais encore ils coûtent plus cher. En France, où la tonne de cuirassé revient à 3032 francs, la tonne de croiseur-protégé atteint 3244 francs, la tonne de contre-torpilleur 4730, et celle de sous-marin 5548. En Angleterre, les chiffres sont les suivans : cuirassés 2380, croiseurs 2547; contre-torpilleurs 3713, sous-marins 4355. Et par rapport à cette moyenne de 3032 francs, établie sur l'ensemble de nos constructions cuirassées, les derniers, les plus grands de nos navires présentent une réduction notable. Le type *Patrie* avec 14825 tonneaux, au prix total d'environ 42 millions, ne dépasse pas sensiblement 2800 francs la tonne; le

type *Danton*, pour 18330 tonneaux, descend à 2620 francs l'un.

Les motifs d'ordre économique plaident si impérieusement en faveur des grands tonnages qu'on voit ces derniers en honneur aussi dans le domaine commercial, où tout se ramène aux questions d'argent. La marine de commerce a même pris les devans sur la marine de guerre. Les géans qu'elle a construits pour les records de vitesse : la *Mauretania* de 32000 tonneaux, la *Lusitania* de 31550, appartiennent tous deux à la compagnie Cunard et datent de quelques années déjà. Ce sont, il est vrai, deux bateaux de concurrence, destinés en quelque sorte à porter aux yeux du monde le pavillon de la navigation anglaise : il leur est permis de ne pas couvrir leurs frais. Mais la White Star Line mettait en service au même moment l'*Adriatic* de 24541 tonnes, et le *Baltic* de 23867 ; on trouve en Amérique le *George-Washington* de 25570, etc., et ces bateaux, qui, eux, ne visent pas à l'extrême vitesse, comptent surtout sur les bénéfices du transport des marchandises. Enfin la même White Star Line achève deux léviathans nouveaux, destinés à prendre la mer au printemps 1911 et qui dépasseront tout ce qu'on a tenté jusqu'à présent. Ils auront nom *Olympic* et *Titanic*, déplaceront chacun, dit-on, 45000 tonneaux et couvriront de bout en bout 305 mètres de longueur. La *Mauretania* se contentait de 232.

Au commerce comme dans la marine de guerre, le double gain réalisé sur les poids disponibles et sur les prix n'est pas le seul qui résulte des grandes dimensions ; elles comportent aussi une économie de personnel qui mérite considération. Pour faire naviguer un grand bateau, il ne faut pas un équipage beaucoup plus considérable que pour en faire naviguer un petit. Et la différence d'effectifs entre les futurs cuirassés de 23500 tonneaux qui porteront un millier d'hommes, et les anciens cuirassés de 12000 tonneaux qui n'en portaient que 600 à 700, tient surtout à la nécessité de servir des machines plus rapides et de plus puissantes artilleries. De même pour les états-majors. Quand on songe à l'effrayante consommation de vies humaines qui sera faite par le combat, et à l'étroite spécialisation des officiers compétens dans chaque partie du domaine militaire, on ne trouve pas sans intérêt d'économiser le plus possible de ces forces vivantes et de ces compétences, en concentrant dans les mêmes mains le plus grand nombre d'organes similaires. Cela réserve un effectif de remplacement. Un bon commandant de

cuirassé, un parfait directeur de tir, un impeccable chef de section d'artillerie sont aussi précieux que difficiles à former. Il resterait toujours à craindre qu'en multipliant des postes si importans, en engageant ainsi dès le début tout son personnel de premier choix, on ne vienne à le compromettre et à l'user avant l'heure décisive. Le second choc des escadres, les armées de seconde ligue ne doivent pas non plus s'en trouver dépourvus. Inutile enfin de diviser entre plusieurs ce à quoi un seul peut suffire : l'unité d'action, au contraire, gagnera toujours à la concentration des moyens, qui réduit le nombre des concours nécessaires pour manœuvrer l'ensemble tactique.

* * *

Après tout, n'est-ce pas ainsi que se manifeste universellement le progrès des techniques? A chaque étape, l'homme vaut davantage et règne sur un plus puissant ensemble de forces. A mesure que les machines font plus d'ouvrage en exigeant moins d'effort, l'habileté de l'ouvrier, du mécanicien, du spécialiste, libérée des frottemens matériels, se développe et les rend capables de mettre en œuvre un plus large outillage. Leur responsabilité monte avec leur pouvoir. Bien des gens s'en sont épouvantés; ils ont cru voir la domination de l'individu sur la matière près d'excéder les facultés de son esprit. Ils ont crié à l'impossible et tenu successivement chacune des tâches nouvelles pour supérieure aux forces humaines. Il en sera de même pour la direction et l'emploi des immenses navires de demain. On les jugera irréalisables, trop difficiles à mouvoir et à commander, jusqu'au jour où leur entrée en service en démontrera les avantages : ce n'est donc pas de là que viendront les difficultés. Mais il en peut venir d'ailleurs.

Les hommes clairvoyans ne se sont pas arrêtés à l'illusion que nous venons de signaler. Au Congrès de 1900, un ingénieur américain, M. Elmer L. Corthell, avait prédit qu'en 1948 les navires atteindraient 300 mètres de longueur et 10 mètres de tirant d'eau. Ces prévisions sont déjà dépassées pour le tirant d'eau des paquebots ; tout donne à prévoir que le terme fixé par M. Corthell sera largement devancé, même en ce qui concerne les bâtimens de guerre. Quelques années plus tard, le créateur des submersibles, M. l'ingénieur Laubeuf, engageait vainement notre marine à mettre la première en chantier des cuirassés de

25 000 tonneaux. Pour se tenir en avance sur les événemens, il ne serait pas inutile aujourd'hui d'en préparer de 30 000, comme en Amérique. Sans doute ce dernier chiffre lui-même ne tardera-t-il pas à se trouver dépassé. Il est cependant des bornes, au moins momentanées, à un pareil développement de l'unité de combat. Tournant jadis en ridicule la tendance signalée par M. Laubeuf, on poussait ses conclusions à l'extrême; on montrait une flotte réduite à un seul immense navire. L'augmentation des budgets navals dans tous les pays permet, à vrai dire, d'accroître notablement la dimension du bâtiment de ligne sans en arriver à une telle extrémité.

Mais l'accroissement des tonnages trouve pratiquement d'autres limites, d'abord dans la technique même des constructions navales, assez prudente pour ne point risquer des sauts trop brusques ni brûler des étapes, ensuite dans les conditions des ports. A des dimensions plus grandes des bateaux doivent correspondre des formes de radoub nouvelles, dont le coût est considérable, et qu'il faut longtemps pour édifier. Les bassins à flot, eux-mêmes, deviennent trop étroits pour les grandes longueurs, trop peu profonds pour les grands tirans d'eau. Nous avons vu que le *Lion* anglais doit mesurer 210 mètres de long; la *Mauretania*, qui en compte 232, cale 11^{m},30. Car la stabilité oblige à une certaine proportion des formes. Les grands cuirassés allemands ayant jusqu'à 29 mètres de large ne peuvent franchir le canal de Kiel, limité primitivement à 22 mètres de largeur et 9 mètres de profondeur. On va l'élargir à 44, le creuser à 11 et sans doute bientôt à 14. A Suez, on s'organise pour les bateaux de 12 mètres de tirant d'eau. Le port de New-York en fait autant. Déjà l'*Arkansas* américain obligeait à retoucher les plans du canal de Panama pour le porter de 30 à 33 mètres. On s'arrête enfin pour ce dernier à 35^{m},53, juste suffisans pour le cuirassé de 30 000 tonnes en projet.

Toutes ces difficultés peuvent retarder le mouvement vers les grands tonnages: elles ne sont pas de nature à le borner définitivement. Car il n'y a là que des questions d'argent, de la nature de celles auxquelles toutes les puissances maritimes ont toujours dû faire face. Les conditions géographiques favorables présentées par ses côtes n'eussent pas suffi à la grandeur navale et commerciale de l'Angleterre: il y fallait encore de séculaires efforts d'aménagement, la construction de vastes bassins,

l'approfondissement des ports naturels. Un exemple vient de nous en être donné à Douvres où cent millions ont été dépensés en quelques années. A Hambourg seul plus de 300, peut-être de 350 millions furent mis en œuvre depuis cinquante ans; le Brésil, avec les travaux en cours, en aura consacré 600 à ses grands ports, la République Argentine 460 à Buenos-Ayres depuis 1885. Au total, les 20 ports principaux du Royaume-Uni ont reçu en quarante ans environ 2 milliards et demi pour leurs améliorations. Partout l'industrie, même l'industrie militaire, accroît son efficacité par l'accumulation d'énormes capitaux fixes. Et rien ne s'oppose matériellement aux travaux nécessaires pour gagner, soit sur la terre, soit sur les rades, les espaces réclamés par les flottes de l'avenir, si pesantes soient-elles.

*
* *

Une autre objection porte sur le principe même du cuirassé. Sa raison d'être la plus évidente est dans la prééminence du canon sur tous les autres élémens du problème naval. On peut envisager une époque où cette royauté, tout indiscutable qu'elle apparaisse encore aujourd'hui, prendra fin par l'effet de progrès nouveaux. Le canon semble approcher de sa portée extrême utilisable. Le combat commence et se décide à 8 000, peut-être 10000 mètres; on tire sur un ennemi presque à l'horizon (1), en tout cas malaisément discernable. Bien que le progrès de l'éclairage et des instrumens de visée puisse en étendre encore le champ, on aperçoit le terme au delà duquel on ne pourra plus tirer faute de voir. Quand on y sera parvenu, le canon aura complètement réalisé tout ce qu'on saurait attendre de sa grande supériorité, qui consiste à frapper de loin. Et c'est alors que le perfectionnement des armes qui le concurrencent trouvera chance de rétablir l'équilibre en leur faveur.

La principale d'entre elles est la torpille automobile. Il n'y a pas longtemps que sa portée officielle ne dépassait guère 400 mètres. Elle-même restait d'ailleurs soumise à tant d'irrégularités, si lente, si imprécise dans sa trajectoire, que les torpilleurs ne se tenaient assurés de toucher le but qu'en s'approchant

(1) Leur poids et les nécessités de leur protection limitent la hauteur où l'on peut situer les blockhaus. En admettant que leur plate-forme ne dépasse guère une altitude de 8 mètres au-dessus de la flottaison, l'horizon de l'observateur, qui regarde du haut d'une dizaine de mètres, serait à environ 11 kilomètres sur la mer

à moins de 100 mètres. Mais depuis quelques années, la torpille a beaucoup gagné. En fixant sa trajectoire au moyen du gyroscope, qui l'empêche de dévier, en ajoutant à sa machine un réchauffeur d'air, en augmentant ses dimensions, on l'a rendue redoutable à 1 000 ou 1 500 mètres d'abord, puis à 2 ou 3 kilomètres, en attendant qu'on en soit à 5 ou 6, comme on l'annonce déjà pour un avenir tout prochain. A ces distances, le tir reste forcément assez aléatoire, du fait que le projectile flottant ne les parcourt qu'en quelques minutes. Sa vitesse extrême ne dépasse guère 40 nœuds, c'est-à-dire un peu plus d'un kilomètre par minute; en moyenne, il fait moins encore. Entre le départ de la torpille et son arrivée, le but a donc eu le temps de se déplacer. Le pointeur peut bien tenir compte, dans une certaine mesure, de ce déplacement prévu; mais s'il fallait toucher, comme avec l'obus, à 10 000 mètres, on doit supposer que le tir en deviendrait singulièrement plus incertain (1).

A ce défaut, des correctifs sont proposés. Les ondes hertziennes, qui rendirent possible la télégraphie sans fil, nous mettront sans doute bientôt à même de diriger sans contact un flotteur mobile comme la torpille. Les expériences récentes donnent à croire à certains qu'on est à la veille de résoudre le problème. Toutefois, à défaut de contact, il est alors indispensable de suivre par la vue le minuscule bateau porteur d'explosif, afin de le tourner sans cesse vers son but. Aisée aux petites distances, la chose devient plus difficile de loin. Et les marques trop apparentes, qui la faciliteraient, désigneraient aussi l'appareil au feu de l'artillerie légère ennemie.

Le jour où la torpille se montrerait d'un emploi réellement efficace aux mêmes distances extrêmes que le canon, le cuirassé se trouverait donc, en haute mer, aussi exposé à ses atteintes qu'il peut l'être aujourd'hui dans les passages étroits, particulièrement dangereux. Il n'est pas fatal cependant qu'il fût encore à sa merci. Les mêmes problèmes de pénétration, qui se sont posés pour l'obus, auraient à se poser pour la torpille. Il a fallu réaliser un projectile qui pénétrât au delà des défenses du navire pour éclater derrière elles. Contre l'explosion sous-marine, il est aussi des systèmes de protection. D'abord, les filets métalliques

(1) On annonçait néanmoins dernièrement que la marine italienne, coutumière des initiatives sensationnelles, étudiait un projet de grand navire cuirassé, armé de torpilles seulement. Il aurait porté une trentaine de tubes de lancement.

(dits filets Bullivant) qu'on immerge lorsque le navire est dans les rades; ensuite les boucliers fixes installés comme sur le *Césarewitch* et le *Danton*, en avant de la vraie résistance de coque. Quelles que soient les difficultés d'arrêter, assez loin des œuvres vives, un engin comme la torpille, on peut supposer que le cuirassé trouverait encore dans son énormité même les ressources appropriées. Contre le sous-marin déjà la vitesse est une sauvegarde ; on entrevoit aussi la possibilité d'une surveillance exercée de haut, soit dans les mâtures, soit au moyen du ballon ou du cerf-volant. Quand on s'élève en effet assez au-dessus des vagues et qu'on regarde la surface de la mer perpendiculairement, on peut apercevoir et suivre les sous-marins en plongée, à la profondeur où ils naviguent d'ordinaire. Contre les torpilleurs, d'autre part, la vitesse encore, l'éloignement prudent des côtes, l'appui des flottilles de destroyers constituent une assurance préalable qui paraît actuellement suffisante dans la généralité des cas. Le cuirassé enfin se défend lui-même, tant du moins que les destructions du combat d'escadre n'ont pas trop diminué les moyens d'action de l'artillerie légère à tir rapide. Ainsi la torpille, portée par des bâtimens spéciaux, peut être mise hors de cause. Lorsqu'il faudra se défendre de celle que lancent au besoin les grands bâtimens, on cherchera, et sans doute trouvera-t-on des dispositifs protecteurs. Mais ne sera-ce pas nécessairement au prix d'une surcharge de poids et d'un encombrement nouveau, qui feront aux unités de cette époque une loi des énormes déplacemens, plus formidables encore que ceux d'aujourd'hui?

*
* *

Les inventions du génie humain permettent de transporter de plus en plus vite, de plus en plus loin sur la mer, et jusqu'auprès des côtes, des forteresses approvisionnées de ressources croissantes pour l'attaque et pour la défense. Toutes les armes s'y accumulent, sans limite, pourrait-on dire. Le progrès des bouches à feu, en étendant la portée de leurs atteintes mortelles accroît obligatoirement la distance du combat décisif : il faut bien frapper avant d'être frappé, c'est-à-dire déjà presque à l'horizon. Ce mouvement d'écartement continuera tant que l'obus accentuera son avantage sur la cuirasse. Mais, à vrai dire, la balance entre eux dépend de conditions dernières surtout

économiques. L'énormité des canons, celle des bateaux qui les portent, celle des cuirassemens qui les protègent, celle des bassins préparés dans les ports et des approvisionnemens nécessaires, ne sont pratiquement bornées que par la richesse des budgets navals. Il serait aujourd'hui possible, à coups de millions, de construire et de mettre en mer des monstres de dimensions incomparablement supérieures, sur tous les points, à ce qu'on ose à peine rêver pour un avenir encore lointain. Et si pareille folie se trouvait tout à coup réalisée par deux puissances adverses, bravant la ruine, c'est probablement la considération de dépense relative, ou accessoirement celle de temps, qui détermineraient l'importance donnée à l'artillerie par rapport à la protection. Mais au cas où ces léviathans ennemis apparaîtraient sur l'Océan couverts d'une carapace impénétrable au feu de l'artillerie correspondante, on peut supposer qu'un tel luxe de cuirassemens comporterait aussi les défenses suffisantes pour mettre le navire à l'abri des atteintes venues de petits bâtimens, à tous égards moins redoutables que les adversaires de grande taille. Et dans ce cas encore, ce serait donc par suite au cuirassé qu'appartiendrait le dernier mot. Lui seul pourrrait triompher de lui-même. L'œuvre de destruction que l'obus ne saurait plus accomplir serait demandée à l'éperon. Que le canon persiste à vaincre la cuirasse ou soit vaincu par elle, les grands déplacemens ne s'imposeraient pas moins.

A suivre ces déductions, il semble que le cuirassé, ce géant, ne soit qu'à son enfance, et vraiment une chose insignifiante au prix de ce qu'il deviendra. Son image colossale monte comme une menace, pour qui surtout réfléchit à ce qu'il nous en doit coûter. Plus que les canons et les forts, ne sera-ce pas là demain, dans sa réalité matérielle, l'idole véritable de la guerre, dévoratrice des millions épargnés par le travail humain!... D'un œil hostile ou favorable, n'importe, nous le voyons grandir par la force des choses, sans discerner encore le terme de son évolution fatale, sans prévoir ce qu'il sera, une fois adulte.

G. Blanchon.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA GUERRE (1870-1872)

III [1]

LES VIEUX-CATHOLIQUES
LEURS PREMIÈRES VICTOIRES

I

Bismarck, à la fin de juin 1871, n'attendait plus rien de Rome, ni des catholiques dévoués à Rome. Mais d'autres Allemands s'offraient à lui, qui persistaient à se croire catholiques, et qui, séparés du Saint-Siège, affectaient de retrouver un point d'attache dans le passé de l'Église en s'étiquetant « vieux-catholiques. » A leur sujet, toute la Bavière s'agitait, et même déjà certains coins de Prusse; Bismarck, sans se livrer à eux, — se livra-t-il jamais à personne? — commença de les écouter, de les réputer intéressans, et ce premier regard, fugitif encore et lointain, qu'accordait à ces consciences protestataires un chancelier jusque-là distrait, le conduisit à prendre certaines mesures qui, dans le recul de l'histoire, apparaissent comme les premiers actes du *Culturkampf*.

« Le grand homme d'État, écrivait dès le début de 1872 le pasteur Fabri, eût difficilement commencé cette lutte, s'il n'avait pas compté en même temps sur un allié religieux, le vieux-catholicisme. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 15 février.

Ces vieux-catholiques, qui faisaient ainsi leur entrée dans la politique ecclésiastique de l'Allemagne, doivent tout d'abord être étudiés : et puisqu'ils interviennent en quelque façon comme le troisième facteur du *Culturkampf*, nous devons, comme nous l'avons fait pour Bismarck et comme nous l'avons fait pour les nationaux-libéraux, remonter en arrière, afin de les mieux connaître. Leur histoire d'ailleurs était courte encore, au moment où Bismarck s'y inséra ; elle tenait tout entière en douze mois.

Le 21 juillet 1870, l'archevêque Scherr, rentrant à Munich, recevait en audience les professeurs de la faculté de théologie. « Nous allons donc de nouveau travailler pour la Sainte Église, dit-il à Dœllinger. — Oui, reprit le prévôt, pour la vieille. — Il n'y a qu'une Église, répliqua l'archevêque : il n'y en a pas une vieille et une nouvelle. » — « On en a fait une nouvelle, » maintint Dœllinger. Et, sur ce mot, les professeurs chargés d'instruire les futurs prêtres prirent congé du prélat. Entre l'épiscopat revenu de Rome et la « science allemande, » le premier contact était un choc.

Dœllinger craignait que, si la « science » se taisait, les « Jésuites » ne triomphassent ; il décida, dès la fin de juillet, quarante-deux universitaires laïques de Munich à déclarer publiquement que la liberté avait manqué au Concile, que l'unanimité morale avait fait défaut à ses décisions, que l'Écriture, que la tradition s'insurgeaient contre l'infaillibilité, et qu'à leur tour ils faisaient insurrection. L'Écriture, la tradition, n'avaient guère préoccupé jusque-là plusieurs des manifestans, dont l'incroyance était notoire.

Sur le Rhin, d'autres opposans firent écho. Deux professeurs de la faculté de théologie de Bonn, Dieringer et Reusch, rédigèrent une courte formule qui accusait le Concile de n'avoir été ni libre, ni unanime : elle fut votée dans une assemblée de laïques que groupèrent, dans la petite ville de Kœnigswinter, l'avocat Adams et le pédagogue Stumpf, puis reproduite dans la *Gazette de Cologne*, dont les colonnes furent ouvertes pour les adhésions ; en quatre mois, 1 359 signatures s'alignèrent.

Parallèlement aux laïques, les théologiens et les canonistes prenaient un rendez-vous ; Dœllinger le fixait à Nuremberg pour le 25 août 1870. Douze répondirent à son appel. Les philosophes Baltzer et Knoodt, qui ne pardonnaient pas à Rome d'avoir condamné Günther, devaient naturellement accourir. A

côté d'eux survint un autre günthérien, moins affiché, mais non moins tenace : c'était Reinkens, de Breslau : en mars, traduisant le *De consideratione* de saint Bernard, il s'était retranché derrière ce docteur pour essayer de persifler la papauté; en juillet, il avait rédigé un projet de déclaration et publié une brochure contre l'infaillibilité. M. Friedrich, professeur à l'université de Munich, avait, durant la plus grande partie du Concile, vécu dans l'intimité du cardinal de Hohenlohe : il pouvait apporter à Nuremberg la chronique secrète de l'assemblée, telle que bientôt il devait la livrer au public. Un autre de ses collègues, Reischl, semblait représenter avec lui les théologiens de Bavière. Deux exégètes étaient venus de Bonn : Langen et Reusch. La route était longue du lycée de Braunsberg à Nuremberg : deux professeurs pourtant avaient fait le voyage : Dittrich et Michelis. Un mois avant, Michelis, « homme pécheur, mais ferme dans la sainte foi catholique, » avait accusé Pie IX, devant l'Église de Dieu, d'être un hérétique et un dévastateur de l'Église; il se hâtait vers Nuremberg pour soutenir l'accusation. Le cardinal Schwarzenberg, enfin, avait expédié de Prague deux spécialistes laïques, et un moine, le Prémontré Mayer. Singulièrement divers d'humeur et d'allure, Michelis et Mayer avaient tous deux, jusqu'au bout, manié contre l' « ultramontanisme » l'arme de la brochure; l'un, parlant allemand, emporté par sa fougue naturelle, visait et trouvait un vaste public; l'autre, parlant latin, assagi par sa science même de théologien, n'avait brigué d'autres lecteurs que les Pères du Concile. Vaincus l'un et l'autre, il leur restait cette consolation, d'échanger l'aveu de leurs amertumes, de leurs déceptions fatales.

Ces douze apôtres de l'anti-infaillibilisme acceptèrent une déclaration rédigée par Dœllinger; non contens de répéter à leur façon les reproches ordinaires dont le Concile était l'objet, ils accusaient l'infaillibilité elle-même de léser les droits des évêques et d'ériger en articles du *Credo* les actes pontificaux du temps passé, relatifs à la puissance du Pape sur les rois, à la liberté de conscience, aux privilèges du clergé dans la société civile. La déclaration de Nuremberg était le premier acte où ce parti d'Église s'essayait à parler en avocat de l'État.

Langen, Reusch, Reischl, défendirent que leurs signatures fussent publiées; un certain découragement oppressait l'assemblée. Lecture y était donnée d'une lettre du Bénédictin Haneberg,

le savant orientaliste, qui sept ans plus tôt, avec Dœllinger, avait organisé à Munich le fameux congrès des savans catholiques; il persistait à critiquer la marche du Concile, à en déplorer l'issue, et il se déclarait très supérieur aux menaces de déposition dont il pouvait être l'objet; mais il observait que le « libéralisme anticatholique » accueillait désormais les anti-infaillibilistes comme des complices. « Nous devons avoir égard au peuple catholique, continuait-il, à ce peuple qui prie, qui visite les églises, qui observe les commandemens ; toute démarche contre le Concile serait pour ce peuple un grand scandale. Prédicateur, confesseur, supérieur de monastère, pourrais-je achever ma vie en troublant les âmes pieuses? » Il disait aussi qu'en un siècle d'anarchie tel que celui qu'on traversait, il était possible, après tout, que la Providence eût permis, pour donner une leçon d'ordre, l'exaltation de la primatie papale. D'ailleurs, concluait-il, on pourrait peut-être n'adhérer aux décrets tant discutés que sous réserve de l'approbation des conciles généraux : une porte, ainsi, demeurerait ouverte, pour les aspirations mortifiées et froissées.

La réunion épiscopale de Fulda, qui se tint le 30 août sous la présidence de Melchers, comprenait neuf prélats ; ils concertèrent une lettre collective aux fidèles et décidèrent d'exiger de tous, spécialement des prêtres et des professeurs encore hésitans, la soumission aux décrets conciliaires. Huit évêques absens donnèrent leur assentiment. Au début de septembre, il restait en Allemagne cinq prélats dont l'attitude demeurait incertaine: c'étaient Deinleiu, de Bamberg; Beckmann, d'Osnabrück; Fœrster, de Breslau; Forwerk, vicaire apostolique à Dresde, et Hefele, de Rottenburg. Le Vatican, patient, les laissait en repos; les laïques rhénans et le professeur Reinkens, plus impatiens, voulurent qu'ils s'agitassent; à Bonn, le 23 septembre, un curieux comité s'improvisa, pour expédier un message à Deinlein, à Hefele, ainsi qu'aux cardinaux autrichiens Rauscher et Schwarzenberg, à Greith, l'évêque de la Suisse allemande, et pour leur témoigner qu'on escomptait leur tenace résistance. On les acculait, sommairement, à être pour ou contre Rome. La démarche du comité de Bonn accéléra leur soumission ; en vain lord Acton, dans une habile brochure qui paraissait en septembre, s'essayait-il à les embarrasser en mettant sous les yeux du public d'assez nombreuses citations des mémoires qu'ils

avaient naguère présentés au Concile contre le projet de définition ; Ketteler, tout de suite, relevait le gant, raffermissait dans les esprits éblouis la véritable doctrine sur l'Église enseignante et justifiait, tout à la fois, la ténacité que ses collègues et lui avaient mise à discuter, et celle que désormais ils mettaient à obéir. A la fin de septembre, parmi ces prélats en qui résidait le dernier espoir de la fronde, Hefele seul refusait encore de plier le genou devant le pape infaillible.

Dès ce moment, la soumission du plus grand nombre des professeurs était chose certaine, sinon même acquise : la science catholique allemande, qui trois mois plus tôt, peut-être, aurait appuyé une mobilisation de l'épiscopat contre le Concile, allait se ranger avec discipline derrière l'épiscopat soumis. « Personne ne veut un schisme, disait Reithmayr, le professeur de Munich ; abandonnons les choses à leur propre ruine ; si Pie IX vient à mourir, toutes ces histoires disparaîtront dans le sable ; on les oubliera volontiers... » Il y avait quelque finesse dans cette irrévérence boudeuse et chagrine ; Reithmayr avait apparemment le sentiment que le *schema* de l'infaillibilité terminait une lutte, qu'il était oiseux de la prolonger, que si les hommes le voulaient, l'Église, poursuivant sa marche rassérénée, oublierait l'existence, parmi ses fidèles et même parmi ses pasteurs, d'une majorité et d'une minorité, et que ces deux mots déplaisans pâliraient et s'effaceraient sous l'éclat décisif de cet autre mot : l'unité.

II

Hefele, seul parmi les évêques d'Allemagne, se résignerait-il à garder une attitude de vaincu ? A vrai dire, dans l'esprit de l'Église, une décision dogmatique ne fait ni vainqueurs, ni vaincus. La victoire est chose éphémère ; tantôt ses ailes planent, et tantôt elles se brisent. La définition dogmatique a la prétention d'être immuable, et de pacifier pour l'éternité. Elle impose silence aux mots d'ordre provocateurs, de quelque côté qu'ils s'essaient. Ses partisans, non moins que ses adversaires, y trouvent une occasion de se recueillir, et même de s'amender. La veille encore, dans l'exaltation qu'ils mettaient au service de leur opinion, se glissait je ne sais quoi de personnel ; dans l'effort même qu'ils dépensaient pour provoquer l'éclosion d'une

vérité nouvelle, il entrait, fatalement, quelque chose d'humain, un certain attachement à leur sens propre, un parti pris de tout essayer pour n'avoir point à battre en retraite, et même, si l'on veut, ce fanatisme inconscient du penseur qui tient à faire régner sa pensée. Mais au moment précis où leur opinion devient dogme, où leurs voix humaines se fondent et se perdent dans cette voix conciliaire que l'Église répute divine, ils ne sont rien de plus que des fidèles vis-à-vis de cette définition dogmatique dont ils furent en partie les ouvriers ; tout à l'heure ils se dressaient en disant : « *Placet*, cela est mon avis ; » maintenant, ils tombent à genoux en disant *Credo*, et voici qu'ils ont, à l'égard du nouvel article de foi, les mêmes devoirs que les hésitans, les mêmes devoirs que les rebelles. L'hommage de leur docte dialectique ne suffit plus ; cette définition réclame d'eux, comme de tous les autres, un acte d'humble croyance, un *Amen* agenouillé ; aux yeux des observateurs superficiels, ils avaient certains airs d'inventeurs, et les voilà qui redeviennent des enseignés ; l'article de foi, dans la genèse duquel ils eurent une part de labeur, nivelle toutes les obéissances, y compris la leur ; du coup, leur exaltation s'est purifiée, parce que la nature de leur adhésion a changé ; ils croient, non parce qu'ils pensaient hier ce qu'il faut croire aujourd'hui, mais parce que l'Église dit qu'il faut croire ; leur pensée personnelle, à la minute précise où elle semble triomphante, abdique devant la pensée collective d'un concile inspiré ; c'est ainsi que, dans l'intention de l'Église, la vérité dogmatique nouvelle ne se présente jamais comme l'insolent programme d'un parti victorieux, mais comme aspirant à être le partage de tous les esprits, le bénéfice de toutes les consciences, la richesse désormais séculaire de toutes les âmes.

De longs mois durant, l'âme de Hefele fut un champ de bataille sur lequel, peu à peu, de telles réflexions prévalurent. « Ce que j'ai à faire n'est pas obscur pour moi, écrivait-il à Dœllinger le 10 août 1870. Je ne reconnaîtrai jamais le nouveau dogme sans les limitations que nous désirons ; je nierai la liberté et la validité du concile. Les Romains peuvent me suspendre, ils peuvent m'excommunier ; peut-être Dieu aura-t-il la bonté de rappeler de la scène de ce monde le *Perturbator ecclesiæ*. » Et il appelait de ses vœux une résistance des évêques, une active protestation des savans. Il se rendait compte, le

14 septembre, que la résistance des évêques avait définitivement fléchi. « Qu'on me suspende, si l'on veut, disait-il au cardinal Schwarzenberg; je puis avoir tort, mais je veux, comme un loyal Souabe, descendre dans la tombe, plutôt que donner un faux témoignage par crainte de Rome. » Deux mois se passaient, et, le 11 novembre, il affirmait encore à ses correspondans de Bonn: « Je ne proclamerai pas le nouveau dogme dans mon diocèse: la plupart l'ignorent; à l'exception d'un petit nombre, — qui sont surtout des nobles, — le peuple ne s'en soucie même pas, et est très content que l'évêque se taise. » Le nonce de Munich lui demandait quand il ferait sa soumission; Hefele se raidissait dans le silence. Il commençait, pourtant, à sentir son isolement. « Prendre une position schismatique, protestait-il le 3 décembre, je ne le veux ni ne le puis. Il n'y a pas de schisme, même, à proprement parler; ceux qui, individuellement, persistent dans leur opposition, sont trop éparpillés, et la masse des laïques, même des prêtres, est trop indifférente. » Il s'enquérait auprès de Simor, auprès de Dupanloup, de ce qu'ils faisaient: Simor et Dupanloup ne répondaient pas. « Je croyais servir l'Église catholique, écrivait-il à Dœllinger le 25 janvier 1871, et je ne servais que la caricature que le romanisme et le jésuitisme en ont faite. Les Romains me maltraitent en me refusant la faculté de donner des dispenses matrimoniales. Que s'inquiète-t-on à Rome de la conscience des gens, pourvu qu'on satisfasse son ambition? » La marche même du temps abrégeait la patience romaine, et devant Hefele se resserrait l'alternative: quitter son siège d'évêque, et en même temps l'Église, ou bien se soumettre.

Alors que déjà son clergé le « bombardait » et commençait à le traiter de schismatique, il se débattait encore contre cette impérieuse alternative, il ne voulait pas prendre un parti; il ne voulait pas que Dœllinger en prît un. « Vous et Friedrich, écrivait-il à Dœllinger le 11 mars 1871, ne vous laissez pas, s'il est possible, jeter hors de l'Église; ainsi, si de nouveau souffle un meilleur vent, vous serez déjà dans la place. Je ne puis penser à ceci: Dœllinger, qui depuis si longtemps, alors que d'autres dormaient encore, combattait à l'avant-garde pour l'Église catholique, Dœllinger, le premier des théologiens allemands, l'Ajax de l'ultramontanisme, va être suspendu, excommunié, et cela par un archevêque qui n'a pas la centième partie

de sa valeur. C'est abominable ! » Hefele aspirait à n'être ni infaillibiliste, ni schismatique; Hefele rêvait l'impossible. Le grand-duc de Bade fit essayer près de lui certaines démarches pour qu'il tînt bon contre Rome. Mais du fait même de ses temporisations indociles, sa chère faculté de théologie de Tubingue, dont pendant près de trente ans il avait été le professeur avant d'en être l'évêque, périclitait; il avait quelque droit de supposer que sa propre attitude déterminerait l'attitude de Rome à l'endroit de Tubingue. Et si Bade souhaitait que Hefele devînt un révolté, il paraissait évident que, tout près de lui, le gouvernement wurtembergeois ne désirait nullement l'embarras d'un schisme. Le seul évêque de l'Allemagne qui songeait à résister au Concile, appartenait au seul État de l'Allemagne auquel répugnait profondément l'idée d'une persécution religieuse, à cet État wurtembergeois où l'on devait sentir à peine la répercussion du *Culturkampf*.

Partout, les attitudes se dessinaient et les décisions se fixaient: la plus grande partie des représentans de la « science allemande » acceptaient l'infaillibilité; quelques-uns, qui la répudiaient, s'en allaient de l'Église. Dans son lointain évêché de Rottenburg, Hefele trouvait que ceux qui s'inclinaient faisaient un acte grave, et que les autres, aussi, en faisaient un. Il savait que là-bas, en Ermeland, dès septembre 1870, Thiel et Hipler avaient fait adhésion; que plus près de lui, à Munich, le mois de novembre avait été marqué par la soumission de Reischl, de Reithmayr, de Haneberg, et qu'à Bonn, en janvier, ce même professeur Dieringer, qui naguère provoquait la déclaration de Kœnigswinter, avait docilement évolué vers la correction doctrinale. L'évêque, angoissé, se demandait s'ils avaient bien considéré, dans leur empressement à s'agenouiller, tout ce qu'ils devaient à la « science » et à leur propre passé. Mais combien terribles, d'autre part, étaient les mesures d'exil auxquelles d'autres exposaient leurs consciences! Ces autres, qui laissaient se murer les portes de l'Église devant leurs âmes désormais déracinées, c'étaient, à Bonn, Langen, Reusch et Knoodt, frappés par l'archevêque de Cologne avant la fin de 1870; c'étaient, à Breslau, Baltzer et Reinkens, contre qui sévissait, dès novembre 1870, le prince évêque Fœrster; c'étaient, à Munich, Dœllinger et M. Friedrich, excommuniés par l'archevêque Scherr les 17 et 18 avril 1871. Sommé de se soumettre,

Dœllinger avait, à deux reprises, réclamé certains délais pour mûrir sa décision; patiemment, Scherr les avait consentis. « Comme chrétien, comme théologien, comme historien, comme citoyen, je ne puis accepter la doctrine de l'infaillibilité, avait signifié Dœllinger à la date du 28 mars; » et il proposait la réunion d'une conférence dans laquelle il était tout prêt à discuter et à se défendre; des théologiens, des historiens laïques, non moins capables que les théologiens de constater scientifiquement ce qu'est la tradition, et un fonctionnaire d'État, choisi parmi les spécialistes en droit canon, l'écouteraient, l'interrogeraient et apprécieraient; Scherr pourrait présider, si bon lui semblait. De toute évidence, le professeur et l'archevêque parlaient deux langues différentes: celui-ci, au nom de Rome, réclamait une soumission; celui-là était tout prêt à improviser un tribunal de savans auquel il en appellerait des décisions conciliaires et devant lequel il se dresserait comme une sorte de procureur général de la science, du germanisme, et des droits de l'État: « Des milliers dans le clergé pensent comme moi, ajoutait Dœllinger; et parmi les laïques, des centaines de milliers. »

Se grisant de ces calculs, que ne vérifia pas l'avenir, Dœllinger oubliait ce que six ans plus tôt il écrivait à l'historien Cantù: « Moi, me séparer de l'unité de l'Église! Vous ne croirez certainement pas que je déshonorerai ainsi le reste de mes jours en agissant et enseignant autrement que dans les quarante années antérieures. » Le membre écouté du parlement de Francfort et de l'assemblée épiscopale de Wurzbourg, l'orateur précis et chaleureux qui avait, en 1848, défini et revendiqué les libertés de l'Église allemande contre les indiscrètes bureaucraties d'État, semblait ne jeter le gant, aujourd'hui, à la majorité du Concile, dont le jugement était devenu celui de l'Église, que pour se mettre au service des susceptibilités de l'État. En voulant, même, qu'un fonctionnaire bavarois dît son mot dans la chimérique conférence où serait discutée et jugée l'œuvre œcuménique, ne rouvrait-il pas la porte à ces bureaucraties contre lesquelles s'étaient insurgés, jadis, son éloquence et son zèle? « Les idées théocratiques, insistait-il, ont contribué à la ruine du Saint-Empire, et si elles prévalaient parmi les catholiques d'Allemagne, un germe morbide, incurable, contaminerait l'Empire nouveau. »

Vingt-neuf ans auparavant, la jeune éloquence de Hefele,

député à la Chambre wurtembergeoise, avait, elle aussi, sommé l'État de laisser l'Église en paix; sa vieillesse d'évêque allait-elle contredire sa jeunesse et favoriser un mouvement qui déjà tendait et qui sûrement aboutirait à refaire du pouvoir civil l'arbitre des dogmes et des consciences? Hefele savait que s'il se soumettait au Concile, il serait accusé de palinodie; on dirait qu'il foulait aux pieds ses scrupules d'érudit. Mais faire comme Dœllinger, n'était-ce pas donner un démenti à tout un passé d'homme d'Église, n'était-ce pas effacer de sa propre vie les heures fécondes où il avait travaillé pour l'émancipation de l'Église? On peut supposer que l'esprit de Hefele se débattait dans ces contradictions accablantes, lorsqu'il lut une brochure écrite par Fessler, le propre secrétaire du Concile. Cette brochure, qui s'intitulait : *La vraie et la fausse infaillibilité*, le calma et le rassura. A l'encontre, il apercevait « un parti qui, sans cran d'arrêt, de plus en plus clairement, se laissait glisser vers un schisme, avec l'alliance pernicieuse d'élémens étrangers. » Hefele préféra l'Église telle que la présentait Fessler.

Le 10 avril 1871, l'église de Rottenburg et la faculté de Tubingue furent informées, par un mandement, que l'illustre historien des conciles s'inclinait devant la dernière assemblée du Vatican; et cet acte, qui rendait à Hefele « la paix intérieure, » consacra l'harmonie de l'épiscopat allemand. A Eichstädt, du 7 au 9 mai, se réunissaient ou se faisaient représenter les évêques de tout l'Empire : ils affirmaient, dans une lettre pastorale, qu'en face de l'orgueil de la science allemande la décision du Concile était providentielle. On avait espéré qu'ils s'insurgeraient contre la définition, et voici qu'ils en venaient, au contraire, à en proclamer l'opportunité.

La « science, » ainsi, subissait une première défaite : elle avait détaché de Rome une poignée de fidèles, et c'était tout. Les appuis dont elle s'était flattée dans les hauts cercles de l'Église se dérobaient; elle ne pouvait plus compter que sur la complaisance des États. Dans la quinzaine même qui avait suivi la proclamation de l'infaillibilité, l'Autriche avait déchiré les rares pages du Concordat qui étaient encore intactes; le pouvoir avec lequel jadis elle avait contracté lui semblait si radicalement transformé par les décisions œcuméniques, qu'à proprement parler il n'existait plus; il y avait aux yeux de l'Autriche une papauté nouvelle, différente de celle qui avait négocié et signé

l'acte concordataire de 1855. La Monarchie apostolique sur laquelle Pie IX, quinze ans plus tôt, fondait de si flatteuses espérances, lui signifiait ainsi, tout à la fois, qu'elle ne le connaissait plus et qu'elle le connaissait encore ; et la thèse qu'elle laissait entrevoir au sujet des effets juridiques du Concile devait, dans la suite, offrir une aide puissante aux revendications des vieux-catholiques. Car, logiquement parlant, si le droit public admettait que le catholicisme de 1871 n'était plus celui de 1869, tous les titres de propriété, droits ou privilèges de l'Église pourraient être réclamés par une société religieuse qui prétendrait être l'équivalente exacte, et dès lors l'héritière normale, de cette Église de 1869, à laquelle le Concile avait « substitué une Église nouvelle. » Mais l'Autriche fut la première à se dérober à cette logique ; et la thèse même qu'elle soutenait fit l'effet d'une aventure, où les autres États ne la suivirent pas.

Aussi tout d'abord la science des vieux-catholiques insista-t-elle moins sur les conséquences juridiques de ce qu'on était convenu de nommer les nouveautés conciliaires que sur leurs conséquences politiques ; et les anti-infaillibilistes se présentèrent comme les défenseurs de l'État menacé par la théocratie.

Ils exhumaient le droit pontifical du moyen âge, et ils l'accusaient. Leurs réquisitoires, très détaillés, très passionnés, aspiraient à faire trembler les princes sur leur trône et les bourgeois dans leurs fauteuils : il n'est pas de souverain non catholique, y lisait-on, qui puisse désormais être sûr de son pouvoir ; il n'est pas de citoyen non catholique dont la vie, la liberté, la fortune, l'honneur, soient désormais en sécurité. On eût dit qu'ils s'essayaient à semer la panique, pour qu'en face de l'« idole du Vatican, » l'humanité menacée se ressaisît. A les lire, on risquait de considérer comme des documens pontificaux, revêtus du sceau de l'infaillibilité, certains propos ou certains écrits qui n'engageaient que les souverains temporels des États romains, ou qui se rattachaient, soit aux prérogatives de suzeraineté, soit aux fonctions d'arbitrage, exercées durant de longs siècles par les successeurs de Pierre.

Dans les meetings où les orateurs vieux-catholiques prodiguaient leur éloquence inquiète, on montrait l'Allemagne réelle, guettée, traquée, bouleversée par l'intrusion romaine. « La guerre de Trente ans, déclarait à Munich, devant une nombreuse assemblée, le philosophe Jean Huber, fut due surtout aux machinations

des Jésuites; maintenant qu'en Allemagne nous sommes devenus un, ne nous laissons pas séparer par ces machinations. » Il semblait, à entendre les vieux-catholiques, qu'en l'année 1870 les destins ironiques avaient tout en même temps exalté l'Empire, et mis entre les mains du Pape les moyens de l'humilier, sinon de le détruire, et que l'auguste geste des pontifes du moyen âge, donnant ou retirant la couronne impériale, avait été légitimé, consacré, presque déifié, par l'assemblée conciliaire. Aux portes du nouvel édifice impérial, les vieux-catholiques veillaient en volontaires, et pareils à ces soldats qui brûlent de faire une campagne, ils espéraient un jour former l'avant-garde d'une vigoureuse offensive antiromaine.

III

Il y avait en Allemagne un souverain tout prêt à les équiper : c'était Louis II de Bavière. Il déployait, pour plaire à la « science, » les mêmes coquetteries que d'autres rois pour plaire à leur peuple. Durant les cinq mois qui séparèrent la proclamation de l'infaillibilité et celle de l'Empire, il songea beaucoup plus à l'affront dont gémissait la « science » qu'à celui qui se préparait pour son royaume. La Prusse, dès son avènement, avait su grouper autour de lui d'habiles courtisans de ses vanités intellectuelles. Delbrück, qui venait le sonder, en octobre 1870, au sujet de la future Allemagne, constatait que les *schémas* conciliaires absorbaient l'esprit du monarque. « Vous êtes mon Bossuet, » écrivait-il à Dœllinger, le 28 février 1871, en déplorant l'humilité de Haneberg devant les décisions romaines; et lorsque, deux mois après, le prévôt de saint Boniface fut excommunié, Louis II désira formellement qu'il continuât ses fonctions sacerdotales. Doellinger, plus froid, s'y refusa. Le comte de Bray, président du ministère, ne s'associait nullement aux parades théologiques où le Roi trouvait tant d'attrait; mais le crédit de cet homme d'État, qui manquait de souplesse devant la Prusse, branlait singulièrement. Le cabinet personnel de Louis II tenait autant de place, dans les destinées de la Bavière, que le conseil des ministres : il y avait là, à côté du monde officiel, un gouvernement officieux, occulte, indépendant et parfois souverain, une sorte de secret du Roi, comme on eût dit au XVIIIe siècle; et ce secret du Roi, c'était en réalité le secret

de la Prusse. Car la Prusse, lentement et sûrement, s'était faufilée dans le palais des Wittelsbach, par les portes de service et les corridors des chambellans; et ce n'était pas dans Bray, mais dans Lutz, ministre des Cultes et de l'Instruction, qu'elle faisait reposer sa confiance.

Lutz, fils d'un maître d'école, avait hérité de son père une certaine jalousie instinctive à l'endroit des grands; le prince de Hohenlohe, son coreligionnaire politique cependant, en fut victime. Mais ce sentiment même, inconscient peut-être en lui, devait le rendre d'autant plus accessible à leurs avances occultes, à leurs sollicitations, à leurs sourires, à toute la série d'habiles courtoisies qui devant lui les amèneraient à se faire petits. Il était bon juriste, subtil et tenace, trop logicien sans doute, mais c'était à ceux qui se serviraient de lui de l'apprendre à compter avec les opportunités et d'obtenir que sa dialectique lucide, au lieu d'aboutir prématurément à des conclusions impolitiques, s'évadât et s'attardât, lorsqu'il le faudrait, dans le commode maquis des paperasses. Lutz, tel quel, par ses qualités et par ses travers mêmes, pouvait être un bon serviteur pour Bismarck.

Il demeurait personnellement étranger aux manies théologiques de son Roi. Son attitude, à l'origine, consistait à ne pas connaître les décisions conciliaires. Un prêtre du diocèse d'Augsbourg, Renftle, curé de Mering, affectait de se révolter contre le Concile et entraînait avec lui sa petite paroisse : Lutz, en dépit de l'évêque Dintel, le maintint dans sa cure. Renftle voulut que tous les enfans fussent contraints de suivre son catéchisme; Dintel conjurait qu'ils en fussent tous dispensés; Lutz les renvoya dos à dos, et n'exempta des leçons de Renftle que les enfans dont les parens le souhaiteraient. Un dogme que les évêques de Bavière avaient publié sans demander le *placet* n'existait pas pour Lutz. Mais il y a des ignorances systématiques qui sont nécessairement éphémères; c'est par une sorte d'abstraction factice que l'on s'y cantonne, jusqu'à ce qu'on en soit débusqué par l'inévitable poussée des réalités.

Deinlein, évêque de Bamberg, réclama le *placet* pour publier le dogme : il fallut que Lutz répondît, qu'il motivât son refus, qu'il se mît en présence du dogme, et qu'il avouât partager les susceptibilités politiques des vieux-catholiques. « Il est impossible, déclarait-il expressément, de voir dans ce décret dogmatique une pure question de conscience et de doctrine religieuse,

question toute spirituelle qui n'intéresserait pas le temporel : le ministère doit plutôt partager l'opinion de ceux qui y reconnaissent une altération essentielle des rapports entre l'État et l'Église et un péril pour les fondemens politiques et sociaux de l'État. » Ainsi se dévoilait, entre Lutz et la fronde théologique, une « communauté d'opinion, » qui d'ailleurs ne pouvait surprendre personne, puisqu'un ministère dont faisait partie Lutz, et que présidait Hohenlohe, avait effectivement fait effort, naguère, pour entraver le Concile. Le 10 avril, les vieux-catholiques de Munich, qui disaient être 12 000, représentèrent à Louis II, dans une adresse, les périls de la nouvelle doctrine pour la constitution du royaume. Il y avait là un point sur lequel Louis II, Lutz, les vieux-catholiques pensaient de même, et le pacifique Grégoire Scherr, archevêque de Munich, regrettant assurément son ancienne cellule de bénédictin, pronostiquait avec douleur, dans une lettre au Roi, de grands troubles dans l'État, une apostasie en masse, une persécution. La hiérarchie romaine allait être conduite, par le respect naturel de ses propres sacremens, à priver de l'absolution, du viatique, des obsèques religieuses, tels de ses fidèles d'hier, aujourd'hui rebelles aux dogmes ; ou bien à déclarer excommuniés les vieux-catholiques qui en appelaient à Louis II des verdicts épiscopaux : un conflit avec l'État, dès lors, paraîtrait plus proche encore. Car ces vieux-catholiques ainsi traités, se cramponnant, tenacement, à la seule Église catholique que connût l'État bavarois, prétendraient avoir droit aux faveurs spirituelles de cette Église et réclameraient de l'État qu'il les leur assurât ; ou bien ils diraient : « Nous voilà excommuniés pour avoir usé du droit de pétition au Roi, » et ils réclameraient de l'État qu'il les vengeât. Les évêques, de leur côté, dans une lettre du 15 mai, insistaient auprès du Roi pour qu'il supprimât le *placet* et cessât de se mêler des choses d'Église ; leur vœu comportait une réponse. Les questions issues du Concile obsédaient Lutz, elles le cernaient, elles le pressaient, elles recélaient le germe de querelles interminables, non moins troublantes pour le calme de sa chancellerie que pour la paix du royaume ; elles l'aigrissaient contre l'Église, et les *Grenzboten* notaient avec joie que Louis II et le ministère ne se faisaient pas représenter à la procession de la Fête-Dieu. Cette bouderie contre le Très-Haut annonçait peut-être une prochaine rupture avec son vicaire.

Mais était-il possible que cette Bavière désormais « confédérée, » cette Bavière prussienne à demi, osât combattre et même vaincre, sans avoir consulté Bismarck? Les propres temporisations de Bismarck forcèrent l'État bavarois, quelque terreur que lui inspirât le péril romain, de temporiser à son tour.

IV

Car au temps où le roi de Bavière s'était occupé du Concile, Bismarck, lui, avait affecté de s'en désintéresser et prié son ministre Arnim de rester tranquille. En fait de théologie catholique, la Bavière avait des idées; la Prusse n'en avait point; et laissant à l'érudit Louis de Bavière la jouissance de consulter la science, la Prusse, elle, dans le choix qu'elle ferait un jour entre le Pape et la fronde, ne consulterait que la politique. Elle avait senti surgir, dès le lendemain du Concile, certaines difficultés entre la hiérarchie romaine et les universitaires hostiles.

S'immiscer en ces disputes, n'était pas du goût de Mühler, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, et protestant de nuance orthodoxe. Lorsque le 13 juillet le professeur Reinkens, de Breslau, s'était plaint à Berlin que sa traduction du *De consideratione* de saint Bernard fût déférée à une commission épiscopale, Mühler, alléguant qu'il s'agissait là de questions purement religieuses, avait refusé de faire des remontrances au prince évêque Fœrster; et puis, le 6 août, après avoir officieusement agi sur Fœrster pour que Reinkens fût laissé en paix, il expédiait à celui-ci le bon conseil de suspendre la publication de l'écrit de polémique qu'il projetait sur l'infaillibilité. C'était d'ailleurs trop tard; Reinkens venait de perpétrer ce nouveau délit. Mais Mühler, quelque inopportune que fût dès lors son importunité, s'était conduit en ministre pacifique, habile à pressentir les susceptibilités, soit pour les calmer, soit pour les conjurer. Il rassurait Bismarck, dès que celui-ci faisait mine de s'inquiéter.

Le 25 septembre, Bismarck, dans son étape de Ferrières, s'enquérait si les évêques avaient publié les décrets du Concile, et si l'on risquait d'en ressentir quelque préjudice politique. « Il n'y a qu'à attendre, répondait en substance le ministère des Cultes; c'est avec le temps que les conséquences pratiques

apparaîtront. » Bismarck n'insistait point, et rêvait d'autre chose.

En novembre, Melchers, archevêque de Cologne, dépouillait de sa cure un prêtre anti-infaillibiliste, nommé Tangermann, et le remplaçait immédiatement. La Prusse avait la partie belle pour intervenir, car depuis longtemps, alléguant certains titres juridiques, elle revendiquait contre l'archevêque un droit de patronat sur cette cure-là. Mühler pourtant n'intervint point, et, longtemps dans la suite, les vieux-catholiques lui reprochèrent d'avoir aidé la hiérarchie à affamer le curé Tangermann. On eut ici la preuve qu'il ne cherchait pas les chicanes. Il laissait évêques et curés se débrouiller entre eux, et l'Église ne demandait rien de plus.

Mais les rapports entre évêques et professeurs donnaient lieu à des difficultés plus complexes. Si un évêque dénonçait à l'État, comme le fit Fœrster pour Reinkens, l'anti-infaillibilisme d'un professeur, l'État répondait le 12 novembre, d'après les instructions personnelles de Bismarck : « Ce sont des questions dogmatiques, qui ne nous regardent pas. » Et si l'évêque ensuite, considérant que du moins elles le regardaient, enlevait au rebelle, avec la mission canonique, le droit de former les jeunes prêtres, l'État répétait, par la plume de Mühler et même de Bismarck : « Il y a là des questions où je n'ai rien à voir, et je n'ai pas à ratifier un jugement épiscopal, en privant à mon tour un de mes professeurs du droit d'enseigner. Reusch et Langen, professeurs à Bonn, avaient été frappés par l'archevêque Melchers. Le sénat universitaire s'inquiéta de cette atteinte contre la « libre science, » et le curateur Beseler fit appel au « bras vigoureux de l'État prussien. » Mühler estima que Reusch et Langen, avant d'être nommés à Bonn, avaient juré une certaine profession de foi, et que Melchers n'aurait pas dû leur imposer des exigences nouvelles sans prendre l'avis du ministère : Reusch et Langen, destitués par l'Église, furent maintenus en fonctions par l'État.

Un incident plus grave peut-être surgissait dans le diocèse d'Ermeland : le prêtre Wollmann, chargé par l'État et par l'évêque Krementz d'enseigner la religion aux lycéens de Braunsberg, demeurait rebelle au Concile ; et quelques instances que lui prodiguât l'évêque, les autorités scolaires lui faisaient savoir, le 24 décembre, qu'il avait le droit de tenir bon. Près de trois

mois passèrent; un autre maître de religion, Treibel, adoptait l'attitude de Wollmann. Krementz, à bout de patience, leur enleva à tous deux la « mission canonique. » Derechef Mühler intervint et déclara, le 27 mars, que cet acte épiscopal ne pouvait avoir aucun effet juridique sur la situation de Wollmann et de Treibel : deux aumôniers révoqués par l'évêque étaient ainsi maintenus par l'État. Krementz, en avril, expédia lettre sur lettre, pour obtenir, au moins, qu'on lui permît d'installer, à ses frais, parallèlement à ces deux suspects, deux autres maîtres, authentiquement romains; ou bien qu'on supprimât l'enseignement religieux : l'État se taisait, et de par la volonté de l'État, Wollmann et Treibel continuaient de parler religion, au nom de l'Église, devant les petits lycéens de la Prusse orientale. Ainsi, à l'Ouest et à l'Est de la Prusse, deux conflits se prolongeaient : l'État continuait de proposer aux séminaristes de Bonn et d'imposer aux écoliers de Braunsberg l'enseignement de certains maîtres qu'il étiquetait officiellement catholiques, et que l'Église ne reconnaissait plus comme tels. Rien, à vrai dire, ne paraissait irréparable, tant que les pétitions de Krementz demeuraient à l'étude et n'étaient pas formellement repoussées.

V

Il y eut bien des lettres en retard, durant les mois de mai et juin 1871 : les évêques de Bavière en attendaient une de Lutz; Krementz en attendait une de Mühler; et, de part et d'autre, on avait lieu de s'impatienter. Mais une impatience primait toutes les autres : celle de Bismarck, voulant savoir, sur l'heure, si le Vatican, oui ou non, blâmait le Centre; le silence de Lutz et le silence de Mühler ne cesseraient qu'après celui d'Antonelli. Les délais dont se plaignait l'épiscopat d'Allemagne coïncidaient avec d'autres délais, dont Bismarck faisait un grief au Vatican. La fin de juin révéla, — un précédent article l'a raconté, — qu'Antonelli n'accorderait rien à Bismarck. Ainsi donc, dans l'arène du *Reichstag*, où le chancelier ne voulait voir que des partis purement politiques et préoccupés du développement national, une fraction nouvelle se démènerait, qu'il accusait d'être indifférente aux questions d'intérêt général, et soucieuse, uniquement, de certaines visées religieuses : il jugeait le Vatican responsable pour l'existence de ce « coin romain qui s'enfonçait

dans la chair allemande, » et c'est à l'Église romaine qu'il en demanderait compte, sans ménagemens ni délais. Il se disait en son cœur courroucé : Oui, les vieux-catholiques ont raison, l'Église romaine est périlleuse pour l'État; et la preuve, c'est que le Centre existe. Il n'avait pas besoin, lui, d'argumens historiques, comme l'érudit couronné qui régnait sur la Bavière; il avait là, sous les yeux, une réalité politique. Sa robuste main, sa main conductrice d'hommes, aspirait à maîtriser, par le simple jeu des rênes, tout l'attelage parlementaire; et tous se laissaient conduire, sauf une demi-douzaine de rouges, justiciables du fouet, et sauf cette bande de noirs, qui n'avaient pas les préoccupations communes du reste de l'attelage. La marche de l'Empire risquait d'être cahotée, et la faute en serait aux ultramontains, la faute en serait à Pie IX.

Immédiate fut la vengeance, à Berlin, puis à Munich. Le premier élan de colère, ainsi qu'il advient souvent, entraîna le gouvernement prussien dans une route où six mois plus tard il dut reculer, accusé par tous d'avoir fait une sottise. Une lettre officielle, le 29 juin 1871, partait à l'adresse de l'évêque Krementz : elle était signée Mühler, mais elle coïncidait avec la déception de Bismarck. L'État prussien signifiait au prélat que les leçons de religion données par le prêtre Wollmann demeuraient obligatoires pour tous les élèves du gymnase; que ce prêtre enseignait exactement tout ce que naguère, par un commun accord entre l'État et l'Église, il avait été désigné pour enseigner; et qu'aucune exigence nouvelle n'était admissible. Ainsi, dans une institution jadis fondée par des libéralités catholiques, dans le seul collège de la région qui ménageât aux enfans catholiques l'instruction secondaire, un enseignement religieux leur était imposé, hostile au *Credo* de l'évêque.

« Vous reprenez la politique de l'empereur Julien, ripostait Krementz à la Prusse, le 9 juillet : il y a des enfans que les familles ne voudront pas livrer au schisme et qu'elles ne pourront pas, faute de ressources, envoyer dans des gymnases plus lointains; ces enfans catholiques, vous les condamnez à l'ignorance, comme Julien jadis y condamna les chrétiens. Votre décision, concluait-il, est une négation des principes suivis auparavant par la Prusse dans les questions confessionnelles : elle est un premier pas, fatal, sur une voie en pente. »

Ainsi commençaient les graves discordes, et le jour même où Krementz expédiait ces lignes alarmées, on apprenait que, d'un trait de plume, Bismarck venait de supprimer, au ministère des Cultes, une section qui, depuis trente ans, ménageait et garantissait, entre l'Église et l'État, la plus précieuse des concordes. Cette institution s'appelait la « division catholique. » De fort bons catholiques, comme Kraetzig, comme Linhoff, la dirigeaient : fonctionnaires de l'État, il suffisait de leur présence en si haut poste, pour rassurer les évêques sur les visées du pouvoir civil ; fidèles de l'Église, ils familiarisaient les ministres successifs avec les susceptibilités, les intransigeances, le langage même de l'Église romaine. Leur patriotisme et leur foi leur faisaient aimer, quelle qu'en fût parfois l'ingratitude, ce rôle de tampons qu'ils avaient à jouer entre leur pays et l'Église. Ils étaient gênans pour la fraction nationale-libérale : Linhoff, en 1869, avait vigoureusement combattu les motions présentées contre les moines. Gênans aussi, pour la fronde vieille-catholique : Kraetzig s'était permis de la pousser à l'obéissance. Le vent de guerre qui commençait de se déchaîner en Prusse risquait d'être apaisé par leur pacifisme tenace.

Bismarck prétendit plus tard que, dès 1868 ou 1869, cet organisme bureaucratique, s'inspirant du même esprit sous les ministres les plus variés, lui avait paru incompatible avec la responsabilité constitutionnelle des ministres. C'est fort possible ; mais sa colère contre « la clique Kraetzig » ne fit explosion que le 19 juin 1871, dans un entretien avec Hohenlohe, au cours de ces heures dramatiques, où les décisions religieuses du chancelier vainqueur semblaient suspendues aux lèvres d'un pape vaincu. Le 3 juillet, lorsqu'il réputa Pie IX solidaire du Centre, Bismarck, qui venait d'installer Aegidi aux Affaires étrangères, disait à cet homme de confiance : « La division catholique ne représente pas les droits de l'État, mais bien plutôt, vis-à-vis de l'État, les droits de l'Église catholique, avec une conception partiale. J'aimerais mieux un nonce ; au moins, il ne pourrait pas exploiter les documens du gouvernement. » Les fonctionnaires de cette division, accusés ainsi de s'être transformés de sujets catholiques du Roi en légats du Pape, étaient dès lors condamnés ; Kraetzig, le 8 juillet, dans la station thermale où il prenait ses vacances, reçut avis que la division catholique était supprimée.

Ce sera toujours la tactique de Bismarck, chaque fois qu'il troublera la paix religieuse, d'alléguer un prétexte patriotique imprévu, un intérêt national insoupçonné. Frappant l'Église, il affectera de viser, derrière elle et même plus qu'elle, un des nombreux périls qu'il aime signaler aux haines de l'Allemagne. Ce sera tantôt le polonisme, tantôt le socialisme, tantôt la France. Il aspirera toujours à englober l'Église comme complice plutôt qu'à la dénoncer comme principale coupable. Est-ce là scrupule d'adversaire, épris des nuances équitables ? Nullement, c'est tout au contraire une audacieuse habileté de joueur. Au moment même où les catholiques épanouiront leur foi dans la défense de leurs libertés, il ternira la pureté de leur dévouement, en les représentant comme l'arrière-garde insidieuse d'une certaine conspiration politique. De ce fait, il s'entourera lui-même d'excuses atténuantes et tissera tout autour d'eux je ne sais quel réseau de solidarités aggravantes, qu'il exploitera pour les rendre odieux. Il ne prendra pas l'Église corps à corps ; il ne l'attaquera pas de front, comme messagère d'une métaphysique qui ne serait pas la sienne : sa façon personnelle de croire au Christ est, en définitive, beaucoup plus conforme aux affirmations d'un curé qu'aux négations d'un national-libéral. Il laissera ceux-ci proclamer dans leurs discours l'antagonisme entre l'Église et le progrès humain : question de doctrine, sur laquelle des Allemands peuvent penser différemment. Mais toutes les ruses lui seront bonnes pour acoquiner les catholiques avec les Polonais, les rouges ou les Welches, que répudie la conscience nationale allemande.

En juillet 1871, Bismarck estima que la personnalité du catholique Kraetzig incarnait le péril polonais. Sa formule, telle que bientôt il la développait devant Auguste Reichensperger, était la suivante : « Kraetzig et les Polonais, c'étaient des têtes sous le même bonnet ; ce Kraetzig, on devrait le pendre par les jambes. » Quinze ans plus tard, pour expliquer le *Culturkampf* dont alors il fera résipiscence, il dira : « Celui qui m'a engagé dans cette lutte, c'est Kraetzig, » insinuant par là que s'il avait persécuté les catholiques, les Polonais en étaient cause. Bismarck et la presse bismarckienne, passant au détail des faits, reprochaient à Kraetzig d'être l'ami des Radziwill. Ils dénonçaient sa liaison avec le publiciste guelfe Hermann Kuhn : un jour, en 1867, Kraetzig, chargé d'un travail par une haute per-

sonnalité, s'était fait aider par Kuhn et lui avait mis entre les mains certains documens, officiels à vrai dire, mais nullement secrets, sur l'activité des congrégations hospitalières durant la guerre de 1866 : c'en était assez pour qu'on faillît l'accuser de trahison. Mais surtout, on lui faisait un crime d'avoir facilité le développement de la langue polonaise dans les écoles de la Prusse orientale sur lesquelles la « division catholique » exerçait un contrôle, et d'avoir, ainsi, fait œuvre antigermanique. La « division catholique, » non contente de désarmer l'État devant l'Église, désarmait la nationalité germanique devant les aspirations slaves. Halte dès lors aux avocats de Kraetzig : ils feraient œuvre anti-allemande !

Mais si Bismarck disait vrai, si ce Polonais et ses acolytes avaient effectivement commis de pareils péchés, il y avait au-dessus d'eux un responsable : c'était le ministre Mühler. Bonne aubaine pour les nationaux-libéraux, qui détestaient ce piétiste et sans cesse demandaient sa tête. Le coup qui frappait Kraetzig commençait à la faire elle-même chanceler. On oubliait volontairement qu'en fait l'influence de Kraetzig se heurtait à celle de la direction de l'instruction et du sous-secrétaire Lehnert ; que le ministre, en 1864, avait enlevé la surveillance d'une école polonaise à un ecclésiastique trop zélé pour la langue indigène ; que des canonistes comme le protestant Richter, auprès de qui souvent Mühler prenait conseil, contre-balançaient le crédit du catholique Kraetzig. Les nationaux-libéraux se disposaient à envelopper Mühler dans la disgrâce que subissait Kraetzig, et à évincer bientôt du ministère des Cultes la nuance d'orthodoxie dont ce ministre était le serviteur.

Victime désignée pour demain, l'infortuné Mühler devait, tout de suite, de par sa fonction même, rédiger l'arrêt de mort de Kraetzig. Emprunter les argumens bismarckiens, c'eût été contresigner son propre procès : il ne le pouvait, et vantait au contraire le zèle et le dévouement de son agent. Alors il se rabattit sur une théorie ; il professa que le Concile avait modifié la situation de l'Église et que le gouvernement, dans sa politique ecclésiastique, devait désormais s'inspirer de considérations tirées du droit de l'État. C'étaient là des argumens qui ravissaient les vieux-catholiques : Mühler, en somme, s'appropriait leur thèse. Tandis que les raisons de fait par lesquelles Bismarck motivait le renvoi de Kraetzig devaient être exploitées par les

nationaux-libéraux, les raisons quasi doctrinales apportées par Mühler marquaient un rapprochement sérieux entre le vieux-catholicisme et le gouvernement de Berlin. Dans l'incident où succombait la « division catholique, » garante active de la paix religieuse, chacun des partis hostiles à cette paix puisait finalement une force nouvelle.

Les *Grenzboten* signifiaient aux « ultramontains » que le Nord de l'Allemagne n'était pas un terrain pour eux, qu'ils ne devaient leur succès qu'à la complaisance du gouvernement et à la négligence des populations, mais que bientôt le sol s'effondrerait sous leurs pas. Aussi les espérances confiantes dans lesquelles Auguste Reichensperger se complaisait encore en avril étaient-elles désormais singulièrement assombries. Il adressait en août, à la *Revue générale* de Bruxelles, un article qui faisait grand bruit. Il ne pouvait croire possible encore que Guillaume, après avoir acheté la paix extérieure à l'aide du courage de tout le peuple allemand, laissât persécuter des millions d'Allemands et sacrifiât la paix intérieure, due surtout à son frère Frédéric-Guillaume IV. Il ne pouvait croire que l'impossibilité de vaincre des résistances morales par des mesures de police échappât longtemps à Bismarck. Mais il accusait les partis hostiles à l'Église de vouloir profiter de Sadowa, de Sedan, de la brèche de la Porte Pie, pour faire une trouée dans le catholicisme allemand, élever une Église nationale allemande et aboutir, peu à peu, à un humanisme cosmopolite, sans dogmes, sans sacremens, sans autels, idéal de la franc-maçonnerie. Et la peur qu'il avait de ces partis semblait supplanter en lui, désormais, ce qui lui restait de confiance dans l'esprit de justice du Roi et dans le flair politique du chancelier.

VI

La fermeture des bureaux dans lesquels l'Église prussienne, trente ans durant, avait familièrement causé avec l'État, coïncidait avec un article des *Grenzboten*, proposant à l'État, tout de suite, de nouveaux interlocuteurs, qui étaient les vieux-catholiques. « Nous espérons, écrivait Constantin Rœsler, que l'Empereur et l'Empire comprennent aujourd'hui leur devoir de protéger, contre la papauté, les défenseurs de la vraie doctrine catholique. Peut-être que par cette voie ils arriveront à soustraire

l'Église d'Allemagne aux buts éminemment terrestres d'une puissance étrangère, exclusive de toute nationalité; par là seulement, l'Empire allemand serait achevé sur base nationale. » C'était une façon d'annoncer et de commenter les sourires de Bismarck aux vieux-catholiques de Bavière.

Là-bas à Munich, de sérieux tiraillemens divisaient les ministres. Lutz et le Roi voulaient, en face des évêques, revendiquer pour l'État bavarois le droit d'apprécier les décrets du Concile; le comte Bray, président du Conseil, était plus pondéré. Il déplorait à vrai dire, lui aussi, le vote sur l'infaillibilité papale, mais, respectueux de l'infaillibilité de l'Église, il craignait qu'elle ne fût mise en péril par l'émeute des savans. Au reste, était-il prudent de miner le principe d'autorité? était-il nécessaire, enfin, que le gouvernement prît parti entre les courans théologiques, puisque, en fait, la Papauté du moyen âge n'existait plus, et puisqu'on pourrait toujours, à l'heure venue, punir les infractions contre les lois? Bray détestait que la Bavière se mêlât de questions dogmatiques, qu'elle ressuscitât les inutiles débats sur le *placet*, et qu'elle discutât sur la valeur que conférait aux décrets du Concile leur insertion dans les Semaines religieuses.

« N'allons pas tirer pour d'autres les marrons du feu, écrivait-il à un ami; il suffit de lire les noms des gens qui crient, pour se convaincre que tout ce qu'ils veulent, c'est tirer de la lutte religieuse un capital politique. » Le Concordat bavarois que Lutz parfois rêvait de dénoncer apparaissait à Bray comme un excellent moyen de défense contre les abus que le Pape pourrait faire de son infaillibilité. Lutz voulait proclamer que le dogme nouvellement défini était dangereux pour l'État. — Attendons, répliquait Bray; maintenons-nous sur la défensive. — Mais nous n'éviterons pas la lutte, ripostaient Lutz et ses collègues. — Qui sait? disait Bray; et mieux vaut, en définitive, une lutte défensive acceptée sur le terrain de l'État, qu'une lutte offensive engagée sur le terrain de la foi. Alors Lutz critiquait ce *distinguo :* « L'infraction commise contre l'État, objectait-il, serait le résultat de l'article de foi imposé par le Pape; donc, en la réprimant, on s'engagerait sur le terrain de la foi. Mieux vaut, dès lors, prévenir les délits que d'avoir à les châtier; mieux vaut prendre des précautions primordiales contre cette infaillibilité qui recèle des germes de péril, et dire, tout de

suite, que nous ne la reconnaissons pas. » Ainsi discutait-on, dans les conseils de la Bavière; mais Bray était battu d'avance, parce que particulariste, et dès lors suspect à la Prusse; sa démission, qu'il avait offerte dès le 4 juin, fut acceptée par Louis II le 22 juillet. Dans le gouvernement bavarois, rien ne gênerait plus désormais les influences prussiennes.

Sous certains dehors d'indépendance, Hegnenberg, successeur de Bray, y serait d'autant plus accessible, qu'il avait à se faire pardonner d'antiques affinités avec le parti de la Grande-Allemagne; et tout ce qu'il avait de souplesse, — cette souplesse dont un autre se fût servi pour désobéir, — il allait l'employer, lui, à réaliser les inspirations prussiennes, doucement, clandestinement, et sans faire scandale. Il s'agissait, pour la Prusse, d'inculquer à la Bavière l'habitude d'obéir, avant de lui en prêcher l'ennuyeuse obligation; Hegnenberg allait être l'homme de transition, agile, élégant, calculateur, qui silencieusement, à force de ménagemens, accomplirait ce dressage.

Berlin d'ailleurs honorait Munich; on expédiait de temps à autre des visiteurs de marque. Le 16 juin, c'était le prince impérial Frédéric, dont les *Grenzboten* s'empressaient d'annoncer qu'il s'était enquis des difficultés religieuses. Le 15 août, c'était Bismarck lui-même, qui venait voir Lutz : ils causèrent longuement, et le remplacement de Bray par Hegnenberg leur laissait en effet toute liberté de préparer ensemble l'histoire du lendemain. Douze jours alors se passaient, et l'épiscopat de Bavière recevait enfin la réponse du ministre Lutz : l'ordonnance du 27 août affirmait que le dogme de l'infaillibilité était dangereux pour l'État; que les évêques, en le publiant, avaient violé la Constitution ; et que la Bavière refuserait tout concours pour la diffusion de ce dogme et ne prêterait aucune suite aux mesures disciplinaires prises par l'épiscopat.

Pie IX, le 20 juillet, avait solennellement affirmé, dans un discours public, que c'était un sophisme pervers de prétendre que le Pape, au nom de l'infaillibilité, pourrait déposer les rois et délier les sujets de leur obéissance, et qu'on ne pouvait confondre sans « malice » le jugement infaillible relatif aux principes de la révélation et le « droit que les papes du moyen âge exerçaient en vertu de leur autorité, lorsque le bien de la société l'exigeait. » On avait, depuis le 20 juillet, un commentaire de l'infaillibilité, souverainement donné par les lèvres

mêmes du Pape; mais Lutz persistait à chercher dans les écrits vieux-catholiques un commentaire inverse et à prêter aux déclarations conciliaires une portée politique que Pie IX était le premier à leur refuser. Sur l'infaillibilité, le Pape infaillible était le dernier qui fût cru. L'ère des conflits aigus était désormais ouverte, dans la catholique Bavière.

Du moins les conflits supposent-ils encore une certaine liberté de vie publique, dont bénéficient ceux-là mêmes qui succomberont; mais il y avait dans l'Empire une population qui avait perdu cette liberté en même temps qu'elle perdait sa patrie : c'était la population d'Alsace-Lorraine. Elle n'avait plus le droit de parler, ni de laisser voir qu'elle pensait encore. Là se déchaînait, avec la simplicité brutale d'une force naturelle, l'arbitraire de Bismarck. Il décidait, en ce même mois d'août 1871, pour affaiblir un clergé coupable d'aimer toujours la France, que les écoles normales et l'inspection scolaire seraient désormais laïcisées. De sa propre initiative, il inaugurait en Alsace un régime que Falk, plus tard, se préoccupera d'étendre progressivement à toutes les provinces de Prusse.

Et puis Bismarck, lorsqu'il eut ainsi, dans un style différent, régenté la Bavière et l'Alsace, s'en fut à Gastein voir son collègue d'Autriche, le chancelier Beust, et, devant lui, il se mit fort en colère contre le Pape et les Romains. « Ils ont agi avec moi d'une manière infâme, » s'écriait-il; il parlait de se venger. Tant mieux, répliquait Beust, on ne pourra plus dire à l'avenir que les catholiques sont plus heureux en Prusse qu'en Autriche. Bismarck insistait sur l'infamie, et Beust, plus tard, crut se rappeler, non peut-être sans quelque imagination, que le chancelier lui avait alors prédit tout le déroulement du *Culturkampf*. Ce qui est certain, c'est qu'à ce moment même, Lutz commençait de venger Bismarck. L'État prussien se bornait à soutenir contre la hiérarchie romaine les professeurs vieux-catholiques; l'État bavarois signifiait implicitement, par l'ordonnance du 27 août, qu'il défendrait contre elle les curés et vicaires vieux-catholiques. On bataillait en Prusse pour des amphithéâtres d'universités ou pour des classes de gymnase; on bataillerait bientôt peut-être, en Bavière, pour des presbytères et pour des sanctuaires.

VII

Où visaient-ils donc, ces vieux-catholiques, pour qui la théologie de Louis II et la politique de Bismarck exposaient la Bavière à des troubles, voire à des ruines? et quelle était l'exacte revanche que poursuivait sur l'Église leur science morose et vaincue? Au fond, ils étaient les premiers à ne pas le savoir très bien. La hiérarchie romaine, par des excommunications, les renvoyait de l'Église. Laïques sortis des nefs, prêtres sortis des stalles, s'attendaient les uns les autres au delà du seuil; ces laïques invoquaient l'assistance de ces prêtres pour les grandes circonstances familiales, naissances, mariages, morts. Ainsi se formaient des rassemblemens errans qui se tournaient vers le pouvoir civil et réclamaient des abris pour leur culte; le pouvoir civil les exauçait, en dépouillant de quelque église les catholiques romains.

Mais l'heure où les vieux-catholiques commençaient ainsi d'être groupés, logés, pourvus, marquait l'éclosion de leur désaccord. La vraie fronde, pour les uns, consistait à se dire définitivement sortis de l'Église romaine; elle consistait, pour d'autres, à vouloir malgré tout y rentrer, y rester, y protester. Les premiers, — c'étaient surtout des laïques, — songeaient à dresser tout de suite église contre église, et à se détacher eux-mêmes nettement, expressément, de la communion qui les avait exclus : ils voulaient remonter à un certain moment du passé, reconstituer d'après leurs livres l'édifice ecclésiastique, tel qu'à ce moment précis il avait dû exister, et construire une bâtisse exactement pareille, en face de l' « ultramontanisme » triomphant. Et se tournant vers Dœllinger, que tout Munich regardait avec émoi, ils le conjuraient, tout excommunié qu'il fût, de redire au moins la messe une fois, publiquement, solennellement, afin d'afficher, ainsi, d'un seul et même geste, sa volonté de rester un prêtre et sa séparation définitive d'avec le sacerdoce romain.

Mais il manquait à Ignace Dœllinger cette énergie de caractère qui, seule, impose les suprêmes soumissions ou les suprêmes séparations. Ses violences de plume, qui avaient desservi beaucoup plus qu'aidé la minorité conciliaire, avaient pu faire illusion à ses amis : ce n'étaient que des polémiques de cabinet,

telles que les concertent, devant quelques disciples admirateurs, l'archéologue ou le philologue dont on discute les conclusions. On y devinait la rage d'un savant contredit, beaucoup plus que le soubresaut d'une conscience religieuse froissée ; le député Robert de Mohl disait très finement de Dœllinger : « C'est un savant d'appartement, plus proche d'Érasme que de Luther, et qui n'a pas envie du martyre. »

Ses amis vieux-catholiques, le roi Louis II lui-même, n'exigeaient pas qu'il fût martyr, mais que tout simplement, par le bruyant scandale d'une messe dite à contretemps, il s'érigeât en confesseur de la foi anti-romaine; c'était trop souhaiter : il y avait là un pas en avant, auquel sa volonté ne se décidait point. L'évêque Fessler, ancien secrétaire du Concile, la famille de Montalembert, le canoniste Laemmer, Pie IX lui-même, qui lui faisait dire : « Je prie chaque jour pour vous, » l'invitaient à se soumettre : il voyait là un pas en arrière, que son intelligence prohibait. Il n'acceptait ni de pousser devant lui la porte de l'Église, au moment où l'on paraissait prêt à la lui rouvrir, ni de la faire claquer sur lui au moment où, malgré lui-même, elle se refermait sur son parti pris d'indocilité. Il se trouvait toujours dehors sans vouloir jamais être sorti. Assez assuré de sa science pour savoir qu'elle ne pouvait jamais avoir tort, il lui restait assez de foi pour escompter qu'à la longue l'Église ne voudrait pas toujours avoir tort, et qu'elle ferait pénitence, pénitence devant sa science. Il rêvait d'un bon concile, activement résipiscent, qui déferait l'œuvre de 1870, et qui prêterait enfin l'oreille aux savans, organes d'un nouveau prophétisme. Il y a quelque chose de dramatique, et en même temps d'un peu enfantin, dans ces derniers contacts du vieux savant avec la communion Romaine dont il avait été la gloire. Des prêtres, le voyant lent à s'éloigner, attendaient sa conversion; mais c'était lui, tout au contraire, qui attendait celle de l'Église; et de ces deux infaillibilités qui s'épiaient l'une l'autre, celle d'une Église et celle d'un homme, l'une était calme et l'autre était fiévreuse.

Au congrès qu'en septembre les vieux-catholiques tinrent à Munich, on discuta très vivement s'il fallait oui ou non, là où le besoin s'en faisait sentir, les organiser en communautés spéciales, possédant leurs prêtres, leurs liturgies, leurs sacremens, et jouissant de tous les effets civils attachés au baptême et au mariage. Cette proposition fut combattue par Dœllinger. On

avait vu ce prêtre assister à la messe dite par l'excommunié Michelis ; on avait rencontré sa signature au bas de la pétition qui réclamait qu'un sanctuaire de Munich fût donné à un autre excommunié, M. Friedrich, pour y célébrer le culte. La création d'une Église séparée n'était que la suite logique de ces premiers épisodes, et Dœllinger reculait. Dœllinger craignait de rompre irréparablement avec ces nombreux curés qu'il croyait apercevoir dans le clergé catholique romain et qui, d'après lui, n'acceptaient qu'à contre-cœur la doctrine récemment proclamée. « Pas d'Église particulière, pensait-il, elle élèverait ensuite des prétentions, si disproportionnées avec la réalité, qu'elles deviendraient absurdes et risibles. Nous ne devons pas nous laisser expulser de l'Église, nous devons encore moins en sortir, mais maintenir notre bon droit *mordicus*, comme *civis Ecclesiæ*, et résister au jésuitisme et à l'absolutisme dans l'Église comme à un produit étranger et hostile. » Dœllinger estimait que si les vieux-catholiques pouvaient s'attarder dans la communion romaine, ils déposeraient en elle le germe du repentir et de l'esprit réformateur, et que, battus dans l'assemblée des évêques, ils pouvaient agir encore, parmi les prêtres et les fidèles. « Il veut qu'on reste dans l'Église à la façon des gens de Port-Royal, » disait de lui un témoin. C'était là, aussi, le vouloir du ministre Lutz qui, moins brouillon que son roi, préférait la continuation de la fronde à l'explosion du schisme. « Tous les hommes de votre opinion, avait dit Lutz à Dœllinger, tous les adversaires des décrets du Vatican, ne peuvent, dans leur intérêt bien compris, rien faire de mieux que de prendre part continuellement, publiquement, à l'ensemble du service religieux catholique, et que de montrer ainsi devant le monde que leur lien avec l'Église catholique n'est pas seulement nominal, mais réel. » Devant le congrès, le plan de Lutz et de son interprète Dœllinger fut piteusement répudié : sur trois cents congressistes, il n'y eut que trois voix pour l'approuver.

A la date du 24 septembre 1871, où le congrès de Munich se sépara, l'« Église vieille-catholique, » dont Dœllinger demeura l'ami sans jamais en devenir le prêtre, était définitivement fondée. Un pronunciamiento de professeurs avait la piquante audace de procéder à une création religieuse. La négation de l'infaillibilité les rattachait les uns aux autres ; et parmi ceux qui les applaudissaient et s'inscrivaient comme fidèles, beaucoup ne se

rapprochaient d'eux que par cette négation, et s'embarrassaient fort peu des autres articles du *Credo*. On organisait une Église comme dans une académie s'organise une coterie ; on ébauchait des cadres ecclésiastiques, et l'on cherchait ensuite un peuple pour l'y faire entrer.

Les laïques étaient venus par milliers à certains meetings vieux-catholiques : mais autre chose est de manifester et de voter, autre chose de prier. Une Église est tout d'abord une organisation de prières, et parmi les laïques qui priaient, presque tous étaient restés ailleurs. Le vicaire Jentsch, qui bientôt allait devenir vieux-catholique, s'en rendait compte : « Les Églises, écrivait-il, ne sont pas fondées par des professeurs, mais par des mouvemens de masses. » « Les masses, elles ne bougeront pas, » disait à Hohenlohe le comte d'Arco. Sauf en Bade, où çà et là des paysans y viendraient spontanément, l'Église vieille-catholique demeurerait une société choisie, comme s'en réjouissait naïvement devant M. Jentsch une dame plus savante qu'intelligente. Bismarck raisonnait mieux qu'elle lorsqu'il disait que les 275 paysans vieux-catholiques de Mering comptaient plus pour lui qu'une douzaine de professeurs, et c'était aussi, sans doute, l'avis de Hegnenberg, le président du ministère bavarois, qui avouait sans ambages à Lefebvre de Béhaine : « Ce mouvement religieux sans pensée religieuse n'a aucune chance de se propager. »

La force de la logique et la pente de l'histoire avaient engagé l'Église universelle dans une voie dont le Concile de Trente marquait la plus récente étape ; au moment où elle accomplissait une étape nouvelle, des savans déconcertés et chagrins avaient essayé d'échafauder devant elle, sur toute la largeur de la route, une barricade de chicanes historiques qu'ils avaient crue infranchissable. Le Concile avait passé outre ; alors leur science désappointée, au lieu de s'effacer devant ce nouvel acte de la vie de l'Église, continuait d'y opposer la lettre morte de certains textes, et fondait une autre Église qui serait, avant tout, une institution de polémique.

On savait, dans les cercles d'État, que ces professeurs n'avaient pas l'étoffe des grands remueurs d'hommes. Lutz les soutenait contre les évêques, mais regrettait pourtant la décision de leur petit concile. Hohenlohe, adversaire passionné de l'infaillibilité, sentait en eux des alliés, mais non point une force,

et prévoyait que leur effort succomberait, faute d'une assise solide, ou qu'il se heurterait à l'indifférence des protestans. On leur empruntait des argumens pour parler contre l'Église, des prétextes pour agir contre elle ; dans ce rôle en réalité subalterne, ils firent, quelque temps durant, les importans. Ils servaient Bismarck, ils le munissaient, ils croyaient qu'entre Bismarck et Rome le chancelier avait opté pour eux. Erreur profonde! Bismarck n'optait jamais, et se réservait toujours. Aux époques mêmes où il s'acharnait avec le plus d'iniquité contre la force romaine, l'envie de traiter avec cette force ne le quittait point; et certainement, il avait plus de considération pour elle que pour ses adversaires vieux-catholiques. Mais il savait qu'on est souvent gêné par plus petit que soi, et son jeu, dans le second semestre de 1871, était de lancer à l'assaut du Vatican leurs bourdonnantes taquineries et de faire croire à Pie IX détrôné que l'Allemagne disposait d'un corps expéditionnaire susceptible, peut-être, d'ébranler la tiare même que depuis vingt-cinq ans il portait.

VIII

En ce même mois de septembre où Munich mobilisait contre Rome, les évêques de Prusse écrivaient à Guillaume, tous ensemble, pour se plaindre qu'au collège de Braunsberg la liberté de conscience des petits catholiques fût violée, et pour affirmer après Pie IX que la définition dogmatique ne pouvait avoir dans le domaine politique aucune conséquence fâcheuse; ils prévenaient le Roi que dans toute l'Allemagne régnait une profonde douleur, provoquée par la plus amère et la plus dangereuse des persécutions.

Guillaume mit quarante jours à répondre, et dans sa tardive réponse, datée du 17 octobre, il laissait voir à l'endroit de ses correspondan. un reste de bienveillance et beaucoup de sévérité, et semblait présenter sa sévérité même comme un écho grondeur de sa bienveillance déçue Les évêques et le Pape, disait-il, l'avaient souvent remercié pour les libertés dont jouissait l'Église en Prusse ; un message du Pape, — c'était celui du 6 mars, — lui avait donné lieu d'espérer que les catholiques appuieraient le mouvement national. Et voici qu'à l'improviste, il trouvait, sous la plume d'évêques prussiens, « les échos de ce

langage par lequel, dans la presse et au Parlement, on avait essayé d'ébranler la confiance justifiée des sujets catholiques. » C'était une mauvaise surprise de plus. Il maintiendrait les lois, protégerait tous les Prussiens. Il ne jugeait pas les questions dogmatiques; mais « si dans l'Église des événemens récens semblaient aboutir à une menace de bouleversement pour les rapports si satisfaisans existant jusqu'ici entre l'Église et l'État, c'était au gouvernement d'agir, législativement, pour que les conflits, en tant qu'ils ne pourraient être prévenus, trouvassent une solution légale. » Au demeurant, aucune désillusion ne l'empêcherait de garantir aux catholiques toute la liberté compatible avec les droits des autres confessions.

Ainsi se déroulait le message impérial. Deux passages en étaient très graves : celui dans lequel Guillaume semblait étendre à l'épiscopat ses griefs de souverain contre l'humeur indépendante du Centre; et celui dans lequel il laissait prévoir un verdict autoritaire de l'État législateur au sujet de certaines questions litigieuses intéressant l'Église, et plutôt susceptibles d'être discutées avec elle que tranchées sans elle. L'idée fausse d'une législation unilatérale, idée mère du *Culturkampf*, trouvait ainsi, sous la plume royale, une expression dont les catholiques avaient quelque raison d'être émus.

Les évêques avaient signalé un fait précis, la détresse des familles catholiques dans le diocèse d'Ermeland; 663 pères de famille pétitionnaient auprès du Roi; deux nouveaux cris d'alarme, poussés par l'évêque Krementz, annonçaient que le gymnase, ce gymnase sur lequel il comptait pour le recrutement de ses futurs prêtres, avait perdu la moitié de ses élèves; mais l'État prussien persistait à redire à Melchers, archevêque de Cologne, que le Concile avait introduit une nouveauté et que ce n'était pas être apostat de la repousser; et Kaufmann, le bourgmestre catholique de Bonn, constatait que la Prusse, non contente de décharger ainsi les vieux-catholiques du reproche d'apostasie, leur témoignait ouvertement sa sympathie. Ainsi la démarche épiscopale n'avait rien obtenu, rien de plus qu'une mercuriale royale.

Au Reichstag, qui se rouvrait en octobre, un discours du trône était lu, qui demeurait muet sur la question religieuse; mais le prince de Hohenlohe, remerciant l'assemblée qui l'avait nommé vice-président, risquait un étrange langage. Il parlait

« d'antagonismes qui allaient éclater d'une façon plus abrupte, de combats qui allaient se dérouler d'une façon plus sérieuse; » et puis il ajoutait : « De quel côté je serai dans ces combats, vous le savez, messieurs. Si je dois présider, je tâcherai de l'oublier. » Il essaierait d'être impartial; c'est tout ce que le Centre pouvait espérer de lui.

Les violences de presse augmentaient; on déclarait que les ultramontains n'étaient pas des Allemands; on les assimilait à des Français, à des Polonais; une caricature représentait la *Germania*, journal catholique, affublée d'un bouclier sur lequel figurait, avec le coq gaulois, la devise : *Gallia nostra spes;* et les petits « patriotes, » dans les rues de Berlin, commençaient d'insulter les prêtres.

On sentait s'accumuler un orage, mais on ne voyait rien sur l'horizon : d'où viendrait-il, comment éclaterait-il, on ne le savait. Il était question, sans doute, d'un rapport de Hohenlohe sur le mariage civil; et dans sa fraction, les Bavarois, les Prussiens même, étaient favorables à cette nouveauté; mais on savait que Bismarck montrait peu d'entraînement, et Lasker redoutait qu'un débat public sur cette question ne provoquât entre « ultramontains » et conservateurs une coalition qu'ensuite peut-être on aurait du mal à dissoudre. On décida donc de se taire, pour le moment. Rien à l'ordre du jour du Reichstag n'évoquait les difficultés religieuses, et pourtant les catholiques s'inquiétaient.

« Les voilà qui crient déjà, raillait Bismarck, ils me rappellent ce gamin qui pleurait avant d'entrer à l'école. — Si tu hurles déjà, lui disait le magister, comment donc hurleras-tu quand je te rosserai ? »

Les catholiques, non plus que ce pauvre gamin, n'avaient tort d'être pessimistes. En août, Bismarck avait excité Lutz; à l'automne, c'était au tour de Lutz d'exciter Bismarck.

On s'agitait fort à Munich en ce mois d'octobre : dans un appel passionné, le vieux-catholique Zirngiebl dénonçait « la guerre d'extermination entreprise contre la culture allemande, la loyauté et la piété allemandes par un pape qu'avait perverti l'hypocrisie, » et réclamait qu'en face du denier de Saint-Pierre on organisât un « denier allemand; » et tandis que Zirngiebl invoquait des capitaux, le national-libéral Hertz et quarante-six de ses collègues adressaient à Lutz une façon de sommation;

ils lui demandaient s'il était résolu à maintenir dans leurs droits et dans leurs postes les anti-infaillibilistes, à donner son aide aux parens qui voudraient soustraire les enfans aux « leçons de la curie romaine, attentatoires pour la conscience, » à protéger les paroisses vieilles-catholiques, et à préparer l'abolition législative du Concordat. Le texte même de cette motion indignait 82 députés catholiques, qui protestaient. La bagarre parlementaire qu'on prévoyait attirait le Roi lui-même à Munich; le 14 octobre, Lutz parlait, et, dans son violent discours, la minorité nationale-libérale saluait toute une série de promesses. Pie IX en concluait, avec tristesse, dans un discours consistorial, que la Bavière accordait publiquement aux sectaires la protection de son autorité et l'encouragement de ses faveurs. Quant aux députés catholiques qui se sentaient en majorité, ils ne provoquaient aucune crise, attendant les projets de loi effectifs qui sanctionneraient les déclarations de Lutz. Mais dès le 13 octobre, la veille même de son discours-programme, Lutz s'était tourné vers Bismarck et lui avait dit en substance : « Vous m'avez poussé vers une politique anticléricale; or, pour faire cette politique, ce n'est pas la Chambre bavaroise qui me donnera des armes ; à vous de me les fournir, par une loi d'Empire. » Pour ennuyer les prêtres en Bavière, malgré la Chambre bavaroise, Lutz avait besoin qu'à Berlin une loi d'ensemble fût préparée, qui permettrait de les ennuyer partout.

Bismarck ordonna, tout d'abord, de faire une réponse réservée, et de dire, si la Bavière insistait, que le Conseil fédéral serait l'endroit le plus propice pour ce genre de causerie. Il semble qu'à ce moment-là, Bismarck fut un peu surpris : les événemens le devançaient; la politique qu'il avait déchaînée marchait plus vite que lui-même ; sur la pente où les nationaux-libéraux et lui s'étaient engagés, leur impatience le poussait. Le 24 octobre, ce fut Hegnenberg en personne, président du ministère bavarois, qui revint à la charge : il expédia à Hohenlohe un projet de loi pénale contre les prédicateurs, en le priant de sonder le Reichstag, le Conseil fédéral, et de le faire défendre par un bon avocat devant cette dernière assemblée.

Que le Reichstag fût tout acquis, Hohenlohe d'avance en était sûr. Quant au Conseil fédéral, cela dépendait de Bismarck; et, sans retard, il courut chez lui. Bismarck fut accueillant, promit son appui : sa colère contre les ultramontains grandissait; et

certaines lois, délimitant avec plus de rigueur la mitoyenneté de l'Église et de l'État, lui semblaient nécessaires. Il critiqua les amendes que prévoyait le projet bavarois, et qu'il trouvait mal combinées. On pourrait, à volonté, concluait-il, porter au Reichstag, ou bien au Conseil fédéral, la primeur du projet : ici ou là, il garantissait le succès. Il ajouta qu'au prochain printemps, la chancellerie, à son tour, réclamerait certains changemens dans la législation pénale ; mais la Bavière devait prendre les devans tout de suite et mettre les journaux en branle pour inquiéter l'opinion publique au sujet des prêtres. Fort de l'assentiment actif de Bismarck, Hohenlohe s'assura près du député national-libéral Barth que l'on trouverait dans le Parlement, le cas échéant, un certain nombre de signatures. Sans plus tarder, il fit son rapport à Hegnenberg, et demanda d'autres instructions.

Le projet bavarois pouvait être présenté par initiative parlementaire ou par initiative fédérale : à la Bavière de choisir. Quelque temps on hésita : Barth, à Berlin, s'était engoué de l'idée, et d'avance convoqua, pour en parler, un certain nombre de députés qui prièrent Hohenlohe de les présider. C'était vers la mi-novembre. Fischer, le député d'Augsbourg, exposa la question. Lœwe, qui parlait au nom d'un certain nombre de progressistes, aurait préféré que la politique anticléricale s'inaugurât d'autre façon ; si d'ailleurs le projet récoltait toutes les adhésions, il s'y rallierait. « Ce qu'il faut, répliqua Bennigsen, c'est débusquer les ultramontains de leur position défensive : on n'en trouve plus, maintenant, une autre occasion. » Il était en vérité singulier, au moment où l'on élaborait un paragraphe contre l'offensive ultramontaine, d'en alléguer cette raison, que les ultramontains se cantonnaient dans la défensive, et qu'il fallait que cela finît : ce paragraphe était-il une sanction, ou seulement une provocation ? Bennigsen ajoutait qu'il fallait avoir égard aux désirs du Sud. « L'Empire, reprenait Miquel, doit donner protection à la Bavière ; » mais cependant, pour dire un oui bien formel, Miquel voulait que tous les partis libéraux fussent d'accord. « Allons-y, disait Bamberger, puisque la Bavière le veut ; » mais Bamberger affichait un certain manque d'enthousiasme. « On pourrait peut-être s'y prendre mieux, murmurait Hermann ; mais si les libéraux de Bavière veulent un coup de main, le Reichstag ne peut pas refuser. » Forckenbeck, plein

d'optimisme, considérait que les libéraux étaient en hausse et les Jésuites en baisse; puisqu'il fallait lutter contre les Jésuites et que c'était là une question de puissance, et puisqu'il avait remis dans son portefeuille, comme inapplicable, certain projet dont il s'était avisé pour régler les droits des communautés sur les biens d'Église, il saisirait avec empressement l'arme que forgeait la Bavière, pourvu que tous les libéraux s'entendissent. Au nom des « conservateurs libres, » Zedlitz apporta son *Amen*. Et l'avis de Bennigsen, qui termina la causerie, fut que le « parti libéral d'Empire » devait mettre le projet sur pied et le communiquer aux autres fractions. Au rendez-vous suivant, le texte apporté suscita tant de réserves, et tant de défections aussi, que Lutz, laissant bavarder entre eux ces parlementaires, résolut définitivement de s'adresser au Conseil fédéral.

Le malaise des catholiques croissait. Ketteler était atrocement triste. Seul représentant de l'Église au Reichstag, il se sentait comme égaré dans ce Berlin où il n'y avait pas de cloches qui lui rappelassent Dieu, où il devinait autant de péchés et de vices qu'il voyait de pavés; on ne parlait autour de lui que de motions contre les Jésuites; il n'entrevoyait plus un seul motif d'espérer une résipiscence, et concluait d'un mot lugubre : « Toutes voiles déployées, nous allons à l'État sans Dieu. » Il tentait pourtant une suprême démarche. Le 16 novembre, il allait voir Bismarck. Le chancelier lui paraissait halluciné : le puissant auxiliaire des vieux-catholiques estimait, ce jour-là, que l'infaillibilité n'était qu'une chose secondaire; mais l'Allemagne, disait-il, était en butte à un formidable plan d'attaque, concerté par Rome, appuyé par les catholiques de tous pays, et dirigé d'abord contre les provinces polonaises. Une sorte de fantôme se dressait devant l'évêque, et puis se dérobait, sans laisser à Ketteler aucune prise. Il n'y avait pas à discuter, ni à réfuter. L'évêque de Mayence crut que les articles très vifs de la *Correspondance de Genève* contre l'Allemagne donnaient lieu, peut-être, à ces imaginations du chancelier; et bien que déjà, dans une lettre à la *Germania*, il eût tancé les excès de la *Correspondance*, il recommença, le 6 décembre, de dire avec quelque sévérité ce qu'il en pensait; mais le fantôme avait la vie dure; il plaisait à Bismarck d'avoir peur. Trois jours après, Ketteler vit l'Empereur, lui expliqua ce qu'était l'infaillibilité, ce qu'était le *Syllabus*. Guillaume parut plein de bon vouloir;

certaines vérités trouvaient accès dans son âme. Mais il répétait que les catholiques, au Reichstag, avaient commencé l'agression : il était irrévocablement persuadé que son gouvernement n'était pas responsable de cette lutte. Se croyant ainsi attaqué, n'acceptant l'idée ni d'une retraite, ni d'une défaite, Guillaume, avec le temps, prendrait à l'égard des catholiques, non peut-être les sentimens, mais l'attitude d'un ennemi.

En cette même journée du 19 novembre, où Ketteler et Guillaume se quittaient sans s'être compris, Bismarck, présidant le Conseil fédéral, parlait en faveur de la proposition bavaroise et la faisait adopter. Lutz fut chargé de la défendre devant le Reichstag. Les nationaux-libéraux triomphaient, et comme unitaires et comme sectaires. Unitaires, ils avaient amené le gouvernement de Munich à invoquer le concours de la législation d'Empire pour passer outre aux résistances de la Chambre bavaroise. Sectaires, ils allaient mettre en branle, pour commencer la guerre religieuse, cette législation d'Empire dont le Centre, huit mois plus tôt, avait inutilement voulu se servir pour assurer la paix religieuse : ils allaient obtenir du même Reichstag, qui naguère avait refusé de garantir à l'Église certaines libertés, qu'on édictât contre l'Église certaines pénalités. Jusqu'à la dernière heure, ils avaient cru sentir que Bismarck, étranger à leurs passions philosophiques, avait quelque peine à marcher contre l'Église d'un pas aussi délibéré, aussi ferme, aussi rapide, que celui dont ils avançaient eux-mêmes ; et le sachant sujet à des soubresauts, à des saccades, ils s'étaient demandé, non sans émoi, quel effet produirait sur le chancelier la visite de Ketteler. Les nouvelles du Conseil fédéral les rassurèrent. « Bismarck, écrivait Bennigsen à sa femme, le 21 novembre, est heureusement demeuré inébranlable, devant toutes les tentatives de Ketteler. Il va engager la lutte contre Rome et les Romains d'Allemagne avec l'énergie qui lui est propre. Ces messieurs les Jésuites et leur séquelle, ignorante ou cultivée, nous ménageront sans doute, pendant beaucoup d'années encore, de très graves difficultés; et pour en finir tout à fait avec eux, de façon que, dans le domaine de l'État, ils cessent d'être dangereux, il faudra beaucoup de temps, beaucoup de force, de la ténacité et de la prudence. » Dans cette lettre tout intime, le chef des nationaux-libéraux se révèle à nous comme pronostiquant avec une froideur calme et résolue les difficultés

et les longueurs de la guerre qui commençait. Consciemment, volontairement, le parti national-libéral engageait la patrie allemande dans une série de bagarres religieuses.

IX

C'est à Lutz, ministre de la catholique Bavière, que revint la mission de présider et de justifier cette manœuvre. Le Reichstag l'entendit expliquer que l'Empire, formant un tout organique, devait marcher au secours d'un de ses membres souffrans, le royaume de Bavière, mis à mal par les ambitions de l'Église. Le placet, le recours comme d'abus, s'étaient décidément révélés incompatibles avec l'esprit de l'État moderne. Mais avant de rendre l'Église libre, il fallait élever, en face d'elle, des boulevards protecteurs de l'État. Lutz dénonçait la transformation en dogmes des antiques idées théocratiques, l'existence d'un nouveau clergé jésuitisé, qui courtisait les masses, et le terrorisme, enfin, que faisait peser la presse ultramontaine sur les prêtres d'humeur indépendante. « Autant de raisons, disait-il, pour consolider le terrain de l'État. »

Le paragraphe pénal qu'il proposait frappait l'ecclésiastique qui ferait de la politique en chaire, « de manière à mettre en danger la tranquillité publique : » un emprisonnement pouvant durer jusqu'à deux ans châtierait ce délit.

Onze mois seulement après la fondation de l'Empire, la catholique Bavière, aux applaudissemens des nationaux-libéraux, suppliait le Parlement impérial de l'aider à se défendre contre l'Église. Lorsque de la guerre étrangère était sortie l'unité allemande, la Bavière n'avait dit oui qu'à contre-cœur; elle était la première, aujourd'hui, à se réclamer de cette unité, à l'invoquer, à la sceller, en vue d'une guerre intérieure où, fièrement, elle occupait les avant-postes. Le national-libéral Vœlk, dans une phrase imagée, soulignait l'importance de cette démarche : « Si un fier lion comme le lion bavarois, s'écriait-il, se réfugie sous les serres de l'aigle, c'est que le péril est pressant. » C'est en regardant la France que le reste de l'Allemagne avait acclamé l'Empire : c'est en regardant l'Église, et en la bravant, que la Bavière survenait à son tour, suppliante volontairement humiliée, pour rendre à la force et au droit de l'Empire un hommage imprévu, inespére

On eût dit qu'elle avait plaisir, dans la capitale protestante du Nord, à se déprécier et à s'accuser. Vœlk persiflait l'insuffisance des écoles de Bavière. « Ce qu'est le niveau intellectuel de ce pays-là, criait le Bavarois Schauss, jugez-en par ce fait, qu'il a envoyé au Reichstag quatre membre du Centre. » De-ci, de-là, parmi ces diffamations bavaroises contre la Bavière, qui ravissaient d'aise l'orgueil prussien, se dessinait le projet politique de protéger contre la hiérarchie le clergé anti-romain. Lutz y faisait allusion; Fischer obtenait des bravos en apportant l'écho des innombrables « soupirs sacerdotaux qui protestaient contre le joug jésuitique; » Vœlk parlait avec une emphase émue de ce clergé inférieur, livré sans protection à l'arbitraire des chefs.

Les catholiques ripostaient. Windthorst mettait en relief la portée politique de l'événement; il saluait l' « heure tragique par excellence » où ces messieurs de Bavière venaient « laver leur linge sale à Berlin. » Mallinckrodt étalait à nu les visées religieuses de l'adversaire; « ce projet de loi, disait-il, n'est qu'un appel aux catholiques du dehors, aux fils qui ont quitté la maison de leur mère. »

On avait le sentiment général qu'à la loi pénale proposée, d'autres succéderaient, étapes successives d'une interminable persécution. Vœlk l'annonçait d'une voix triomphante : « Cette loi, s'écriait-il, ne sera pas un remède décisif, mais un début, car je crois qu'il y a là un point de départ pour ces mesures qui doivent protéger l'État contre la puissance envahissante du Welchisme, du romanisme dans l'Église. Nous, messieurs, nous n'avons pas provoqué le combat, mais nous l'acceptons, et l'esprit germanique remportera cette nouvelle victoire... » Plus froid, plus calme, tranchant comme un juriste, Gneist disait à son tour : « L'État doit avoir un pouvoir sur les confessions, s'il veut défendre la paix des populations mixtes. Donc cette loi doit être suivie par d'autres. » C'était justement cette perspective qui mettait en recul le progressiste Richter « Vous ferez des martyrs, déclarait-il aux nationaux-libéraux; vous exciterez encore les ultramontains, et voilà tout. Vous n'avez d'autre souci qu'd'augmenter les moyens de défense de l'État, que d'aiguiser les armes de vos procureurs. Occupez-vous donc, plutôt, d'émanciper le peuple à l'endroit du clergé; vous ferez besogne plus efficace. » Richter voulait qu'au lieu de guetter les prédicateurs

on laïcisât l'état civil et le mariage, qu'on supprimât la surveillance du prêtre sur l'école publique, qu'on rendît l'enseignement religieux facultatif, qu'on supprimât du budget toute dotation pour les Églises; il appartenait à cette école radicale qui souhaitait, entre l'État et les Églises, une séparation à peu près libérale. Mais ni les membres du Centre, ni les nationaux-libéraux n'acceptaient ce programme, les premiers par principe, de peur de hâter ainsi la déchristianisation de l'État, les seconds par tactique, de peur que l'émancipation de l'Église, comportant la liberté de l'enseignement privé et la liberté d'association, ne rendît l' « ultramontanisme » plus fort et plus rayonnant.

Le paragraphe pénal réclamé par la Bavière, et qu'on nomma paragraphe de la chaire, fut voté par 179 voix contre 108. L'unanimité des nationaux-libéraux, hormis Lasker, appartenait à cette majorité de combat qui, victorieusement, faisait l'épreuve de ses forces. En fait, les démarches bavaroises avaient permis à cette majorité de se donner à elle-même le spectacle d'une revue d'essai : le paragraphe, dans les cinq ans qui suivirent, fut appliqué deux fois en Silésie, deux fois sur le Rhin, deux fois en Westphalie, et pas une seule fois dans le royaume même de Bavière. Une arme dont on devait faire un si rare usage ne pouvait passer pour bien efficace, ni pour bien décisive; et peu s'en fallut qu'au moment même où on la forgeait, on ne rougît de cette besogne. On chuchotait, avec une demi-honte, que c'était une bien mesquine façon d'ouvrir le grand duel historique entre l'Église et l'État.

De bons juges, nullement suspects de tiédeur, estimaient imprudent de peindre le mal ultramontain sous des couleurs aussi sombres que l'avait fait Lutz, alors qu'en définitive il faudrait vivre avec ce mal. Hohenlohe entendait les diplomates flétrir la conduite de Lutz, et d'aucuns prétendaient que Lutz vainqueur était le premier à se repentir de la bataille livrée.

Mais l'effet était produit, et il devait durer; des formules passionnées avaient été lancées, dont on ne pourrait plus arrêter les ravages. « Ici en Hesse, écrivait Ketteler, nous sommes maintenant tout à fait à la remorque de Berlin, et Dieu sait ce qui nous attend. » La catholique *Germania* était prohibée en Alsace. La Chambre badoise, en décembre, stipulait que certaines condamnations pénales, auxquelles le code criminel de l'Empire attachait comme conséquence la déchéance des emplois civils,

entraîneraient aussi, désormais, la perte des charges ecclésiastiques ou l'inaccessibilité à ces charges : c'était l'immixtion de la police correctionnelle dans les attributions mêmes de la hiérarchie. Les débats du Reichstag avaient appris à l'Allemagne à mépriser l'épiscopat. « Si tous les évêques sont comme les décrit Lutz, disait le comte de Münster, il faudrait tous les fusiller. »

Lasker, dans ses *Souvenirs*, reproche à Lutz d'avoir ainsi introduit, dans les débats sur les choses d'Église, « le bouillonnement de la passion religieuse et l'amère âpreté du langage. » L'équité réclamerait qu'on étendît ce reproche à tous les nationaux-libéraux du Sud, vrais instigateurs de ces violences parlementaires. Ils avaient, — et cela était grave, — fait l'expérience de leur ascendant, non pas seulement sur le Reichstag, mais sur Bismarck lui-même. L'appel adressé par la Bavière à la Prusse et à l'Empire devait apparaître à Bismarck comme une victoire nouvelle de l'esprit unitaire, et cette victoire, c'étaient encore les nationaux-libéraux qui la ménageaient. Seulement, à force de faire vaincre Bismarck et de vaincre avec lui, ils commençaient à vouloir qu'il se battît derrière eux. Une époque se préparait, durant laquelle parfois on ne saurait trop si Bismarck, dans sa marche contre l'Église, s'avancerait parallèlement avec les nationaux-libéraux ou bien s'il se hâterait à leur remorque.

Cette époque, même, s'ouvrait peut-être déjà : car un prochain article montrera comment, à la fin même de 1871, Bismarck, poursuivant à l'endroit des catholiques sa politique de rancunes, se disposait à sacrifier aux nationaux-libéraux de Prusse un principe et une alliance auxquels jusqu'alors il avait paru attaché, le principe de la confessionnalité de l'école et l'alliance des conservateurs.

GEORGES GOYAU.

L'AME ITALIENNE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE AU *RISORGIMENTO*

A PROPOS D'UNE RÉCENTE PUBLICATION (1)

Dans son récent *Essai sur l'Évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, c'est à un rare et beau spectacle que M. Julien Luchaire nous convie. Suivre pendant quinze ans la vie d'un peuple, comprendre les idées qui l'ont dirigé, éprouver même ses passions, distinguer peu à peu, à travers la complexité première des événemens, la loi toujours plus claire et plus certaine de son évolution; contempler les choses d'assez haut et d'assez loin, pour voir les individualités se fondre dans l'âme d'une nation : quoi de plus émouvant? Laissons-nous donc guider par l'auteur; il nous conduira vers une des grandes expériences que fait l'histoire, avec la vie pour matière, et l'humanité pour objet.

I

Ce qu'il faut saisir d'abord, c'est le trait le plus local et comme le plus intime; c'est le caractère que les autres nations non seulement ne possèdent pas, mais ont peine même à conce-

(1) *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, par Julien Luchaire. Paris, Hachette, 1906, in-8.

voir; quand nous l'aurons découvert, nous serons sûrs de toucher le fond de la conscience italienne. Or ce principe s'appelle le nationalisme; et nous le trouverons au point de rencontre du passé, que les ancêtres ont légué aux vivans; et du présent, que les vivans ajoutent à l'héritage des morts.

Milanais, Florentins ou Napolitains de 1815, tous se souviennent de la gloire ancienne de leur patrie. Ce qui peut paraître aux autres une vanité littéraire, un thème de rhétorique usé à force d'être rebattu, est demeuré pour eux réalité et vie. Fiers de la continuité du lien qui les attache à la grande Rome, ils revendiquent encore le privilège qui l'a rendue deux fois maîtresse du monde, par la force et par l'esprit; et, cédant à l'illusion d'un rêve trop facile, ils disent volontiers qu'il dure toujours. Mais aussitôt, le présent contredit leurs paroles. Il faut bien qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne vivent plus au siècle d'Auguste ou de Léon X : on est en 1815. Ils viennent de passer par les alternatives les plus tragiques de crainte et d'espoir; tous les conquérans ont fait briller à leurs yeux le mirage de la liberté rendue, de la nationalité retrouvée ; Eugène l'a dit, Murat l'a répété, les Autrichiens eux-mêmes l'ont fait entendre dans leurs proclamations. Puis, la guerre finie, il se sont vus esclaves, — c'est le mot qu'ils prononcent avec une sorte de rage. Ils ont le sentiment de leur nationalité, et on ne leur permet pas d'être une nation. Dès lors, l'idée maîtresse à laquelle toutes leurs pensées se ramèneront, sera la revendication de leur droit à l'existence. Tous leurs actes vont se juger à sa valeur; toute leur conduite va s'éclairer à sa lumière. Le fait qui va chercher à se préciser, à s'affirmer, à se manifester, et qui dominera toute l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830, c'est celui-là.

Tout de suite, les maîtres que la restauration a rétablis sur les différens trônes sentent le danger; et leur effort va tendre à tuer l'idée, qui est l'ennemie ; ou bien à l'assoupir. En Toscane, par exemple, c'est le remède du sommeil que l'on applique au mal. On traitera le peuple, que le souvenir des crises récentes agite et tourmente encore, par la douceur; on lui fera oublier l'illusion de la liberté, par la réalité des prospérités matérielles, dont on le comblera; on le bercera pour qu'il s'endorme : même on s'efforcera de ne le point laisser rêver. Ni procès, ni emprisonnemens, ni supplices! Il s'agit non de violenter, mais de

persuader; non d'exaspérer, mais de calmer. Pour y arriver, et pour être renseigné d'abord sur les moindres modifications de l'esprit public, l'institution à laquelle on a le plus volontiers recours, et qui devient une des plus caractéristiques de l'époque, c'est la police. Les rapports des agens secrets qu'elle emploie remplissent, par milliers, les archives de Florence. Si elle laisse éclater un mal jusqu'au moment où la répression est devenue nécessaire, elle manque à son rôle : elle doit être préventive. Elle n'expulse pas les étrangers, mais elle les surveille; elle ne les punit pas, elle les devance. Et la censure, son auxiliaire, n'agit pas autrement. Elle arrête même les pièces où l'on attaque Napoléon, parce que le nom de Napoléon est déjà de trop ; il ne faut pas le rappeler, même pour le maudire; il importe que, dans tous les esprits, le souvenir s'assoupisse, doucement. *Le Testament de Napoléon?* Cela sonne mal. Changez le titre, et publiez : *Les dernières dispositions d'un souverain déchu*, si vous voulez. Les nouvelles de l'Europe sont toujours bruits fâcheux, que suivent de fâcheuses secousses : on les empêchera de circuler. A quoi bon d'ailleurs? Passe encore pour Livourne, qui, étant port de commerce, a quelque intérêt à connaître ce qui se passe au dehors; mais Florence? Inutile de troubler l'atmosphère où elle s'endort. On se méfiera donc des journaux, même des journaux littéraires, qui tournent volontiers à la politique; on les interdira, ou bien on les surveillera de très près. Semblables principes gouvernent la législation: les codes que la domination française avait apportés avec elle sont abolis; aussi bien les lois importent-elles peu : la bonne justice est celle qui conserve pour les individus des égards suffisans. Qu'on revienne au passé, partout; qu'on supprime l'organisation napoléonienne de l'Université, voire les chaires de français elles-mêmes; qu'on se hâte de rendre l'enseignement aux congrégations, qui rentrent, innombrables. Qu'on assure dans tout le pays, avec l'oubli des dernières années, la paix profonde du sommeil. C'est la méthode qu'on applique ici, parce qu'elle convient au caractère pacifique des habitans, et parce que la tradition l'impose autant que l'intérêt : ailleurs, on usera de procédés différens, et la violence remplacera la douceur. Chaque province représente un traitement particulier : aucune ne ressemble à ses voisines, et on aurait tort de prendre la Toscane comme un exemple général. Ils sont restés tristement célèbres, ces procès du royaume

lombardo-vénitien, où l'intimidation des témoins, les aveux arrachés par la force ou par la ruse, l'instruction secrète, poursuivaient férocement les délits d'opinion. Les juges se font inquisiteurs, et les policiers bourreaux. En Piémont, ce sont tous les abus d'un despotisme qu'aucun frein n'arrête, et qui s'applique à détruire avec une sorte de rage les souvenirs même des vingt dernières années. Ainsi de suite à l'avenant : les mesures varient avec chaque État. Et cette différence de traitement, cet esprit particulariste qu'on nourrit et qu'on cultive, ces barrières qu'on élève et qu'on fortifie, constituent précisément l'obstacle le plus redoutable au développement de l'idée nationale. Elle ne peut exister que si elle est commune à tous les Italiens : or on prend soin qu'il n'y ait pas d'Italiens. Une seule puissance a le droit de s'élever au-dessus des autres, pour leur imposer son esprit et sa loi : l'Autriche. Par ses alliances officielles, par ses influences secrètes, par sa vigilance toujours prête, elle empêche que rien vienne troubler l'état de choses établi. Metternich le déclare nettement : « Une des premières notions, je dirai même la base de la politique contemporaine, est et doit être le repos ; or l'idée fondamentale du repos, c'est la sécurité dans la possession. » Et François II tire la conséquence pratique de ce principe : « Vous savez que mes armes victorieuses ayant conquis l'Italie, il ne peut être question ni de constitution, ni d'indépendance. » En résumé, à la conscience italienne qui se réveille, et réclame la liberté, la servitude s'impose ; et avant que l'idée nationale passe de l'aspiration à l'acte, on cherche à l'étouffer.

Logiquement donc, les Italiens s'efforceront de lutter contre cette oppression ; et la première idée qui se présentera aux esprits sera d'agir directement contre elle. Puisque l'existence d'un parti est impossible, on aura des sectes ; puisqu'il est défendu de se montrer au grand jour, on travaillera dans l'ombre ; faute de manifester, on complotera. Ainsi le nationalisme explique le premier aspect que revêt le libéralisme : il s'adapte tout naturellement aux conditions de son milieu ; il répond à la violence ouverte par la violence cachée ; il forme des sociétés secrètes, qui bientôt comptent leurs adhérens par milliers. Et nous tenons ici une de ces différences caractéristiques, un de ces traits locaux, particuliers, irréductibles, que nous cherchons. Car les étrangers comprennent mal ce que fut le carbonarisme, ainsi

que les associations analogues ; leur attention s'attache à l'appareil étrange et dramatique dont il leur plut de s'entourer, poisons et poignards, masques et manteaux; on les trouve théâtrales, un peu ridicules ; volontiers on renverrait ces conspirateurs trop tragiques aux drames romantiques d'où ils ont l'air de sortir. Ces « charbonniers » étonnent. Mais rien de tout cela n'est l'essentiel. L'essentiel, c'est l'affirmation d'une volonté italienne contraire à la volonté des oppresseurs ; c'est le besoin d'union, qui franchit les barrières provinciales, c'est l'idée d'une patrie qui sera libre quand elle ne sera plus divisée; c'est la passion qui succède à l'apathie ; c'est la révélation d'une force, d'autant plus troublante qu'elle ne se montre pas, et qu'on la sent toujours présente sans qu'on puisse jamais la saisir. C'est comme le levain de l'Italie future. Seulement, ces sociétés secrètes n'échappent pas au défaut ordinaire des associations faites pour détruire : elles se trouvent incapables de créer. Leur programme, étant négatif par essence, manque par essence de données positives. Il ne suffit pas de dire : « Je jure une haine éternelle aux tyrans ; je jure de les détruire jusqu'à leur dernier rejeton, de toutes les forces de mon esprit et de mon bras ; je jure de rétablir le règne véritable de la liberté et de l'égalité, » pour organiser une action politique ; de même qu'il ne suffit pas de dire : « Je travaillerai de toutes mes forces, fût-ce au prix de ma vie, à la promulgation de la loi agraire, sans laquelle il n'y a pas de liberté; car la propriété individuelle est un attentat contre les droits du genre humain, » pour organiser une action sociale. On flotte, on hésite ; on ne sait même pas au juste quel régime on aurait voulu substituer à l'absolutisme. On laisse voir que dans cette tyrannophobie, il y a trop de ce qu'on apprend à l'école, et pas assez de ce qui est nécessaire à la vie. Ces programmes qui manquent de précision, manquent de réalité : quand on passe des paroles aux faits, on échoue. La révolution napolitaine de 1820 et la révolution piémontaise de 1821, dont nous n'avons pas à retracer ici l'histoire, en sont la preuve évidente : elles se traduisent, le premier élan d'enthousiasme une fois calmé, par la restauration du pouvoir qu'on voulait abolir, et par un redoublement de despotisme. L'action secrète qu'on prépare apparaît, quand elle se manifeste, comme incertaine, inexpérimentée, prématurée. Utile à titre de leçon pour l'avenir, elle demeure présentement sans résultats. Elle n'ébranle pas la

force dont elle prétend secouer le joug. Les temps ne sont pas venus; de 1815 à 1830, la période de l'action efficace n'a pas commencé; on n'en est encore qu'à l'idée.

Or, cette idée trouve son refuge dans les lettres. Et si nous pensions tenir, tout à l'heure, une tendance locale et caractéristique, arrêtons-nous davantage à celle-ci, que l'inopportunité et l'impossibilité de l'action impose à la conscience italienne; car c'est peut-être la plus importante. Influence prédominante de l'idée nationale sur la littérature; et réciproquement, influence de la littérature sur l'idée nationale: telle en pourrait être la formule. Art et politique se mêlent ici indissolublement, jusqu'à se confondre. Les lettres, les grandes consolatrices, les mêmes qui avaient prêté à Dante, à Pétrarque, à Alfieri, la voix de leur indignation, s'offrent ici à tous. Les sentimens de haine contre les Barbares, de douleur devant l'état misérable de la patrie, de confiance en l'avenir, — c'est peu de dire qu'elles les traduisent, qu'elles les amplifient, qu'elles les répandent: la vérité, c'est qu'elles les incarnent. Elles sont la patrie. La patrie est ce qu'un peuple possède d'inaliénable et d'intangible, ce qu'il garde même après la conquête; c'est l'esprit, que la force ne peut atteindre: étant l'esprit, elles sont la patrie. Elles ont recueilli l'héritage de la nation passée; elles sont la nation idéale qui précède la nation réelle. Elles constituent une Italie provisoire, d'où l'on fera sortir l'Italie définitive. Étrange pouvoir de l'idée sur les esprits! Jamais, sans doute, en aucun temps et dans aucun pays, place plus grande n'a été réservée à l'art et à la pensée dans la préparation de l'action. Les lettres, pour le dire avec un philosophe contemporain, M. Barzellotti, nous offrent un exemple unique dans l'histoire, unique par la valeur de son principe et par l'intensité de ses effets: elles organisent d'abord, elles conduisent ensuite, le renouvellement de la vie politique d'un peuple (1).

Sur tous les genres, l'idée nationale fait sentir son influence. Ce n'est pas, à vrai dire, qu'elle en crée d'essentiellement nouveaux: mais elle pénètre dans tous ceux qu'elle rencontre; elle s'adapte à tous ceux qu'elle trouve; elle s'insinue dans ceux qui semblent le plus rebelles à son pouvoir. Alors elle les trans-

(1) Voyez dans G. Barzellotti, *Dal Rinascimento al Risorgimento, seconda edizione*, 1910, une très fine et très pénétrante étude sur la psychologie de l'Italie à cet égard.

forme; et ils reçoivent, avec un aspect inattendu, une valeur singulière. Quiconque prend à la vie intellectuelle un intérêt, même minime; quiconque pense et lit, est forcé de la voir se manifester : elle s'impose à tous les esprits, qu'ils en aient conscience ou non, de bon ou de mauvais gré. Au théâtre, sous les noms anciens destinés à cacher les personnages modernes, à travers les voiles que la prudence est obligée d'adopter pour contenter la censure, le spectateur fait de la politique. La poésie lyrique continue et renforce la tradition d'Alfieri et de Foscolo: ce ne sont pas les joies et les peines des individus qu'elle chante, mais les douleurs de la patrie. Dans le roman, qui au XVIIIe siècle semblait le pur domaine de l'illusion, naît le souci de la réalité: et voici le triomphe du roman historique; aussi naturel, aussi opportun, aussi nécessaire qu'il sera factice en France; d'un succès aussi durable et d'un effet aussi sûr, qu'en France son influence sera faible et son éclat passager. L'histoire aussi prend une teinte nationale: quand elle semble s'intéresser à autre chose qu'aux événemens d'Italie, c'est encore pour y ramener les esprits par comparaison. L'idylle même ne laisse pas de devenir volontiers patriotique; et patriotiques, les hymnes sacrés. La philosophie entre dans la voie qu'elle suivra pendant la période postérieure; elle cherche à établir sur des bases psychologiques et métaphysiques le nationalisme et le libéralisme. Il n'est permis à aucun genre de se désintéresser de l'indispensable préparation dont les écrivains assument désormais la tâche; à aucun, pas même à la rhétorique, pas même à la grammaire.

Tout le mécanisme de la littérature, l'idée nationale l'explique. Tout près du passé, auquel il est attaché encore par tant de liens, nous aurons le pur artiste de la forme, le virtuose du style, l'académicien parfait qui vit dans le culte et dans la superstition des mots. Soucieux de limer les phrases à son établi, il ne regarde pas volontiers au dehors. Mais qu'on ajoute aux élémens de ce caractère un élément nouveau, l'idée nationale: tout est transformé. L'artiste emploie son art à plaider la cause de la liberté; le dilettante se fait emprisonner trois fois par les gouvernemens autoritaires que sa hardiesse effraie; le rhéteur, proclamant le devoir de parler italien pour penser italien, fait servir ses défauts mêmes à la cause commune. Tel est Giordani. — Classique aussi, adoptant sans y rien changer

le moule de la tragédie traditionnelle, mais versant en lui les sentimens patriotiques qui mettront la foule en délire, voici Niccolini, le type accompli du littérateur patriote, ou du patriote littérateur : car à ce degré, on ne sait lequel des deux doit passer avant l'autre. — Faisons quelques pas encore ; pénétrons davantage dans le présent ; et nous rencontrons les hommes qui, débarrassés du poids mort que les autres traînaient après eux, préjugés anciens et idées fausses, formes vieillies et mots vides, concentrent dans leur génie les forces vives de la nation, et nous présentent ce que la production intellectuelle de l'époque comporte de meilleur : Manzoni et Leopardi ; tous deux sachant trouver le juste point où la préoccupation nationale soutient l'art sans l'excéder, où la forme parfaite s'équilibre avec l'idée profonde, et donnant par cela même des chefs-d'œuvre. Plus loin enfin, à la limite extrême à laquelle nous arrivons, voici la très jeune génération, celle qui poussera la théorie de la littérature patriotique jusqu'à ses dernières conséquences, qui considérera chaque phrase comme une arme, la publication de chaque livre comme une bataille, qui ne verra plus dans l'art que l'action : Guerrazzi.

Comment la littérature, à son tour, agit sur les esprits, et rend en efficacité ce que la nation lui prête en confiance, voilà qui est plus difficile à distinguer sans doute, puisque les effets pratiques ne doivent se faire sentir que plus tard, et que nous en sommes seulement aux aspirations et aux efforts. Cependant on peut comprendre déjà, par des exemples précis, quelle est sa méthode et comment elle travaille. On peut voir les obstacles qu'elle doit tourner, les difficultés qu'elle doit vaincre, les défaites même qu'elle doit essuyer, pour propager son influence ; et non pas seulement voir, mais admirer son mérite, le jugeant par sa peine. Nous ne parlons pas ici de ces violentes expressions de colère, de ces cris, de ces injures même, qui donnent à une partie de la littérature italienne de l'époque ce caractère boudeur, acariâtre, révolté, qu'on a souvent remarqué. Ces manifestations s'expliquent tout naturellement, si l'on songe à la condition des écrivains et des lecteurs ; elles sont utiles même, si elles excitent les esprits, et les fouettent. Mais l'influence réelle est ailleurs. Elle est dans la volonté bien arrêtée d'offrir aux Italiens des idées plus saines, des exemples plus moraux, des connaissances plus pratiques, et de faire ainsi leur éduca-

tion. Voyez à Florence l'*Antologia* que fonde G. P. Vieusseux et dont Gino Capponi avait avant lui conçu l'idée (1). Il s'agit de donner à l'Italie une revue analogue à celles que possèdent déjà l'Angleterre, l'Allemagne, la France, dans le dessein très précis de constituer par elle un centre d'union intellectuelle, et d'action nationale. La prudence sera d'abord nécessaire ; on commencera timidement; et pour qu'on tolère la revue, on la présentera comme exclusivement consacrée aux articles traduits de l'étranger. Peu à peu, quand elle sera plus sûre de ses forces, quand on aura pris pour ainsi dire l'habitude de la voir, elle donnera place aux productions italiennes. C'est au bout d'un an, le 1er janvier 1822, que l'évolution est accomplie : « Il n'est pas de mois, écrit Vieusseux, où je n'aie le bonheur d'acquérir quelque collaborateur nouveau, si bien que j'ai l'espoir que sous peu l'*Anthologie* deviendra toute nationale. Je renouvelle à tous les écrivains italiens ma prière de considérer l'*Anthologie* comme un recueil national, toujours prêt à publier les produits de leur intelligence ; il doit être comme un trait d'union entre eux tous, jusqu'à présent si isolés... » Il groupe autour d'elle, en effet, tout ce que l'Italie compte de talens; les appelant de toutes les provinces; accueillant les jeunes surtout, puisque c'est l'avenir qu'il veut fonder. Rien que d'utile n'entre dans l'*Anthologie;* on bannit ce qui n'est qu'agréable : les vers, par exemple, — dur sacrifice ! On veut de la bonne prose, de la bonne prose solide, pleine de faits et d'idées, qui fortifie l'âme des lecteurs. Contrairement à toutes les habitudes antérieures, on laisse peu de place à la grammaire, à la rhétorique, à l'érudition pure : mais on ouvre la revue toute grande à l'histoire, à la philosophie, à la politique, à l'économie rurale même, — à tout ce dont on avait manqué jusque-là. Patiemment, on forme ainsi l'âme du grand enfant qui commence à vouloir, mais qui ne sait pas suffisamment ce qu'il veut; qui désire savoir, mais qui ne connaît pas ce qu'il faut apprendre : on fait de lui un homme.

C'est ainsi qu'on finit par créer cet « esprit public » dont les gouvernemens redoutent l'existence. Peu nombreux sont les milieux favorables, au début; la pauvre plante frêle ne trouve que des terrains rares et maigres pour pousser et fleurir. C'est

(1) Voyez Paolo Prunas, *l'Antologia di Gian Pietro Vieusseux*. Roma-Milano, 1906.

une partie de la jeunesse universitaire, toujours prompte à embrasser les idées nouvelles; c'est une partie de la bourgeoisie qui du XVIIIe siècle a gardé la tradition des lumières et de la liberté; c'est une partie de l'aristocratie, qui a lu, qui a voyagé, et dont l'horizon s'élargit. Peu à peu, la littérature populaire attire à elle les foules, sans lesquelles rien de grand ne se fait; du jour où l'on peut constater son existence, un progrès énorme est accompli, s'il est vrai qu'au siècle précédent, le peuple n'existait pas pour les littérateurs, ni les littérateurs pour le peuple. De la tête, l'idée descend dans le cœur et dans le sang, et devient instinct. Un roman comme les *Promessi Sposi*, sans aucune attaque directe contre les institutions établies, sans violences ni révoltes, agit davantage pour la cause commune que tous les pamphlets réunis, puisqu'il crée une conscience populaire. Et puis, les provinces commencent à se mêler et à se confondre: on a beau faire, il est impossible d'arrêter l'esprit à la douane. Manzoni, c'est Milan; Guerrazzi, c'est Livourne; Niccolini, c'est Florence; Leopardi, ce sont les Marches: tous réunis, c'est l'Italie. La Toscane renferme en elle des hommes de toutes les provinces, auxquels elle offre asile: on voit, à Florence, Giordani et Niccolini relire l'histoire du Napolitain Colletta. Milan est un centre plus important encore; c'est là que les idées nouvelles surgissent d'abord; c'est là qu'on les discute avec le plus d'acharnement. Or Milan et Florence se pénètrent, avant même que Manzoni songe à puiser la bonne prose italienne aux sources de l'Arno. Il n'est pas jusqu'aux discussions littéraires entre les provinces, jusqu'à la question, toujours pendante, de l'unité de la langue, qui ne finisse par constituer une opinion publique. « Ne savez-vous pas, dit Giordani, que l'opinion publique a toujours été quelque chose, et que maintenant elle est beaucoup? » Voilà le grand mot prononcé. Car l'opinion publique une fois créée, la victoire est certaine. Elle constitue la force invincible d'un peuple conscient; les institutions ne sont rien auprès d'elle, car elle les balaie comme d'un souffle; quand elle commence à se manifester, il n'est pas de puissance au monde qui puisse arrêter sa marche, ni même la retarder.

Stendhal, reprenant les événemens où la chute du régime napoléonien les avait laissés, se demandait : « Le hasard ayant interrompu en 1814 la marche de ce jeune peuple, que va

devenir le feu sacré du génie et de la liberté? S'éteindra-t-il? Et l'Italie se remettra-t-elle à faire des sonnets imprimés sur du satin rose pour les jours de noces? » Elle en écrivait encore, parce que les peuples, pas plus que les hommes, ne rompent en un seul jour avec leurs habitudes invétérées. Mais elle en faisait infiniment moins, — la statistique même des œuvres parues à cette époque le montre rigoureusement, — parce qu'une idée se développait en elle, qui remplaçait peu à peu toutes les préoccupations, jusqu'à constituer le trait dominant de l'évolution intérieure de l'Italie. Cette idée, c'est celle que Napoléon, à Sainte-Hélène, « couché à quatre pattes » sur une grande carte de l'Italie qui couvrait tout le plancher, et la marquant à coups de crayon rouge, énonçait en ces termes : « Toute cette grande population, professant la même religion, jouissant également des douceurs d'un climat très tempéré, ayant le même langage, la même littérature, doit s'influencer réciproquement, et finir par s'agglomérer, comme l'ont fait les divers royaumes britanniques, les diverses provinces de la France, comme le feront peut-être un jour celles de l'Allemagne. Les parties italiennes ont eu et ont encore plus de choses communes entre elles que n'en avaient toutes celles-là. »

II

A cette évolution intérieure, il est nécessaire qu'une évolution extérieure corresponde. Dans l'incessant travail d'échange qui constitue la vie de l'Europe, l'Italie a donné et a reçu : qu'a-t-elle reçu? qu'a-t-elle donné? Les peuples les plus fermés, ceux que leurs frontières et la volonté de leurs maîtres semblent tenir à l'écart, ne peuvent se soustraire à cette loi. Nous avons essayé d'entrer au plus intime de la maison, et de voir ce qui se passait au foyer même. Mais nous savons bien que la vie ne se borne pas là. Ouvrons la fenêtre, regardons au dehors; prêtons l'oreille, et tâchons de saisir au passage les bruits que nous apportent les vents venus de l'horizon.

Sur des prisonniers qui secouent leur apathie comme ils voudraient secouer leur joug, et qui commencent à souffrir de leur captivité, les nouvelles du monde extérieur produisent un effet spécial. Tandis qu'elles alimentent simplement la curiosité

des gens libres, elles font travailler leur imagination, et excitent leur colère. Elles leur apparaissent comme une manifestation de cette liberté dont ils sont privés; elles irritent leur impatience en provoquant leur espoir. Or ceci est le cas des Italiens. L'Espagne vient-elle à se donner une constitution? Apprend-on que le roi Ferdinand a juré de lui être fidèle? Toute la Sicile, tout le royaume de Naples frémissent aussitôt; puis l'agitation se propage à travers la péninsule; ce n'est pas seulement à Naples qu'on proclame la constitution espagnole, c'est aussi à l'autre extrémité de l'Italie, à Turin. L'exemple venu de l'étranger est transformé spontanément en élément d'action, voire en ferment de révolte. C'est un état d'esprit qui prend date maintenant, et se prolongera jusqu'à l'établissement définitif de l'unité : l'Italie se sentira ébranlée par les secousses qui agiteront les peuples voisins; on peut poser en principe qu'il n'y en aura aucune désormais qui ne la fasse tressaillir. Même les événemens littéraires prennent ce caractère. Il n'est guère de pays où l'influence du byronisme ait été plus étendue ou plus profonde. D'ordinaire, l'action exercée par les écrivains du Nord est dirigée, et comme canalisée, par la France : au contraire, l'action exercée par Byron s'est manifestée en Italie avant de se manifester chez nous, et elle a duré plus longtemps (1). Ce serait un curieux chapitre de littérature comparée à écrire, que l'histoire du prestige de sa personne aussi bien que de ses œuvres. Guerrazzi était à Pise, au moment où Byron vint s'y installer; et voici quelle était, trente ans plus tard, l'impression qu'il en avait gardée : « Je n'ai pas vu les chutes du Niagara, et je ne sais ce que c'est qu'un volcan; mais j'ai contemplé de furieuses tempêtes et la foudre a éclaté près de moi : cependant tous les spectacles connus et inconnus n'ont rien d'égal à l'épouvante que produisit en moi la contemplation de cette âme immense... La sagesse antique et moderne, Dieu à côté de Satan et paraissant pâle en comparaison, des douleurs, des angoisses sans nom, des mystères insoupçonnés, d'insondables abîmes du cœur, et des larmes et des rires, tout cela jeté à pleines mains dans ces pages immortelles : voilà la poésie que j'avais rêvée... Pendant de longues années, je n'ai plus vu, je n'ai plus senti qu'à travers Byron. » Cette exceptionnelle influence ne s'ex-

(1) G. Muoni, *La fama del Byron e il byronismo in Italia*, Milano, 1903; *La leggenda del Byron in Italia*, Milano, 1907.

plique-t-elle pas de la même façon? Les lecteurs italiens ne se plaisent-ils pas à trouver, dans l'exemple de ce révolté, un encouragement à la révolte? Et c'est encore le même état d'esprit qui fait mieux comprendre, par contraste, l'attitude de l'Italie à l'égard de l'Autriche. Nous ne constatons plus la passivité sinon joyeuse, au moins tranquille, qui régnait avant la conquête française : nous voyons croître, au contraire, un sentiment de haine, que l'impuissance exaspère. Comme la politique de l'Autriche, au delà des frontières de ses possessions, s'étend à toute l'Italie, la haine de toute l'Italie retombe sur elle. Elle pénètre si profondément dans les esprits, qu'au moment où les raisons qui la provoquent auront disparu, elle ne disparaîtra pas. Le problème de l'irrédentisme serait aujourd'hui moins aigu, s'il ne se compliquait de cette hérédité.

De tous ces rapports, les plus curieux peut-être sont ceux que l'Italie entretient avec la France. Que les nationalistes invectivent la Russie, qui est l'âme de la Sainte-Alliance; ou l'Angleterre, qui a livré Parga aux Turcs, nous le comprenons aisément. Mais pourquoi cette hostilité si souvent déclarée, et si ouvertement manifestée, contre la France? Pourquoi le poète le plus illustre lance-t-il contre nous l'imprécation furieuse :

Je tairai tous nos autres ennemis, toutes nos autres douleurs.
Mais point la France scélérate et noire (1)...

Nous sommes-nous montrés traîtres envers nos voisins au point qu'on ait le droit de parler de la mauvaise foi française, comme les Latins de la mauvaise foi punique? Les relations personnelles, qui rapprochent incessamment les hommes des deux pays, — tant d'Italiens à Paris, tant de Français à Milan, à Florence et à Rome! — sont impuissantes à produire l'apaisement : on voit éclater des malentendus comme celui qui mit aux prises Pepe et Lamartine. En vérité, il semble qu'il y ait là un problème d'un ordre particulier : car de 1815 à 1830, peu de faits apparaissent qui puissent le résoudre. Sans doute, les littérateurs ont pris chez Alfieri la tradition du *Misogallo :* mais l'habitude est trop générale, elle se manifeste chez des esprits trop originaux, pour qu'on puisse voir en elle une simple manie littéraire. Sans doute, toutes les invectives qu'on adresse à la France ne lui

(1) Leopardi, *Sopra il monumento di Dante* (1818). Remanié dans les éditions postérieures.

reviennent pas; et comme le disait le ministre d'Autriche après la première représentation de *Jean de Procida :* « L'adresse est pour le ministre de France; mais la lettre est pour moi. » Mais ce sont là des cas particuliers, que dicte la prudence; il n'en reste pas moins qu'en général, c'est la France qu'on vise, sans figures ni allusions. Il nous faut ici remonter de quelques années en arrière pour expliquer le présent (1).

Près d'un siècle écoulé nous donne assez de recul, aujourd'hui, pour constater que la domination française en Italie ne lui a pas été inutile. Mais les contemporains n'ont pas les mêmes raisons de le comprendre. Pendant vingt ans, la France a été l'ennemie. Installée en maîtresse sur le sol italien, elle a bouleversé les coutumes les plus chères, et violé les droits les plus sacrés. Elle s'est attaquée à la religion : n'a-t-on pas vu le Pape passer de ville en ville, traîné vers Paris? N'a-t-on pas reçu, bientôt, la nouvelle inouïe de sa captivité, et le trône de Saint-Pierre n'a-t-il pas été laissé vide, par la volonté de l'Empereur? Elle s'est attaquée à l'art. Statues, tableaux, vases, médailles, livres, tout a semblé bon à ces ravisseurs : ils tenaient si fort à ce bien mal acquis, qu'on a eu grand'peine à les obliger à le rendre. La vie même des habitans, les plus jeunes et les plus forts, elle l'a prise : combien sont partis vers les plaines de Russie, qui ne sont jamais revenus! En compensation, il semble qu'elle n'ait rien donné : elle a toujours promis sans tenir. Ce qui a le plus frappé l'imagination populaire, c'est le traité de Campo Formio. L'optique spéciale aux foules lui donne une importance capitale, unique; on en fait le symbole de toute la politique française, que l'on accuse d'être une politique de lâcheté et de trahison. Cette impression efface toutes les autres; elle se prolonge. Aux souffances réelles qu'on a subies, l'imagination vient ajouter son travail : la haine de la France est faite de tout cela.

Elle est faite d'autre chose encore. De toutes les puissances, la France devrait être la dernière à jouer le rôle de conquérante. D'après les principes qu'elle a proclamés pour elle-même d'abord, ensuite pour le monde entier, ce qui devrait lui répugner le plus, c'est la loi de la force. La contradiction qui oppose ce qu'elle a dit à ce qu'elle fait éclate aux yeux des Italiens. Ce n'est pas en vain qu'elle a prêché chez eux la liberté, l'égalité, la fra-

(1) Voyez *La Critica* (anno V, fasc. 1, p. 63) : « L'evoluzione, insomma, comincia in realtà sedici anni prima. » (G. Gentile.)

ternité des peuples comme celle des individus; ils l'ont entendue et comprise; ils ont appris d'elle à prononcer ces mots avec enivrement, à adopter ces idées avec passion. Or la France a fait des élèves de liberté pour s'essayer sur eux au despotisme. Elle-même a conscience de ce que son attitude a d'injuste et de faux; elle laisse subsister quelques noms et quelques formules, qui rappellent au moins l'indépendance promise, et évitent l'indécence d'une trop brusque et trop évidente désillusion : comme les gens qui essaient de se convaincre et de se tromper eux-mêmes en parlant très fort. Les Italiens n'ont même pas cette ressource; de 1796 à 1815, ils sentent naître en eux cette haine cachée qui est plus grave que les hostilités ouvertes, et qui provoque les inimitiés durables. L'accord est à la surface : au fond, le malentendu s'accroît sans cesse, et le divorce va s'aggravant. La France parle des droits politiques de l'Italie, du royaume d'Italie, de l'unité italienne, en organisant et en divisant sa conquête. L'Italie parle de la « grande nation, » de sa générosité, de la reconnaissance qu'elle lui doit, en songeant aux rêves provoqués comme par plaisir, et anéantis par intérêt. C'est là le point sensible : c'est en vertu des idées propagées par la France, qu'on en veut à la France. Elle-même a fourni les armes, elle-même a montré l'usage qu'on en pouvait faire. Mais elle a voulu qu'on s'en servît pour elle : les Italiens veulent s'en servir pour eux. Il est fatal qu'au moment où les rapports officiels cessent par la chute de l'Empereur, les cœurs se soulagent : et le malentendu prenant fin, prendront naissance les injures.

Si les littérateurs interviennent plus volontiers que les autres dans cette espèce d'exécution, et se montrent les accusateurs les plus impitoyables, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont la voix de l'Italie : c'est encore parce qu'ils ont souffert davantage. L'esprit de prosélytisme de nos concitoyens s'est traduit par la littérature aussi bien que par les armes. N'avions-nous pas prétendu à l'hégémonie de l'esprit sur l'Europe, avant d'établir celle de la force? Et n'avons-nous pas été aussi fiers, plus fiers peut-être, de la première que de la seconde? Dans ce « monde français, » dont nous nous plaisions à constater l'existence aux environs de 1780, nous considérions l'Italie comme une de nos plus belles provinces : tant elle avait subi déjà notre influence, et tant nous nous sentions sûrs d'elle ! Aussi avons-nous fait passer au delà des Alpes, avec nos soldats, nos lettres. Le

vocabulaire révolutionnaire, — jusqu'au mot *san culottico*, inclusivement — envahit les journaux italiens, qu'on rédigeait sur le modèle des nôtres. Les clubs, fondés à l'image de ceux de Paris, retentirent des discours apportés de France; l'éloquence enflammée de Rousseau régna de Naples à Milan. Les Muses mêmes se firent républicaines, et on entendit les poètes italiens célébrer l'expédition d'Irlande ou la mort du jeune Bara. Mais le plus beau, ce fut le théâtre révolutionnaire, que l'on traduisit, que l'on imita, que l'on joua partout, au grand enthousiasme des patriotes, c'est-à-dire des amis de la France, et au grand scandale des personnes de bon sens. Ce délire dura trois ans. Puis l'Empire apporta d'autres procédés. On protégea la littérature italienne par des récompenses; mais on la tua par inanition. Le ton officiel qui régnait à Paris, dut régner à Rome. Allusions et symboles, mythes et allégories abondèrent dans les hymnes et dans les cantates. Des troupes d'acteurs français, constituées officiellement par la volonté de Napoléon, parcoururent les villes. Même la langue se vit menacée; on sonna l'alarme en Toscane, qui put croire un instant qu'on lui interdirait l'emploi de l'italien. — Ce n'est pas qu'au fond, cette invasion trop brutale ait causé à l'esprit national de sérieux préjudices. Les influences artificielles ne durent pas longtemps : celle-là disparut aussi vite qu'elle était venue. Et puis, avec cet admirable sens pratique qui est dans le génie de la race, les littérateurs surent s'adapter aux conditions qui leur étaient faites pour en tirer bon parti. En prose francisée, en vers de commande, ce fut toujours l'Italie qu'on loua, ce fut toujours le sentiment de l'Italie qu'on exalta : si bien que la nationalité littéraire, en fin de compte, gagna plutôt qu'elle ne perdit. Mais on conçoit comment cette prédominance intellectuelle, imposée par les baïonnettes, dut paraître dangereuse et demeurer odieuse aux yeux des écrivains. Pour comprendre la portée de l'apostrophe de Leopardi, qu'on se reporte au journal où il consignait le travail intime de son esprit : on y voit combien la question de l'hégémonie littéraire de la France, considérée sous le double aspect de l'esprit et de la langue, préoccupe et irrite cette pensée anxieuse, qui voit en elle un danger national (1).

(1) Par exemple, *Zibaldone*, t. III, p. 205 : « Pur troppo è certissimo che, l'indole de' costumi italiani essendo affatto cambiata, massime dalla Rivoluzione in

Il ne s'agit plus ici, on le voit, de la colère boudeuse qui s'en prend tour à tour, et sans bien distinguer, à tous les sujets de mécontentement, grands ou petits. L'hostilité de l'Italie à l'égard de la France s'explique par les torts de la France à l'égard de l'Italie; c'est le règlement d'un compte qui a commencé dans le passé; et davantage encore, c'est une sauvegarde pour l'avenir. Si, après 1815, la tyrannie des armes ayant cessé, la tyrannie intellectuelle durait encore; s'il fallait continuer à se nourrir d'idées françaises, à les exprimer dans une langue francisée; s'il fallait donner raison à ces voyageurs insolens et fats venus de Paris, qui semblent moins visiter un pays étranger, qu'inspecter une de leurs terres, — l'espoir de tous les penseurs, cette littérature nationale qu'on cherche à ressusciter, avant de créer la nation, et faute de pouvoir la créer tout de suite, cet esprit italien qui doit être le salut, tout cela serait irrémédiablement compromis. On peut dire qu'il y a là une question vitale. Les cris des littérateurs, interprétons-les donc comme les appels de gardiens vigilans, qui exagèrent peut-être le danger, mais qui ont le mérite de le prévenir. Et leur attitude est d'autant plus légitime que, parmi les écrivains français, les plus clairvoyans commencent à leur faire écho : ils conseillent à l'Italie, non pas l'hostilité sans doute à l'égard de la France, mais l'indépendance la plus absolue. Car une autre génération est née, pour qui l'hégémonie littéraire est un héritage injuste qu'il faut abandonner. Nourrie par la Révolution, et partant du principe des nationalités, elle pousse jusqu'au bout ses conséquences, sans dévier : si toute nationalité est légitime, est légitime aussi toute littérature; plus de goût dogmatique qui régente, plus de hiérarchie surtout, plus de domination de l'une à l'autre : elles sont également belles, du moment où elles sont également libres. Que l'Italie, si elle a besoin encore de guides et de modèles, — non pas pour les suivre aveuglément, mais pour apprendre, au contraire, à sentir et à penser par elle-même, — se garde bien de se confiner désormais dans l'imitation de la France, comme elle l'a fait trop longtemps! Qu'elle s'adresse, au contraire, à l'Allemagne et à l'Angleterre, dont le génie original est tout prêt à lui fournir des leçons d'indépendance! Telles sont les idées que préconisent et que professent l'ardente Mme de Staël et le sage

poi, ed essendo al tutto francese, è perduta quasi effettivamente la stessa indole della lingua italiana... »

Fauriel. Elles prennent une importance singulière, si l'on songe que la première vient les proclamer à Milan, donnant ainsi naissance aux polémiques qui précèdent le romantisme; tandis que le disciple et l'ami qui écoute, recueilli, les paroles du second, s'appelle Manzoni. Et c'est un spectacle nouveau, au milieu des Français orgueilleux et des Italiens rancuniers, que ces Italiens et ces Français unis, dans un même sentiment de justice, pour la production du beau.

Nous arrivons ainsi à cette conclusion curieuse, et nouvelle sans doute, — puisqu'on a beaucoup étudié la formation progressive de notre domination intellectuelle sur l'Europe, et très peu sa chute, — que la période qui s'étend de 1815 à 1830, préparée par la conquête française, marque la fin de notre hégémonie intellectuelle. A peu près comme en France, la nouvelle école rejette le classicisme : en Italie, on secouera le joug de la France. Si le romantisme, en effet, dans tous les pays où il se manifeste, est une révolte contre l'état de choses présent, et une sorte de libération; si la partie solide et durable de sa doctrine est la revendication de l'originalité nationale; si, en Italie, cette revendication est plus opportune et plus vigoureuse que partout ailleurs, puisqu'il s'agit de l'existence même de la patrie, que l'on commence à pressentir : il est clair que ce dont il voudra se débarrasser d'abord, c'est l'excès de l'influence française. Berchet, dans la *Lettera semiseria di Grisostomo*, qui constitue le premier manifeste du jeune parti, distingue avec quelque ironie trois classes parmi les hommes : au premier degré de la civilisation, et presque en dehors, les Hottentots, — ceux qui ne comprennent rien, et sont incapables de rien comprendre. Au milieu, la masse du peuple, l'élément sain de la nation. Au dernier point du raffinement, au point où l'excès de la civilisation étouffe toute spontanéité, au point où le bel esprit tue le cœur, *les Parisiens*. Le trait est caractéristique. Et caractéristique aussi, comme indication sur les routes nouvelles que prend l'Italie, l'examen des deux ballades de Bürger, qui termine la lettre de Berchet : comme le demandait Mme de Staël, c'est aux littératures du Nord qu'on s'adressera désormais, aux littératures du Nord lues et comprises dans le texte original, — à tout le moins dans des traductions italiennes, non plus françaises. Cette tendance à une séparation nécessaire est d'autant plus marquée, que classiques et romantiques, ici, se

trouvent unis dans le même effort. Plus on regarde le romantisme, qu'on était tenté, à l'origine, d'uniformiser en un seul courant, comme on l'avait baptisé d'un seul nom, et mieux on voit qu'il faut réduire sans cesse la part des manifestations communes à toute l'Europe, pour faire une plus large place aux caractères locaux (1). En Italie, le romantisme ne représente pas la moitié du mouvement intellectuel, le classicisme étant l'autre, car au-dessus de tous les deux, il y a l'idée nationale qui les domine et qui les confond. Les uns comme les autres éprouvent le besoin d'un renouvellement dans la mentalité des littérateurs, d'une moralité qui transformera la production, et fournira les esprits non plus de mots, mais d'idées, de croyances et d'espoirs. Ni les uns ni les autres ne rejettent la littérature classique de l'Italie, dont ils sont également nourris. Étant d'accord sur ces points essentiels, ils sont d'accord aussi sur la question de l'influence française. Les classiques s'indigneront contre les froids poètes du Nord, contre « l'école hyperboréale, » contre Bürger et ses ballades : mais ils n'en préconiseront pas pour cela l'imitation de la France, dangereuse par son attrait, dangereuse par ses prétentions séculaires, dangereuse par la ressemblance même qu'elle peut offrir avec la littérature italienne. Ils lui seront aussi nettement hostiles que les plus farouches des romantiques; ils mettront même à l'écarter, — comme les puristes, par exemple, dans les discussions sur la langue, — une âpreté et une étroitesse qu'on ne trouve pas chez leurs adversaires. Ainsi les deux camps, comme il arrive, se réconcilient devant l'ennemi commun. Du jour où l'idée de la nationalité littéraire, endormie sans mourir jamais, se réveille au cœur du pays; du jour où des chefs-d'œuvre nationaux viennent l'appuyer et la confirmer, on peut dire que l'hégémonie littéraire de la France a vécu.

Pour elle, c'est un autre rôle qui commence. Elle exercera encore son influence : mais elle ne dominera plus. Elle suggérera des idées, elle donnera des conseils, elle fournira des exemples; la lumière qu'elle répand ne cessera pas de briller hors de ses frontières, et d'éclairer souvent les autres peuples : mais elle ne prétendra plus substituer sa personnalité aux leurs,

(1) Voyez Guido Mazzoni, *Le origini del romanticismo* (*Nuova Antologia*) 1er oct. 1893); et sur les différens romantismes (artistique, moral, philosophique) coexistant, sans se confondre, dans chaque pays, B. Croce, *Le definizioni del romanticismo* (*La Critica*, 20 mai 1906).

ne s'adresseront à elle que ceux qui le veulent. La tâche n'est ni moins grande, ni moins belle, si grandeur et beauté se mesurent non pas à la tyrannie qu'on peut exercer, mais au bien qu'on peut faire et à la justice qu'on doit respecter. Une période de l'histoire intellectuelle se ferme, une autre s'ouvre.

Le discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française est couronné par l'Académie de Berlin en 1784, les *Promessi Sposi* paraissent en 1827 : la première date marque l'apogée, la seconde la fin. Le discours est un hymne entonné à notre louange ; le roman ne doit guère à la France qu'une chose : le conseil de ne pas imiter la France. Pour les Italiens, l'époque que nous étudions marque une première revendication de la liberté, dans les rapports extérieurs comme à l'intérieur du pays; elle marque, — nous trompons-nous? — un premier *farà da se* de la conscience nationale, qui s'exprime dans les productions de l'esprit, en attendant l'époque où il se manifestera par les faits.

III

Élevons-nous encore d'un degré. Après avoir vu ce que l'Italie a été en elle-même, ce qu'elle a été dans ses rapports avec les autres nations, voyons les acquisitions qu'elle a fait entrer dans le patrimoine humain. Rome, non point la Rome qui passe tous les quinze ans, mais la Rome qui dure toujours, a fourni au monde tant d'idées et tant d'exemples, qu'il est impossible de concevoir qu'elle se soit tue, au moment où l'Italie recommence à vivre. Source d'où le paganisme et le catholicisme se sont répandus sur les hommes, elle continue à couler. Après 1815, dit Carducci, les esprits se trouvèrent comme dans un désert plein de ruines, après le déchaînement d'une grande tempête qui a changé la face des lieux, seuls avec eux-mêmes devant une nature, une vie, une société qui n'étaient plus celles d'autrefois et n'étaient pas encore les nouvelles. Ceux qu'avaient épouvantés les fureurs de la Révolution, ceux qu'avait effarés l'écroulement de 1815, cherchèrent un refuge dans l'idéal d'autrefois, et à grand'peine, avec les morceaux qui restaient, tentèrent de reconstruire les anciens temples et les anciens dieux ; ceux qui sentirent de façon plus amère et plus

cuisante la vanité, ou ce qui parut alors la vanité des efforts faits pour la libération de l'humanité, ceux-là invoquèrent le néant sur eux et sur les choses. De là le mysticisme et le scepticisme. L'Italie présente donc deux réponses à l'éternelle question qui tourmente les consciences, païenne l'une, et chrétienne l'autre. Il s'agit seulement de savoir comment elle est amenée à les donner, et comment, des sentimens locaux, des passions nationales même, sort l'élément humain.

Le pessimisme d'abord. Montrez-nous un homme que le sort accable; dites-nous que la maladie l'a frappé dès sa jeunesse, et a fait de lui un infirme à vingt ans; qu'avide d'amour, il n'a trouvé parmi les siens qu'indifférence ou hostilité; qu'avide de gloire, il a été condamné à une vie obscure; que l'acuité même de sa rare intelligence, que l'intensité de la passion qui bouillonnait en lui, n'ont servi qu'à rendre ses maux plus sensibles et plus insupportables, et que raconter sa vie, c'est faire le récit d'une longue douleur. Certes, nous compatirons à sa peine, et nous ne lui marchanderons pas notre pitié. Mais, à vrai dire, le pessimisme que provoqueront ses souffrances ne nous convaincra pas complètement. Il nous restera toujours, pour le juger, un soupçon, et comme une inquiétude; un cas particulier suffit-il à fonder un désespoir universel? Et les malheurs d'un seul homme, si grands qu'on les suppose, si injustes qu'on le voudra, permettent-ils de conclure au malheur nécessaire de tous les hommes? Autant vaudrait dire qu'une bonne santé, une honnête fortune, une existence exempte de soucis, légitiment l'optimisme. S'il existe un égoïsme du bonheur, l'égoïsme du malheur peut bien aussi se concevoir. Il faut, pour reconnaître à ce pessimisme la valeur d'une métaphysique, le justifier par des causes plus profondes. Sinon, nous l'assimilerons simplement à ce mal du siècle, qui a énervé tant de romantiques, et les a fait passer à travers la vie pâles et les cheveux au vent. Déjà nous avons peine à les comprendre; et la sympathie qu'ils ont pu exciter jadis décroît, à mesure que le temps nous éloigne d'eux. Notre état d'esprit a changé; nous leur conseillerions volontiers, s'il en était temps, de sortir d'eux-mêmes, de trouver dans l'action le remède à leurs passions, et dans le souci d'autrui le remède à leur égoïsme. C'étaient, nous semble-t-il, des pessimistes gratuits, qui s'affligeaient sans que rien les y obligeât, et qui pleuraient pour le plaisir de pleurer, comme les enfans. De

tels reproches atteindraient moins Leopardi, qui avait plus de raisons d'être plus malheureux. Mais ils le toucheraient encore; et dans la seule misère de sa vie, nous ne trouverions pas la valeur d'un pessimisme qui compte dans l'histoire, et qui ait le droit de subsister après lui. D'où vient donc l'impression de réalité qui se dégage de ses œuvres? L'impression d'une vérité qui nous entraîne malgré nous, d'où vient-elle? Il faut savoir s'abstraire de ses maux individuels, et sortir de soi-même : voilà qui est fort bien. Mais c'est précisément ce que Leopardi a fait; ses forces ont tendu vers la grande espérance qui symbolisait en elle toutes les vertus, et demandait tous les sacrifices, vers la patrie. La guérison de ses souffrances morales, l'oubli de ses souffrances physiques, il a voulu les trouver dans les principes qui dépassaient sa propre personnalité : il n'a pas pu. Il a cherché à s'évader de sa prison : on l'y a rejeté. Ce n'est pas de son imagination ou de sa sensibilité qu'il a été victime, mais des faits. Qu'on suppose un pays devenant libre au moment où il le concevait tel : et la raison essentielle de son pessimisme, peut-être, disparaîtra. Le patriotisme, c'était le sentiment le plus ardent qui l'agitait; il l'avait puisé, avec le paganisme qui remplaçait le christianisme de ses premières années, dans la lecture des anciens dont il se nourrissait. Il revivait en lui, tel qu'il avait vécu chez Cicéron ou chez Tite-Live. Que les savans célèbrent les découvertes faites par Angelo Mai dans les palimpsestes de Milan et de Rome : cela suffit à Leopardi pour voir ressuscitée la grande patrie romaine, et pour la célébrer. Elle est l'idéal, qui doit l'arracher à la contemplation des réalités douloureuses; il tend les mains vers lui. Mais on le chasse du sanctuaire; et dehors, tout lui rappelle combien son rêve est vain. De toute l'antiquité, il n'est plus qu'un mot qu'il puisse appliquer à l'état présent de son pays; c'est celui de Marcus Brutus, dont il fera désormais comme sa devise. Ainsi sa douleur se fonde non plus sur sa condition particulière, mais sur la réalité contemporaine; et elle s'enrichit de toutes les douleurs de ses concitoyens. Le 29 juin 1818, il écrivait : « J'ai aujourd'hui vingt ans. Malheureux, qu'ai-je fait? Rien de grand, encore. Je reste là, glacé, entre les murailles paternelles... » Voilà ce que pourrait écrire aussi tel ou tel romantique. Mais voici sans doute ce qu'il n'ajouterait pas : « O ma patrie, que ferai-je pour toi? »

Ils sont nombreux autour de lui, ceux qui se posent la même question : pessimistes à leur manière, encore que leur manière soit un peu simpliste et primitive. C'est du mal de leur patrie qu'est fait le pire de leur propre mal. Leur esprit n'est pas assez vigoureux pour lui donner un fondement métaphysique; c'est une attitude moins philosophique que sentimentale, une croyance plus passionnée que raisonnable. Sous la forme déclamatoire et quelque peu scolaire qu'il prend souvent, il n'a pas dépassé la frontière, et n'a pas survécu à l'œuvre du temps. Car qui, sauf peut-être les patriotes italiens, par piété, ou les lettrés spécialistes, par métier, lit encore la *Bataille de Bénévent*, par exemple? Les situations trop tendues, les héros trop obstinés d'une fatalité théâtrale, qui autrefois faisaient pleurer, font aujourd'hui presque sourire. Mais tel qu'il est, ce pessimisme inférieur, en quelque sorte, vaut la peine d'être connu, pour donner à celui de Leopardi sa véritable valeur : l'un forme le fond sur lequel l'autre vient ressortir. L'isolé de Recanati pourrait sentir que, dans toutes les parties de l'Italie, des milliers de jeunes gens se consument et souffrent comme lui. Son pessimisme n'est pas la doctrine du penseur abstrait qui ne se mêle point au monde, sinon en idée, et rentre dans sa tour d'ivoire pour réfléchir au mal universel : il est entraîné, au contraire, par le même mouvement qui porte ceux de sa génération, il est arraché à son attitude première de philologue et de littérateur, pour se mêler à la vie; il sent l'infélicité qu'il ne faisait que concevoir intellectuellement : il la sent avec l'Italie; et voilà pourquoi il peut la traduire en accens qui font tressaillir la nation tout entière. Un de ses dialogues est connu : Hercule, envoyé par Jupiter, propose à Atlas de le décharger du poids du monde, qu'il prendra sur ses épaules pour un moment. Mais Atlas refuse : le monde est devenu si léger, qu'il semble lui peser moins que son propre manteau. Il ne remue même plus; on n'entend plus le bourdonnement continu qu'il produisait naguère : on dirait d'une montre dont le ressort est cassé. Hercule et Atlas jouent à la balle avec le monde; mais la balle a si peu de poids, qu'on ne peut la diriger, et qu'elle échappe aux mains des joueurs. S'est-elle brisée en morceaux dans sa chute? Il n'en est rien : le monde reste inerte comme auparavant. Horace a dit du juste que la terre pourrait s'écrouler, sans qu'il en fût ému : il faut donc croire que tous les hommes sont devenus des

justes, puisque la terre s'est écroulée, et qu'aucun d'eux ne s'est ému. Si Leopardi parle ainsi du monde, n'est-ce point que les circonstances l'avaient forcé à le penser d'abord de l'Italie?

Maintenant, en effet, il soumet à sa critique toutes les idées traditionnelles sur lesquelles nous vivons; il n'en est pas une qu'il épargne, pas une, même le patriotisme. Car l'homme étant mauvais, mauvaise la société, et mauvaise la nature, la logique veut que toutes les formes de l'action soient condamnées à l'avance, comme étant vaines et funestes. « Je ne suppose pas que vous attendiez de moi des nouvelles du monde. Vous savez que j'abomine la politique, parce que je vois que les individus sont malheureux sous toutes les formes de gouvernement, par la faute de la nature qui a destiné les hommes au malheur; et je ris quand j'entends parler de bonheur public, car ma faible cervelle ne conçoit pas un public heureux composé d'individus malheureux... Mes amis se scandalisent; ils ont raison de désirer la gloire et de vouloir faire du bien aux hommes; mais moi, qui ne crois pouvoir faire de bien à personne, et qui n'aspire pas à la gloire, je n'ai pas tort de passer mes journées sur un canapé, sans même remuer les paupières.. » C'est l'époque où il poursuit de ses attaques les prétentions et les espérances du parti libéral italien, qu'il considère comme grotesques; c'est l'époque de la *Batrachomyomachie*, où il flétrit aussi bien les Italiens, qui sont les rats, que les Autrichiens, qui sont les écrevisses. Et cependant, — par une contradiction qui est la vie même, — l'agitation politique et sociale dont il est le témoin prétendu impassible, l'intéresse toujours; la même réalité, qui est à l'origine de sa doctrine, le préoccupe encore quand elle est achevée. Son pessimisme ne laisse pas de préférer des institutions libres à celles qui régissent présentement l'Italie; de mettre la République au-dessus de la monarchie; de glorifier la lumière que la Révolution française a donnée au monde, et que la Restauration n'a pu éteindre tout à fait. Il avoue même un jour que, dans ses poésies, il a employé les armes du sentiment, de l'éloquence, et de l'imagination; que, dans ses traités, il a employé les armes de la raison et de la logique; que, dans ses dialogues, il a employé l'arme du ridicule, — pour secouer sa pauvre patrie, et son siècle. Et nous comprenons ici que l'expression même de sa colère est une preuve de l'intérêt qu'il continue à porter aux idées qui l'ont animé tout d'abord : en vérité, il ne les a jamais

abandonnées. C'est bien un des traits essentiels qui distinguent le pessimisme de Leopardi de tous les autres, celui de Vigny, par exemple, ou celui de Schopenhauer; c'est bien un des traits qui en font un état d'esprit si complexe et si profondément humain, que M. Luchaire définit excellemment en ces termes :

« Il apparaît qu'il y a, dans l'Italie de ce temps-là, un état d'esprit qu'on peut appeler pessimisme, qui est plus qu'une attitude sentimentale à la mode, — autre chose, bien entendu, que la doctrine philosophique qui porte le même nom, bien qu'il en soit probablement l'origine ou au moins l'aliment. Il est, dans l'analyse de l'esprit public, l'élément le plus difficile à définir, mais peut-être le plus profond : essentiellement sentimental, cependant apte à produire les plus rares floraisons intellectuelles; — contradictoire dans son principe, car qui dit pessimisme, dit regret et désir de l'optimisme en même temps que haine de l'optimisme; forme négative qui contient une matière morale peut-être exceptionnellement vivante et féconde. Il semble être le résultat d'une sorte de faillite du philosophisme de l'époque précédente, des illusions et des espoirs qu'il avait répandus dans la société : il est une singulière angoisse intime des cœurs, atteints dans des régions qui semblent alors nouvelles, il est un effort douloureux, chez certains désespérés, mais très sensiblement un effort vers un renouvellement profond de la vie morale et sociale. »

Hâtons-nous, sans transition, de laisser parler ceux qui croient, après ceux qui désespèrent; car c'est déjà trahir leurs rapports réels, que de ne pouvoir les montrer parallèlement, simultanément, mêlés et confondus. Ils pensent, ils parlent, ils écrivent dans le même temps; et les mêmes raisons qui expliquent la formation du premier courant, expliquent aussi la puissance du second. Comme le pessimisme de Leopardi se dégage du scepticisme italien : de même, c'est du moralisme italien que sort le catholicisme de Manzoni, pour s'élever à une des formes les plus belles et les plus pures du catholicisme historique.

Quoi de plus surprenant, à ne considérer que les causes particulières, et à ne point sortir de la psychologie individuelle, que le cas de Manzoni ? Par Beccaria, dont il descend, il représente la philosophie du XVIIIe siècle. Par son milieu et par sa vie, il semble devoir échapper à toute influence religieuse profonde : et rien ne montre, en effet, qu'il soit soumis à aucune. Certes

on a raison de signaler en lui une dignité, une moralité antérieures à toute profession de foi (1) : mais ce n'est point là une croyance. Personne n'est plus digne ou plus moral que les Idéologues, par exemple : et personne n'est moins croyant. Par la société d'Auteuil qu'il fréquente, par Cabanis, par Fauriel, il serait naturel qu'il s'éloignât du catholicisme. Que si la question religieuse vient un jour le tourmenter, le protestantisme est indiqué pour lui fournir la réponse, étant donné son mariage avec Henriette Blondel : « Elle a toutes les qualités, et de plus elle est protestante. » Or voici qu'à Paris même, le jansénisme opère sur l'âme de sa femme la conversion dont M. Gazier nous complétait l'autre jour l'histoire ; et qu'après la conversion de la femme, vient celle du mari, au point que le disciple de Fauriel songe, à son tour, à convertir son maître. Mais justifions, comme tout à l'heure, ce cas qui semble exceptionnel par des causes générales, et tout s'éclairera. Ils disparaissent bientôt, les effets de la réaction cléricale, dans les États qui, après 1815, ont voulu affermir leur pouvoir politique par l'autorité de l'Église : ils disparaissent, sans servir aux gouvernemens, dont ce moyen d'action n'a pas retardé la chute ; et sans servir à l'Église, qui, par son alliance avec une politique détestée, a risqué de se voir confondue avec elle. Disparu, tout le mouvement de piétisme étroit qui accompagna la réaction ; oubliés, s'ils furent jamais lus, tous les vers fades et niais qui le traduisirent. Tout cela est tombé, comme un poids mort. Mais ce qui a survécu, ce qui s'est perpétué dans ses effets et dans son expression, c'est la nécessité d'une moralité supérieure dont nous avons déjà saisi au passage la révélation. Si les désespérés étaient nombreux, plus nombreux encore étaient ceux qui avaient foi dans la puissance des hautes vertus, et qui professaient le culte du devoir. Les libéraux mêmes, et jusqu'aux carbonari, dont les statuts excluaient les personnes de moralité insuffisante, éprouvaient le même besoin. Les écrivains le reproduisaient et l'amplifiaient : l'exaltation d'une volonté forte, la proclamation de la dignité humaine, la nécessité et la valeur du sacrifice, étaient leurs thèmes favoris. Au sortir de la morale facile du XVIIIe siècle, on s'aperçoit que la vie est sans intérêt, si elle manque de dignité, et on cherche un terrain solide où marcher droit. Étant donné ce principe,

(1) Voyez Francesco d'Ovidio, *Nuovi studi manzoniani*, Milano, 1908, pp. 211-223 et 227-253.

l'existence d'un mouvement catholique s'ensuit logiquement. Car le catholicisme vit toujours dans les âmes italiennes; et quand on demande une morale, il se présente de lui-même. Tels qui avaient pu se séparer du dogme restaient attachés aux formes traditionnelles d'une religion séculaire : une rénovation morale les ramène au dogme, spontanément. Pour un homme comme Gino Capponi, les deux élémens sont indissolubles. Voyez Silvio Pellico, qui, jeté philosophe dans les prisons du Spielberg, s'y réveille catholique; écoutez la formule qu'il nous donne, et qui résume la transition que nous voyons s'opérer ici : « Voici longtemps que mon âme cherche, en dehors du christianisme, une doctrine qui encourage sa perpétuelle aspiration à la vertu. Mais qu'est-ce que le christianisme, si ce n'est cette perpétuelle aspiration? Il est extraordinaire qu'alors que le principe du christianisme apparaît si pur, si inattaquable, si philosophique, il soit venu une époque où la philosophie ait osé lui dire: Je vais me substituer à toi... Et de quelle façon le remplacerez-vous? En enseignant le vice? Non, certainement. En enseignant la vertu? Eh bien! cette vertu, ce ne peut être autre chose que l'amour de Dieu et du prochain : c'est justement ce que le christianisme enseigne... » C'est ainsi que raisonnaient les âmes moyennes, celles qui intéressent l'observateur dans la mesure même où elles ressemblent à beaucoup d'autres. Les esprits supérieurs les dépassent, en exprimant ce qu'elles contiennent de plus profond et de meilleur, mais ce sont elles qui les soutiennent. Le catholicisme de Manzoni plonge dans le sol italien des racines solides et vigoureuses : si l'arbre est fort, c'est que le sol est fécond. Tous les milieux que l'individu a traversés deviennent des épreuves qu'il a dû subir, et qui lui servent. Sa jeunesse, l'influence de sa mère, la société d'Auteuil, tout aura contribué à former son esprit, et à l'élargir. L'homme, instruit par la vie, inspiré par l'opinion publique qui le pousse, et dont il est heureux d'avoir retrouvé le courant, n'a plus qu'à laisser parler en lui le long instinct de la race, pour que tous ces élémens réunis nous donnent maintenant la physionomie propre, et comme l'essence de son catholicisme.

Nous la trouverions, pour notre compte, dans cette « eurythmie » qui reste, à travers les âges, un des traits dominans de la religiosité italienne. Elle est fondée sur le bel équilibre du génie latin, qui ne permet pas qu'une faculté l'emporte sur une

autre, et les soumet toutes également au joug de la raison, échappant ainsi aux excès de l'imagination et de la sensibilité, où il lui arrive de tomber dans les autres pays. Ce catholicisme italien ne perd de vue ni l'idéal, puisque c'est toujours le besoin d'une vie supraterrestre qui l'inspire; ni le réel, puisque l'Église romaine, par le fait même qu'elle est chargée du gouvernement de la chrétienté, ne peut jamais renoncer à la pratique des choses et des hommes. Il n'est ni mystique, ni païen; il oscille entre ces deux extrémités, plus près de la première au moment de l'ascétisme franciscain, plus près de la seconde aux temps de la Renaissance, mais se gardant toujours d'arriver jusqu'à l'une ou jusqu'à l'autre. La foi de Manzoni serait juste au milieu. Elle n'a rien de révolutionnaire, bien que l'époque prête à ce danger : prêcher la guerre au nom du Dieu de paix serait contraire à l'esprit de la doctrine. Mais elle n'est pas non plus mystique, ce qui ne répondrait pas aux nécessités de l'époque, à laquelle elle se présente comme un remède; et son but est l'action. De même, ce n'est point un de ces catholicismes élargis, qui, pour être d'accord avec la pensée moderne, font volontiers bon marché des dogmes ; il accepte, au contraire, la tradition tout entière. Mais ce n'est pas non plus un catholicisme étroit; il n'oubliera jamais qu'il a été précédé d'une préparation philosophique; il se placera sur le terrain le plus pratique pour la conciliation et l'harmonie, celui de la moralité. Ce n'est pas un catholicisme belliqueux, qui ne rêve que conflits et guerres : on en a vu de tels. Mais ce n'est point un catholicisme lâche; il agit au grand jour, aux yeux de tous, avec tranquillité et ténacité. Par ces caractères, manifestations diverses de la raison qui transparaît en lui, il est, — c'est M. Luchaire qui parle, — « la formule la plus large à la fois et la plus pratique qui fut offerte aux temps nouveaux. »

On voit facilement la différence profonde qui le sépare de Chateaubriand, — on pourrait presque dire la contradiction qui l'oppose à lui, s'il était permis d'employer ce mot à propos d'écrivains qui servent la même cause, presque au même moment. Manzoni n'a pas été sans assister, pendant son séjour à Paris, aux manifestations du grand mouvement de restauration religieuse qui inspirait aux foules les *Te Deum* glorieux dans les églises qu'on rouvrait au culte. Mais sa mentalité est restée inaccessible à ces formes de la mentalité française. Le *Génie du*

Christianisme n'a eu sur lui aucun effet direct : on a remarqué qu'il ne l'avait pas cité une seule fois, dans le traité qu'il a consacré à la défense de la morale catholique et qui parut dès 1819. C'est qu'il y a là deux conceptions irréductibles l'une à l'autre; Manzoni diffère de Chateaubriand dans la mesure où l'écrivain français s'éloigne du pur esprit de la doctrine, tandis que l'écrivain italien y demeure attaché. Que l'on compare la position que prend Chateaubriand dans ses « Beautés de la religion chrétienne » à celle que choisit Manzoni dans sa réfutation de Sismondi. Rien d'esthétique ou de sentimental chez lui; rien que de rigoureusement dogmatique et moral : « Vous nous reprochez de ramener toute notre vie morale à l'exécution des volontés supposées de Dieu? Mais ces volontés ne sont pas supposées; elles sont certaines, puisqu'elles ont été révélées. Ceci posé, je veux bien répondre à vos attaques, et prouver par des argumens humains que la morale catholique est la meilleure de toutes, qu'il ne peut y en avoir d'autre. D'abord, la plupart des reproches que vous faites à l'Église ne tombent pas sur elle-même, mais sur les hommes qui l'ont mal servie, qui l'ont trahie; ensuite, le mal n'est pas aussi grand que vous le dites; pour ma part, cette corruption des esprits, je la vois tout à fait exceptionnelle, je vois dans notre Italie une masse d'humanité fraîche et pure à laquelle notre doctrine assure la paix et la force. »

Le même esprit qui inspire sa croyance, anime aussi son lyrisme. La foi qui se manifeste dans les hymnes est celle d'un chrétien des premiers siècles, par le choix des sujets, qui célèbrent pieusement les fêtes de l'Église; par les sentimens exprimés, les plus simples et les plus traditionnels; surtout par leur caractère de généralité et d'impersonnalité, qui unissent l'auteur au chœur des fidèles chantant inlassablement les louanges de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Le but n'est pas de rajeunir, de transformer, de prendre les choses par un côté nouveau, dont l'inattendu et le charme semblent vouloir dissimuler le dogme antique. Il suffit d'exposer la foi chrétienne telle qu'elle est; pour qu'elle recommence à conquérir les cœurs, point n'est besoin de l'orner et de l'embellir; sa vertu agit par elle-même. La vérité est éternelle, il s'agit seulement de la faire connaître aux hommes de bonne volonté.

N'étant ni l'un ni l'autre des théologiens, ni des spécialistes en matière religieuse, il faut bien qu'ils aient tous deux recours à

l'art. Mais ici encore, la différence éclate. Chateaubriand conclut de l'art à la religion : des beautés de la nature à la bonté de la Providence, des chefs-d'œuvre humains à la valeur de l'inspiration chrétienne qui les a produits. Tout ce qui renferme en soi un principe d'art contribue à établir la foi : même les passions, même l'amour, pourvu seulement qu'on mette un peu de résistance à lui céder, et qu'à ses excès se mêle quelque remords. C'est le résultat de la confusion fondamentale qui est à la base de son apologétique, que de donner *René* comme un traité d'édification. Pour Manzoni, au contraire, l'art doit être le serviteur, très humble et très soumis, de la religion; il ne faut pas qu'il ait la prétention de prouver et de convaincre : qu'il se contente d'obéir, quand on veut bien lui demander son concours. Son emploi cesse d'être légitime, dès l'instant où il évoque des pensées contraires à la plus stricte morale religieuse, — quand même il aurait le dessein d'en montrer le danger. A l'amour surtout, qui, d'après lui, tient dans le monde environ six cents fois plus de place qu'il n'est nécessaire à la conservation de notre respectable espèce, l'artiste chrétien doit déclarer une guerre impitoyable. Il risquerait de corrompre l'âme du peuple, auquel il doit surtout s'adresser. Car si la religion s'intéresse au pauvre plus qu'au riche, au faible plus qu'au puissant, ce sont les humbles aussi que l'art a pour mission d'élever. De là ces admirables *Promessi Sposi*, qui, pour parler au peuple, commencent par comprendre son âme; et pour la comprendre, commencent par l'aimer; simples sans être jamais vulgaires; moraux sans être jamais ennuyeux, par l'efficacité de leur art. On accuse quelquefois la littérature italienne de n'être pas populaire : dans aucune littérature au monde, il n'y a d'œuvre plus populaire que les *Promessi Sposi*.

A côté de lui, Chateaubriand paraît trop littéraire, trop aristocratique, trop faussement sentimental, plein de vanité et de superbe, et soucieux de faire valoir l'auteur plus que le chrétien. Il manque à son esthétique le soutien de la doctrine « qui a pour ennemis mortels l'esprit de violence et l'esprit d'orgueil; qui cherche à tempérer la force d'expansion individuelle, bien plutôt qu'à l'exciter; celle qui donne la moindre place à l'intelligence, qui met avant toutes les autres vertus la pureté, la douceur, la modestie, la charité et l'amour de Dieu. Voilà l'âme que Manzoni voulait faire au peuple italien. »

Dirons-nous, après cela, que les *Promessi Sposi* soient le plus grand ouvrage d'apologétique du siècle? Dirons-nous, comme on l'a prétendu, que la conversion de Manzoni fut infiniment plus importante que celle de Chateaubriand? — Ce serait le lieu d'instituer ici un parallèle littéraire et philosophique, à la manière ancienne : on ferait ressortir le pour et le contre, avec art; et on aurait la joie d'accumuler d'ingénieuses considérations. On discuterait longtemps. On montrerait qu'à considérer l'esprit de la doctrine, l'auteur des *Hymnes* l'emporte incontestablement sur l'auteur de *René :* rien qui ressemble à du clinquant sur sa robe de néophyte; aucun mot, dans les paroles qu'il prononce, ne sonne faux à l'oreille; aucun détail ne vient nous choquer; pas de raisonnement qui étonne tout d'un coup par sa maladresse ou qui afflige par son ridicule, quand on se croyait en pleine beauté. Mais on considérerait aussi, sagement, que dans la pratique, les idées les plus belles et les plus pures ne sont pas toujours celles qui ont le plus d'effet : il en faut qui répondent à des besoins donnés. Alors on dirait qu'au point de vue du retentissement et de l'influence, Chateaubriand l'emporte peut-être. D'abord, parce qu'il commence : celui qui commence semble avoir agi davantage. Ensuite, parce que, à tort ou à raison, Paris, le Paris glorieux de Bonaparte consul et de Napoléon empereur, est le théâtre du monde, et compte les spectateurs par millions : tandis que la scène de l'Italie est encore étroite, et l'écho des paroles qu'on y fait entendre porte moins loin. Puis encore, parce que nous ne voyons pas, en Italie, la coïncidence qui unit comme dans une même manifestation le *Te Deum* chanté à Notre-Dame en l'honneur du Concordat, et l'article de Fontanes annonçant dans le *Mercure* l'apparition du *Génie du Christianisme.* Il n'y a pas le retour du peuple vers les églises, que Bonaparte et Chateaubriand créent moins qu'ils ne le consacrent, parce qu'il n'y a pas eu abandon. Voilà les idées qu'on pourrait développer. Mais nous estimons qu'en ces matières, il est trop difficile de donner des rangs et des places : et quand nous le croirions plus facile, nous ne le ferions pas encore. Ce sont là de bien vaines compétitions, puisqu'elles n'ont jamais existé dans les faits : et le résultat de ces discussions posthumes est d'engager des querelles présentes. Plus d'action que celui-ci, moins d'action que celui-là, — qu'importe, pourvu que chacun en ait une, ayant fait ce qu'il croyait

être le mieux? Constatons seulement ce qui est. De 1815 à 1830, l'Italie ne s'est pas contentée de développer le principe de son évolution intérieure, du nationalisme littéraire au nationalisme pratique. Elle ne s'est pas contentée non plus d'affirmer son attitude à l'égard des autres nations. Elle a offert, aux questions qui intéressent éternellement l'humanité, deux réponses qui demeurent : c'est beaucoup, pour si peu d'années, quand on compte parfois des siècles qui n'en fournissent point. La première est d'une beauté désespérée : celle de Leopardi. L'autre est aussi belle avec plus d'espoir, celle de Manzoni; à travers lui, elle passe dans des milliers d'âmes, et agit infiniment.

Tels sont donc les domaines où M. Julien Luchaire nous a conduits. Quelquefois, nous avons marché sans notre guide; par momens, nous nous sommes écartés de lui; le plus souvent, nous l'avons suivi; toujours, nous l'avons trouvé très éclairé et très captivant. Sachons-lui gré d'avoir étudié cette période féconde; la gloire de celle qui la précède et de celle qui la suit lui nuisent d'ordinaire : on brûle les étapes, pour courir de l'époque impériale au Risorgimento. Et cependant, il est impossible de connaître bien l'une ou l'autre, sans étudier le moment où les prolongemens et les préparations commencent à se dégager de leur confusion. Les faits ne sont jamais plus intéressans que lorsqu'ils s'élaborent; c'est avant la fin de leur évolution qu'ils vivent de la vie la plus intense; après, ils s'immobilisent dans leur forme. Les époques de transition, pour paraître ingrates, n'en sont pas moins utiles, ni moins riches en enseignemens. C'est en elles que le passé vient s'éteindre, encore tout mêlé à l'avenir qui naît.

PAUL HAZARD.

LA
CAPTIVITÉ DE NAPOLÉON III
A WILHELMSHÖHE[1]

II

ÉTUDES MILITAIRES DE NAPOLÉON III. — SON ENTREVUE AVEC L'IMPÉRATRICE. — LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE SOUS L'EMPIRE. — LE MARÉCHAL BAZAINE A CASSEL. — JUGEMENS DE NAPOLÉON SUR DIVERSES PERSONNALITÉS. — PROTESTATION DE L'EMPEREUR CONTRE LA DÉCHÉANCE. — LE DÉPART DU 19 MARS 1871.

Dans les loisirs que lui créait la captivité, Napoléon III s'était spécialement occupé de tout ce qui concernait l'organisation militaire allemande, et il y consacrait un travail particulier dont le général de Monts a dit : « Les détails que, durant les longs mois de l'hiver, il avait réunis sur notre organisation militaire, il aurait su sans aucun doute les faire tourner au profit de la France, s'il était remonté sur le trône. » Il est avéré aujourd'hui qu'on avait terminé avant la guerre les études du canon Reffye, et que si des oppositions néfastes ne s'étaient pas manifestées parmi les artilleurs eux-mêmes, notre armée aurait pu être dotée à temps d'un canon se chargeant par la culasse, arme très supérieure au canon rayé de 12 et de 4, dont certains

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

spécialistes, comme le général Susane, persistaient à soutenir l'efficacité et qui, dans les diverses batailles contre les Prussiens, ne put envoyer des obus qu'à 3 000 mètres, tandis qu'il en recevait venant de 5 000 mètres, ce qui le forçait à s'avancer sur la ligne du feu et l'exposait à être rapidement détruit. Napoléon III s'en était rendu compte avant les hostilités, mais sans pouvoir triompher de l'inertie des Comités et des Commissions techniques. Il convient de rappeler que l'Empereur, en décembre 1868, avait chargé le colonel de Reffye, l'inventeur de la mitrailleuse, d'établir, aux frais de sa cassette particulière, deux modèles de canons de campagne se chargeant par la culasse. Le problème était résolu en mai 1870, comme le prouvèrent les essais faits à Versailles sur deux pièces de 7 et deux pièces de 4. Si l'initiative impériale avait été comprise à temps et secondée par les organes du ministère de la Guerre, si le souverain avait eu assez de force pour imposer sa volonté et s'il avait pu vaincre les lenteurs des bureaux compétens, nous aurions pu opposer aux Allemands une artillerie au moins aussi puissante que la leur (1). Napoléon voulut un jour à Wilhelmshöhe voir de près le nouveau canon prussien et obtint qu'un officier de l'artillerie allemande, le capitaine de Spangenberg, vint avec une batterie dans la cour de la caserne voisine du château. « Napoléon examina attentivement la construction du canon et en fit l'objet d'une longue discussion avec Monts et Spangenberg. Il trouvait grand intérêt à la structure de l'âme du canon et à la fermeture de la culasse. Il ne négligea aucun détail : affûts, harnais, attelage, servans, équipement; tout fut l'objet d'une observation méticuleuse. Quand la visite des pièces fut terminée, l'Empereur offrit un lunch aux officiers d'artillerie et conversa avec eux sur les questions de leur métier. » Monts eut alors l'occasion de remarquer sa connaissance parfaite de la langue allemande. Cet entretien et l'examen du canon qui l'avait précédé firent une grande impression sur les officiers de Cassel; on en parla longtemps dans les cercles militaires. Monts ne cesse d'ailleurs de mentionner les questions multipliées que lui faisait à tout instant Napoléon III sur les moindres détails des armées allemandes.

Après la capitulation de Metz, l'Empereur demanda au roi

(1) Voyez le discours du général Langlois au Sénat, le 31 mars 1910.

de Prusse de vouloir bien faire interner à Cassel Mac Mahon, Canrobert, Bazaine et Le Bœuf. Le Roi répondit que les maréchaux viendraient à Cassel sur le désir de Napoléon, mais que Mac Mahon devait rester provisoirement à Wiesbaden pour y soigner la blessure reçue à Sedan. Au moment où Monts allait porter cette nouvelle à l'Empereur, il apprit, par le général Castelnau, l'arrivée subite de l'Impératrice, accompagnée de la comtesse Clary et d'une dame d'honneur. Si on en croit Mels, l'Impératrice était descendue de voiture pâle et presque en chancelant. Ses serviteurs s'étaient jetés au-devant d'elle pour lui offrir leurs hommages et baiser les franges de ses vêtemens : « Était-ce encore l'Impératrice? se demandait Mels. Oui, certes, mais c'était plus que cela ; c'était une femme brisée par la douleur, qui embrassait en sanglotant son mari. Je n'entreprendrai pas de rien ajouter... » Le journal de Monts donne à cette scène un aspect plus discret et plus naturel. « J'achevais, rapporte-t-il, de faire à l'Empereur la communication du Roi, quand la porte du cabinet de travail s'ouvrit et l'Impératrice entra rapidement. Nous étions debout auprès de la fenêtre. Elle venait de Chislehurst, ayant voyagé sans le moindre arrêt, ce qui l'avait accablée de fatigue. Dès que je lui fus présenté par l'Empereur, elle prit part à la conversation, et cela avec une grande vivacité. A ce moment, âgée de quarante-cinq ans, accablée par les chagrins, fatiguée par un long voyage, très émue de revoir l'Empereur au lendemain de la capitulation de Metz, elle n'avait plus cette beauté qui passait jadis pour une merveille. Ses traits avaient encore de la finesse, mais non plus le même éclat. Ses cheveux conservaient leur belle couleur blonde, mais ce n'était plus la splendeur admirable d'autrefois. Par la taille, elle était à peu près égale à son mari. Sa tournure svelte, son attitude gracieuse la rendaient encore fort séduisante. Tout dans son extérieur me donnait à penser qu'elle avait toujours dû faire prédominer en politique sa volonté sur celle de son mari. Dans l'entretien que je relate, elle s'adressa fort peu à moi, mais directement à l'Empereur, et cela sur un ton très décidé. On voyait qu'elle était accoutumée à se faire écouter et même à avoir le dernier mot en ses observations. Elle affectait à l'égard de Napoléon une sorte de supériorité et, le dirai-je? même de tutelle. Si elle s'était mise, comme on l'a cru en France, à la tête des partisans de la guerre, je puis assurer qu'à

l'heure de la décision définitive, ce fut elle qui la détermina. »

Monts croit que cette visite inopinée à Wilhelmshöhe, faite en dehors du chancelier qui ne l'apprit que tardivement, avait un véritable côté politique. Les bonapartistes avaient en effet espéré que, Metz ayant capitulé, le roi Guillaume consentirait à rendre à Napoléon ses soldats pour rétablir l'ordre en France et le trône impérial. Il paraît vraisemblable que l'Impératrice était venue consulter Napoléon pour savoir si on ne pourrait pas utiliser l'armée captive en Allemagne et les offres de certains généraux. Ce qui le faisait croire à Monts, c'est que l'Impératrice lui avait dit : « Si le roi de Prusse nous avait rendu l'armée française, nous aurions pu consentir à un traité convenable et pacifier la France. » Et le général prussien ajoute : « Cela n'arriva pas, heureusement. Il importait en effet de traiter la France avec plus de rigueur, et c'est ce qu'on fit. » D'ailleurs, les Prussiens ne comptaient nullement réduire leurs prétentions même vis-à-vis de l'Empire. Ce qu'ils demandaient à la Défense nationale, ils le demandaient également à l'Empereur et à l'Impératrice. Leurs volontés étaient arrêtées depuis le milieu de septembre 1870, ainsi que l'a prouvé la carte dressée par l'état-major allemand avant la chute de Strasbourg. Or, Napoléon III avait plus d'une fois répété que son gouvernement ne vivrait pas une heure s'il consentait à sacrifier l'Alsace et la Lorraine. Il est possible en effet que l'Impératrice ait eu pendant deux jours des illusions à cet égard et soit sortie de la réserve sage et prudente où elle s'était maintenue depuis le 4 Septembre. Mais bientôt elle comprit combien elle s'était trompée, et son entretien avec l'Empereur, qui examina de près avec elle la situation et la reconnut extrêmement difficile, sinon insoluble, la ramena à une politique de résignation et d'effacement, la seule qu'alors on pouvait suivre.

« On a attaqué de bien des façons, remarque le général de Monts, le caractère de l'Impératrice. Sans doute son esprit léger et son désir de plaire à tous, la poussèrent à des prodigalités exagérées et eurent une influence pernicieuse sur la Cour. Mais enfin, on doit convenir que, comme tous les personnages officiels, elle était la proie d'une critique qui s'appuyait sur des bases peu solides, parce qu'elle ignorait trop souvent les circonstances et les faits. » Monts affirmait qu'un riche Espagnol, qui l'avait beaucoup connue, racontait que les familles honorables et dis-

tinguées d'Espagne ne parlaient qu'avec respect de sa conduite, comme comtesse de Montijo. « Cette princesse, réellement digne d'intérêt, dit-il, était, au moment où elle vint à Cassel, si atrocement frappée, si maltraitée par la destinée qu'il ne venait à l'idée de personne de la trouver légère et superficielle. Les derniers événemens avaient, j'en suis assuré, mûri son âme. Dans tous les cas, en ce passage si rapide à Wilhelmshöhe, l'Impératrice ne m'a point paru telle qu'on me l'avait décrite. Il me semble encore voir en elle une femme que certainement la vie avait mûrie d'une façon précoce, enfin une femme judicieuse, prévoyante, consciente d'elle-même et de sa valeur, ajoutant à des formes gracieuses l'esprit et le cœur d'une épouse et d'une mère, qui considère l'intérêt public comme le sien. Nous éprouvions pour cette princesse infortunée une commisération très profonde, et cette commisération s'accroissait encore par l'idée qu'elle ne pouvait ne pas reconnaître qu'elle avait pour sa part contribué à attirer sur elle les coups d'une Destinée vengeresse. »

Monts ne crut pas alors devoir cacher au roi Guillaume la présence de l'Impératrice, et le Roi lui répondit aussitôt qu'à cet égard pleine liberté devait être laissée aux deux Majestés. Quant à lui, gouverneur de Cassel et du château, il n'avait nullement à intervenir. Le séjour de l'Impératrice fut d'ailleurs très bref. Arrivée le 30 octobre au matin, elle quitta Wilhelmshöhe le 1er novembre à 5 heures et demie du soir. Elle partit dans la direction de Hanovre, allant droit en Angleterre.

Le lendemain, les maréchaux Canrobert, Bazaine et Le Bœuf se rendirent au château. Monts remarque que Le Bœuf se tenait presque à l'écart, et cela par une volonté bien évidente. Le gouverneur le trouva grand, vigoureux et digne. Quant à Bazaine, il lui fit l'effet d'un vieux soldat sans énergie aucune. Le maréchal avait, paraît-il, oublié dans une auberge de Pont-à-Mousson sa bourse contenant 10000 francs. Un sous-officier allemand la lui rapporta. Le maréchal lui offrit 25 thalers qui furent refusés. Monts, qui le vit plusieurs fois, remarqua bientôt en lui un caractère vacillant et une volonté incertaine. Aussi, ne s'étonnait-il pas de ses tergiversations et de ses hésitations à Metz et pendant la campagne. Bazaine habitait à Cassel, avec sa femme et ses deux enfans, une villa du faubourg de Cologne. Il sortait peu, de crainte des quolibets et des insultes. Les prisonniers français le détestaient, et l'un d'eux alla, un jour,

jusqu'à lancer des provocations et de violentes menaces devant sa demeure. Dans une conversation que Monts eut avec Bazaine en février 1871, le maréchal lui fit d'étranges confidences. Il n'attendait rien de bon, disait-il, pour la France, et il la voyait déjà en proie à l'anarchie. Il assurait que, peu de temps avant la guerre, l'Empereur lui avait parlé de son désir sincère de maintenir la paix, mais qu'il avait été circonvenu de tous côtés et forcé de céder à l'élan de l'opinion enthousiaste pour la guerre, ainsi qu'à l'avis de ses ministres qui, au dernier Conseil, lui avaient déclaré qu'on ne pouvait résister à cette opinion. Bazaine se montrait fort dur pour Palikao et Trochu. « Il considérait leur manière d'agir comme infâme. Quant à Gambetta, il disait que son gouvernement était une honte. » Tels étaient les jugemens de celui qui avait livré Metz et son armée à l'étranger! Il se permettait de parler, avec une inquiétude affectée, de l'avenir de la France et prédisait mille maux à un peuple démoralisé par la défaite dont lui, Bazaine, était si responsable. Aussi longtemps que Gambetta et ses amis demeureraient au pouvoir, il ne croyait pas au rétablissement de l'ordre. Quant à lui, il restait, disait-il, « un serviteur fidèle et dévoué du pays et de l'Empereur. »

Monts, qui l'a observé attentivement, croit que son plan était de rétablir l'ordre en France avec ce qui restait de troupes, de renverser la République et de restaurer l'Empire. Il reconnaît qu'avant la guerre on ne prononçait déjà le nom de Bazaine qu'avec méfiance en raison de ses tristes aventures au Mexique et de son rôle louche et fâcheux durant cette campagne. Interrogé sur cette affaire, le maréchal eut l'audace de blâmer les ambitions exagérées de Maximilien qu'il avait abandonné et trahi. « Napoléon, disait-il, ne pouvait pas être rendu responsable de la conduite de cet empereur qui ne voulait point, par orgueil et par bravoure, quitter le Mexique. C'est une idée chevaleresque qui l'y a retenu, et son attitude l'avait rendu importun même à son frère François-Joseph. » Bazaine d'ailleurs ne ménageait guère Napoléon III dont il critiquait le caractère romanesque et peu pratique. Dans ses conversations avec le général de Monts, Napoléon lui confia que les maréchaux ne se plaisaient point à Cassel et songeaient à demander leur déplacement. Il laissait entrevoir que cette décision lui causait de la peine, car c'était lui qui avait demandé à les avoir près de lui. Il racontait que

la femme de Bazaine, petite créole à l'esprit léger, aurait reproché à son mari sa conduite à Metz et l'aurait même appelé « traître et lâche! » Il faut croire que l'Empereur n'attachait pas beaucoup d'importance à cette scène de ménage, car il souriait en la racontant. C'est à ce moment qu'il montra à Monts la brochure composée par lui sur « l'organisation militaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord. » Comparant la mobilisation allemande avec la mobilisation française, il trouvait la première bien supérieure en raison de ses formes pratiques, rapides et précises. L'instruction des officiers, telle qu'elle se pratiquait en Allemagne, lui semblait meilleure aussi. Il critiquait la vie des camps en Afrique, qui avait fait non pas des soldats disciplinés, mais seulement des sabreurs. Napoléon avait déjà soumis le même travail à Mels en lui disant : « Voilà ce que vous pourriez traduire. L'étude est consciencieuse et servira en France à montrer où est la vraie force de l'Allemagne. » Et comme Mels ne répondait pas : « Vous songez, peut-être, lui dit-il, qu'il eût mieux valu faire cette étude avant la guerre qu'après, n'est-ce pas? Êtes-vous donc aussi de ceux qui croient que nous n'étions pas informés des forces importantes de la Prusse? Alors écoutez! » Et l'Empereur lui lut un numéro du *Moniteur* où Thiers reprochait à Rouher d'évoquer le fantôme de 1300000 Allemands pour effrayer le pays. Napoléon aurait pu, il est vrai, lire d'autres discours où Thiers invitait le gouvernement impérial à renforcer son armée, et les derniers surtout où il laissait entrevoir que rien n'était prêt pour entreprendre une guerre insensée... Une fois lancé dans les considérations militaires et politiques, Napoléon s'arrêtait difficilement. Il revint un jour devant Monts sur ce fait que si l'armée de Metz était rendue au gouvernement impérial, celui-ci pourrait rétablir l'ordre et la pacification en France. On voyait que son désir constant était de renverser le gouvernement du moment. Mais il convenait toujours qu'il lui serait impossible de régner, si on exigeait la cession de deux provinces.

Parlant ensuite du plan de guerre français en 1870, l'Empereur apprit à Monts que Mac Mahon devait, en quittant Strasbourg, s'avancer dans l'Allemagne du Sud et s'unir à l'armée venue de Metz pour tomber en commun sur l'armée allemande du Nord. Mais les revers de Wissembourg, Wœrth et Spickeren

avaient donné au projet primitif une tout autre tournure. Ces aveux intéressaient le général, parce qu'ils mettaient une fois de plus en lumière ce fait qu'en temps de guerre celui qui peut prendre rapidement l'initiative et s'est assuré la supériorité par le nombre et l'audace, celui-là renverse rapidement toutes les combinaisons de l'ennemi. Mais ce n'était malheureusement pas le cas des Français. Napoléon se disait favorable au baron Stoffel et lui rendait justice, bien que, suivant lui, ses rapports eussent donné peu de détails sur l'organisation militaire allemande de 1868 à 1869. Monts trouvait ce jugement sévère; il s'étonnait que les judicieux avertissemens de Stoffel eussent été peu écoutés. Mais il n'insista pas, de crainte de blesser son interlocuteur.

Un autre sujet occupa davantage Napoléon III pendant le cours de sa captivité : celui des relations de la France avec l'Allemagne sous son gouvernement. Le chancelier ayant accusé la politique napoléonienne d'avoir depuis de longues années intrigué contre le gouvernement prussien, et cette accusation ayant été répétée dans la presse étrangère, l'Empereur crut utile d'y répondre. Il le fit en rédigeant une brochure qui eut alors un peu de retentissement, et qui est assez difficile à trouver aujourd'hui. Je l'ai sous les yeux. Elle est intitulée : *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III* (1). Mais comme elle opposait aux vagues assertions de M. de Bismarck des faits précis et qu'il ne convenait pas à un souverain prisonnier d'entrer en contradiction publique avec le ministre d'un roi victorieux, Napoléon III demanda à un ami, le sénateur marquis de Gricourt, d'accepter la paternité de l'œuvre, et Gricourt la signa.

« On me passait, rapporte Mels, les feuilles du manuscrit aussitôt terminées, et ma traduction (car cette brochure fut imprimée aussi en allemand) marchait de pair avec l'original. On imprimait à Cassel au fur et à mesure. Je me trouvai en avance sur l'édition de Bruxelles, et je pus envoyer, aussitôt le tirage fait, un exemplaire au conseiller intime Louis Schneider, lecteur du roi Guillaume, qui m'avait témoigné beaucoup de bienveillance et se trouvait près de lui à Versailles. Schneider en fit la lecture au Roi qui en fut extrêmement frappé. Se lais-

(1) Bruxelles, chez Rozez, 1871, in-8°.

sant guider depuis des années par M. de Bismarck, ne voyant que par ses yeux et recueillant les résultats hardis et si heureux de son ministre, le monarque ne connaissait beaucoup de faits que sous l'aspect où le chancelier les lui avait présentés. »

Voici le résumé fidèle de cette brochure qui en démontrera tout l'intérêt.

L'Empereur défend naturellement sa politique contre ceux qui l'accusaient de manquer de stabilité et de franchise. Il dit que, tant que son pouvoir a été fort et respecté, le pays a été calme et prospère et les relations extérieures excellentes. Suivant lui, les embarras et les malheurs ne sont venus fondre sur la France que depuis l'installation du parlementarisme.

Étudiant plus spécialement les questions étrangères, Napoléon affirme qu'il était sincère quand il prononçait à Bordeaux cette parole tant critiquée : « L'Empire, c'est la paix, » mais que les événemens l'avaient fait revenir des illusions nées d'une âme honnête. Au moment où il étudiait un projet de réduction des impôts qui frappaient plus spécialement les classes pauvres, la question d'Orient surgit tout à coup et fit ajourner ce projet de réforme si utile. Il fallait avant tout soutenir la politique traditionnelle de la France en Orient. Il le fit de façon à cimenter notre alliance avec l'Angleterre et sans blesser la Russie, que la modération de nos conditions de paix toucha d'ailleurs grandement. Napoléon assure, et cela sans avoir été payé de retour, qu'il a toujours été fidèle à l'alliance anglaise en résistant à toute suggestion pour abaisser une puissance rivale. Il pensait s'être attiré également la gratitude de la Prusse par l'empressement qu'il avait mis à répondre au désir de Frédéric-Guillaume IV d'être admis au Congrès de Paris dont on l'avait exclu. Cette faveur fut vite oubliée par une puissance qui, plus encore que l'Autriche d'autrefois, devait étonner le monde par son ingratitude.

Si, en 1859, l'Empereur crut devoir soutenir le Piémont, c'est qu'il redoutait que l'Autriche ne devînt maîtresse de toute l'Italie jusqu'à nos frontières. Napoléon avoue que la paix se fit sans que tout son programme eût été exécuté, et que l'attitude de la Prusse suspendit notre marche victorieuse. Il essaya en 1864 de reconstituer l'édifice européen sur de nouvelles bases, puisque les traités de 1815 avaient vécu, et de convier l'Europe à un Congrès où l'on mettrait fin partout à des arme-

mens exagérés et où l'on substituerait à un état précaire et maladif une situation stable et régulière. Mais Napoléon est forcé d'ajouter : « Les puissances, l'Angleterre surtout, accueillirent avec dédain ce moyen de pacification générale. Soit qu'elles se trouvassent blessées de voir que l'initiative en était prise par le chef du gouvernement français, soit qu'elles ne crussent pas à la possibilité de donner satisfaction aux divers intérêts qui étaient en présence, elles rejetèrent ce moyen de pacification générale. » Des complications nouvelles surgirent bientôt : l'affaire des duchés de l'Elbe fut la première. Alors l'Angleterre proposa aux Tuileries de s'opposer au mouvement qui allait amener la Prusse et l'Autriche à faire de concert une guerre de nationalité contre le Danemark. Le Cabinet impérial répondit qu'une protestation énergique provoquerait une guerre dont la France aurait seule à soutenir le poids, puisque l'Angleterre n'aurait à agir que dans la Baltique, tandis que la France devrait combattre sur le Rhin les forces réunies de l'Autriche et de la Prusse. D'autre part, l'Empereur pouvait-il, après avoir proclamé le principe des nationalités, tenir sur les bords de l'Elbe une autre conduite que celle qu'il avait tenue sur les bords de l'Adige ?

C'est ainsi que, par des scrupules maladroits, l'Empire ne vit pas que, sous prétexte de soustraire des Allemands à la domination danoise, il allait laisser jeter les Danois sous la domination allemande. Sa politique était assez imprévoyante pour ne pas deviner que l'entente de la Prusse et de l'Autriche ne durerait point et amènerait entre elles des hostilités fatales.

Napoléon dit avoir été ému de l'antagonisme subit de ces deux puissances et avoir proposé une conférence pour prévenir les hostilités. Il voulait circonscrire notre action dans les limites de la querelle engagée, mais l'Autriche ayant refusé de faire partie de la conférence, celle-ci n'eut pas lieu. Ce fut alors que, pour se dégager de toute responsabilité, il adressa à Drouyn de Lhuys la fameuse lettre du 11 juin 1866, où il regrettait qu'une conférence ayant été proposée pour prévenir l'explosion de la guerre nouvelle, l'Autriche eût refusé d'en faire partie. L'Empereur aurait bien voulu repousser pour la France toute idée d'agrandissement territorial, tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu. Il n'aurait lui-même pu songer à l'extension des frontières de la France que si la carte de l'Europe eût été mo-

difiée au profit exclusif d'une grande puissance et que si les provinces limitrophes eussent demandé librement leur annexion à notre pays. Il reconnaissait que le conflit actuel avait pour causes : la situation géographique de la Prusse, les vœux de l'Allemagne pour son unité, la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance. Il aurait, dans la Conférence, désiré pour les États secondaires de la Confédération germanique une union plus intime et un rôle plus important ; plus d'homogénéité et de force dans le Nord pour la Prusse et enfin pour l'Autriche le maintien de sa grande situation en Allemagne, mais à la condition que l'Autriche cédât la Vénétie à l'Italie. Puisque le sort des armes allait décider de toutes ces questions, la France devait s'appliquer à tâcher de maintenir l'équilibre européen et l'œuvre édifiée en Italie. L'Empereur se croyait assuré, par les déclarations des Cours engagées dans le conflit, « que quel que fût le résultat de la guerre, aucune des questions qui toucheraient la France ne serait résolue sans son assentiment. »

Avant de s'engager dans la lutte, le roi de Prusse écrivit secrètement à Napoléon pour connaître ses intentions et pour s'entendre avec lui. Celui-ci répondit au Roi que les deux souverains pourraient compter sur sa bonne foi et sur son désir de maintenir entre eux, quoi qu'il advînt, les rapports les plus amicaux. Il finit par promettre sa neutralité absolue, et c'est cette neutralité qui permit à la Prusse d'entrer délibérément en campagne. Ce fut alors que M. de Bismarck crut pouvoir dire à Benedetti : « Notre confiance dans votre gouvernement est si grande que nous ne laissons pas un soldat sur la rive gauche du Rhin. »

Napoléon reconnaît que les rapides succès de la Prusse étonnèrent le monde et émurent la France. « On vit alors, dit-il, les hommes naguère les plus pacifiques accourir chez l'Empereur pour l'engager à convoquer le Corps législatif, à appeler les réserves sous les armes et à déclarer la guerre à la Prusse, pendant que ses principales forces étaient occupées sur le Danube. L'Empereur se refusa à suivre le conseil que le Grand Frédéric donne dans ses *Mémoires*, lorsqu'il prétend qu'un souverain n'est pas, « comme un simple particulier, obligé de tenir parole et qu'il est autorisé à y manquer quand l'intérêt de son pays l'exige. » Napoléon regardait l'agitation publique comme une erreur, et pour répondre aux attaques que soulevait sa poli-

tique d'illusions et de chimères, il entreprit de prouver que ce n'était pas par faiblesse, mais par conviction, qu'il avait facilité en Europe la reconstitution des grandes nations. Il mit ses idées et ses actes sous l'invocation de son oncle et dit à l'ouverture de la session, le 14 février 1867, que les prévisions de Napoléon Ier s'accomplissaient, c'est-à-dire la concentration des peuples morcelés par la révolution et la politique. Il répéta ses paroles à Sainte-Hélène : « Les transformations qui ont eu lieu en Italie et en Allemagne préparent la réalisation de ce vaste programme de l'union des États de l'Europe dans une seule Confédération. »

Napoléon s'attachait à cette politique avec une singulière insistance, et pour que nul ne pût en Europe se tromper sur ses intentions, il fit adresser, le 16 septembre 1867, à nos agens diplomatiques une circulaire qui, à l'époque, fut très remarquée. Il dit lui-même qu'elle fut presque entièrement rédigée de sa main. La guerre de 1866 avait donné à la Prusse la domination sur la rive droite du Mein et enlevé la Vénétie à l'Autriche, désormais séparée de l'Allemagne. L'opinion française, il l'avouait, était émue. Elle se demandait si la puissance prussienne n'allait pas prendre des proportions excessives, et si l'Italie affranchie n'allait pas menacer la sécurité du Saint-Siège. Faisant alors une sorte de revue du passé depuis 1815, l'Empereur remarquait que la Sainte-Alliance avait réuni contre la France tous les peuples depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique, forte de 80 millions d'habitans, s'étendait du Luxembourg à Trieste et de la Baltique à Trente, entourant la France d'une ceinture de fer. L'Allemagne autrichienne pouvait s'avancer jusqu'aux Alpes, et l'Allemagne prussienne mettait les États secondaires en avant-garde sur le Rhin. Aucune alliance, sauf celle de l'Espagne, n'était à espérer pour nous sur le continent. L'Italie était morcelée, la Prusse pas assez compacte, l'Autriche préoccupée uniquement de conserver ses possessions italiennes. Les trois cours du Nord étaient de fait unies contre nous par le souvenir de défaites et de victoires communes.

Mais, en 1867, cette coalition était brisée. Le principe nouveau de l'Europe était la liberté des alliances et toutes les grandes puissances semblaient rendues à la plénitude d'une action libre. « La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, disait Napoléon III, dans l'étude écrite par lui à Wilhelmshöhe, assure

l'indépendance de l'Allemagne. *La France n'en doit prendre aucun ombrage...* Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous. Au Midi, l'Italie est mise en possession de tous ses élémens de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe ; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance... L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'Est de l'Europe, représente encore une puissance de 35 millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne séparent de la France. »

L'Empereur croyait l'Allemagne entièrement satisfaite et bien disposée pour nous, l'Italie encore plus sympathique, et l'Autriche consolée de ses pertes en Italie et de son déclin en Allemagne par la délivrance de toutes préoccupations extérieures ! Il trouvait dans une Europe plus fortement constituée et plus homogène une garantie pour la paix du continent, sans aucun péril ou dommage pour nous. Il voyait se produire chez les peuples une poussée irrésistible pour se constituer en grandes agglomérations « inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. » S'élevant « au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge, » il ne pensait pas que la grandeur d'un pays dépendît de l'affaiblissement de ses voisins. Il se louait même d'avoir accepté le rôle de médiateur et de modérateur. « Il aurait, disait-il, méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de race et dans laquelle s'entre-choquent des nations entières... »

Cette circulaire, n'amena pas, — Napoléon le reconnaît lui-même, — les résultats espérés, et il fut forcé de répéter, le 18 novembre 1867, les mêmes assurances de paix et de satisfaction. « Il faut, dit-il alors, accepter franchement les changemens survenus de l'autre côté du Rhin et proclamer que, tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par les vœux

des populations. » Pendant qu'il cherchait à accréditer cette vérité que la grandeur et la prospérité des États voisins n'étaient pas un obstacle à la grandeur et à la prospérité de la France, il voyait ses intentions méconnues et il reprochait à l'opposition de continuer son œuvre de dissolution et de dénigrement. Il se plaignait que Thiers déclarât que la victoire de Kœniggrætz eût été le coup le plus funeste porté à notre influence et eût dit que la grandeur et la sécurité de la France étaient incompatibles avec l'existence des grands États établis à ses frontières. Il regrettait « cette tactique qui consistait à faire croire au pays qu'il avait été profondément abaissé, que la journée de Sadowa avait été pour lui un second Waterloo et à ne pas vouloir qu'il tentât du moins de se relever aux yeux du monde. » Il blâmait la presse de s'être mise à l'unisson de la tribune dans cette polémique provocatrice et injuste. On sait quel nouveau coup porta au prestige impérial l'échec de ses prétentions sur le Luxembourg et combien il fut facile à ses adversaires de montrer quel était le fruit de tant de condescendance envers la Prusse. L'Empereur lui-même avoue qu'il en éprouva un profond désappointement. « Il sentit, dit-il, dans cette étude des Relations de la France avec l'Allemagne, que la politique qu'il avait suivie envers l'Allemagne venait de recevoir une atteinte difficile à réparer. L'opposition semblait avoir eu raison. M. Thiers triomphait, et il devenait plus difficile de prouver que ses sinistres préventions étaient injustes et mal fondées. »

Sur ce, voyant ses intentions méconnues et par cela même son prestige affaibli, Napoléon résolut d'augmenter les pouvoirs du Parlement, afin de lui laisser une plus grande part de responsabilité dans la conduite des affaires. Il forma alors un gouvernement purement constitutionnel pour rendre la nation maîtresse de ses destinées. L'année 1870 paraissait s'annoncer sous des auspices favorables et le régime libéral appelé à développer tranquillement les ressources matérielles et morales du pays.

Comment l'orage éclata-t-il tout à coup? L'Empereur en accuse l'opposition qui n'avait cessé de se plaindre de l'accroissement de la puissance prussienne et d'accuser le gouvernement d'avoir trahi les intérêts de la France. « Ce n'était pas en vain, dit-il, que depuis quatre ans l'opposition avait accusé le gouvernement de trahir les véritables intérêts de la France en montrant tant de modération et tant de longanimité vis-à-vis

de l'Allemagne. La candidature Hohenzollern fit l'effet d'une étincelle qui tombe sur des matières inflammables. Toutes les haines, toutes les jalousies, toutes les convoitises se réveillèrent tout à coup et cet incident qui, dans d'autres temps, n'eût provoqué que des notes diplomatiques, souleva le pays tout entier. Néanmoins, ajoute l'Empereur, lorsqu'on apprit que le prince de Hohenzollern venait de se désister pour son fils de la candidature au trône d'Espagne, on put espérer que la paix serait maintenue. Mais l'opinion publique était tellement excitée qu'elle repoussa toute mesure de conciliation. Les journaux de presque toutes nuances poussaient à la guerre. La province partageait l'exaltation de la capitale. » Cette dernière assertion était inexacte. Si Paris était ému, les départemens avaient gardé tout leur calme.

Cependant, Napoléon avoue qu'il pouvait empêcher la guerre, mais en perdant sa popularité et en laissant dénoncer sa conduite comme une condescendance coupable avec l'étranger. Il ajoute, dans sa brochure, et ceci est à remarquer : « Toutefois, le devoir de l'Empereur était d'être plus sage que la nation et d'empêcher la guerre, même au prix de sa couronne. » Alors, pourquoi ne le fit-il pas? « Sa réponse, dit-il, est qu'il accepta la lutte sans ardeur, comme un homme qui va se battre en duel, parce que l'honneur l'exige, et ne considérant pas si son adversaire est plus fort que lui. Sans doute aussi qu'il se laissa emporter par l'élan national, par sa confiance illimitée dans la puissance de l'armée et que les rêves de gloire militaire, peut-être même d'agrandissement territorial, étouffèrent dans son âme la faible raison de l'homme d'État. » Après ces aveux clairs et significatifs, Napoléon se défend encore d'avoir voulu la guerre de son plein gré et pour un intérêt dynastique. Il savait bien qu'une guerre malheureuse ne pouvait que tout ébranler et tout compromettre. Qui donc alors l'a déterminé à risquer un si terrible enjeu? « La vérité, répond-il, est que le pays a voulu la lutte, et que l'Empereur n'a pas résisté à l'entraînement général. »

Voilà ce qu'écrivait Napoléon au lendemain de Sedan, dans le calme de la captivité, afin d'essayer de s'excuser d'avoir lancé le pays dans une périlleuse entreprise « pour des motifs mesquins ou d'intérêt dynastique. » Ce qu'on retiendra surtout de ses propres aveux, c'est qu'il aurait dû « empêcher la guerre, même au prix de sa couronne. »

*
* *

Des froids terribles se produisirent à Cassel et à Wilhelmshöhe, à la fin du mois de décembre. Ils obligèrent l'Empereur à aller habiter l'aile Nord du château où se trouvait un meilleur chauffage entretenu par de nombreux poêles. Cependant, cette rigoureuse température n'arrêtait pas les sorties de Napoléon qui continuait ses promenades à pied ou à cheval et parfois même patinait. Les visiteurs étaient devenus moins rares. Le général de Monts note la présence de l'ancien préfet Levert, homme agréable, quoique trop pessimiste à ses yeux. Napoléon III aurait voulu s'en servir pour négocier la paix; mais celui-ci déclina toute mission à Versailles, au grand regret de l'Empereur qui ne trouvait personne pour entamer avec succès des pourparlers. Il lui aurait fallu un homme très au courant de la politique, de la législation et de ses idées, capable par une habileté personnelle de lutter contre les exigences du chancelier et d'émettre des propositions sur lesquelles les deux parties eussent pu s'entendre. Or, il ne le découvrait pas. Il finit par employer le comte Clary au détriment du marquis de Gricourt qui s'en étonna fort. Bismarck trouva Clary insuffisant. Clément Duvernois lui succéda. Malgré sa confiance en lui-même, il échoua, et Monts s'en explique ainsi : « Il est étonnant que pour une telle affaire l'Empereur ait employé un homme aussi peu capable. » Pendant ce temps, fidèle à sa tactique, Bismarck négociait avec le gouvernement de la Défense nationale, tout en laissant croire au parti bonapartiste qu'il était prêt à s'entendre avec l'Empereur. Quand Napoléon apprit les conditions de la paix, il répéta encore une fois à Monts qu'il n'aurait pu les accepter qu'à la condition de se voir détrôné à nouveau, huit jours après leur acceptation.

Malgré ses déceptions et ses tristesses, l'Empereur paraissait calme et résolu à ne plus garder qu'une place de spectateur en face de la tragédie dont son peuple était la victime. Toutefois, l'Impératrice, d'accord avec lui, avait supplié, mais vainement, le roi de Prusse de ne pas laisser entrer les troupes allemandes à Paris.

Le premier jour de la nouvelle année, une messe solennelle fut célébrée au château, où le curé Vehner de Cassel venait chaque dimanche célébrer l'office. Le même jour, Napoléon offrit

à Monts une superbe grappe de raisin qu'on lui avait envoyée de Liverpool et lui exprima ses vœux en termes affectueux. Il ne s'étendit pas sur ses espérances et répondit brièvement aux souhaits qu'on lui adressait. « C'est d'ailleurs ma conviction écrit Monts, que si l'Empereur avait repris le pouvoir, l'Allemagne n'en eût point été satisfaite. » Le général redoutait, malgré tout, une guerre de revanche, dès que l'occasion s'en offrirait à Napoléon III pour reprendre les provinces perdues et peut-être pour conquérir des provinces allemandes.

Quelque temps après, le général Frossard apparut à Wilhelmshöhe. Monts en faisait le plus grand cas. Il croit pouvoir affirmer que, si ce général avait été appuyé à Wœrth en temps utile, la bataille aurait tourné à son avantage. Il reconnaît ses capacités militaires et sa haute intelligence. Frossard s'entretint des événemens de Metz avec Monts et ne lui cacha pas que Bazaine s'était laissé tromper par un tableau lamentable et faux de la situation de la France, rapporté par le général Boyer au retour de sa mission à Versailles et à Chislehurst, quoiqu'un autre officier, le commandant Bonie, échappé de Sedan, l'eût mis parfaitement au courant de l'état du pays disposé à lutter coûte que coûte. Frossard déplorait la conduite du maréchal au sujet des drapeaux livrés à l'ennemi et ne pouvait se consoler d'avoir été trompé, comme d'autres chefs de corps, dans cette lamentable affaire.

Entre temps, l'Empereur aimait à s'entretenir avec le journaliste Mels-Cohn et à lui exprimer ses idées sur les hommes et les choses. L'entretien étant tombé un jour sur Jules Grévy, président de l'Assemblée nationale, Napoléon dit : « Je n'aurais jamais cru qu'on fît un si bon choix. Il hait tout ce qui est injuste ; il déteste tout ce qui n'est pas droit. Il y a peu d'avocats comme lui. Quand on annonça son élection au Corps législatif, je n'en eus aucun déplaisir. Je caressais ce rêve que, lorsque la liberté aurait été solidement installée en France, je pourrais moi-même, — ou au moins mon fils, — gouverner enfin quelques années dans une paix profonde. Alors M. Grévy aurait été l'homme que j'aurais souhaité avoir dans mes conseils. » Napoléon se souvenait de la conduite correcte de Grévy au 4 Septembre et de l'appui qu'il aurait voulu donner à la proposition de Thiers pour créer un comité de gouvernement et pour éviter une révolution.

De Victor-Emmanuel, Napoléon disait un autre jour : « C'est un composé de contrastes comme, je le crois, il n'en a jamais existé de pareils. Ce sont deux ou plusieurs hommes soudés ensemble par un procédé inconnu, qui se font éternellement la guerre en lui. C'est l'aristocrate le plus invétéré qui, je crois, existe en Europe, et il ne se trouve à son aise qu'au milieu du peuple qui l'inquiète. C'est un fanatique de *farniente* qui court pendant des mois entiers dans les montagnes ; un défenseur ardent du droit divin qui accepte, sans aucune hésitation, des couronnes enlevées aux têtes de ses plus proches parens ; un fervent catholique qui fait la guerre au Pape ; enfin, c'est l'homme qui méprise peut-être le plus le temps dans lequel nous vivons et qui se conforme le mieux à ses exigences. » Et après ce croquis si original, il ajoutait mélancoliquement : « Tel quel, il était merveilleusement fait et doué pour les circonstances et les intérêts qu'il avait mission de servir. »

A propos de la liberté de la presse dont Napoléon jugeait ainsi les effets : « Aucun gouvernement ne résistera à l'action corrodante de la Presse, » vint le nom d'Émile de Girardin. L'Empereur, provoqué par Mels qui avait tracé de cet homme une curieuse étude dans son livre *Gebilde und Gestatten*, le définissait ainsi : « C'est un discuteur admirable. Il croit à ce qu'il dit, quoique ce qu'il dit soit changeant, et il le prouve avec une rare vigueur de dialectique... Est-ce sa faute si son propre exemple démontre souverainement que la presse doit prendre une tout autre forme en France, sous peine d'être un fléau mortel pour le repos et le bien-être de la nation? Il serait peut-être devenu président en Amérique, ministre en Angleterre, ou déporté en Sibérie, s'il eût été Russe, mais dans aucun pays il n'aurait eu, comme en France, mission de démontrer clairement par la logique implacable des choses, qu'un gouvernement est impossible avec ce qu'on nomme les droits de la Presse. On donnera un jour une nouvelle forme au journalisme, mais on devra à M. de Girardin d'avoir rendu impossible la forme actuelle...
— Comment Votre Majesté se figure-t-elle cette nouvelle forme?
— Je ne sais comment vous répondre... Ce que je sens, ce que je sais, c'est que dans le *89* du journalisme que je prévois, c'est encore le suffrage universel qui jouera un grand rôle... » Puis un autre jour encore, parlant sur le même sujet, il conclut ainsi : « Il faudrait avant tout que le journalisme cessât d'être

une affaire. Un journaliste devrait, lui aussi, être un mandataire du peuple, *un député qui écrit;* le journalisme serait ainsi une espèce de troisième Chambre avec mandat de l'être. » Napoléon III avait voulu, en fin de compte, témoigner son estime envers Émile de Girardin en le nommant, aux dernières heures de son gouvernement, membre du Sénat impérial.

Passant de France en Russie et ayant à s'exprimer sur le compte du Tsar, il dit dans un de ces entretiens familiers : « La grande élévation de sentimens d'Alexandre lui a fait commettre une faute grave que la Russie paiera très cher un jour. Je le dis immédiatement au prince Orlof qui m'annonçait la libération complète des serfs : « Dans vingt ans, vous aurez toute une génération de déclassés, les uns serfs affranchis, les autres nobles qui auront dévoré le prix du rachat de leurs serfs et qui tous ne sauront faire autre chose de leur liberté que de conspirer et d'entraîner avec eux la jeunesse et les mécontens. Vers quel but? Peu importe! Par pur besoin révolutionnaire... Le Tsar pense comme moi et je le sais de sa bouche même. Il s'attend à la révolution que je lui ai prédite et son gouvernement cherche à la diriger dans une voie patriotique. Voilà la cause du panslavisme. C'est une visée bien dangereuse et qui pourrait occasionner plus d'une guerre en Europe. »

La pensée de l'Empereur se reporta ensuite sur l'Allemagne nouvelle. « Celle que j'ai si bien connue, dit-il à Mels, semble ne plus exister. C'était un beau pays que j'ai bien aimé et où l'on pourrait être très heureux. Ce mélange de rêverie et de science était charmant et, sachez-le, j'ai eu souvent la nostalgie de l'Allemagne... A vrai dire, je n'aurais jamais cru que le désir de revenir dans votre pays, pour quelque temps, dût s'accomplir ainsi!... On dirait que vous autres Allemands, vous avez fait un rêve et que vous vous êtes réveillés. Un beau et glorieux réveil! Victoires sur victoires! succès sur succès! Mais aidez-moi donc à retrouver cette pensée rimée de Gœthe qui donne un si salutaire avertissement aux gens et aux nations que la fortune favorise? — Votre Majesté veut dire celle-ci :

Nichts ish schwerer zu ertragen
Als eine Reihe von glücklichen Tagen!

— C'est cela même! Comment supporterez-vous cette série de succès inouïs? Qu'en sortira-t-il? Et l'Allemagne que vous

allez fonder, vaudra-t-elle plus ou moins que cette vieille Allemagne ensevelie dans vos victoires? » Après un silence, l'Empereur ajouta : « On verra ce que le rêve de M. de Bismarck aura coûté à la Prusse! Une bagatelle comme son existence... J'ai voulu l'alliance intime de la France et de la Prusse et la liberté du reste des pays germaniques qui seraient entrés dans notre alliance, l'un après l'autre. Il est d'une autre école. Il a préféré raviver la haine et les dissentimens entre nos deux pays et s'en servir pour subjuguer les autres États allemands. L'idée napoléonienne a succombé aujourd'hui devant la sienne. Mais l'histoire jugera laquelle des deux était la plus juste et la plus digne de la civilisation et de l'humanité! »

C'est à de graves réflexions de ce genre que Napoléon occupait les loisirs de ses longues journées, attendant avec impatience, mais sans vouloir le montrer, l'heure de la délivrance. Le général de Monts remarque que, plus on approchait de la capitulation de Paris, plus la correspondance devenait active entre Versailles et Wilhelmshöhe, ainsi qu'en Suisse et en Angleterre. Quoique l'Empereur n'eût plus grand'chose à espérer, c'étaient des allées et venues continuelles de personnages comme le général Fleury, le préfet Pietri, le comte Clary, des dames de la noblesse française. On sait le rôle que joua alors la comtesse de Mercy-Argenteau qui était en quelque sorte, comme l'a dit Napoléon III lui-même, « le nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Empire. » L'Empereur supportait tous les frais de ces pourparlers et faisait, dit-on, de grands sacrifices pour cela. Il aimait à entretenir Monts de la situation, et déplorant le sort tragique de la France, émettait parfois le souhait de ne pas revenir au pouvoir. « Quand je fis allusion au Prince impérial, dit Monts, son visage prit une expression sévère comme si tous les dangers auxquels le jeune empereur pouvait être exposé, surgissaient à ses yeux... Et cependant, de temps à autre, il reprenait confiance pour les siens et pour lui, mais il se montrait en général plus résigné qu'optimiste. » La tentative de suicide de Bourbaki l'affecta gravement : il parla alors de nouveau de Régnier et crut pouvoir attribuer le désespoir de Bourbaki à cette lamentable affaire qui avait eu sur sa destinée une si grande influence, ignorant alors tous les déboires qu'avait eu à subir l'infortuné général pendant la douloureuse campagne de l'Est.

En janvier 1871, dans une nouvelle phase d'espoirs et d'illusions, l'Empereur adressa à la nation française une proclamation où il disait que, trahi par la fortune, il avait gardé le profond silence qui est le deuil du malheur. Son cœur seulement avait fait des vœux pour le succès de la Défense nationale et admiré le dévouement de toutes les classes et de tous les partis. Mais maintenant, il était temps, selon lui, de demander à ceux qui avaient usurpé le pouvoir, de rendre compte du sang répandu et des ruines amoncelées. Il importait que la France ne fût pas abandonnée à un gouvernement sans mandat et que le pays fût consulté pour désigner le régime le plus capable de réparer les maux de la patrie. Son devoir à lui, comme véritable représentant de la France, était de s'adresser à la nation et de lui dire que tout ce qu'on faisait sans sa participation directe était illégitime.

Étrange illusion de l'Empereur ! La nation allait d'ailleurs bientôt répondre à ces préoccupations par les élections du 8 février. On vit alors le peu qui restait du parti bonapartiste en France, puisque six ou sept représentans de ce parti seulement furent élus à l'Assemblée nationale.

*
* *

Les derniers jours de la captivité approchaient, quoique nul à Wilhelmshöhe ne sût à quel moment précis l'Empereur serait libre de se rendre en Angleterre auprès de l'Impératrice et de son fils. Dès la fin de février, la plupart des hôtes du château avaient déjà fait leurs préparatifs de départ. Le 2 mars, Napoléon confiait à Monts que le comte de Bismarck lui avait fait demander pourquoi il n'avait pas exposé personnellement ses idées au sujet des préliminaires de paix. « Quelle idée pouvais-je encore exposer? demandait Napoléon. Je ne puis rien faire que d'attendre ce que votre souverain décidera. — Votre Majesté, expliqua Monts, aura du moins un avantage : celui de n'avoir pas signé la paix. — Oui, et quelle paix! » — Et il gémit sur la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Monts fit doucement observer que ces deux provinces avaient appartenu à l'Allemagne, et que celle-ci rentrait ainsi dans son bien. « Bismarck, ajouta Napoléon, sans s'arrêter à cette réflexion, nous avait dit à Sedan que la paix qui suivrait la guerre serait une paix faite pour durer... Or, des conditions si rigoureuses et la volonté de ne

point les amoindrir ne peuvent garantir que la paix soit durable. » L'Empereur avait un instant espéré que le roi Guillaume favoriserait lui-même le rétablissement de l'Empire, en lui rendant son armée. Monts pensait de son côté que l'armée délivrée aurait été grossir les troupes de la Défense nationale et aurait rendu les derniers mois de la campagne encore plus difficiles pour les Allemands.

Le 2 mars, la ville de Cassel apprit le vote des préliminaires de paix par l'Assemblée nationale à Bordeaux. Les cloches et les canons, les drapeaux arborés aux édifices publics et à toutes les fenêtres annoncèrent l'allégresse universelle. « Un grand et noble sentiment, écrit Monts, pénétrait tous les cœurs allemands, et chacun comprenait que le nouvel Empereur avait parfaitement rendu la pensée de tout son peuple en s'écriant : « Dieu a fait pour nous de grandes choses!... »

La tristesse était profonde à Wilhelmshöhe. La plupart des officiers se demandaient ce qu'ils allaient devenir, sans appui et sans ressources, en France. Le ressentiment des prisonniers français à Cassel était porté à l'extrême contre Bazaine. On le menaçait publiquement, et le traître s'inquiétait de ces démonstrations. A Monts qui lui demandait s'il allait rentrer dans son pays : « Non, non, répondit-il, je n'ai nulle envie de me faire mettre en pièces ! » Il songeait à aller provisoirement en Suisse avec les siens. Il prédisait mille malheurs à la France, le renversement du gouvernement, l'arrivée de la République rouge, la ruine universelle de la nation. « Quand je lui dis que l'Allemagne avait l'intention d'occuper le Nord-Est de la France, il s'écria : « Vous faites bien! Vous faites très bien!... » Encouragement tout à fait digne de celui qui le donnait!

L'autorisation de mettre en liberté les prisonniers de Wilhelmshöhe n'était pas encore arrivée. Bismarck avait alors l'intention de ne laisser délivrer Napoléon qu'après la conclusion définitive de la paix, de crainte que des difficultés nouvelles ne vinssent troubler ses desseins politiques extérieurs.

A ce moment parut une pétition « dite de l'Armée française » en faveur de Napoléon III et rédigée par des officiers en captivité à Cassel. C'était en réalité l'œuvre de Pietri, de Mels, de l'industriel Pommier, du sieur Dohet de Bruxelles et de l'écuyer Raimbeaux, rédacteur en chef du *Drapeau* et successeur de Conti, élu député par la Corse. Quelques jours après, fut

publiée la protestation de Napoléon III contre le vote de déchéance par l'Assemblée nationale et adressée au président Jules Grévy. L'Empereur jugeait ce vote injuste et illégal, parce qu'il avait été obligé de céder à l'élan irrésistible de l'opinion publique en faveur de la guerre, et parce que l'Assemblée avait outrepassé ses pouvoirs en décidant des questions hors de sa compétence. Il déclarait qu'il ne s'inclinerait que devant la libre expression de la volonté nationale. Or, jamais élections n'avaient été plus libres, et l'Assemblée, dont il contestait les pouvoirs, montra qu'elle était bien un corps constituant représentant les volontés du pays, puisqu'elle organisa la Constitution de 1875 et fonda la République. La protestation de l'Empereur fut lancée à Paris et dans les départemens et n'y produisit aucune impression, tant l'opinion à cette époque, blessée cruellement par les malheurs de la guerre, était contraire au gouvernement impérial.

Comme Monts s'étonnait que Napoléon III n'eût pas encore été averti de sa prochaine libération, ordre lui fut donné, si on le questionnait à cet égard, de se tenir sur la réserve et de se garder de toute initiative. Il comprit que le gouvernement allemand, après avoir conclu la paix avec la République, avait pris l'engagement de ne pas lui créer de nouveaux embarras. On craignait que l'Empereur ne reparût tout à coup en France, comme jadis son oncle en 1815, et ne groupât autour de lui un certain nombre de partisans restés fidèles à sa cause.

L'arrivée de l'empereur Guillaume à Francfort-sur-le-Mein avait été annoncée pour le 15 mars. Ce jour-là, Monts s'y rendit et trouva la grande ville tout en fête, ornée de drapeaux et d'arcs de triomphe. Le souverain fut reçu par une foule enthousiaste, ivre d'allégresse, qui l'acclamait et l'entourait d'ovations sans fin. Le soir, pendant que les rues et les places étincelaient d'illuminations féeriques, pendant qu'au Rœmer, Guillaume Ier recevait les hommages et les félicitations de la haute société et des principaux personnages de Francfort, Monts fut averti que Guillaume voulait lui parler en secret. L'emmenant dans une salle écartée, l'Empereur lui dit qu'il aurait désiré délivrer Napoléon III aussitôt après le vote des préliminaires de paix, mais que le chancelier s'y était opposé. Monts se permit de faire observer que le comte de Bismarck venait de mander lui-même le général Castelnau à Berlin pour l'entretenir d'une affaire

spéciale. Étonné, Guillaume voulut être mis immédiatement au courant de cette affaire et donna ordre à Monts de faire télégraphier au chancelier par le conseiller Abeken. Monts ne put trouver aussitôt, dans la foule des invités, ce petit homme étrange et prétentieux à tournure de gnome avec une chevelure énorme et qui, pendant toute la guerre, avait joué un rôle important dans les affaires diplomatiques traitées par le chancelier à Versailles. Il se décida alors à télégraphier lui-même à M. de Bismarck : « Sa Majesté désirerait savoir, demain avant huit heures, le résultat de la mission attribuée au général de Castelnau à Berlin et de son entrevue avec Votre Excellence. » Le chancelier répondit aussitôt qu'il s'agissait du départ de Napoléon III et que ce départ ne pouvait plus être différé. Abeken, qu'on avait enfin découvert, écrivit sous la dictée de Guillaume une lettre dans laquelle l'Empereur allemand disait à Napoléon qu'il l'autorisait à partir quand bon lui semblerait. Monts retourna immédiatement à Cassel pour annoncer cette bonne nouvelle au souverain captif.

Napoléon reçut et lut la lettre sans la moindre émotion. Il demanda à réfléchir sur le jour et l'heure de son départ, puis sa pensée se reporta tout à coup, on ne sait pourquoi, sur la visite de Guillaume et du kronprinz à Paris en 1867. « Tout cela est déjà bien loin ! » dit-il avec un soupir. Il parla encore de la remarquable organisation de l'armée allemande et promit à Monts de lui donner un exemplaire de sa brochure sur ce sujet qui l'avait si fort intéressé, et dont il espérait tirer profit pour la France et son avenir. Il se décida enfin à partir le dimanche 19 mars à trois heures de l'après-midi. Monts, qui ne voulait pas l'exposer seul à des incidens fâcheux, demanda l'autorisation de l'accompagner. Le chancelier la lui accorda.

Le 19, à neuf heures du matin, une messe est dite au château. Après la messe, un lunch est servi aux hôtes de Wilhelmshöhe. Napoléon remet à Monts sa brochure militaire en le priant d'en excuser les fautes. Les domestiques du château apportent des fleurs. La Garde rend les honneurs prescrits. Napoléon et Monts montent dans la première voiture avec Castelnau. Le public, qui assiste à ce départ, reste calme et silencieux. A la gare, même attitude de la foule. L'Empereur et sa suite pénètrent dans un wagon-salon, et le train part à toute vitesse. A Giesen, on apprend tout à coup l'insurrection du 18 mars et ce nouveau mal-

heur, ajouté à tant d'autres, consterne l'Empereur et les officiers. Dans toutes les gares, ils lisent sur de grands drapeaux, à propos du retour des troupes allemandes, les noms de *Wissembourg*, *Wœrth*, *Sedan* et *Metz*. La tristesse des malheureux Français s'accroît à mesure qu'ils approchent de la frontière. A Cologne, on les reconnaît et on les accueille par des sifflets et des cris injurieux. A Herbesthal, la princesse Mathilde se précipite tout en larmes dans le wagon impérial et se jette au cou de l'Empereur. Elle est en proie à une émotion et une surexcitation extraordinaires. Lui, maître de sa personne, demeure froid et impassible.

C'est alors que le général de Monts prend congé de l'Empereur qui le remercie avec affabilité et le charge de ses hommages pour l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne. Puis il continue son voyage jusqu'à Verviers et Douvres, où l'Impératrice l'attendait.

Le voilà enfin sur le sol anglais, après six mois de captivité. Il compte y préparer la restauration de l'Empire, soit pour lui-même, soit pour son fils. La mort le frappe en pleines illusions, le 9 janvier 1873. Six années après, l'héritier du trône impérial mourait héroïquement à vingt-trois ans, dans la guerre du Zoulouland.

HENRI WELSCHINGER.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre Sarah-Bernhardt : *La Beffa*, drame en quatre actes en vers, de M. Sem Benelli, transposition en vers français de M. Jean Richepin.

Qu'on dise après cela que le drame en vers est un genre suranné! Presque au lendemain de *Chantecler*, nous entendions *La Beffa* au Théâtre Sarah-Bernhardt. Cependant, au Théâtre-Antoine un jeune poète de talent faisait représenter sous ce titre : *1812*, une sorte de roman d'Erckmann-Chatrian mis en vers. L'inspiration de cette pièce peu belliqueuse eût déchaîné, voilà seulement quelques années, des enthousiasmes. Aujourd'hui nous ne pensons plus que cet étalage des horreurs de la guerre soit de circonstance. Ce n'est pas le rôle de la poésie de débiliter les courages, c'est même le contraire de son rôle historique. Et la guerre pouvant toujours, dans la vie d'une nation, être la réalité de demain, il importe qu'elle nous trouve prêts à l'accueillir sans tristesse; car ce qu'on fait tristement, on le fait mal. Après *1812*, qui est comme le roman en vers au théâtre, il n'est pas jusqu'à la tragédie qui, avec la *Sophonisbe* de M. Poizat, n'ait reparu. Et nous ne sommes pas au bout de l'énumération. On répète une pièce en vers à la Comédie-Française; on va jouer au théâtre Sarah-Bernhardt le *Bois Sacré* d'Edmond Rostand. C'est toute la lyre, ou du moins ce sont toutes les yres. Nous n'avons signifié son congé au vers que pour la comédie de mœurs; je ne suis pas sûr que ce fût nécessaire, mais c'est un fait. Ce n'est pas assez de dire que nous admettons encore la forme versifiée au théâtre; elle nous est restée particulièrement chère; elle remue en nous toutes sortes de souvenirs, elle nous réjouit dans une habitude héritée de toutes les générations qui nous ont précédés et qui, pendant des siècles, n'ont pas toléré qu'un drame non plus qu'une comédie fût écrit en prose; or, on sait pour combien entre l'ha-

bitude dans le plaisir littéraire et comme le goût a besoin d'une longue éducation. Ne doutons pas qu'il n'y ait encore de beaux soirs et tout un avenir pour la poésie au théâtre.

Entre tant de productions poétiques, et puisque nous n'avons que le choix, nous choisirons le drame italien de M. Sem Benelli que M. Richepin a adapté à notre scène, parce que la pièce est des plus curieuses, et parce que le somptueux vêtement, dont M. Richepin l'a habillé, suffirait à nous la recommander. Le succès même que *La Beffa* a obtenu en Italie contribue à en rendre l'étude intéressante. Non certes que le succès soit toujours signe de valeur littéraire; il est même quelquefois signe du contraire. Mais il paraît que M. Sem Benelli est vraiment un poète, et que *La Beffa* est écrite dans une très belle langue. Or la pièce a eu quatre cents représentations consécutives; on la joue dans toutes les villes; le public italien ne s'en lasse pas. Il faut, pour cela, qu'elle réponde à quelque chose de profond, à un caractère de la race, à un instinct national. Et il pourra donc être instructif d'en marquer l'opposition avec le sentiment français, puisque l'accueil chez nous a été moins frénétique.

La Beffa est un drame historique, ou plutôt placé dans un décor d'histoire, ou mieux encore dans un cadre ancien, un précieux cadre florentin du temps de Laurent le Magnifique. Le héros en est le jeune seigneur Giannetto Malespini. Il est en lutte avec deux frères : Neri et Gabriel Chiaramantesi. La lutte dure depuis toujours. C'est une de ces hostilités spontanées et irréductibles qui résultent du contraste entre les natures et traduisent l'antagonisme des tempéramens. Giannetto est de complexion débile, remarquablement doué des dons de l'esprit qu'il a subtil, inventif et orné, mais rachetant cette supériorité intellectuelle par une déplorable faiblesse physique. Au contraire, ses ennemis sont, dans toute la force du terme, de belles bêtes. Superbes et brutaux, ils ont pris l'habitude de faire de Giannetto leur souffre-douleur.

Ce qui les encourage, et les excite, et en partie les justifie, c'est que Giannetto n'est pas seulement faible, il est lâche. C'est cela même qui est chez lui le trait caractéristique. Il est essentiellement lâche. C'est un lâche; c'est le lâche. Aussi, pas de mauvaise farce qui ne soit contre lui de bonne guerre. Cela a commencé à l'école, cela a continué depuis. On martyrisait l'enfant, on persécute l'homme. Lui, il subit, faute d'avoir le courage de résister et de se défendre. Mais en subissant, il ne se résigne pas. Au contraire; l'humiliation, chaque fois, ajoute à la colère, à la rage, à la rancune qui s'accumulent en lui. Une méchante

plaisanterie, cela s'appelle en Italie, ou cela s'appelait, du temps du Magnifique, une « beffa. » Voici la dernière beffa dont Giannetto a été victime. On l'a enfermé dans un sac, jeté à l'eau et lardé de coups de dague. Nous sommes entièrement de son avis pour déclarer que cette gentillesse est du goût le plus fâcheux. Depuis cette dernière mésaventure, une pensée unique habite l'esprit du malheureux bafoué, un seul sentiment survit dans son cœur ulcéré. Il s'est donné tout entier à une idée dont il a fait sa maîtresse :

C'est la Vengeance ! Elle a de grands yeux verts ardens,
Elle est gaie. Elle rit de ses trente-deux dents.
Sa robe s'ouvre ; on voit sur sa gorge qui bouge,
Blanche, luire un éclair de cicatrice rouge.
Elle danse, et vous dit avec un geste fou :
« Veux-tu me suivre ? Viens ; mais en sachant jusqu'où
« Peut te mener la danse étrange que je mène.
« Celui qui m'aime aura toute la joie humaine.
« Toutes les femmes, s'il les aime, l'aimeront.
« Toutes les grâces sont en couronne à mon front.
« Mais pour m'avoir, avec tout ce qui me décore,
« Il faut rire. Ris donc ! Ris toujours ! Ris encore !
« Sinon, tu ne peux pas m'avoir ; je te tuerai.
« Et pas même me voir ! Mon regard acéré
« Suffit pour aveugler soudain les yeux qu'il crève.
« Car mon rire a l'horreur des larmes, fût-ce en rêve.
« Et si tu veux revivre à mes baisers fleuris,
« Ris toujours ! Ris sans fin ! Ris ! Ris encore ! Ris ! »

Il se vengera. Il opposera plaisanterie à plaisanterie. Il fera, lui aussi, sa beffa, et telle qu'il la peut faire. Celle des Chiaramantesi n'a été pétrie que de force et de brutalité. La sienne sera une œuvre d'art, préparée de loin, ourdie savamment, tissue d'une trame délicate et décevante. Aussi bien la sottise de l'aîné des deux frères, Neri, lui fait la partie belle. Giannetto, feignant une réconciliation, a invité à souper les deux frères, et aussi la maîtresse de Neri, la belle Ginevra, pour qui il soupire en secret, cela va sans dire : deux hommes qui aiment la même femme se haïssent ; mais aussi, quand deux hommes se haïssent, c'est qu'ils sont destinés à aimer la même femme ; ainsi le veut une saine psychologie de théâtre. A la fin du souper, Neri, qui a bu comme une éponge, est complètement ivre. Il revêt une armure complète : casque, cuirasse, gantelet, épée nue ; c'est une idée d'ivrogne. Giannetto, qui le guette, conçoit aussitôt le parti qu'il peut tirer de la fantaisie de cette brute. Nous le voyons imaginer sous nos yeux sa

beffa, la combiner, lui faire prendre forme. Il persuade à Neri de s'en aller par les rues dans cet attirail et de s'introduire chez les bourgeois paisibles. Ce qui suivra, nous le devinons, et c'est la farce dont Giannetto va se régaler et distraire aussi Laurent de Médicis qui, paraît-il, dans la lutte entre l'artiste rusé et les deux hercules idiots, est pour le premier.

Le second acte se passe chez Ginevra. Ayant endossé les habits de Neri, Giannetto s'est introduit chez la courtisane, qui l'a pris pour Neri. Il a passé la nuit auprès d'elle. Ç'a été du reste en tout bien tout honneur. Giannetto n'a pas profité de l'erreur : c'est un homme tout esprit. Les plaisirs de la vengeance sont les seuls auxquels il aspire. Il est venu tout uniment pour raconter le scandale de l'équipée à laquelle Neri s'est livré. On l'a arrêté, comme frappé subitement d'aliénation mentale; on l'a conduit au poste... Mais quoi! Du bruit! Neri s'est échappé. Décidément, ce fou est dangereux. A l'acte suivant, nous le verrons enfermé dans les souterrains d'un palais, où on le lie à une chaise scellée au mur. Giannetto nargue sa rage impuissante. Et il imagine de le faire narguer par des femmes, Laldomine, Fiammette, Lisabetta, introduites à cet effet auprès de lui. Les deux premières sont des femmes qu'il a trahies; elles l'injurient abondamment. La troisième l'a aimé en secret, et n'éprouve pour lui que de la pitié.

Cher grand vaincu ! Que n'est-ce, hélas! l'ardente fête
De notre amour joyeux en folle floraison
Qui t'a sous mes baisers fait perdre la raison ?
Nous serions fous tous deux de la même folie,
Car c'en est une, va, dont mon âme est remplie,
Oh ! quel amour profond autant qu'il fut secret !
Tout le monde, excepté grand'mère, l'ignorait.
Et tu ne pouvais pas le soupçonner toi-même.
Le torrent ne sait pas combien la rive l'aime,
Tout le long d'elle il passe en flots indifférens
Aux violettes dont ses bords sont odorans.
Il passe avec un bruit de fuite au joyeux rire,
Et l'eau ne connaît point la rive qui s'y mire...

Ce langage nous surprend un peu. Nous ne nous attendions pas à cette expansion d'un sentiment si délicat et qui semble ici un peu dépaysé. Mais cette note idyllique est quand même la bienvenue. C'est une détente au milieu de toutes ces horreurs. Lisabetta conseille à Neri, au lieu de se débattre comme il l'a fait jusqu'ici, de feindre la folie, mais

une folie douce ; elle le réclamera ; on le mettra en liberté. Neri suit ce conseil. Sa vengeance va-t-elle donc échapper à Giannetto ? Non pas. Celui-ci en sera quitte pour modifier son plan au gré des circonstances, et l'y adapter en l'aggravant. Notez-le bien : c'est cela même qui donne à l'œuvre sa valeur de théâtre. C'est que cette vengeance n'est pas combinée une fois pour toutes. Elle est en continuel travail de combinaison, en perpétuel rebondissement, en mouvement et en acte. Cette création sans cesse renouvelée est en soi quelque chose d'intéressant et que nous arrivons à suivre avec curiosité, — je ne vais pas jusqu'à dire avec sympathie.

Le hasard qui délivre Neri va devenir le meilleur collaborateur pour la vengeance de Giannetto. Déjà celui-ci entrevoit le suprême triomphe, et il le savoure dans une crise de joie hystérique. En effet, le premier usage que fait Neri de sa liberté est de courir chez Ginevra. C'est la nuit. Un homme est auprès de la courtisane. Neri ne doute pas que ce ne soit Giannetto, et, quitte à vérifier ensuite, il commence toujours par le poignarder. A peine le sang est-il versé, une porte s'ouvre et le meurtrier voit paraître sain et sauf, ironique et insultant... Giannetto lui-même. Qui donc vient-il de tuer ? Son propre frère, Gabriel, le second des Chiaramantesi, l'autre brute ; Giannetto a tout mené sûrement, froidement. Bien joué, Marguerite ! comme on dit dans *La Tour de Nesle*. Et voilà une beffa de derrière les fagots.

On a noté, au cours de notre analyse, tout ce qui dans cette pièce très italienne est fait pour déconcerter le spectateur de chez nous. Ai-je besoin de faire remarquer que sa conception même n'est pas du tout suivant le goût français ? J'ai lu un peu partout que c'est pur romantisme. Pas un de nos romantiques n'eût consenti à prendre Giannetto pour héros. Car il est bien le héros de la pièce, celui qui conduit toute l'action, celui qui l'emporte sans cesse, celui qui triomphe finalement ; et c'est un lâche ! Et il joue devant nous toute la gamme des sentimens qui ressortissent à la lâcheté : ruse, dissimulation, dérision à l'adresse du vaincu ! Ah ! que c'est l'opposé de notre goût ! Rappelez-vous *Cyrano!* Un bravache celui-là ; mais dans bravache, il y a brave. Il est imprudent, inconsidéré, bavard, c'est-à-dire qu'il est le contraire de dissimulé et de cauteleux. C'est par sa générosité, même absurde, même ridicule, qu'il a tout de suite éveillé un écho dans nos cœurs. Vous me direz que le paladin, Roland ou Rodrigue, n'est pas le seul héros de notre littérature, qu'il ne faut oublier ni le *Roman de Renart*, ni les *Fables* de La Fontaine, qui sont aussi bien l'épopée de la ruse, et où la faiblesse avisée triomphe de

la force brutale. Quelle différence! Renart personnifie la classe des petites gens sur qui pèse de tout son poids l'inégalité sociale. Soigneusement dépouillé et désarmé par les grands, par les riches, par les puissans, il a recours à l'unique moyen de défense dont il dispose, et qui est l'adresse. Au surplus, il n'est comte ni baron et ne se pique pas des vertus chevaleresques. Giannetto est un seigneur; il est l'ami du Magnifique; le succès de sa beffa va le rehausser dans l'estime de ses compatriotes : il l'eût disqualifié dans notre pays de France. La ruse est une arme qui vaut la bravoure, et le coup porté dans l'ombre, s'il tue l'adversaire, vaut une victoire remportée au grand jour... telle est l'idée que *La Beffa* traduit avec le grossissement de la scène, mais dont peut-être on trouverait de curieuses applications dans l'histoire des cités italiennes et dans une politique à laquelle Machiavel a attaché son nom. Il y aurait là, si le temps et la place ne nous faisaient défaut, matière à un chapitre instructif de psychologie des races.

Quelle part revient à M. Richepin dans l'adaptation de la pièce italienne à la scène française? Les élémens me manquent pour en décider. Ce qui est certain, c'est que la pièce est conduite d'une main experte, sans hésitations, sans lenteurs, et qu'elle nous arrive à travers une transposition poétique des plus savoureuses. On ne peut souhaiter une langue à la fois plus souple et plus brillante, une versification plus aisée; de beaux morceaux, qui ne sont pas des hors-d'œuvre, nous ont ravis au passage.

J'ai déjà dit dans une précédente chronique avec quel art, quelle énergie et quelle jeunesse Mme Sarah Bernhardt joue le rôle de Giannetto. Elle est très bien secondée par Mlle Marie-Louise Derval, qui a beaucoup de grâce et d'allure sous les traits de Ginevra et qui s'est montrée comédienne intelligente et bonne diseuse. Et combien parfaitement M. Decœur donne cette impression d'une force déchaînée que doit produire le personnage de Neri!

On a représenté deux fois, avec un réel succès, au théâtre Femina, la *Sophonisbe* de M. Alfred Poizat. Nul doute que ce succès ne décide un directeur de théâtre à monter cette pièce pleine de nobles ambitions. Nous aurons alors tous les élémens pour discuter cet essai de retour à la tragédie racinienne.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AVENTURE TRAGIQUE DE JANE GREY

The Nine Days Queen, Lady Jane Grey and her Times, par Richard Davey, un vol. in-8°, illustré, de la collection : *Romantic History*, Londres, librairie Methuen, 1910.

Un matin d'automne de l'année 1549, l'éminent humaniste anglais Roger Ascham, professeur de « calligraphie » du petit roi Édouard VI, ayant l'occasion de passer auprès du Manoir de Bradgate, résolut de s'arrêter un moment dans cette somptueuse maison dont le possesseur, Henri Grey, duc de Suffolk et marquis de Dorset, s'était constitué le patron attitré de tous les hommes de lettres et savans du royaume, à la condition qu'ils eussent adopté les nouvelles idées en matière religieuse. Sitôt entré dans l'immense parc de Bradgate, Ascham rencontra le duc et sa femme qui, accompagnés d'une nombreuse escorte, venaient de se mettre en route pour une partie de chasse; mais il apprit d'eux que leur fille aînée, lady Jane, alors âgée de douze ans, était restée au château, et serait sûrement ravie de le voir. Il poursuivit donc son chemin à travers le parc, obtint des serviteurs la liberté d'aller surprendre lady Jane sans se faire annoncer, et, ayant ouvert doucement la porte du « cabinet » de la jeune fille, trouva celle-ci seule, assise devant la fenêtre, et « occupée à lire le *Phédon* de Platon, dans son texte grec, avec autant de plaisir qu'en prennent nos cavaliers à lire les joyeuses histoires de Boccace. »

Cette petite savante de douze ans était une gentille enfant toute frêle et menue, d'une taille fort au-dessous de son âge, et non pas

jolie, peut-être, avec ses cheveux d'un blond vif et son maigre visage pointu entièrement semé de taches de rousseur, mais à la fois si gracieuse et si innocente que personne ne pouvait l'apercevoir sans éprouver pour elle un sentiment où la sympathie se mélangeait, déjà, d'une tendre pitié : car c'était vraiment comme si, dès lors, le visage ingénu de la future « reine de neuf jours » eût porté le signe de la fatalité tragique qui allait bientôt l'accabler sous son poids. Le regard de ses grands yeux teintés de reflets rouges, notamment, avait une étrange expression de mélancolie : un de ces regards d'enfant souffreteuse ou battue dont la tristesse nous est encore rendue plus poignante par le pâle sourire, naïvement résigné, qui les accompagne. Et la même désolation s'exhalait aussi des paroles de la petite Jane Grey, à en juger par l'entretien qu'elle eut, ce clair matin d'automne, avec son visiteur.

Celui-ci, très étonné, demanda tout d'abord à la jeune fille « pourquoi elle délaissait, au profit de ses études, les divertissemens où prenaient part tous les autres habitans du château ; » et ce fut précisément avec un « faible sourire » de ses lèvres rouges, découvrant la blanche et régulière rangée de ses dents, que la petite métaphysicienne répondit à cette première question :

— J'estime, quant à moi, que tout leur amusement à la chasse n'est qu'une ombre vaine, auprès de la jouissance que je goûte dans Platon. Hélas! les pauvres gens, jamais ils n'ont compris ce que signifie le véritable plaisir !

Une telle réponse, si réellement Jane Grey l'a formulée en ces termes, était bien faite pour accroître la surprise de l'érudit professeur. Mais sans doute Ascham lui-même n'aura pas eu de peine à y reconnaître l'écho de quelque sermon que l'enfant venait d'entendre ; et, en tout cas, il lui a suffi de poser ensuite à lady Jane une nouvelle question pour qu'aussitôt cette austère contemptrice des faux plaisirs du monde se révélât devant lui la pauvre petite enfant qu'elle était, condamnée par l'indifférence et la dureté inhumaine de ses parens à se chercher un refuge dans un monde idéal d'images ou de rêves, dont les livres qu'elle lisait lui entr'ouvraient la porte. Le fait est qu'on ne saurait concevoir paroles plus touchantes que ces simples aveux de la jeune fille, en réponse à l'interrogation de Roger Ascham sur la manière dont « elle s'était élevée à une aussi exemplaire notion du plaisir véritable : »

— « Eh bien ! répondit Jane Grey, je vais vous dire, tout franchement, ce qui en est ! Sachez donc que l'un des plus grands bienfaits

que Dieu m'ait jamais accordés a été de m'envoyer, — avec des parens exigeans et sévères comme les miens, — un maître aussi bon que l'est M. Aylmer ! Lorsque je suis en présence de l'un de mes deux parens, soit que je parle ou me taise, soit que je reste immobile ou que je me meuve, soit que je m'occupe à coudre, à jouer, à danser, ou à faire n'importe quoi d'autre, il faut absolument que je fasse tout cela, pour ainsi dire, avec autant de poids, de mesure, et de nombre, en un mot aussi parfaitement que Dieu a créé la terre : faute de quoi je suis si vivement réprimandée, si cruellement menacée, et parfois même battue, je suis maltraitée avec tant d'excès que je me figure être en enfer, et cela jusqu'à ce qu'arrive le moment où je dois aller prendre mes leçons avec mon précepteur ; mais alors M. Aylmer m'instruit si doucement, si agréablement, et avec une façon si ingénieuse de m'exciter à apprendre, que je crois toujours que le temps n'est rien, pendant que je puis rester avec lui. Et quand, après cela, on me rappelle et que je le quitte, toujours je me mets à pleurer, parce que tout ce que je fais d'autre, excepté d'apprendre, est rempli pour moi de souci, d'effroi, et d'affreuse répugnance. Voilà comment il se trouve que ce livre que vous voyez m'a apporté un plaisir si vif, et chaque jour m'en apporte tellement plus encore, que, en comparaison de lui, toutes les autres sources de plaisir ne sont vraiment pour moi que corvées ou misères ! »

Mais ce n'est jamais sans péril qu'une enfant, dès l'aube de sa vie, est contrainte à remplacer l'ordinaire des « sources de plaisir » par les seules jouissances artificielles des leçons et des livres. D'un gros et excellent ouvrage que vient de consacrer M. Richard Davey à l'étude documentaire de la vie de Jane Grey, la conclusion qui me semble ressortir le plus nettement est que cette pauvre jeune femme a eu, surtout, à subir la peine de l'effrayant « surmenage » intellectuel qui lui a été infligé presque depuis sa naissance. Cet aimable M. Aylmer que la petite Jane vantait à Roger Ascham avec une reconnaissance naïve, et Roger Ascham lui-même, ainsi qu'une foule d'autres savans anglais ou étrangers, s'étaient mis en tête de préparer la fille aînée du plus zélé « protestant » parmi les nobles anglais à devenir, un jour, sur le trône royal où ils espéraient bien la voir installée, un modèle parfait de science théologique suivant l'esprit de leur maître Calvin. Rien de plus curieux, à ce point de vue, que les nombreux extraits cités par M. Davey soit des lettres adressées à lady Jane par ces apôtres calvinistes, soit de la correspondance échangée entre eux à son sujet. Nous y voyons avec quelle âpreté les précepteurs et conseillers

de la jeune fille, abusant contre elle de la situation qu'elle avait naguère ingénument avouée au professeur de « calligraphie, » s'acharnaient à lui encombrer le cerveau des connaissances les plus disparates. Non seulement ils l'avaient amenée à apprendre le latin, le grec, et jusqu'aux langages « de l'Arabie et de la Chaldée : » nous avons la preuve que, en 1551, Aylmer, Ascham, et l'Allemand Bullinger se sont alliés pour forcer la malheureuse enfant à abandonner l'étude de la musique, qui aurait eu chance de lui détendre l'esprit, au sortir de ses terribles exercices d'hébreu ou de patrologie! « Je vous prierai, — écrivait par exemple Aylmer à Bullinger, — de prescrire à lady Jane la durée du temps qu'elle peut décemment employer à l'étude de la musique : car, sous ce rapport aussi, les gens errent sans mesure dans notre pays. » La future souveraine n'avait pas le droit de se distraire librement à chanter, ou à jouer des *canzones* sur son « virginal; » elle n'avait pas le droit de danser, ni de se vêtir élégamment, de suivre en rien l'exemple de ses jeunes compagnes. Tout le groupe des théologiens allemands, suisses, et italiens, accourus en Angleterre aussitôt après la mort de leur terrible ennemi Henri VIII, les Bullinger et les Ab Ulmis, les Sturmius et les Pellikan, n'entendaient point lâcher cette jeune proie avant de l'avoir complètement saturée de toute la science divine et humaine qu'ils jugeaient indispensable à son rôle prochain de « Sémiramis calviniste. » Et personne ne pourra lire l'intéressant ouvrage de M. Davey sans avoir l'impression, qu'un pareil « surmenage » doit avoir eu pour effet d'empêcher le mûrissement naturel de l'esprit de la jeune femme, tout de même que, peut-être, c'est lui qui a empêché son corps de grandir, la condamnant à garder toujours aussi bien l'apparence extérieure que le caractère et la pensée d'un enfant.

Une pauvre enfant au cœur tout parfumé d'innocence, infiniment douce, et pure, et probablement généreuse et tendre, mais à jamais incapable de se rendre compte des réalités de la vie, c'est là ce qu'ont fait de lady Jane Grey la négligence criminelle de ses odieux parens et l'ambition ou le fanatisme irréfléchi de ses professeurs. Sa figure authentique, il est vrai, ne se manifeste à nous que très vaguement, sous l'énorme appareil des légendes amoncelées autour d'elle, depuis le lendemain de sa mort, par l'inventive piété de ses hagiographes : mais chaque fois que cette gentille figure nous apparaît avec un peu plus de lumière, au cours du récit de M. Davey, toujours nous y découvrons ce même regard, ignorant et craintif, d'enfant mal-

traitée qui déjà se fixait douloureusement sur Roger Ascham, pendant que la petite lectrice de Platon se décidait à étaler devant son visiteur les motifs secrets de son goût pour l'étude. Et l'émouvant discours tenu alors par Jane Grey, dans son « cabinet » de Bradgate, trouve vraiment sa contre-partie dans une autre parole, non moins historique, de la jeune femme, qui, à elle seule, aurait de quoi nous éclairer jusque sur l'être le plus profond de l'infortunée « reine de neuf jours. »

On sait de quelle façon, en juillet 1553, le petit roi Édouard VI étant mort, son ministre et favori, le duc de Northumberland, a résolu d'écarter du trône la fille aînée et héritière légitime d'Henri VIII, Marie Tudor, pour lui substituer lady Jane Grey, petite-nièce du vieux roi, à qui le même Northumberland venait de faire épouser l'un de ses propres fils. Jane Grey, qui déjà avait été contrainte par force à ce mariage, s'était ensuite laissé docilement amener à Londres, y avait accepté le rôle d'usurpatrice que lui imposaient son beau-père et ses parens, avait signé des ordres pour l'arrestation de Marie Tudor, et puis, après neuf jours de règne, avait vu tous ses partisans s'éloigner d'elle, et avait appris la soumission unanime du royaume à la fille d'Henri VIII. Or, lorsque cette aventure s'est décidément achevée, le soir de ce 19 juillet où Marie Tudor, parmi les acclamations de la foule, a fait son entrée solennelle dans sa capitale, Jane Grey, restée seule à la Tour de Londres avec son père, a naïvement demandé à celui-ci, tout à fait comme un enfant qui a fini de réciter sa leçon : « Est-ce que, maintenant, je puis m'en retourner chez moi? »

Voilà comment la rivale de Marie Tudor se représentait sa situation, en cette heure tragique de l'écroulement de son faible trône usurpé! Aussi longtemps qu'on lui avait commandé d'être reine, elle l'avait été avec son obéissance accoutumée, exactement comme jadis, à Bradgate, elle s'attachait à exécuter en perfection les ordres qu'elle recevait de ses « exigeans et sévères parens : » et puis, ses maîtres n'ayant plus désormais rien d'autre à lui ordonner, elle sollicitait la permission de « s'en retourner chez elle, » de la même façon que nous l'avons vue s'enfuir joyeusement auprès de son précepteur, aussitôt qu'elle pouvait s'arracher à ces obligations mondaines qui lui donnaient l'illusion « d'être en enfer. » Et sans doute la pauvre enfant, cette fois encore, avait eu la sensation « d'être en enfer, » pendant que son père et Northumberland l'obligeaient à occuper la place de Marie Tudor; elle-même, plus tard, dans sa lettre à la Reine et dans son dis-

cours sur l'échafaud, a exprimé assez éloquemment son repentir d'avoir dû se prêter à une violation aussi coupable des droits légitimes de sa souveraine : mais sa longue habitude d'obéir passivement, son incapacité absolue de réfléchir ou de comprendre, la déformation imprimée à son cerveau puéril par dix ans de solitude morale absolue et d'incessant « surmenage, » tout cela lui avait rendu impossible la résistance aux volontés des lâches intrigans qui s'étaient emparés d'elle; et maintenant, tandis que la mort se tenait déjà sur son seuil, prête à lui faire expier une rébellion qui ne pouvait pas être pardonnée, la pauvre petite fille promenait autour d'elle son doux regard étonné, et demandait si on ne lui permettrait point de s'en retourner, tranquillement, chez elle !

La réponse à Roger Ascham et cette question ingénue du soir de la défaite : à cela se réduit, en somme, ce que nous pouvons connaître de certain sur le caractère de la pauvre enfant. Tout le reste n'est que légendes, et souvent même directement contraires à la vérité historique, depuis le talent littéraire de Jane Grey, dont aucune trace ne s'est consacrée, jusqu'à son prétendu héroïsme de martyre protestante. A peine possédons-nous, de sa main, une ou deux lettres que l'on ne puisse pas soupçonner de lui avoir été dictées par les uns ou par les autres des personnages divers qui, tout au long de sa vie, se sont plu à user d'elle comme d'un instrument pour le service de leurs intérêts politiques ou confessionnels. Et la haute portée de l'ouvrage de M. Davey lui vient surtout de ce que, après avoir écarté ces fables que l'imagination populaire a amoncelées pendant plusieurs siècles, et sous lesquelles la personne authentique de la petite reine improvisée nous apparaît enfin, pour la première fois, dans son émouvante simplicité, l'auteur s'est attaché à évoquer devant nous les vigoureuses et sinistres figures des acteurs principaux du drame où Jane Grey n'a joué qu'un rôle purement passif. Jamais encore, je crois, aucun historien n'a reconstitué avec autant de relief et de couleur pittoresque le tableau des intrigues ourdies autour du trône du vieil Henri VIII et de son pitoyable successeur Édouard VI. Sans cesse nous voyons surgir de l'ombre, et se précipiter ardemment à l'assaut du pouvoir, des types prodigieux d'ambition effrénée ou de haineuse rancune, des êtres d'une dépravation hypocrite ou cynique, entre les mains desquels l'infortunée lady Jane passe et repasse comme une arme de combat, jusqu'au jour où le plus répugnant de ces personnages, le duc de Northumberland, finit par l'écraser sous sa propre ruine.

Il faut voir, par exemple, avec quelle cruauté Northumberland et sa femme, non contens d'avoir obligé l'enfant à épouser leur fils, tandis qu'elle a innocemment donné tout son cœur au jeune Édouard Herdford, exigent encore qu'elle partage avec ce mari détesté les honneurs et privilèges du pouvoir royal qu'ils l'ont contrainte à usurper. Chacun des neuf jours de la royauté de Jane Grey nous offre le spectacle d'une « scène » nouvelle entre la petite reine, dirigée par son père, et le couple impérieux de ses beaux-parens. Et puis, lorsque Northumberland est pris et condamné, voici en quels termes abjects ce véritable meurtrier de Jane Grey implore la pitié de son ennemi, le comte d'Arundel, dont il a jadis lâchement trahi et déshonoré la sœur :

« Très honorable lord, — Infiniment douloureuse a été la nouvelle que j'ai apprise, ce soir, de M. le Lieutenant, à savoir que je devais me préparer pour recevoir, dès demain, le coup mortel. Hélas ! mon bon seigneur, mon crime est-il donc si affreux que, seule, l'effusion de mon sang puisse en laver les traces ? Il y a un vieux proverbe, et profondément vrai, qui dit qu'un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. Oh ! s'il pouvait plaire à Sa Majesté de m'accorder la vie, ne serait-ce que la vie d'un chien ! Si je pouvais seulement vivre et baiser ses pieds royaux, et dépenser à la fois ma vie et mes biens à la servir humblement ! Oh ! si sa miséricorde daignait s'élever jusque-là, et qu'Elle voulût bien considérer combien peu de profit pourra lui apporter mon corps mort et démembré, mais, au contraire, quel grand honneur ce sera pour elle, devant toute la postérité, quand on saura qu'une reine aussi puissante n'a pas refusé d'octroyer la vie à un objet aussi misérable que moi !... Et que si ma vie peut être prolongée par votre entremise, toujours c'est à vous que je la devrai, pour la passer tout entière à vos honorables pieds ! Oh ! mon bon seigneur, rappelez-vous combien douce est la vie, et combien amère sa privation ! N'épargnez ni vos discours, ni vos peines : car il est impossible que Dieu ait fermé pour moi tout espoir de consolation dans ce cœur éminemment gracieux, princier, et féminin de Sa Majesté ! »

Tel était l'homme qui, avec un mélange scandaleux de dureté et d'aveuglement, a forcé Jane Grey à abandonner sa paisible residence au milieu de ses livres pour venir s'affubler d'un rôle dont elle-même, au fond, ne pouvait s'empêcher de sentir plus ou moins nettement l'illégalité ; à quoi il convient encore d'ajouter que ce prétendu défenseur de la cause protestante était, pour son propre compte, un dévot catholique, justement effrayé de sa comparution prochaine devant Dieu, et infatigable à réclamer, pour soi-même, les sacremens

d'une Église qu'il avait persécutée autant qu'il l'avait pu. A peine moins odieux, d'ailleurs, avait été déjà, avant lui, le premier protecteur et exploiteur de la jeune fille, ce Thomas Seymour qui, naguère, avait littéralement acheté au père de Jane Grey le droit de la prendre chez soi pour la faire servir au succès de combinaisons que la mort l'avait empêché de réaliser. Mais peut-être le plus déplaisant encore de tous les personnages que nous voyons s'agiter autour de Jane Grey est-il le propre père de la jeune femme, ce duc de Suffolk qui, après avoir élevé sa fille avec une rigueur implacable et s'être toujours montré disposé à la prêter aux intrigues d'autres aventuriers plus hardis, a enfin achevé de la perdre en se soulevant contre Marie Tudor au moment où il savait que la vie de Jane Grey, prisonnière à la Tour, ne manquerait point de payer l'échec de sa rébellion. La lettre d'adieu que lui a écrite l'infortunée, à la veille de sa mort, est justement l'une de celles dont l'authenticité nous est le moins douteuse, une lettre infiniment simple et belle, que je ne puis me défendre de citer tout entière :

Mon père, bien qu'il ait plu à Dieu de hâter ma mort par votre fait, par qui ma vie aurait dû plutôt être prolongée, cependant je puis prendre la chose avec tant de résignation que je rends plus de grâces à Dieu pour le raccourcissement de mes misérables jours que si le monde entier avait été donné en ma possession, avec ma vie prolongée selon mon propre gré. Et encore que je sois bien assurée de votre douleur, qui se trouve doublée à la fois en déplorant votre propre misère et aussi, sans doute, ma malheureuse situation, cependant, mon cher père, s'il m'est permis sans offense de me réjouir de ma propre infortune, je me tiens pour heureuse en ce que mon sang innocent peut implorer compassion devant le Seigneur. Et pourtant, quoique certainement je me sois trouvée contrainte, et, comme vous le savez assez, continuellement assaillie pour m'obliger à faire ce que j'ai fait, toutefois, en prenant sur moi la couronne, j'ai eu l'air de consentir, et par là ai gravement offensé la Reine et ses lois. Mais du moins j'ai confiance que cette faute que j'ai commise apparaîtra beaucoup moins grave devant Dieu, de ce fait que, me trouvant dans cet état royal, l'honneur qu'on m'a imposé par force ne s'est jamais mêlé à mon cœur innocent. Et ainsi, mon bon père, je vous ai révélé l'état où je suis présentement, avec la mort déjà toute proche ; et bien que, à vos yeux, cet état puisse sembler douloureux, pour moi rien ne saurait être mieux venu que, du fond de cette vallée de misère, d'aspirer au trône céleste de toute joie et de tout plaisir, avec le Christ notre sauveur ; dans la foi constante duquel, — s'il est permis à une fille de parler ainsi à son père, — je souhaite que le Seigneur continue de vous garder, de telle sorte que, à la fin, nous puissions nous rencontrer dans le ciel avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, *Amen*. Je suis, mon cher père, votre bien obéissante fille jusqu'à la mort.

JANE DUDLEY.

Une seule figure, dans cette tragédie, est faite vraiment pour nous émouvoir à côté et peut-être même au-dessus de celle de l'innocente victime : la figure douloureuse de la souveraine que les historiens se sont longtemps accordés à maudire comme un monstre altéré de sang, en chargeant sa mémoire d'une nombreuse série de forfaits au premier rang desquels figurait, précisément, le martyre glorieux de l'héroïque Jane Grey. Déjà le savant M. Martin Hume, dans un ouvrage récent que j'ai eu l'occasion de signaler (1), nous a fait voir combien était peu justifiée la réputation attachée au nom de Marie Tudor par l'ignorance ou la mauvaise foi de ses anciens biographes. Bien loin de travailler expressément à se mériter son terrible surnom de « Marie la Sanglante, » la pauvre femme n'a jamais cessé de s'opposer, autant qu'elle l'a pu, aux représailles dont ses ministres et conseillers lui démontraient, chaque jour, la nécessité; et le contraste même de son horreur invincible pour toute effusion de sang avec l'obligation où elle s'est trouvée de laisser trop souvent les mains libres à ses justiciers contribue encore à nous la faire apparaître, aujourd'hui, dans un relief pathétique, infiniment différent de l'horrible image qu'on nous avait accoutumés à concevoir de son caractère.

Lorsque la malheureuse Jane Grey, après l'arrestation de Northumberland et l'entrée à Londres de Marie Tudor, a demandé à son entourage si « elle pouvait maintenant s'en retourner chez soi, » la princesse dont elle avait voulu usurper le trône, — et que ses partisans avaient essayé ouvertement de « supprimer, » — a été l'unique personne qui fût disposée à lui permettre, en effet, de se retirer sans le moindre dommage. Vainement les ministres de la Reine, et les agens de l'empereur Charles-Quint, et l'ambassadeur français Noailles, la sommaient de décréter la mise en jugement d'une créature dont la vie constituait, pour elle, un danger et une menace de tous les instans : Marie, obstinément, se refusait à la sacrifier. Elle répondait à Noailles que, quoi qu'il pût arriver, « son intention était d'épargner lady Jane. » A l'agent impérial Renard, suivant un vieux texte français retrouvé par M. Davey, « elle disait qu'elle ne pouvait se résoudre à faire mourir Jeanne de Suffolk, attendu que celle-ci n'avait eu aucune part à l'entreprise du duc de Northumberland, et qu'elle se ferait conscience de la faire mourir, puisqu'elle était innocente. » Après quoi nous lisons, dans le même récit : « Simon Renard lui répliqua qu'il fallait au

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1908.

moins la retenir prisonnière, parce qu'il y aurait beaucoup d'inconvéniens à lui rendre la liberté. La Reine répondit que, à l'égard de Jeanne de Suffolk, on ne la mettrait pas en liberté sans avoir pris toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'en pût résulter aucun inconvénient. Simon Renard ayant rendu compte à l'Empereur de cette conversation, ce prince insista de nouveau, dans sa réponse, pour engager la Reine à punir sans miséricorde tous ceux qui avaient entrepris de lui enlever la couronne. » Mais ni cette « insistance » du père de son fiancé, ni toutes les autres démarches multipliées infatigablement auprès d'elle n'ont pu réussir à ébranler sa résolution « d'épargner lady Jane. » La jeune femme restait enfermée à la Tour, où tout le monde avait l'ordre de la traiter aussi honorablement et doucement que possible, en attendant que le retour du calme rendît plus facile à Marie Tudor de la relâcher. C'est à cet état de choses que Jane Grey elle-même fait allusion, dans sa lettre à son père, quand elle reproche à celui-ci d'avoir « hâté sa mort. » Car il n'a pas fallu moins que la rébellion ouverte du duc de Suffolk, presque au lendemain du jour où la Reine l'avait remis en liberté, pour vaincre enfin les dernières hésitations de Marie Tudor, sous la poussée unanime du sentiment public. Jusqu'au bout, celle que l'histoire accuse d'avoir été le bourreau de Jane Grey s'est montrée pleine de tendre indulgence pour sa petite rivale ; et celle-ci l'a compris, et est morte en rendant hommage à la souveraine qui, parmi l'abandon de tous ses amis, était seule désormais à plaindre son sort, après s'être longtemps efforcée de la laisser vivre.

« Bon peuple, s'est-elle écriée du haut de l'échafaud, je suis venue ici pour mourir, et c'est une juste loi qui me condamne à cela ! Il est vrai que mon unique offense contre Sa Majesté a été de consentir aux projets d'autres personnes, projets dont je vois bien maintenant qu'ils constituaient une trahison : je n'ai agi que sur le conseil de ceux qui auraient semblé avoir bien plus d'intelligence de ces choses que moi, qui ne savais rien de la loi, ni des titres à la couronne. Certes, le soulèvement contre Sa Majesté Royale était criminel, et de même a été mon consentement à cet acte ; mais, pour ce qui concerne ma collaboration personnelle à cet acte, ou le désir que j'en aurais eu à mon profit, de cela je m'en lave les mains, en toute innocence, devant Dieu et en face de vous, bon peuple chrétien ! »

Oui, en vérité, la naïve enfant qui parlait ainsi avant de mourir pouvait à bon droit se proclamer innocente d'une « trahison » dont

elle n'avait été que l'instrument résigné, et peut-être inconscient. Mais combien il est regrettable que, parmi la masse énorme des documens que nous a transmis sur elle la séculaire piété de ses compatriotes, aucun de ces témoignages ne soit assez sûr pour nous permettre de pénétrer un peu profondément dans l'intimité de sa petite âme, et d'aimer et admirer en elle, comme nous le voudrions, autre chose encore que son infortune! Il n'y a pas jusqu'à ses prétendus portraits qui, malgré leur extrême abondance, ne soient hors d'état de nous révéler sa véritable figure. Des deux portraits que M. Davey serait tenté de croire authentiques, l'un est une gravure de XVII[e] siècle d'après un tableau perdu d'Holbein, qui est mort lorsque Jane Grey n'avait que six ans; l'autre, une peinture appartenant à lord Spencer, est l'œuvre d'un maître anonyme allemand ou flamand dont tous les tableaux nous font voir un type invariable de jeune femme rousse à l'ovale arrondi, ce qui nous rend presque impossible de considérer ladite peinture de la collection de lord Spencer comme représentant un modèle historique (1). Et quant à l'esprit et au cœur de la malheureuse « reine de neuf jours, » hélas! je crains fort que les touchans aveux qu'on vient de lire ne confirment encore ma supposition concernant l'état fâcheux de puérilité intellectuelle où les Aylmer et les Bullinger ont maintenu leur élève favorite, en lui bourrant la cervelle de leur fatras linguistique: car on ne doit pas oublier que l'ancienne lectrice du *Phédon* avait plus de seize ans lorsque, selon ses propres paroles, elle a « consenti aux projets criminels de son entourage, sans rien savoir de la loi ni des titres à la couronne. » Tant de soumission et tant d'ignorance, n'est-ce point la preuve d'une éducation étrangement incomplète? et n'est-il pas vrai que la responsabilité principale, dans la tragique aventure de lady Jane Grey, doit revenir à des maîtres qui, tout en destinant la jeune femme au rôle décisif qu'elle n'allait point tarder à jouer, semblent avoir si absolument négligé de l'y préparer?

T. DE WYZEWA.

(1) Les seuls renseignemens que nous possédions sur l'apparence extérieure de Jane Grey se trouvent contenus dans une lettre du marchand génois J. B. Spinola, qui a eu l'occasion d'observer de très près la jeune princesse pendant que, le 10 juillet 1553, elle faisait son entrée royale à la Tour de Londres.

ESSAIS ET NOTICES

ASCENSION, PAR M. CHARLES DE POMAIROLS (1)

Sous ce titre, *Ascension*, M. de Pomairols, connu déjà comme poète distingué, a écrit une histoire curieuse, très précise comme étude du monde religieux français et très touchante.

Ce sont mœurs de province. Destève, descendant d'une vieille famille de magistrats, en Toulousain, a du goût pour le professorat, parce qu'il aime la lecture, la méditation, les enfans et Lamartine. Après quelque hésitation, sa famille consent à cette déchéance. C'est l'opinion de la famille que je rapporte. Le jeune Destève devient professeur, se marie pur à une pure, pieux à une pieuse et lamartinien à une lamartinienne. Sa charmante femme meurt en donnant le jour à une petite fille. Destève se consacre désormais à trois choses : son enseignement, le soulagement de *ses* paysans, car il est propriétaire, et l'éducation de sa fille.

Le fond du roman, qui, très évidemment, est une histoire minutieusement vraie, consiste dans la peinture du caractère de la jeune fille et dans le tracé très exact de son évolution.

Elle est grave et douce de bonne heure ; elle devient sentimentale et méditative vers quinze ans. Elle est profondément *altruiste;* elle aime à avoir de l'influence et une salutaire influence sur les enfans moins âgés qu'elle. Elle convertit à la sagesse et à une docilité rationnelle son petit cousin Robert, qui était un petit garnement; elle... Vous voyez, ce roman est une *Sophie*. Seulement, c'est une *Sophie* beaucoup plus vraie et beaucoup plus sensée que celle de Rousseau, à qui il a manqué d'avoir connu des jeunes filles, ou seulement une.

(1) Un volume in-8; Plon.

Comme Lucile a environ quinze ans, un très grand malheur la menace. Son père, Destève, qui a quarante ans... vous vous en doutiez. Son excuse. c'est que cela arrive à tous les veufs de cet âge, et aussi elle est que M[lle] Satran est bien séduisante. Elle a vingt-cinq ans, les plus beaux yeux du monde et elle y met quelque chose ; et elle a une voix magnifique et elle y met quelque chose aussi ; car elle est cantatrice très remarquable ; et enfin elle aime Destève et, sans le lui dire, elle ne le lui envoie pas dire non plus ; le moindre geste d'elle le lui fait savoir. Destève est très pris. Il est bien près de se laisser aller. Après tout, lui aussi, il a le droit de *vivre*, comme il est crié dans deux cent cinquante-sept pièces du théâtre contemporain. Lutte contre lui-même. Le Destève qui a le droit de vivre s'insurge contre le Destève qui a le sens du devoir et qui se dit que, s'il se remarie, l'éducation de sa fille est compromise juste au moment le plus délicat et le plus grave. C'est ce dernier Destève qui l'emporte. Destève continuera à protéger, à éclairer et à agrandir l'âme de sa fille. C'est un ordre qu'une tombe chérie lui donne, qu'il entend et auquel il sent qu'il ne peut pas désobéir.

Les années passent. Destève a un gros ennui. On veut le déraciner. Professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, on veut l'envoyer à Caen. — Voilà qui est bien dur, dit sa fille à M. le Recteur. Mon père tient à ce sol par toutes ses fibres ; il périra de langueur en Normandie.

— Cela, dit M. le Recteur, est une de ces choses qui ne peuvent pas figurer dans un rapport.

— Mais si mon père a quelque valeur comme professeur, c'est qu'il est l'homme d'un pays et qu'il professe dans ce pays ; c'est que Languedocien, il sait parler à des Languedociens ; c'est qu'il sait juste ce qu'il faut toucher chez eux, à quelle porte il faut frapper et par où l'on entre dans leur esprit ; à Caen, il sera quelconque.

— Je ne sais pas si vous avez raison, répond le Recteur ; mais enfin cela peut figurer dans un rapport.

Destève est maintenu à son poste.

Lucile a maintenant vingt ans ; sa bonté, sa charité, son goût des choses nobles n'ont fait qu'augmenter. Je me demande, — car je l'aime, — ce que, moi, j'en ferai. Avant tout, une épouse et une mère. Elle a tout ce qu'il faut pour être admirablement l'une et l'autre. A défaut de cela, un professeur ou un docteur en médecine. Elle se plaît à avoir de l'influence sur les enfans et elle est passionnée à soigner les malheureux. Mais Lucile n'a pas le goût du mariage, ou elle n'a trouvé personne qui lui plût pour cela. De plus, le veuvage affreusement triste, puis

très vite consolé, d'une de ses amies intimes a, ce me semble, froissé en elle certaines délicatesses et détourné son âme de ces liens où l'âme court tant de hasards. Et enfin, elle a lu l'Évangile et elle s'est éprise de Jésus.

Je suis un peu étonné du jour que jette cet épisode sur l'éducation des jeunes filles catholiques. L'auteur dit : « le hasard d'une lecture qui lui fit connaître les Évangiles eux-mêmes fit surgir devant elle et en plein relief une personne vivante, avec ses actes merveilleux, ses attitudes sublimes... » Ainsi Lucile a été élevée très religieusement, très pieusement, catholique par un père catholique et par des prêtres catholiques; et ce n'est qu'à vingt ans et tout à fait par hasard qu'elle a lu les Évangiles! Notez que je n'en doute pas; car l'histoire est évidemment vraie; mais je suis étonné qu'il en soit ainsi, du moins dans certaines régions, dans certains cantons du monde catholique.

Toujours est-il que Lucile respire à pleine âme le divin mystère de Jésus, se plonge de tout son être pensant et sensible dans l'atmosphère évangélique, est émue, est enthousiasmée, est illuminée d'une clarté nouvelle et enrichie d'une vie abondante qu'elle n'a jamais connue, du moins à ce degré. Sa vocation est décidée; elle sera religieuse.

Elle entre au couvent. La vie de novice de Lucile est suivie, est analysée avec le plus grand soin et, ce me semble, avec la plus grande exactitude, comme elle le serait par un directeur de conscience; c'est de beaucoup, à mon avis, la meilleure partie de ce livre, tout entier fait avec une extrême et presque une *excessive* conscience. Lucile traverse les phases d'ardeur mystique, d'espérance infinie, de crainte d'être indigne, d'*aridité*, selon le mot consacré, qui est si profondément juste, de retour à l'amour par acte de volonté, de plénitude enfin, d'abandonnement confiant et heureux, — « comme d'un petit enfant, » — au giron du maître. Elle prononce ses vœux définitifs.

Tout à coup, un éclat de tonnerre. L'État, cet État moderne que Destève a déjà rencontré, impérieux et mal éclairé sur ses desseins et qui voulait le déraciner pour un caprice, se dresse, plus redoutable cette fois, devant lui : la congrégation à laquelle appartient sa fille est expulsée.

Que fera-t-il? Vieillir, seul, tristement, douloureusement, tragiquement, séparé de cela seul qu'il aime et de ce qui lui rappelle ce qu'il a aimé? Il le sent; c'est la mort prochaine; c'est la mort, d'abord; et c'est ensuite un deuil à infliger prématurément à cette fille si tendrement aimée et qui n'a pas mérité ce rude châtiment. Il se décide. Le groupe religieux auquel sa fille appartient va s'établir au Brésil. Il

la suivra. Il fuira la patrie pour la suivre en ce qu'elle a pour lui de plus cher. *Ubi pater es ibi patria.* Il part pour le Brésil.

De là-bas il écrit à son meilleur ami que, pour la fondation d'un grand couvent au fond du *far-west* brésilien, il faut de l'argent, beaucoup d'argent et qu'il faut vendre sa terre, à laquelle il tenait tant. Son père lui avait fait jurer que, quoiqu'il fît, il garderait toujours « le séjour qu'ont bâti les aïeux ; » il est forcé de manquer à cette promesse et de violer ce serment. « J'aimais ma terre ; mais je préfère mon enfant, une âme que j'admire, qui s'est élevée très haut au-dessus de moi, au-dessus de sa mère. [Non!] Je dois, pour l'aider dans son ascension, tout faire, tout subir, rompre, puisqu'il le faut, des liens qui m'étaient profondément chers. Adieu, Guillaume, adieu ! »

Ce dénouement, d'une grandeur tragique, tout à fait analogue à celui de l'*Émigré* de M. Bourget, fait longtemps rêver et réfléchir. Il attriste comme une page d'histoire malheureuse. Il fait détester, une fois de plus, ces discordes civiles, ces passions politiques, qui, comme la Révocation de l'édit de Nantes, font des exilés, font des émigrés à l'intérieur, à l'extérieur aussi, risquent d'éteindre l'amour de la patrie, remarquez-le, et chez ceux qui sont frappés et chez ceux qui frappent ; car ceux qui sont frappés ne peuvent qu'être refroidis à l'égard d'un pays qui les châtie innocens et ceux qui frappent s'habituent à cette idée : « Après tout, c'est peut-être fâcheux que nous diminuions l'amour du sol chez quelques-uns, mais il y a quelque chose au-dessus de la patrie : ce sont nos principes. »

Triste dénouement ; tristes conclusions ; ce livre triste est un livre qui attendrit et qui fait penser. Il pourrait avoir pour épigraphe ce mot mélancolique, qu'affectionnait Virgile : *Multa putans.*

ÉMILE FAGUET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La législature de 1906-1910 est close; les Chambres se sont séparées vendredi soir, 8 avril, et ne se réuniront de nouveau que le 1er juin : à ce moment, la Chambre des députés aura été renouvelée. Les élections générales devant avoir lieu le 24 avril, la campagne électorale est ouverte et se poursuit dans toute la France, avec une grande activité sans doute, et cependant avec moins de passion, semble-t-il, que les fois précédentes. On attendait beaucoup d'autres élections; on attend peu de celles-ci; mais il pourrait y avoir des surprises. Le mécontentement grandit, en effet, et, s'il ne se manifeste pas d'une manière aussi bruyante que dans d'autres circonstances, il n'en est pas moins profond. Le sentiment général est la lassitude. Ce n'est pas un sentiment très actif; il ne se traduit pas par des violences; mais il peut provoquer des votes inattendus. Au surplus, nous serons fixés bientôt. Mieux vaut nous taire puisque la parole est au pays.

La fin de la session a été confuse et terne. Le budget a fait, comme d'ordinaire, la navette entre la Chambre et le Sénat et, grâce à des concessions mutuelles, on a fini par se mettre d'accord; après quoi, l'heure de la séparation fatale a sonné. Nous avons à peine besoin de dire que, depuis assez longtemps déjà, les bancs du Palais-Bourbon et même ses couloirs étaient vides. La grande majorité de nos députés n'étaient plus là, et M. le rapporteur général du budget aurait pu dire par moment, comme Léandre dans les *Plaideurs :* « Moi, je suis l'assemblée. » Il ne restait, en fin de compte, qu'une douzaine et demie de figurans lorsque M. le président Brisson, de sa voix la plus grave, a adressé à l'assemblée absente un discours qu'elle n'avait d'ailleurs aucun besoin d'entendre, pourvu que le pays l'entendît. Représentant officiel de la Chambre, M. Brisson ne pouvait que lui rendre hommage; il l'a fait très largement, très généreusement, avec un optimisme lau-

datif dont l'histoire ne ratifiera pas la complaisance. Qu'a donc fait cette Chambre pour mériter les éloges qui lui ont été décernés? L'impôt sur le revenu? Elle l'a voté, il est vrai, mais dans des conditions irréalisables, et, s'il est un jour appliqué, ce ne sera qu'après des transformations qui l'auront rendu méconnaissable. La Chambre a-t-elle fait la loi des retraites ouvrières? Non, cette loi, d'ailleurs manquée elle aussi, a été l'œuvre de la Chambre antérieure et du Sénat : la Chambre actuelle s'est bornée à la voter les yeux fermés, sans y changer un seul mot. Qu'y a-t-il donc à son actif? Le rachat de l'Ouest, conception socialiste dont la réalisation coûte 50 millions par an. Et si c'était la seule charge dont la Chambre a aggravé le budget, on pourrait s'en consoler. Malheureusement il n'en est rien. Le caractère propre de la Chambre qui va disparaître est d'avoir été une assemblée dépensière ; elle l'a été au jour le jour, au hasard des surenchères qui lui étaient présentées et auxquelles elle a cédé ; elle l'a été longtemps sans même le savoir, et il a fallu qu'au dernier moment M. Jules Roche lui présentât le total de dépenses auquel elle avait abouti pour qu'elle commençât à sentir son imprudence. Si elle ne l'a pas compris, le pays le fera à sa place.

Nous empruntons à M. Jules Roche des chiffres qui n'ont pas été sérieusement contestés, et qui ne pouvaient pas l'être. En 1906, au début de la législature, nos dépenses s'élevaient à 3 milliards 709 millions : elles atteignent aujourd'hui 4 milliards 185 millions, ce qui fait une augmentation de plus de 500 millions. La dette, — dette consolidée et dette remboursable, — s'élevait en 1906 à 30 milliards 647 millions : elle atteint aujourd'hui 34 milliards 947 millions, ce qui fait une augmentation de 4 milliards 300 millions. La dette viagère atteignait, capitalisée, 9 milliards 358 millions, il y a quatre ans; elle s'élève aujourd'hui à 10 milliards 156 millions ; elle a donc augmenté de 798 millions. Au total, l'augmentation de notre dette globale est de 5 milliards. Et si on ajoute les dettes locales à celle de l'État, on atteint, on dépasse même un total de 50 milliards. Ce sont là des chiffres, c'est-à-dire des faits. Quel en a été le contre-coup sur le budget? Celui de 1906 présentait une insuffisance de recettes qui a nécessité un emprunt de 57 millions : l'emprunt nécessité par le déficit de 1910 atteindra en chiffres ronds 200 millions. On sait que M. le ministre des Finances, dans l'audace et la confiance du premier moment, voulait demander à l'impôt seul de quoi combler le déficit. Naturellement, — on était à la veille des élections, — la Chambre s'est refusée à cet acte d'héroïsme, qui aurait été de sa part un redoutable aveu. Cepen-

dant, en outre des 200 millions demandés à l'emprunt, le budget de 1910 s'équilibre avec 162 millions demandés à l'impôt.

Chambre dépensière, avons-nous dit : on voit à quel point ce jugement est mérité. Et à quoi tout cet argent dépensé a-t-il été employé ? Il serait facile de le dire si la Chambre avait fait quelque grande réforme sociale, c'est-à-dire onéreuse pour le budget de l'État; mais nous avons vu qu'il n'en a rien été. L'assistance aux vieillards coûte, il est vrai, 65 millions; mais les retraites ouvrières doivent être comprises en dépense dans le budget de 1911; elles ne le sont pas dans celui de 1910. D'où viennent donc les dépenses exagérées de la dernière législature? Elles viennent surtout du défaut de prévoyance et de méthode, du laisser aller général, de l'insouciance, du désir de satisfaire tout le monde aux dépens de tout le monde. La Chambre a cru que les ressources du pays étaient inépuisables, et elle y a puisé sans compter. On affirme que, dans ces derniers temps, elle a commencé à se rendre compte de son erreur, et que, au moment de comparaître devant le pays, elle n'est pas sans crainte sur les résultats de sa gestion financière. Chaque député de la majorité sent bien qu'il lui serait difficile de répondre à certaines interrogations, si elles lui étaient posées d'une manière précise : il se rassure, toutefois, en songeant que le pays est mal éclairé, que les questions de chiffres sont naturellement obscures et qu'il est facile de les embrouiller encore. L'électeur ignorant a de la peine à se défendre en face d'affirmations effrontées : on espère bien capter une fois de plus sa confiance. Malgré tout, cette confiance est devenue hésitante. Trop de promesses ont été suivies de trop de déceptions. Le pays ne souffre pas encore matériellement, mais un instinct secret l'avertit qu'il souffrira bientôt. Il y a partout du désenchantement, de l'inquiétude, de la mauvaise humeur.

Le discours que M. le président du Conseil vient de prononcer à Saint-Chamond, et qui nous arrive trop tard pour que nous puissions en parler avec tous les développemens qu'il mériterait, modifiera-t-il cette impression générale? Rien n'est plus douteux. M. Briand a parlé de la Chambre à peu près comme l'avait fait M. Brisson ; il lui fait gloire d'avoir voté l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières; mais il avoue que, de ces deux réformes, la première est seulement amorcée et esquissée. Il proclame d'ailleurs que notre ancien système d'impôts a produit des « résultats excellens. » Alors, pourquoi le changer? C'est, a-t-il dit, parce qu'il n'est pas assez souple. Nous reconnaissons ce mot pour l'avoir entendu prononcer

autrefois par M. Caillaux, mais il nous avait paru alors peu intelligible, et il n'a rien perdu pour nous de son obscurité en passant par les lèvres de M. Briand. Accuser de manquer de souplesse un système d'impôts qui, dans l'espace d'un siècle, a produit des budgets des recettes qui se sont élevés successivement de 5 à 600 millions à plus de 4 milliards, au milieu des circonstances les plus diverses et parfois les plus tragiques; accuser de ce vice rédhibitoire un système fiscal qui, en 1871, a pu produire d'un seul coup, sans fléchir, plus de 700 millions de recettes nouvelles, est une affirmation hardie. Nous souhaitons au futur impôt sur le revenu de montrer plus de souplesse sans se casser les reins! Mais ce sont là des propos électoraux.

M. Briand a parlé du scrutin d'arrondissement à peu près comme de notre système fiscal: il a rendu, lui aussi, « les plus éminens services, » mais il a vieilli, et il est devenu « trop étroit pour contenir les aspirations du pays. » Le voilà donc à la fois glorifié et condamné. Par quoi le remplacera-t-on? Par le scrutin de liste, et même, a dit M. Briand, par un scrutin de liste qui pourra comprendre plusieurs départemens. C'est le maximum de scrutin de liste : personne n'en avait demandé tant! Mais M. Briand n'a pas parlé de la représentation proportionnelle, si ce n'est pour lancer quelques épigrammes à ceux qui ont fait campagne pour elle dans ces derniers temps. Évidemment il se réserve. Il sent fort bien que ses projets de réforme rencontreront de la résistance. Aussi promet-il aux Chambres futures, pour se rendre celle de demain favorable, une durée plus longue et le renouvellement partiel. De pareils projets soulèvent mille problèmes que nous ne traiterons pas aujourd'hui, d'abord parce que ce serait prématuré, ensuite parce que ce n'est pas sur des idées générales qu'on peut établir des discussions sérieuses, mais sur des textes précis. Or M. Briand a manqué de précision sur ce point et sur la plupart des autres. Il a embrassé trop de choses pour en étreindre aucune fortement, et, volontairement ou non, il est demeuré dans le vague sur presque toutes. Tout le monde sera d'ailleurs d'accord avec lui lorsqu'il refuse le droit de grève aux fonctionnaires, et qu'il leur promet un statut de nature à les mettre à l'abri du favoritisme; reste seulement à savoir ce que sera ce statut. Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas osé le dire : sera-t-il plus courageux devant la nouvelle Chambre? Développer la personnalité des syndicats et leur donner le droit de posséder sont aussi des réformes dont nous avons souvent entendu parler, même par le gouvernement, mais dont on s'est contenté de parler. Donner aux ouvriers une participation aux bénéfices au moyen

d'actions du travail, et organiser un système de conciliation plus efficace entre eux et les patrons, ce sont encore là des idées qui flottent dans l'air, mais qui ne se sont pas non plus fixées et concrétées dans des projets pratiques. M. Briand leur donnera-t-il un corps? Nous ne pouvons que constater qu'il ne l'a pas fait dans son discours. Les nuages du matin ne sont pas plus vaporeux. Quoi qu'il en soit, il y a là de quoi occuper plusieurs législatures. La fin du discours rappelle très heureusement celui de Périgueux : combien nous applaudirions, si nous ne savions pas qu'il n'en est rien résulté !

Ne soyons pas trop exigeans : nous serons reconnaissans à la prochaine Chambre si elle réalise seulement, — en les choisissant bien, — une ou deux des réformes que M. le président du Conseil a éloquemment annoncées. Mais avant tout, elle devra s'occuper de notre situation financière, et trouver des recettes pour faire face aux dépenses dont on a vu plus haut le chiffre inquiétant. Qu'il y ait réforme ou non, c'est l'œuvre fiscale qui sera la tâche la plus importante de la législature qui va s'ouvrir. Et de quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit de nouvelles obligations de dépenses : obligations est le mot juste, car quelques-unes de ces dépenses se présentent avec un caractère impérieux.

Rien n'a été plus pénible que la discussion du budget de la Guerre au Sénat : la conclusion en a été que la défense nationale n'était pas assurée. Les divers orateurs qui se sont succédé à la tribune ont accusé, en haut lieu, un esprit de scepticisme, et par conséquent de négligence, dont tout se ressent. L'un d'eux en particulier, M. Émile Reymond, a donné cette impression à son auditoire avec tant de force qu'en dépit de l'oppression douloureuse qui pesait sur les cœurs, il a été couvert d'applaudissemens. On lui a fait une véritable ovation. Pourquoi? Parce qu'il a prouvé, trop bien, hélas ! l'insuffisance, ou plutôt la nullité de notre aérostation militaire, comparée à celle de nos voisins. Pendant qu'il parlait, racontant les efforts des Allemands, énumérant les résultats qu'ils avaient atteints, et montrant, par contraste, notre propre inertie, la paralysie de notre volonté sous les effets du scepticisme officiel, des souvenirs angoissans se pressaient dans les mémoires. Serons-nous toujours les mêmes? Commettrons-nous toujours les mêmes fautes? Fermerons-nous toujours les yeux aux exemples qui nous viennent de l'autre côté des frontières? Aujourd'hui comme autrefois, l'Allemagne est constamment en quête des inventions qu'elle peut faire servir au développement de sa force militaire. Ces inventions se produisent le plus

souvent en France, mais c'est hors de France qu'elles sont essayées, expérimentées et finalement mises à profit. Qu'a répondu à cela M. le ministre de la Guerre? Il a dit qu'il « cherchait sa voie. » L'administration militaire allemande cherche aussi la sienne, mais elle la cherche expérimentalement à travers les airs, tandis que nous cherchons la nôtre, — encore n'est-ce pas bien sûr, — par des études de laboratoire ou de cabinet. Si la guerre éclatait demain, l'armée allemande aurait, pour l'éclairer, toute une flottille de dirigeables et d'aéroplanes à laquelle nous n'aurions rien à opposer. Cette constatation a jeté le Sénat dans un trouble qui n'a pas diminué lorsque le général Langlois, succédant à M. Reymond, est monté à son tour à la tribune, pour le contredire? non, mais pour le compléter. Le même esprit d'insouciance, a-t-il dit, qui a produit, dans l'ordre de l'aérostation, les conséquences décrites par M. Reymond, ne s'exerce pas là seulement, il s'exerce partout dans les choses militaires. Nous sommes en retard, non seulement sur les Allemands, mais sur les Italiens, mais sur les Anglais, qui ont su, eux aussi, s'approprier nos découvertes alors que nous n'en avons tiré nous-mêmes aucun avantage. De pareilles allégations sont graves, certes! surtout dans une pareille bouche. M. Reymond a enlevé le Sénat un peu par surprise; il montrait pour la première fois des connaissances techniques et un talent oratoire qu'on ne lui connaissait pas encore à ce degré. M. le général Langlois, au contraire, est considéré, à juste titre, comme la plus haute compétence militaire dont le Sénat puisse s'honorer et s'éclairer. Comment n'être pas frappé de la force de sa parole et de l'énergie de sa conviction?

En écoutant tous ces orateurs, instruits, savans, patriotes, auxquels il était impossible de ne pas donner raison, M. le ministre des Finances, assis sur les bancs du gouvernement, paraissait encore plus soucieux que ses collègues. Et quoi de plus naturel? Ces discours, en effet, sont gros de dépenses nouvelles qu'il faudra faire dans un temps très prochain. Il faudra en faire pour l'armée; il faudra en faire aussi pour la marine, et tout le monde le sait bien. Nous avons eu quelques ministres de la Marine qui nous ont coûté très cher. Sous leur administration décousue, notre marine qui était, il y a peu d'années, la seconde, est tombée aujourd'hui au quatrième, peut-être au cinquième rang. Nous résignerons-nous à cette déchéance? Le pouvons-nous? L'état du monde nous le permet-il? La politique coloniale que nous avons suivie depuis un demi-siècle, et plus, ne nous impose-t-elle pas d'autres devoirs? Il ne saurait y avoir qu'une réponse à ces ques-

tions. Mais nous comprenons le souci de M. le ministre des Finances, et nous le partageons. Que de difficultés s'imposent au gouvernement! Que de problèmes la Chambre de demain aura à résoudre? Et combien, en dépit de la complaisance que lui témoigne M. le Président du Conseil, devons-nous désirer qu'elle ne ressemble pas à celle d'hier!

Parler de la marine nous conduit naturellement à la grève des inscrits maritimes, qui vient d'éclater une fois de plus à Marseille. Une fois de plus, après tant d'autres! Les grèves des inscrits maritimes sont en quelque sorte à l'état permanent à Marseille; elles sont seulement coupées par quelques trêves, que les inscrits se donnent à eux-mêmes comme pour reprendre des forces; après quoi, ils recommencent. Ils seraient d'ailleurs bien simples de ne pas recommencer puisque, à chaque grève nouvelle, on les a habitués à gagner quelque chose. Aussi celle d'hier n'a-t-elle surpris que ceux qui ne savent rien du passé, ou qui, dans ces derniers mois, ont négligé de se tenir au courant des inquiétudes de l'armement et des prétentions des inscrits. Il n'était question, dans les sphères gouvernementales, que d'institutions nouvelles à créer pour faciliter la bonne entente entre armateurs et inscrits, en les mettant les uns et les autres sur le même pied dans des réunions où leurs intérêts communs seraient réglés. Tout cela serait fort bien si les inscrits croyaient à la communauté de ces intérêts, mais ils regardent les armateurs comme leurs ennemis naturels, et ils se conduisent en conséquence, sans vrai désir d'entente et sans la moindre bonne foi. C'est ce que M. Chéron, sous-secrétaire d'État à la Marine, a eu le tort de ne pas comprendre, ou du moins de ne pas comprendre assez tôt. S'il a montré quelque énergie dans la répression lorsque le mal a éclaté de nouveau, il aurait encore mieux fait de montrer plus de fermeté préventive, et ne pas donner aux inscrits l'impression qu'ils pouvaient tout se permettre, sauf à les détromper plus tard. Une grève, même lorsqu'elle est rapidement conjurée, coûte cher. M. Peytral a dit au Sénat que la dernière dont Marseille a été affligée lui avait coûté 80 ou 100 millions. Mais les inscrits maritimes ne s'embarrassent guère de ces considérations. Ils ne voient que leur intérêt personnel, et leur intérêt du moment, sans souci de l'intérêt général, sans intelligence du leur dans l'avenir.

M. Chéron est un homme de bonne volonté, auquel tout jusqu'ici a été facile, ce qui l'a conduit à ne douter de rien. Il a été sous-secrétaire d'État à la Guerre avant de l'être à la Marine. Il s'y s'est surtout occupé du bien-être du soldat, et il a rendu quelques services

que tout le monde a reconnus. S'il s'en était tenu là, tout aurait été pour le mieux; mais l'armée ne vit pas seulement de pain; elle a encore besoin de discipline et d'esprit militaire, et M. Chéron n'a pas aussi bien réussi dans cette seconde partie de la tâche que dans la première. On peut dire de lui, comme on l'a fait d'un autre, qu'il parle bien, mais qu'il parle trop; il croit trop qu'on peut tout arranger avec des discours. Lorsque le Cabinet a été remanié au moment où M. Briand en a pris la présidence, M. Chéron a été enlevé à la Guerre. On a cru sans doute qu'il y avait terminé son œuvre, et on l'a fait passer à la Marine, où le bruit s'est répandu vite qu'on avait un sous-secrétaire d'État d'une bienveillance exceptionnelle, dont nul ne connaissait encore les limites. M. Chéron s'est évidemment bercé de l'illusion que sa présence suffirait à aplanir toutes les difficultés, que son éloquence rapprocherait les cœurs, enfin qu'il ferait régner des mœurs idylliques là où on n'avait connu avant lui que la discorde. Le résultat a été très différent de ce qu'il espérait. Les inscrits maritimes ont cru trouver en lui un allié, et leur audace a grandi. Subitement, M. Chéron a été réveillé de son beau rêve.. La nouvelle lui est effectivement arrivée que les inscrits de Marseille venaient de se mettre en grève. Pourquoi? Pour le plus futile des prétextes, à savoir qu'un indigène somali avait été compris dans l'équipage d'un paquebot. Comment? Toujours de la même manière : c'est au moment même où le paquebot allait partir pour Alger que les inscrits ont mis sacs à terre, et proclamé la grève. Pour le plus futile prétexte, avons-nous dit; en effet, l'indigène somali en cause était sujet français et devait jouir des droits attachés à cette qualité; au reste, les statuts de l'inscription maritime permettent d'embaucher une certaine proportion d'étrangers. Admettons toutefois, par simple hypothèse, qu'il y ait eu une irrégularité commise; c'était le cas d'user de tous les moyens de conciliation inaugurés ou perfectionnés par M. le sous-secrétaire d'État. Mais non; c'est au dernier moment, par surprise, par violence, que les inscrits ont violé la discipline et refusé de partir. On discutait alors le budget de la Marine au Sénat; on était à la veille des élections; la grève, si elle se prolongeait, risquait de produire un détestable effet sur l'opinion qui, déjà, la condamnait sévèrement. Que ce soit pour ce motif ou pour d'autres, il faut rendre au gouvernement la justice qu'il a tenu un langage très ferme. M. Chéron a déclaré que force devait rester et resterait à la loi. Il a annoncé son départ pour Marseille. Le Sénat lui a donné des applaudissemens qui devaient être pour lui un encouragement et une force.

Arrivé à Marseille, M. Chéron a prononcé beaucoup de discours; passant d'un bateau à un autre, il a harangué copieusement les inscrits et les a rappelés au sentiment de leur devoir; il a fait appel à leurs vertus civiques et n'a pas mis en doute que ces exhortations seraient entendues. L'ont-elles été? Un très grand nombre d'inscrits sont bien remontés sur les paquebots et y ont repris leur service; mais M. le sous-secrétaire d'État n'avait heureusement pas négligé de mêler quelques autres procédés aux procédés purement oratoires, et il est difficile de savoir si ce sont ceux-ci ou ceux-là qui ont été le plus efficaces? Il a donné l'ordre d'intenter des poursuites contre plusieurs inscrits particulièrement compromis dans la grève. Appelés à comparaître devant le tribunal, un seul l'a fait; les autres, habitués à ne tenir aucun compte des lois, ont bravé avec arrogance l'application qui leur en était faite; mais, à leur grande surprise sans doute, ils ont été incontinent arrêtés. L'émotion a été très vive parmi les grévistes. M. Chéron a été conspué dans leurs réunions et dans leurs journaux; on l'a accusé d'avoir trompé les inscrits par une fausse bonhomie qui se changeait subitement en férocité. M. Rivelli, célèbre par tant d'autres grèves qu'il a suscitées et qui a pris naturellement la direction de celle-ci, ayant voulu élever la voix, a été lui aussi l'objet d'une poursuite. La Confédération générale du Travail, la C. G. T. étonnée, indignée, mais surtout alarmée, a envoyé à Marseille un représentant qui n'y fait pas jusqu'à présent grande figure. Bref, M. Chéron, en quelques jours, est devenu maître de la situation, et il aurait pu dire comme Cesar : *Veni, vidi, vici*, si la brièveté était dans sa manière.

Au moment où nous écrivons, la grève n'est pas finie et on fait un suprême effort pour la généraliser ; il reste encore 3 ou 400 grévistes sur 8 000 inscrits ; mais la plupart de ces derniers sont remontés sur les paquebots qui partent régulièrement. Les manquans ont été tout simplement remplacés par des marins de l'État. En un mot, on a fait sentir aux inscrits qu'on pouvait se passer d'eux, ce qui était le meilleur moyen de les avoir à sa disposition. Et c'est dans ce sens qu'il faut chercher, pour l'avenir, la solution des difficultés sans cesse renaissantes dont l'origine est dans le privilège attribué aux inscrits maritimes. On a parlé de supprimer ce privilège, mais on ne l'a point fait. Le jour où on l'aura fait, les inscrits, qui prendront sans doute un autre nom, seront plus traitables. Leurs exigences actuelles viennent de ce que, n'ayant à craindre aucune concurrence dans l'exercice de leur profession, ils se croient maîtres d'im-

poser à l'armateur le contrat qu'ils veulent, et de le déchirer lorsqu'ils n'en veulent plus. Un projet de loi qui suspendait dans certains cas le monopole de pavillon avait été déposé par le gouvernement lors de la dernière grève des inscrits à Marseille ; mais, la grève une fois terminée, il n'en a plus été question. On habitue par là les inscrits à croire que de pareilles démonstrations ne sont pas sérieuses, et, effectivement, ils ne les prennent pas au sérieux. Si cependant ils y réfléchissaient, s'ils écoutaient ce qui se dit et s'écrit, s'ils se rendaient compte de leur situation véritable, ils comprendraient combien ils sont loin de représenter dans la marine moderne la même utilité, la même indispensabilité que dans celle d'autrefois. Le mécanisme compliqué et délicat des navires actuels a besoin de mécaniciens experts et habiles plus que de marins à l'ancienne mode. Aussi les obligations très lourdes qui incombaient aux inscrits d'une autre époque, et qui justifiaient les privilèges et les avantages dont la loi les avait dotés, ont-elles diminué et continueront-elles de diminuer de poids et de durée : les privilèges seuls sont restés intacts. L'institution a évolué dans deux sens opposés : allègement des charges, aggravation des exigences. Évidemment, les choses ne peuvent pas durer ainsi ; la corde tendue à l'excès finira par se casser ; l'inscription maritime sera l'objet d'une transformation inévitable. Les armateurs y gagneront s'ils conquièrent la liberté de constituer leurs équipages comme tout autre industriel compose son personnel. Les inscrits y perdent une situation devenue anormale qu'ils regretteront bientôt, mais qu'ils seront seuls à regretter.

En quittant Marseille, M. Chéron a donné des instructions au préfet des Bouches-du-Rhône pour qu'il conformât son attitude à la sienne. Les inscrits restés en grève lui avaient demandé de les recevoir en vue d'une entente qui, disaient-ils, serait facile. Il leur a opposé un refus absolu jusqu'au moment où la grève serait terminée et où ils auraient tous repris leur service. Ce serait nous reconnaître coupables, disent les grévistes, et nous ne reconnaîtrons jamais que nous l'ayons été. Au fond, ils ne sont plus retenus que par l'amour-propre, sentiment très vif chez eux et qui l'est devenu d'autant plus que, dans le passé, on l'a flatté et surexcité davantage. Mais si les grévistes ont leur amour-propre à sauver, le gouvernement a sa dignité et son autorité à maintenir, et il paraît, cette fois, résolu à les faire respecter. Il y a eu à Marseille, le dimanche 10 avril, quelques échauffourées sans importance. Les grévistes ont enflé la voix et proclamé la grève générale. Mais leur appel a été médiocrement entendu.

Personne ne croit au succès de la grève générale : il y aura seulement quelques misères de plus. Il a suffi au gouvernement de montrer de l'énergie pour dissiper les fantômes devant lesquels il a si souvent reculé. Puisse-t-il profiter de cette expérience! Bien des choses, alors, changeront en France. M. Briand a dit à Saint-Chamond qu'il saurait maintenir l'ordre. Bien qu'il y ait eu quelques troubles à Saint-Chamond, il parlait surtout pour Marseille. Sa voix y a été sans doute entendue.

La crise ministérielle italienne s'est terminée dans des conditions différentes de celles que nous avions indiquées comme logiques : ou un ministère Giolitti, puisque M. Giolitti était le seul homme qui pût avoir une majorité dans la Chambre ; ou un ministère neutre et effacé que M. Giolitti laisserait vivre jusqu'au moment où il jugerait à propos de reprendre le pouvoir. Les choses ne se sont pas passées ainsi. M. Giolitti a continué de se tenir à l'écart, mais le nouveau Cabinet a été formé par M. Luzzatti, qui peut, dans une certaine mesure, pratiquer la neutralité entre les partis et qui essaiera de le faire, — la composition très éclectique de son ministère en est la preuve, — mais qui est un homme trop considérable pour avoir un caractère effacé. M. Luzzatti est même, de tous les hommes d'État italiens, celui qui est le plus connu à l'étranger : il l'est particulièrement chez nous où il compte un grand nombre d'amis. Il a toujours témoigné à la France des sympathies que celle-ci lui a rendues. En Italie, M. Luzzatti appartient à la droite; mais, en réalité, l'élévation philosophique de son esprit le rend indépendant des partis trop strictement limités, et il n'a jamais cherché à être le chef de l'un d'eux, ni même à en former un autour de lui. Financier très habile, très pratique, nul n'a contribué plus que lui au relèvement des finances italiennes; économiste éminent, professeur éloquent, publiciste auquel toutes les grandes idées sont familières, il aborde aujourd'hui un rôle nouveau puisqu'il a accepté la charge du gouvernement dans son ensemble. Il faut l'attendre à l'œuvre pour savoir comment il s'acquittera de sa tâche, mais il le fera certainement avec honneur. Son originalité est de s'être toujours plus préoccupé des principes et de leurs applications que des groupemens politiques, et ce qui peut-être, en d'autres circonstances, aurait été pour lui une faiblesse, est aujourd'hui une force : il a pu en effet, mieux que tout autre sans doute n'aurait pu le faire, appeler à lui tous les concours et en obtenir beaucoup.

Nous disons de M. Luzzatti qu'il est avant tout un homme de prin-

cipes. A ceux qui voudront s'en assurer et mieux connaître encore le caractère de son esprit, nous recommandons la lecture d'un livre de lui dont la traduction vient de paraître en France sous le titre de *Liberté de conscience et liberté de science* (1). La composition n'en est pas très méthodique, parce qu'il se compose d'études ou de discours faits à des époques différentes, mais qui pourtant se rapportent tous au même objet. M. Luzzatti est pour la liberté illimitée de la conscience et de la science, et il ne croit pas qu'elles doivent se heurter l'une l'autre. On lira surtout avec intérêt, dans son éloquente introduction, les pages qu'il consacre à notre loi de séparation de l'Église et de l'État : il en approuve le principe, mais il croit qu'elle aurait pu être mieux faite. Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur ce point. On peut être sûr que M. Luzzatti sera au pouvoir ce qu'il a été hors du pouvoir, un esprit profondément respectueux de la liberté religieuse et un fervent admirateur de la science et de ses conquêtes. C'est tout l'opposé d'un sectaire; c'est un homme de liberté, de tolérance et de progrès.

Il a pris pour lui le ministère de l'Intérieur, parce que tout autre choix aurait soulevé des compétitions inextricables L'attribution d'un autre portefeuille nous intéresse particulièrement : c'est celui des Affaires étrangères. M. Luzzatti nous a donné une nouvelle marque d'amitié en le confiant à l'ambassadeur d'Italie en France. M. le marquis de San Giuliano n'était parmi nous que depuis peu de temps; c'est à peine si on a eu celui de l'entrevoir à Paris; mais cela lui a suffi pour laisser parmi nous des regrets qui seraient plus vifs s'il n'était pas appelé à un poste où il ne nous quittera pas tout à fait. Et enfin il est remplacé à Paris par M. Tittoni, qui a été lui-même, pendant plusieurs années, ministre des Affaires étrangères et a eu à traiter les plus grandes questions avec toutes les Puissances. Ces choix prouvent que la politique extérieure de l'Italie ne sera pas changée : elle conservera la continuité qui fait la force d'une politique, parce qu'elle crée autour d'elle confiance et sécurité.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

Francis Charmes.

(1) Giard et Brière, éditeurs.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXX[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1[er] Mars.

Livraison du 15 Mars.

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 49660.